هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13111 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 25 MARS 1987

L'élection de M. Hans Jochen Vogel

Un «modéré» remplace M. Brandt à la présidence du SPD

M. Hans Jochen Vogel a été désigné, lundi 23 mars, pour succéder, à la présidence du Parti social-démocrate ouest-allemand, à M. Willy Brandt, démissionnaire, qui dirigeait le parti depuis 1964. M. Vogel est considéré comme un « modéré ».

La nomination, le lundi 23 mars, par la direction du SPD de M. Vogel, *soixante et un ans*, jusque-là chef du groupe parlementaire social-démocrate, a suivi de quelques heures la démission de M. Willy Brandt, soixante-treize ans. La nomination au poste de porte-parole du parti d'une jeune femme d'origine grecque, avait exaspéré les détracteurs du « patriarche ». M. Vogel a obtenu 32 voix sur 34. Son rival, M. Oskar Lafontaine, qui appartient à l'aile gauche du parti, a été désigné comme vice-président.

(Lire nos informations page 4.)

Une démission révélatrice

De la tragi-comédie qui s'est déroulée lundi 23 mars à Bonn et qui a abouti à la démission de M. Willy Brandt de la présidence du Parti social-démocrate, on oubliera bientôt le prétexte dérisoire. Mlle Margarita Mathiopoulos sera peut-être l'objet de l'attention des magazines populaires jusqu'à son mariage, prévu pour le mois de mai, avec le porte-parole du président de la République, M. Richard Weizsäcker, mais il est peu probable qu'elle joue jamais un rôle dans l'histoire du plus ancien des partis allemands, le SPD.

Ce dernier, plus de cent vingt années après sa fondation, connaît une crise que la démission de M. Willy Brandt fait apparaître dans toute son ampleur.

Deux cultures de gauche s'affrontent en effet dans la société ouest-allemande. Les héritiers de la social-démocratie traditionnelle, qui dominent dans les syndicats, dans les places fortes ouvrières de la Rhuhr et du nord de l'Allemagne, sont quelque peu désorientés par les courants nouveaux qui sont apparus en RFA au cours de la dernière décennie : l'écologie, le féminisme, le refus de la société industrielle.

Ceux qui se reconnaissaient dans la philosophie politique d'un Helmut Schmidt ou plus récemment d'un Johannes Rau, candidat malheureux du SPD lors des dernières élections au Bundestag, ne pouvaient que s'inquiéter de la préférence affichée de M. Brandt pour ses « petits-fils », cette génération de dirigeants sociaux-démocrates à peine quadragénaires dont la figure de proue est l'ambitieux ministre-président de Sarre, M. Oskar Lafontaine.

Ces derniers s'étaient engagés fort loin dans le combat pour un changement radical de stratégie du parti, préférant la recherche d'une alliance avec les Verts à la reconquête de la fraction centriste de l'opinion publique, comme ce fut le cas au début des années 70.

Cette impétuosité de la gauche du parti vient de subir un coup d'arrêt avec la nomination de M. Hans Jochen Vogel au poste de président du parti.

Mais, sauf renversement de tendance, il est peu vraisemblable que M. Vogel brigue à nouveau la chancellerie lors des prochaines élections législatives, prévues pour 1991. Son accession à la tête du parti dans une période de turbulences est une sorte d'assurance contre l'éclatement qui pourrait menacer le SPD si M. Lafontaine en avait conquis la présidence à la hussarde.

Le calendrier politique ouest-allemand des mois à venir est fort chargé : des élections régionales auront lieu avant l'été en Hesse, à Hambourg et en Rhénanie-Palatinat. A qui profitera le malaise du SPD ? Il est peu probable que les chrétiens-démocrates du chancelier Kohl en tirent des bénéfices directs.

Cette situation devrait faire l'affaire des libéraux de M. Hans-Dietrich Genscher — qui peuvent attirer vers eux les nostalgiques de l'ère Schmidt — et des Verts, lieu de refuge électoral de sociaux-démocrates déçus par la trop grande « sagesse » qu'incarne M. Vogel.

Un sondage SOFRES pour «le Monde» et RTL

Les Français plus indulgents pour le bilan des socialistes

Les Français sont, dans l'ensemble, plus indulgents pour le bilan des gouvernements socialistes que pour celui de M. Chirac, révèle un sondage de la SOFRES pour « le Monde » et RTL. A ce jugement global, qui lui est défavorable, s'ajoute pour M. Chirac, qui est, mercredi 25, l'invité de « L'heure de vérité » d'Antenne 2, une double préoccupation : l'ensemble des électeurs RPR-UDF n'est pas massivement convaincu des mérites de son gouvernement, tandis que les sympathisants de l'UDF s'en détachent nettement.



Lire nos informations page 7

Le trentième anniversaire de la CEE

Un marché peu commun

par ANDRÉ FONTAINE

Il faut toujours se reporter aux textes. Celui du traité de Rome, dont on célèbre ce 25 mars le tr sième anniversaire, est sans équivoque. Son article 8 dispose que *« le Marché commun est progressivement établi au cours d'une période de transition de douze années »*.

Avec dix-huit mois d'avance sur ce calendrier, un tarif douanier unique a bien été adopté. Des pas importants ont été accomplis sur la voie de l'harmonisation des fiscalités indirectes. Ajoutons la politique *agricole commune, qui absorbe* l'essentiel du budget communautaire et débouche chaque année sur d'épuisants marathons ministériels. Retranchons tout ce que les imaginations national-bureaucratiques ont mis au point en matière de *« barrières* (dites) *non tarifaires »* pour remettre en cause *ce qui avait été admis*. Et l'on ne s'étonnera pas que les Six, devenus entre-temps les Douze, aient éprouvé le besoin d'adopter, le 17 décembre 1985, un document curieusement baptisé, pour apaiser, paraît-il, certaines objections danoises, *« Acte unique européen »*, avec pour objet que ce *« Marché commun »* qui, si l'on avait appliqué le traité de Rome, devrait exister depuis déjà dix-huit ans, mérite enfin son nom le 31 décembre... 1992 !

D'ici-là, le roi, l'âne ou moi... On ne saurait non plus oublier que les Douze, quand ils n'étaient que les Neuf, avaient *adopté, en 1972, à l'initiative* de Georges Pompidou, une déclaration les engageant solennellement à créer, avant 1980, une *« union politique et monétaire de l'Europe »*. Rien de tel, sept ans après l'expiration du délai déjà prévu, ne se dessine à l'horizon. La Grande-Bretagne ne fait toujours pas *partie du système monétaire* européen — elle n'est pas la seule — et il s'en est fallu d'un cheveu, à plus d'une reprise, que la France n'en sorte. C'est la Commission des Communautés elle-même qui, dans le Livre blanc présenté en vue des négociations sur l'Acte unique, constatait que, depuis 1977, *« l'élan s'est perdu, autant par manque de confiance et de perspective que sous l'effet de la récession »*.

(Lire la suite page 33.)

Dix ans de pouvoir populaire en Libye

Le théâtre d'ombres de la Jamahiriya

Une grande nervosité est perceptible dans les médias officiels libyens après la défaite subie par les troupes du colonel Kadhafi à Ouadi-Doum, dans le nord du Tchad. Cette défaite est niée contre toute évidence, mais la France est accusée de rechercher la guerre par l'envoi de ses « mercenaires ».

L'agence Jana commente en termes violents la visite que M. Mitterrand doit effectuer, jeudi, à Alger, où des négociations ont lieu entre M. Goukouni Oueddeï et des émissaires de M. Hissène Habré.

de notre envoyé spécial

« Pas de démocratie sans congrès populaires et des comités populaires partout » : ce mot d'ordre tiré du Livre vert, fondement idéologique de la révolution libyenne, est devenu le lancinant leitmotiv autour duquel s'enchaîne la vie politique et sociale de la Jamahiriya, l'Etat des masses que le colonel Kadhafi rêve de créer en Libye. On le voit partout, sur les façades des édifices publics, les frontons des grands hôtels et des mosquées aux minarets peints en vert et surtout sur les banderoles tendues à travers les grandes artères de la ville à l'occasion du dizième anniversaire de la proclamation du *« pouvoir populaire direct »*.

L'idée du pouvoir populaire, telle qu'exposée le 2 mars 1977 à Sebha par le colonel Kadhafi, est à la fois simple et naïve et fait songer à une démocratie directe à l'helvétique, adaptée aux conditions libyennes : le peuple, qui est l'unique détenteur du pouvoir, l'exerce par le truchement des *« congrès populaires de base »*, auxquels chaque citoyen appartient automatiquement, et des *« comités populaires de base »*, qui en sont les organes exécutifs.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 3.)

Baisse du dollar

La reprise de la guerre commerciale entre les Etats-Unis et le Japon a fait monter le yen et chuter le dollar, qui retombe à 6,03 F.

PAGE 35

Le sort des otages

Mgr Capucci serait intervenu en faveur de Jean-Louis Normandin.

PAGE 6

Le sommaire complet se trouve page 38

Une nouvelle biographie de Bob Dylan

Le troubadour revisité

Robert Shelton, journaliste au *New York Times*, a accompagné Dylan depuis ses débuts. Il dessine un vrai visage de l'auteur de *Mister Tambourine Man*.

Plus de cinquante ouvrages, dont dix-huit biographies, ont déjà été consacrés à Bob Dylan. *Bob Dylan, sa vie et sa musique* (le titre anglais est plus explicite : *No direction home*) est la dernière en date : elle est le résultat d'un compagnonnage de plus de vingt-cinq ans de Robert Shelton, critique au *New York Times*, avec le chanteur. Shelton a connu tous les acteurs de la scène folk, du rock et de la country ; il a suivi de près Dylan et son entourage depuis les débuts à New-York, un soir de septembre 1961, au Gerde's Folk City jusqu'à l'épopée de la Rolling Thunder Revue au milieu des années 70. Il a été au carrefour de toutes les étapes et le confident du père, de la mère et du frère de Robert Allen Zimmerman, alias Bob Dylan, petit-fils d'immigrants juifs ayant fui, au début du siècle, la Lituanie et l'Ukraine pour se réfugier à Hibbing, une petite ville minière du Minnesota.

Mais Robert Shelton ne s'est pas contenté de raconter ses souvenirs. Il a entrepris un patient travail d'investigation afin de permettre au lecteur d'aller à la découverte d'un vrai visage de Dylan.

Première légende qui s'écroule : Robert Zimmerman adolescent n'a pas fait une de ces fugues en accord avec la tradition folk, il ne s'est pas évadé du *« brave vieil Hibbing »*, sauf en pensée. C'est à Hibbing, à l'âge de quatorze ans, que la musique fait irruption dans sa vie : dès lors, *« tout ce que je faisais, c'était écrire et chanter, peindre de petits dessins sur du papier, me dissoudre dans des situations où j'étais invisible »*. Et il écoute beaucoup la radio : Hank Williams, le poète country du début des années 50, Little Richard faisant le pont entre le gospel noir et le soul moderne, et, bien sûr, Elvis Presley qui ouvre à deux battants la porte du rock. Vingt-quatre ans plus tard, Dylan reçoit la mort de Presley comme un violent choc : *« J'ai fait une dépression ! J'ai flanché... ça a été l'une des très rares fois. J'ai passé en revue toute ma vie, toute mon enfance. Pendant une semaine, je n'ai adressé la parole à personne. »*

Deuxième légende mise à mal : Robert Zimmerman n'a pas changé son nom patronymique en Bob Dylan par admiration pour la poésie de Dylan Thomas le poète gallois : *« J'ai pris le nom de Dylan parce que j'ai un oncle qui s'appelle Dillion. J'ai modifié l'orthographe mais seulement parce que ça faisait mieux. J'ai lu des trucs de Dylan Thomas et ça ne ressemble pas aux miens. »*

Shelton raconte avec force détails la vie à Hibbing, l'attirance pour la voix du chanteur de blues Leadbelly, la découverte de Woody Guthrie, père spirituel et modèle musical, premier *Tambourine Man* de Dylan.

La suite de l'aventure est connue : les albums que se succèdent, les tournées qui se chevauchent, la vie qui va trop vite et l'accident de moto, non loin de sa ferme de Woodstock. Troisième légende détruite : les séquelles proclamées graves de l'accident ont été exagérées. Dylan a profité de l'événement pour réorganiser sa vie, faire une retraite de sept ans et écouter le silence. A Woodstock, le musicien va travailler avec les membres du Band et réaliser notamment les fameux *basement tapes*, qui auraient pu aussi s'intituler racines, puiqu'ils se présentent comme un imposant catalogue de vieux blues, de rock n'roll, de gospels et de chansons de camionneurs.

Depuis, Bob Dylan n'a plus quitté la route. Tournant et retournant à travers les cinq continents, avouant un jour que *« le seul endroit où il pût trouver la solitude c'était sur scène »*. En juin prochain, il sera pour trois jours à Bercy.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Editions, Albin Michel, 570 pages, 150 F.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

DÉFENSE ET VIE

La défense, ce peut être autre chose que la défense. Jean Toulat exalte les armes de la vie face à celles de l'atome. Thierry Jeantet et Michel Porta pensent à la guerre terroriste et aux moyens d'y mieux faire face, alors que Paul Fraisse dans un « Courrier des lecteurs » uniquement consacré au document du Vatican sur la procréation artificielle s'étonne de n'avoir jamais lu d'encyclique condamnant l'usage militaire de l'énergie nucléaire.

Tant de milliards engloutis...

« Il faut exalter les vraies valeurs de la vie » (Soljenitsyne) plus importantes pour la défense que l'armement atomique

par JEAN TOULAT (*)

QUATRE cent soixante-quatorze milliards de francs : c'est la somme prévue par la loi de programmation militaire qu'examinera le Parlement à sa prochaine session. Déjà le budget de la défense pour 1987, échappant à la rigueur, a augmenté de 6,9 % et atteint 169 milliards. La France a-t-elle raison d'accorder la priorité aux dépenses militaires ?

Beaucoup, jusqu'ici, répondaient oui, mettant en avant les retombées civiles de ce budget. Pareille conviction est aujourd'hui ébranlée. Ainsi les deux grands vaincus de la guerre, à qui ont été épargnés les lourds budgets militaires, ont gagné des batailles économiques ; le yen et le mark sont devenus leur force de frappe. La défense de la France, n'est-ce pas aussi celle du franc ?

Gare aux Sedan économiques, avertissait naguère François Mitterrand : *« La sécurité de notre pays ne repose pas uniquement ni même principalement sur la défense au sens habituel du terme... La France perd une guerre quand elle perd la maîtrise de son appareil industriel* (1). »

Aussi est-il regrettable de voir cette année diminuer les budgets de l'industrie et de l'artisanat, laisser la recherche civile à la traîne, enlever la première place à l'éducation.

Pourquoi avoir rogné les crédits de l'environnement, les subventions aux associations, l'aide aux handicapés ? Tout ce qui améliore la qualité de la vie, en attachant les citoyens à leur société, renforce leur volonté de la défendre.

La défense, c'est aussi la sécurité intérieure, à laquelle contribue le bon fonctionnement de la justice. Or que voyons-nous ? Dossiers accumulés, tribunaux engorgés, prisons devenues de *« véritables pourrissoirs »*, de l'aveu même du ministre. *« Des jeunes y entrent, des fauves en sortent »*, selon le mot de Guy Gilbert.

Les chances de la France tiennent à la *« vitalité de sa démographie »*, souligne le président de la République. Notre pays compromet son avenir si les cercueils l'emportent sur les berceaux, comme c'est déjà le cas dans plusieurs départements. Economiser quelques explosions sur l'atoll de Mururoa permettrait sans doute d'entreprendre cette grande politique de la famille qui est sans cesse promise et toujours remise.

D'autres armes que les armes

Développe-t-on, chez les jeunes, le goût de la vie et le désir de la transmettre en diminuant de 16 % le budget de la jeunesse et des sports, réduit à 0,19 % de l'ensemble des crédits, soit le plus faible pourcentage jamais enregistré ? Sont-ils satisfaits d'apprendre que, modernisée, notre force de frappe, dans les années 90, pourrait exterminer 60 millions de personnes ? Sont-ils fiers d'entendre le premier ministre annoncer que *« la France n'a aucune raison de se priver de l'arme chimique »*, puisque d'autres la possèdent ?

Face à tant de milliards engloutis dans des moyens de destruction, beaucoup pensent à nos 2 millions d'exclus du quart-monde, aux milliers de sans-logis, aux chômeurs en fin de droits, réduits à la soupe populaire — sans parler des affamés du tiers-monde.

Si encore les armes renforçaient toujours notre sécurité... A quoi serviront les mille quatre cents chars Leclerc dont le gouvernement a décidé la fabrication pour 35 milliards ? Selon de nombreux stratèges, ils serviront de cibles aux armes antichars téléguidées, d'une précision quasi infaillible. Serons-nous plus en sécurité avec les missiles Hadès que prévoit la loi de programmation pour remplacer les Pluton ? Leur mission de sonnette d'avertissement, si elle s'accomplissait, risquerait fort de sonner notre glas. Car une salve de ces missiles tactiques nous attirerait sans doute une riposte foudroyante au niveau stratégique.

On mesure l'enjeu du prochain débat sur les équipements militaires. Les parlementaires entraîneront-ils la nation, quitte à l'essouffler, dans la spirale d'une course à des armements sans cesse plus sophistiqués, plus chers, plus vite périmés ? N'y a-t-il pas d'autres armes que les armes ?

Soljenitsyne, qui déplore *« l'état d'épuisement spirituel de la société occidentale »*, lui reproche notamment *« cette erreur fatale : croire que la défense tient, non à la fermeté des cœurs, ni à la vaillance des hommes, mais au seul armement atomique »*. Et de conclure : *« Il faut exalter les vraies valeurs de la vie. »*

(*) Auteur de *Oser la paix*. (Editions du Cerf.)

(1) *Le Monde*, 14 décembre 1977.

L'autre dissuasion

Les réalités nouvelles du terrorisme exigent la mise en place d'unités éclairs dotées d'une technologie moderne

par THIERRY JEANTET et MICHEL PORTA (*)

IL manque à notre défense un système antiterrorisme ; il manque des forces d'intervention « éclair » qui correspondent à autre chose que quelques commandos épars. En quelques années, il semble qu'un seul ministre l'ait compris ; il faut bien le dire, même si l'on peut avoir des désaccords avec lui par ailleurs : c'est Charles Hernu. En créant les Forces d'action rapide, il a en effet enclenché un processus nouveau ; il a reconnu la nécessité de doter la France de forces d'intervention plus facilement adaptées à des situations d'urgence et pouvant réaliser des opérations effectivement rapides.

C'est certainement autour d'un tel concept qu'il faut réfléchir. Des unités « éclair » ou antiterroristes dotées d'une technologie moderne d'intervention devraient être mises en place ; elles devraient être capables en quelques heures ou quelques jours de saboter des « objectifs » précis, d'annihiler certains circuits de décisions d'une organisation ou d'un pays, de récupérer des otages.

Bien entendu, la mise en place de telles unités n'est pas simple du tout, leur marge d'action peut prêter à des interprétations difficiles. Mais, en cette matière, il ne peut en être autrement.

D'une certaine façon, c'est un second système de dissuasion qu'il s'agit de créer, plus conforme à des réalités nouvelles. Il y a quelque urgence à s'en préoccuper. Le terrorisme se développe comme une véritable gangrène, et on ne peut, comme le suggèrent quelques bons esprits, empêcher nos concitoyens de se déplacer dans les zones dites « sensibles » ; il y en a malheureusement trop pour que cela ait un sens ! Ce serait, de toutes les façons, donner raison aux terroristes les plus persévérants et aux gouvernements prétendument « honorables » qui les soutiennent avec un remarquable cynisme avant de pratiquer d'autres formes d'agression.

Ce système de dissuasion-*bis* n'exclut pas l'action diplomatique, la recherche de la paix, bien au contraire. Il est une condition de celle-ci. Comment ne pas faire observer — en plus — qu'un tel système est sûrement moins onéreux que certaines dépenses militaires engagées ces dernières années ? Les sommes économisables sur le moyen terme pourraient être consacrées à des actions de solidarité Nord-Sud.

Il faut souhaiter qu'une discussion dépassionnée puisse s'engager sur ce thème délicat mais que les enlèvements à répétition d'Occidentaux dans différents points du globe rendent brûlant.

(*) Respectivement président et secrétaire général du club politique Mars (18, rue de Varenne, 75007 Paris).

COURRIER DES LECTEURS

Morale et bioéthique

L'instruction « Le don de la vie », rendue publique le 10 mars par la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi (*le Monde* du 12 mars), ainsi que l'article du cardinal Lustiger qui, dans les colonnes du *Monde*, l'a précédée (10 mars), ont suscité un courrier abondant de la part de nos lecteurs, dont nous extrayons ci-dessous quelques passages significatifs du débat ainsi relancé dans l'opinion sur la légitimité de la procréation artificielle.

Où est l'Eglise mère et conseillère ?

Catholique, mère de famille et psychologue, je suis évidemment émue par les derniers avatars du cléricalisme dont les médias nous ont offert le spectacle ces jours derniers. L'émotion que suscite ce qui devrait être un conseil, une mise en garde, un appel à la prudence, a de quoi provoquer l'étonnement. Est-ce un diktat ? Doit-on entrevoir la menace de l'excommunication et l'ouverture des portes de l'enfer ? L'Eglise a-t-elle cessé d'être mère et conseillère ? Il faut bien dire que le ton et les procédés dont elle vient d'user ne sont pas à proprement parler ceux d'une maternité bienveillante et inquiète. (...)

L'enfant n'est pas une marchandise, c'est un être qu'on accueille et non un caprice que l'on s'offre. Il a droit à l'amour et au respect dès sa conception. Ne suffirait-il pas à l'Eglise de rappeler ces principes et de laisser les chrétiens choisir *en conscience* ce que leur dicte cet amour ?

JOSÉE TERTRAIS
(Montrouge).

Le monde « tourne à l'envers »

Je ne suis pas chrétien. Pourtant, je pense qu'aujourd'hui le monde occidental tourne un peu à l'envers en matière de procréation. On dépense des sommes considérables pour mettre au monde des enfants très désirés, grâce aux techniques d'insémination *in vitro*, aux « bébés éprouvette » ; on côtoie le scandale judiciaire avec les mères porteuses. Et, dans le même temps, on dépense des sommes non moins considérables et remboursées par la Sécurité sociale, pour pratiquer chaque année en France environ cent quatre-vingt mille avortements « légaux ».

Mgr Lustiger a parfaitement raison de souligner que le risque pour notre société serait de prendre la voie d'un néopaganisme adorateur du progrès technique, sans souci de ses conséquences. (...)

Dr SIMON PUCZER
(Saint-Cloud).

La femme « sauvage »

Comme bien des catholiques, j'ai regretté que les responsables de l'Eglise n'aient pas cru pouvoir autoriser des époux stériles à recourir à la procréation artificielle. Mais, dans le texte de Rome, qu'on a dit « trop roide », suis-je la seule à avoir remarqué une petite phrase porteuse d'un espoir réel ?

Les personnes qui subissent l'épreuve de la stérilité sont appelées, dit le texte *« à y découvrir l'occasion d'une participation à la croix du Seigneur, source de fécondité spirituelle »*. Ce n'est pas une découverte facile à faire, ni le plus souvent, rapide... Car la souffrance fait d'abord exploser le refus, la révolte, la haine de qui a causé notre malheur ou ne l'a pas empêché. J'ai été cette « femme sauvage » affolée de douleur et de colère. Il a fallu, autour de moi, beaucoup de compassion, de tendresse et de prière pour m'aider à comprendre qu'en Jésus crucifié et ressuscité, toute mort, toute vie pouvaient prendre sens.

FRANCE DELGARDE
(Paris).

Réponse au cardinal Lustiger

Des médecins et des parents se sont déjà élevés contre le fond et la forme de l'instruction de la Congrégation pour la doctrine de la foi du cardinal Ratzinger, approuvée par le pape. Le cardinal Lustiger (*le Monde* du 10 mars 1987) va encore plus loin dans les motivations dégagées de cette instruction (...).

Mais l'Eglise a-t-elle pris position contre les découvertes de la radioactivité et de ses conséquences : l'énergie nucléaire, mais surtout la bombe atomique ? Autodestruction de l'humanité, dit le cardinal, mais où est l'encyclique ou simplement l'instruction condamnant l'usage militaire de l'énergie nucléaire ? Seuls les évêques américains l'ont fait. *Humanae vitae* condamne la contraception. L'instruction actuelle condamne la fécondation artificielle. La fécondité *« apparaît comme un don divin, fruit de l'amour »*. Mais n'est-ce pas tomber dans le non-sens que prétendre que certains réduisent la fécondité aux *« acquêts de la science »* ? Ou voir *« le risque de ramener la sexualité au plan des objets sensibles, de mesurer son élan au désir et de réduire sa fécondité aux projets de l'imaginaire et de la puissance humaine »* ?

Le couple qui fait appel de sa stérilité auprès des médecins n'est-t-il pas mû par un élan d'amour ? Traiter la stérilité par la chimie serait naturel. Pourquoi la fécondation *in vitro* ne le serait-elle pas ? On peut greffer des reins, des cœurs, sans détruire l'ordre naturel, mais pas un spermatozoïde.

Ce n'est pas dans les Evangiles que les papes trouvent des points d'appui. On pourrait invoquer l'accueil de Jésus à la Samaritaine ou à la femme adultère, mais cela ne servirait guère votre propos.

Et pourtant, comme le rappelle le cardinal Lustiger, Dieu a créé l'homme et la femme *« à son image et à sa ressemblance »*. La femme doit cependant être un peu moins ressemblante. C'est ce qui explique qu'il évoque subrepticement les *« variations au sujet de la condition de la femme, du respect de sa dignité personnelle et de son égalité juridique par rapport à l'homme »*. Cette égalité est de plus en plus réalisée dans la société civile jusqu'au sommet des Etats (Mme Thatcher, Indira Gandhi). Mais pas dans l'Eglise catholique.

Devant ces contradictions, le chrétien ne peut que chercher à mieux percevoir le message des Evangiles, en omettant les textes du Vatican. Pourquoi notre cardinal en rajoute-t-il ? Veut-il donc me conduire, comme beaucoup, hors du catholicisme ?

PAUL FRAISSE,
professeur émérite à la Sorbonne.

Amour maternel sacré

(...) Si personnellement je me refuse à pratiquer les avortements de convenance que la *vox populi* baptise IVG, ce n'est pas inspiré par la lecture du Livre. C'est parce que l'amour maternel, avant même qu'il n'inonde la femme, est pour moi déjà sacré : ce n'est pas parce qu'un jour l'une d'elles a confié ses jumeaux à une louve !

Si j'accepte l'avortement eugénique, c'est parce que je refuse de trouver bienheureuse la vie des pauvres d'esprit dans leur famille perturbée. Modestement, mais sans fausse humilité, je suis mendiant en esprit, ne comprenant pas la dureté de certains propos de l'Église.

Si nos prélevons les ovules pour les offrir aux spermatozoïdes, c'est dans l'espoir de la fusion sacrée, initiatrice de vie. Ce n'est pas inspiré par le mythe de Dédale volant pour sortir de l'inextricable labyrinthe.

Dr Claude COLETTE
(Besançon), président de l'Union internationale des gynécologues, obstétriciens.

Un peu de pudeur

Messieurs les journalistes et commentateurs, un peu de pudeur, s'il vous plaît. La compassion que vous manifestez envers les couples stériles, dont la douleur serait, selon vous, ravivée par la déclaration pontificale sur la procréation, est misérable. Notre douleur de parents stériles est à nous. Nous vous contestons le droit de l'utiliser à des fins douteuses.

Nous aurions en effet aimé vous voir compatir à notre douleur avec autant d'ardeur au moment du vote de la loi sur le remboursement de l'avortement (loi du 31 décembre 1982). Pour nous, parents à qui la nature refuse la joie de la procréation, chaque avortement est l'assassinat prémédité de l'enfant qui aurait pu être le nôtre.... par l'*adoption*. Et son remboursement, le salaire des tueurs à gages (...).

JACQUES et BLANDINE RICHARD
(Paris).

TCHAD : après des incursions libyennes dans l'ouest du Soudan

N'Djamena veut amener Khartoum à « prendre ses responsabilités »

Après l'importante victoire remportée par l'armée tchadienne à Ouadi-Doum dans l'Ennedi, l'attention se porte vers la frontière soudanaise. Les troupes libyennes ont attaqué en effet des localités tchadiennes situées à la frontière entre le Soudan et le Tchad, a annoncé lundi après-midi 23 mars un communiqué du ministère tchadien des affaires étrangères. Selon le communiqué, les localités d'Ade, de Tine et de Koulbous ont été attaquées samedi et dimanche mais les unités ennemies *« ont été repoussées par les forces gouvernementales et elles se sont repliées en territoire soudanais »*.

« Face à cette situation dangereuse, l'armée tchadienne sera dorénavant autorisée à poursuivre les agresseurs partout où ils trouveront refuge jusqu'à ce qu'elle les mette hos d'état de nuire » souligne le communiqué en appelant le gouvernement de *« la République-sœur »* du Soudan à *« prendre ses responsabilités »*.

Tout en accusant la Libye de ne pas avoir retiré ses troupes du Soudan, M. Sadek El Madhi, premier ministre, a déploré lundi à Khartoum que l'aviation française ait *« violé l'espace aérien soudanais en surveillant des troupes libyennes qui se trouvaient au nord-est de notre pays »*. Il a indiqué qu'une note avait été remise à l'ambassade de France à ce sujet.

Le porte-parole du Quai d'Orsay a démenti lundi de telles informations. *« S'il est vrai*, a-t-il déclaré, *que des avions français ont effectué des missions de reconnaissance le long de la frontière, ils n'ont en aucun cas pénétré dans l'espace aérien soudanais. »*

Le ton était quelque peu différent mardi matin dans les milieux militaires français après que le ministre de la défense eut ordonné une enquête. On n'exclut pas une *« erreur de navigation lors d'un vol de reconnaissance »*, et on indique que Paris *« présentera ses excuses »* si cela est confirmé. En fait, ni à Paris ni à Khartoum, on ne recherche un affrontement, bien au contraire.

De source militaire française, on indique que l'aviation libyenne a bombardé lundi Ouadi-Doum, mais à très haute altitude et avec un *« effet zéro »*. Un Mig-25 libyen aurait été abattu.

La victoire de Ouadi-Doum

M. André Giraud, ministre de la défense, a affirmé mardi sur Europe 1 qu' *« il n'y a eu rigoureusement aucun soldat français »* engagé dans la bataille de Ouadi-Doum. Le ministre a tenu à souligner que la défaite de l'armée libyenne *« est d'abord une victoire du Tchad »*. *« C'est un tournant qui est d'une très grande importance et peut-être d'une importance définitive pour la reconquête par le gouvernement légitime du Tchad de son territoire. »*

Interrogé sur les risques de riposte terroriste en France, M. Giraud a déclaré : *« Si le colonel Kadhafi se tournait vers ce genre de solution, il constaterait rapidement que cela n'en est pas une. »*

Ce qui a *« joué un rôle essentiel »* dans cette victoire tchadienne, a-t-il dit, ce sont les véhicules blindés fournis par la France, mais surtout les fusées Milan qui ont détruit les nombreux chars de l'armée libyenne.

Pour M. Giraud, après la chute de Fada et de Ouadi-Doum, les Libyens, encore nombreux à Faya-Largeau, *« sont dans une position intenable avec des lignes de communication coupées, une couverture aérienne qui n'existe plus » : « L'armée tchadienne décidera de la tactique à adopter, soit laisser pourrir la situation, soit, au contraire, emporter la place sur sa lancée. »*

Des milliers de personnes se sont rassemblées lundi à N'Djamena pour fêter la victoire de Ouadi-Doum, *« moment inoubliable dans l'histoire du Tchad »*. Des slogans pour la *« récupération de tout le Borkou-Ennedi-Tibesti »* ont été scandés en présence de membres du gouvernement.

Les Etats-Unis se sont félicités de *« l'importante victoire »* de M. Hissène Habré. M. Redman, porte-parole du département d'Etat, a *« appelé de nouveau la Libye à cesser son agression contre le Tchad et à retirer toutes ses forces militaires de ce pays »*. M. Richard Armitage, secrétaire adjoint à la défense chargé de la sécurité, a annoncé qu'il conduirait une délégation militaire américaine en Egypte et au Tchad fin avril. Un responsable a laissé entendre qu'une aide américaine supplémentaire était à l'étude.

A Tripoli, le colonel Kadhafi s'inquiète manifestement des progrès des négociations entre M. Goukouni Oueddeï et les émissaires de M. Hissène Habré à Alger. Il a adressé lundi un message au président Chadli, qui doit recevoir jeudi le président Mitterrand. L'agence Jana commente cette visite en ces termes : *« Mitterrand, connu pour être un réactionnaire colonialiste et un croisé (...) veut distiller le poison de la désunion entre le peuple libyen et algérien (...) au moment où ses soldats oppriment sauvagement et tuent au Tchad (...) comme ils l'ont fait en Algérie (...).*

» Il sera accueilli à Alger par des héros algériens, dont le militant Ahmed Taleb Ibrahimi, actuellement ministre des affaires étrangères, à qui [le président Mitterrand] *a fait subir, lorsqu'il était ministre de l'intérieur (...) les formes les plus abjectes de torture. Peut-être M. Ibrahimi saura-t-il pardonner (...), mais il n'oubliera certainement pas cette période difficile, symbolisée par Mitterrand. »*

COMORES

Plus de deux cents personnes incarcérées à l'occasion des élections législatives

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre correspondant

Les quarante-deux candidats désignés par le président comorien, M. Ahmed Abdallah, pour les élections législatives qui se sont déroulées, le dimanche 22 mars, dans l'archipel, ont été élus dès le premier tour. Pour le chef de l'Etat comorien, il s'agit d'un véritable plébiscite, facilité, il est vrai, par des mesures de rétorsion sans précédent contre l'opposition URDC (Union pour une République démocratique aux Comores) et les dissidents du régime, parmi lesquels on trouve notamment l'ancien premier ministre, M. Ali Mroudjae, et l'ancien président de l'Assemblée nationale, M. Mohamed Taki.

Sur les quarante-deux circonscriptions renouvelables, seules celles de la Grande-Comore ont été ouvertes aux candidatures extérieures au régime. Une ouverture bien timide, puisque M. Abdallah a écarté de la compétition les candidats de l'URDC les plus en vue, en particulier le principal dirigeant de l'opposition, M. Mouzaoir Abdallah, récusé pour avoir été emprisonné à son retour de Paris dans l'archipel en 1981. Avant le scrutin, une délégation des *« dissidents »* (anciens dignitaires du pouvoir) a tenté de faire fléchir le chef de l'Etat comorien dans sa volonté de verrouiller les opérations électorales, en vain. Ainsi, dimanche, au début du vote, les assesseurs de l'opposition ont été chassés des bureaux de vote et arrêtés par les forces armées comoriennes. Ils ont été remplacés par des éléments de la garde présidentielle. Quatre cents personnes auraient été appréhendées, et, selon des indications parvenues, lundi, aux milieux proches de l'opposition comorienne à la Réunion, de deux à trois cents d'entre elles seraient encore emprisonnées. Dans une circonscription du nord de la Grande-Comore, un candidat du pouvoir mis en ballottage défavorable, dimanche, a été proclamé élu lundi à midi. Le taux de participation au scrutin a été relativement bas : 65 % des trois cent quarante mille électeurs comoriens sont allés aux urnes.

Joint par téléphone à Moroni, M. Mouzaoir Abdallah a indiqué, que la population comorienne était dans son ensemble *« indignée »* des conditions dans lesquelles ont eu lieu ces élections législatives. Observant jusqu'à présent une attitude très modérée sur l'échiquier politique comorien, l'URDC semble désormais tentée de *« durcir »* ses positions.

ALIX DIJOUX.

● **Interdiction en France de la revue d'opposition algérienne *l'Alternative démocratique*.** — La revue d'opposition algérienne *l'Alternative démocratique*, proche du Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) de l'ancien président Ahmed Ben Bella, a été interdite en France par arrêté du ministre chargé de la sécurité. L'arrêté, en date du 20 mars, indique que ce périodique *« constitue une reprise de la revue* El Badil *» interdite le 22 décembre. « Sa circulation, sa distribution ou sa mise en vente est, dans le contexte actuel, de nature à porter atteinte aux intérêts diplomatiques de la France. »* — (AFP.)

Dix ans de pouvoir populaire à Tripoli

(Suite de la première page.)

Toutes les grandes décisions concernant les principales options de la Jamahiriya sont prises à l'issue du Congrès populaire général qui se tient tous les ans, vers la fin du mois de février, avec la participation de près d'un millier de délégués représentant les congrès populaires de base, réunis auparavant au niveau des municipalités (il en existe trente-six dans le pays).

Apparemment, ce *« processus novateur »* imaginé il y a dix ans à Sebha par le colonel Kadhafi a survécu aux vicissitudes politiques et économiques et se déroule dans la plus grande transparence grâce à la télévision qui diffuse en direct toutes ses étapes — de la base au sommet. C'est ainsi que les travaux du Congrès populaire général qui s'est tenu à Sebha du 25 février au 2 mars, ont été intégralement retransmises par la télévision.

Mais, trop c'est trop, et rares sont les Libyens qui suivent sur le petit écran le fastidieux spectacle, dont le but essentiel semble être de convaincre la population que c'est elle-même qui forge son destin. Ce qui paraît à l'observateur non averti relever du plus pur spontanéisme constitue en réalité un *« théâtre d'ombres »* dont les véritables acteurs ne paraissent pas en scène. Les structures connues du pouvoir populaire ne représentent que la partie visible d'un système complexe dont l'élément moteur est le mouvement des comités révolutionnaires, devenu au fil des années le principal instrument grâce auquel le *« guide de la révolution »* contrôle politiquement la Lybie.

En fait, ce sont les membres des comités révolutionnaires qui manipulent et téléguident les travaux des congrès populaires. Les récalcitrants, c'est-à-dire ceux qui prennent un peu trop à la lettre les propos du colonel Kadhafi sur la souveraineté du peuple, sont discrètement rappelés à l'ordre, et on assiste souvent à la scène loufoque d'un délégué dont les lèvres bougent sans qu'on entende ce qu'il dit, le président de séance lui ayant coupé la parole en débranchant tout simplement son micro.

Il arrive cependant que, malgré toutes les précautions prises en haut lieu, le Congrès populaire général s'oppose aux desseins du *« guide de la révolution »*. Mais ce dernier, se prévalant de ses *« prérogatives révolutionnaires »*, a toujours le dernier mot. En 1984, il a même attendu près de douze mois avant de parvenir à invalider une motion du Congrès populaire général de mars 1983 qui s'était, malgré son avis, prononcé contre le service militaire obligatoire pour les filles. Depuis, le système des comités révolutionnaires est devenu plus efficace et les incartades des congrès populaires sont de plus en plus rares.

La naissance des comités révolutionnaires

Les comités révolutionnaires n'étaient pas prévus dans le Livre vert. Mais il y a loin de la théorie à la pratique et le colonel Kadhafi avait senti rapidement la nécessité d'un tel système quelques mois seulement après la proclamation de Sebha, lorsqu'il avait constaté le peu d'empressement de la population à adhérer aux congrès populaires. Dès leur création, ceux-ci avaient, en effet, été noyautés par les dirigeants traditionnels du pays, qui les avaient transformés en autant de tribunes dirigées contre le Livre vert et ses enseignements.

Pour neutraliser ses détracteurs, le *« guide de la révolution »* ne pouvait recourir à la solution d'un parti de type classique qu'il avait décrit dans le Livre vert comme étant l'*« appareil de gouvernement de la dictature contemporaine »*. Il proposa donc, en novembre 1977, la création de *« comités révolutionnaires »* issus du peuple afin *« d'encadrer et de diriger les congrès populaires »*. Des jeunes intellectuels, issus de la génération qui n'avait pratiquement pas connu l'ère de la monarchie, répondirent à son appel, ils sont désormais les *« outils de la révolution populaire »*. Entraînés dans des séminaires et des camps spéciaux, où ils seront familiarisés avec les principes du Livre vert et les méthodes d'agitation et de propagande, ils sont devenus le fer de lance de la révolution jamahiriyenne et les cadres d'un nouveau parti qui n'ose se proclamer ouvertement en tant que tel.

Peu à peu, les comités révolutionnaires ont pris une forme structurée ressemblant de plus en plus aux partis uniques des pays de l'Est. C'est le colonel Kadhafi, secondé par le commandant Abdel Sallam Jallo ud, qui supervise personnellement les activités de ces comités par le truchement d'un nombre restreint d'inconditionnels qui constituent une sorte de comité central, directement lié, selon une structure verticale, avec les différents comités révolutionnaires de base qui ont essaimé à travers tout le pays.

Malgré leur rôle essentiel dans la vie politique, les comités révolutionnaires travaillent dans la plus grande discrétion, voire dans une semi-clandestinité. Ils n'apparaissent au grand jour qu'au moment des grandes crises et sont surtout présents dans certains secteurs sensibles, notamment dans l'armée et à l'université qui ont été, au cours des dix dernières années, les principaux foyers d'opposition au régime. En revanche, ils ont adopté un profit bas dans le secteur pétrolier où le mot d'ordre est surtout de produire de plus en plus.

Les comités révolutionnaires ont tenu jusqu'à présent neuf assemblées générales dont seulement la dernière, qui s'est déroulée à Tripoli du 29 au 31 août 1986, a rendu publiques ses résolutions. Celles-ci réaffirment le rôle mobilisateur des comités et prévoient la mise en place d'un programme détaillé d'endoctrinement de la jeunesse, dont elles constatent la désaffection à l'égard de la révolution. Signe des temps, il est également prévu de *« recenser les bourgeois s'opposant aux changements révolutionnaires et à la construction de la société socialiste nouvelle »* et de les... *« exterminer sans pitié »*.

Ce document, qui a tous les traits du programme d'un *« parti d'avant-garde »*, infirme la thèse jamahiriyenne du *« peuple seul détenteur du pouvoir »*. Il va à l'encontre de tous les enseignements du Livre vert qui prévoit la fin des *« appareils dictatoriaux »*, le peuple devenant l'*« appareil du gouvernement »* et son *« propre censeur »*.

Les censeurs du peuple

En fait, ce sont les comités révolutionnaires qui sont devenus les censeurs du peuple. Ils viennent d'instituer un système de *« cartes de fidélité »* qui leur permettent de vérifier si les Libyens assistent régulièrement aux travaux des congrès populaires. Les absentéistes risquent de se voir privés de certains avantages sociaux tels que l'enseignement et les soins gratuits, et l'accès aux coopératives de l'Etat où se vendent les denrées alimentaires de base subventionnées.

Le colonel Kadhafi en tout cas paraît tout à fait remis du choc de l'attaque américaine d'avril dernier, surtout depuis l'affaire de l'Irangate qui constitue, selon lui, le *« châtiment de Dieu »*. Il semble décidé à mettre les bouchées doubles pour accélérer et intensifier les mesures révolutionnaires. Il demeure cependant prudent et a profité de l'émotion générale pour hâter la *« décentralisation des institutions politiques et économiques du pays »*, afin vraisemblablement de les rendre moins vulnérables à de nouvelles attaques. Déjà l'état-major de l'armée a été transféré vers l'oasis de Jouffra, à 350 kilomètres au sud de Syrte. Il y sera bientôt rejoint par plusieurs ministères dont celui de l'éducation, de l'information et de la santé — le ministère de l'industrie ayant déjà été transféré en 1983 à Misourata. On parle également du transfert de la Banque centrale vers Sebha et de celui de l'aéroport international de Tripoli vers Benghazi.

L'entreprise de décentralisation, qui se fait dans la plus grande confusion, n'a pas pour objectif, ainsi qu'on l'a souvent affirmé à l'étranger, de créer une nouvelle capitale. Elle vise plutôt à répartir les différentes institutions étatiques du pays à travers l'immense territoire de la Libye, non seulement pour des raisons de sécurité en les mettant à l'abri des canons de la VI[e] flotte, mais également pour des raisons idéologiques.

Pour le colonel Kadhafi, qui est né sous une tente du désert, la décentralisation constitue une nouvelle étape vers la suppression de l'Etat « bourgeois » qui serait remplacé dans le pays par des unités autonomes capables de se gérer elles-mêmes. Cette orientation est strictement conforme à l'idéologie bédouine anticitadine du *« guide de la révolution »* qui souhaite assurer le retour à la campagne en supprimant tout ce qui peut attirer les Libyens vers Tripoli.

Une décentralisation rampante

La capitale de la Libye a d'ores et déjà, si l'on en croit le colonel Kadhafi, cessé d'exister à Tripoli. Certains des quartiers, jadis grouillants d'activité, de cette ville ressemblent de plus en plus à de paisibles bourgades provinciales. L'interdiction du petit commerce avait déjà, il y a quelques années, vidé les rues des acheteurs et des flaneurs. Le transfert de la plupart des ministères et des institutions, une fois achevé, fera de l'ancienne capitale de la Libye une immense cité-dortoir. Le front de mer où sont en train d'être achevés six immenses gratte-ciel, qui devaient abriter les bureaux ministériels et ceux des différentes institutions de la capitale, pose toute une série de questions. A quoi serviront désormais ces imposants bâtiments? Les plus philosophes répondent que tout n'est pas encore fait et que le *« guide de la révolution »* a l'habitude de revenir sur certaines de ses décisions. C'est ainsi que le petit commerce est en train d'être autorisé à nouveau, bien qu'à doses homéopathiques. Les optimistes espèrent qu'il en sera de même de la décision de faire de Tripoli une municipalité comme les autres.

Le colonel Kadhafi pour sa part semble décidé de mener à bon port son projet de décentralisation. Pour lui, Tripoli a cessé d'être la capitale de la Libye. S'entretenant avec les membres des comités populaires de base de la capitale, apparemment inquiets de tout ce remue-ménage, il leur a dit qu'ils devaient s'estimer heureux de *« ne plus assumer la responsabilité du pays, mais seulement de la municipalité de Tripoli »*, et d'être désormais à l'abri de toutes les vicissitudes propres à la surpopulation provoquée dans d'autres pays par l'exode rural. Fait significatif, le Congrès populaire général qui est théoriquement censé définir les grandes orientations de la Jamahiriya n'a même pas évoqué au cours de ses récents travaux les problèmes de la décentralisation en cours qui est en train de modifier lentement mais sûrement le visage de la Libye, ce qui en dit long sur la véritable nature du pouvoir populaire.

JEAN GUEYRAS.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Europe

RFA : la démission de M. Willy Brandt de la présidence du Parti social-démocrate

La direction du SPD a préféré M. Vogel à M. Lafontaine pour succéder à l'ancien chancelier

BONN
de notre correspondant.

La guerre de succession, qui s'était ouverte à la tête du Parti social-démocrate ouest allemand après les élections législatives du 25 janvier 1987, a été tranchée lundi 23 mars à Bonn, en faveur des partisans d'un réformisme prudent. Président du SPD depuis dix-huit ans, M. Willy Brandt a été contraint de démissionner un an avant le terme de son dernier mandat. Le comité directeur du parti a choisi lundi, à l'unanimité moins une voix, l'actuel président du groupe parlementaire, M. Hans Jochen Vogel, soixante et un ans, pour lui succéder. Il doit être officiellement intronisé lors d'un congrès extraordinaire qui se réunira à la mi-juin, vraisemblablement à Bonn. Le représentant de la jeune génération et de l'aile gauche du parti, M. Oscar Lafontaine, ministre-président de Sarre, qui faisait figure jusqu'ici de dauphin désigné, a finalement dû se contenter d'une des deux vice-présidences.

Ni l'émotion des militants présents, ni la haie d'honneur organisée à la hâte par une cinquantaine de jeunes socialistes (Jusos) venus saluer avec des torches M. Willy Brandt, lundi soir, à sa sortie de la « baraque », l'antre du SPD à Bonn, n'ont pu faire illusion. Le départ de ce monstre sacré de la social-démocratie de l'après-guerre s'est fait dans la douleur. La désignation de M. Vogel comme successeur marque une rupture avec le projet social démocrate qu'avait conçu M. Brandt et avec lui la gauche de son parti. La désignation, aux côtés de M. Vogel, de Mme Anke Fuchs, figure charnière entre le mouvement syndical et l'aile gauche du parti, comme secrétaire générale confirme la volonté du comité directeur de miser sur une phase de stabilisation.

Epreuve de force et loyauté

Candidat déclaré de l'aile droite du SPD, qui y voyait le seul rempart possible à l' « *aventurisme* » de la jeune génération et aux « *visions* » de M. Willy Brandt, M. Hans Jochen Vogel s'était bien gardé ces dernières semaines de briguer lui-même la succession qu'on lui offre aujourd'hui. En revanche, il avait démontré, lors de la constitution du nouveau groupe parlementaire, qu'il n'entendait pas se laisser dicter la loi. Face aux convoitises de la gauche, il avait imposé aux postes de responsabilité les candidats de son choix, déclenchant une riposte aussi immédiate que maladroite de M. Lafontaine lors de l'élection du nouveau trésorier du parti. En tentant d'imposer, avec la complicité de M. Willy Brandt, son propre candidat, M. Oskar Lafontaine avait en effet éveillé dans le parti le sentiment qu'il était prêt à prendre d'assaut, s'il le fallait, les leviers de commande. C'était plus qu'il n'en fallait pour raviver chez ses adversaires les méfiances suscitées par ses prises de position des années précédentes, lorsqu'il multipliait les professions de foi pacifistes et écologistes à tous crins.

Que le couperet ait été finalement fourni involontairement par M. Willy Brandt lui-même ne change rien à l'affaire. La décision du président sortant du SPD d'imposer comme porte-parole du parti une jeune femme qui avait le double défaut de ne pas appartenir elle-même au SPD et d'être de nationalité étrangère (grecque), Mlle Margarita Mathiopoulos, est restée pour beaucoup un mystère. Sans doute correspondait-elle à l'image que se faisait M. Willy Brandt d'un SPD ouvert à tous, plutôt mouvement que parti structuré comme le veut la tradition social-démocrate ouest-allemande.

En provoquant lui-même l'épreuve de force, M. Brandt a peut-être surestimé les loyautés sur lesquelles il pouvait compter après tant d'années à la tête du parti. Il a, en tout cas, coupé lui-même l'herbe sous les pieds de son dauphin désigné. M. Lafontaine, pressé ce week-end par ses amis d'accepter l'occasion qui se présentait à lui, s'est probablement rendu compte que s'il avait l'air de devoir sa promotion à uncoup de force, il s'exposait pour le futur à des difficultés quasi insurmontables. Sa décision de renoncer *in extremis* à cette présidence, ouvrant la voie à M. Voguel, témoigne en définitive de son pragmatisme.

Sans doute M. Lafontaine, qui nourrit l'ambition de devenir chancelier un jour, a-t-il retenu la leçon de celui qu'il avait lui-même contribué à abattre en 1982, M. Helmut Schmidt, à savoir qu'on ne gouverne pas, quand on est chancelier social-démocrate, contre une forte minorité de son parti.

HENRI DE BRESSON.

M. Vogel le conciliateur

M. Hans-Jochen Vogel n'est ni un leader charismatique ni un « battant » susceptible, comme son jeune rival Oskar Lafontaine, d'apporter à cette partie de la gauche ouest-allemande qui se cherche toujours l'imagination qu'elle souhaitait trouver chez le successeur de M. Willy Brandt. On aurait tort pourtant de voir en lui l'incarnation pure et simple de cette aile droite du parti qui, à force de refuser toute évolution, s'était vu contrainte au silence ces dernières années. Avec ses manières de « proviseur ». M. Hans Jochen Vogel n'en reste pas moins, dans les moments difficiles, le seul conciliateur possible. Il l'a montré une fois encore lors des élections législatives de janvier, puisque c'est à lui que l'on doit la plate-forme électorale du parti, document attrape-tout s'il en est, suffisamment vague pour ne pas s'exposer à un rejet catégorique de l'aile droite du SPD, mais acceptable cependant par la base qui penche à gauche.

Ce n'est pas la première fois que M. Vogel se voit attribuer la mission d'apaiser des tensions qui pourraient être fatales au parti. Lorsque à la fin de l'année 1982 M. Helmut Schmidt, qui vient de quitter la chancellerie, décide de ne pas se représenter à ce poste, c'est à lui qu'on fait appel pour conduire aux élections du printemps 1983 un parti déchiré. Lors du congrès de Dortmund de janvier 1983, les délégués sociaux-démocrates de l'aile gauche et de l'aile droite retrouvent une unanimité depuis longtemps oubliée pour acclamer le candidat. M. Hans Jochen Vogel est sévère, mais brillant et intègre. C'est par excellence l'homme qui sait garder la tête froide et la conscience lucide des intérêts du parti, tandis que des interrogations nouvelles, et de nature souvent émotionnelle, agitent la société et la gauche ouest-allemandes (on n'est pas encore sorti de la longue bataille des euromissiles). La mission était en fait impossible : le SPD, comme il s'y attendait, perd les élections.

Deux ans auparavant, M. Vogel avait une première fois été envoyé au casse-pipe aux élections locales de Berlin-Ouest, où le SPD, taraudé par ses querelles internes et compromis dans un scandale financier, allait perdre une municipalité qu'il contrôlait depuis trente ans. Les élections berlinoises, comme prévu, furent perdues, mais l'honneur sauvé par l'envoyé du chancelier Schmidt, présenté à l'époque comme son dauphin et qui, en quelques mois, sut restaurer dans la ville l'unité et la réputation morale du parti.

L'homme de recours

Ce profil d'homme de recours, M. Vogel se l'est construit dans les années 60 à Munich, dont il fut le jeune maire deux fois plébiscité (64 % des suffrages en 1960, 78 % en 1966), au cœur d'une Bavière dominée par le CSU. Incarnant la rigueur et la tradition social-démocrate face à la montée de la contestation extra parlementaire, il sut toutefois traiter avec modération, habileté et souplesse avec l'agitation de la rue dès la fin des années 60. En 1972, il entre au gouvernement comme ministre de la construction. En 1974, Helmut Schmidt lui confie le ministère de la justice, et il sera, selon les propres termes de M. Brandt, « *la conscience libérale du gouvernement fédéral* », l'homme qui, après le traumatisme de l'affaire Schleyer, veillera à ce que la lutte contre le terrorisme ne porte pas atteinte aux libertés fondamentales.

Une fois de plus, donc, alors que le parti est tiraillé, hésitant, et se heurte à son éternel problème : comment traiter avec les mouvements qui se développent sur sa gauche ? c'est au « proviseur » que l'on fait appel. Mais comment ne pas penser que cette mission est à nouveau celle du sacrifice et qu'une fois pensées les plaies de cette guerre de succession qui se livrait depuis des mois dans le parti, c'est un autre qui guidera le SPD vers une reconquête du pouvoir ?

H. de B. et C. T.

Le vieil homme indigne

Paradoxe cruel pour l'un des hommes politiques qui a le plus marqué de son empreinte ce dernier demi-siècle européen : par deux fois, il fut contraint de sortir de l'histoire par une porte dérobée. Mais, comme l'a écrit Karl Marx, qui restait toujours une référence pour Willy Brandt, l'histoire se répète, certes, mais de tragédie elle dégénère en farce.

Si sa démission, en 1974, du poste de chancelier de la RFA, à la suite de la découverte, dans son entourage immédiat, de l'espion est-allemand Günter Guillaume tenait du drame, ses derniers jours à la tête du SPD ont pris l'apparence d'une triste comédie de Boulevard. Willy Brandt, qui aura désormais des loisirs pour écrire ses Mémoires, expliquera peut-être les mystérieuses raisons qui l'on conduit à proposer Mlle Margerita Mathiopoulos pour la fonction de porte-parole du plus ancien parti allemand, et surtout son entêtement à faire de la promotion de cette ambitieuse jeune femme une question de principe.

Tout était organisé, en effet, pour que son retrait de la vie politique s'effectue dans la dignité qui sied au patriarche respecté : un congrès du parti prévu pour 1988 devait s'achever par l'ovation monstre d'un SPD faisant ses adieux à celui qui avait su conduire le parti au pouvoir, à le faire sortir de cette « forteresse des 30 % » où il était confiné depuis 1945.

Mais, derrière le masque impassible et marqué par la vie de ce septuagénaire qui porte beau et en impose, se cache un « vieil homme indigne » qui, à l'instar de la vieille dame si remarquablement filmée par René Allio, se refuse absolument à ce que l'âge l'enferme dans le conformisme et l'ennui empesé.

Au risque, bien sûr, de choquer ses contemporains, et au premier chef une Allemagne qui accorde avec une grande parcimonie à ces dirigeants le droit à la fantaisie et à la provocation. Dans quelle mesure la révolte du jeune Herbert Frahm, fils naturel d'une vendeuse de Lübeck, s'est-elle perpétuée dans l'homme d'Etat Willy Brandt ?

N'y avait-il pas chez lui quelque joie intime à prendre une revanche sur le destin que lui avait assigné sa condition plus que modeste dans cette ville hanséatique ou les bourgeois décrits par Thomas Mann dans les *Buddenbrooks* n'avaient qu'un regard méprisant pour le petit pauvre né hors du mariage ?

Toujours est-il qu'il faut reconnaître à Willy Brandt cette étonnante capacité de prendre ses concitoyens à contre-pied, de ne



pas se laisser entraîner dans le conformisme pesant et moralisateur qui dominait, jusqu'à son arrivée au pouvoir, dans la classe politique de la République fédérale d'Allemagne.

Un libertin... à principes

Ce libertin, amateur de bonne chère et de belles femmes est pourtant un homme à principe. Un homme à ne pas s'accommoder de l'état des choses quand celui-ci devient monstrueux, et à aller jusqu'au bout de ses convictions. Les nazis l'empêcheront d'avoir vingt ans dans sa ville natale : jeune journaliste et animateur du SAP, une petite formation d'extrême-gauche qui avait fait scission d'un SPD jugé trop à droite, il s'embarque en 1933 pour la Norvège, clandestinement avec cent marks en poche et le Tome 1 des œuvres complètes de Karl Marx.

Herbert Frahm devient Willy Brant, et exercera pendant la guerre plusieurs missions pour le compte de l'internationle socialiste, en France, en Espagne pendant la guerre civile. Mais son port d'attache demeure Oslo, et il endossera l'uniforme norvégien pour résister à l'invasion nazie du pays en 1939.

Cela lui fut reproché par ses adversaires politiques au cours de quelques unes des premières campagnes électorales qu'il mena, sans succès au début des années 60, pour tenter de mettre fin à l'hégémonie politique de Konrad Adenauer et du parti chrétien démocrate.

Homme des ruptures nécessaires, mais éphémères — hormis à la tête du parti social démocrate dont il ne sut pas quitter la tête à temps — Willy Brandt aura lié son nom à trois moments importants de l'histoire allemande et européenne.

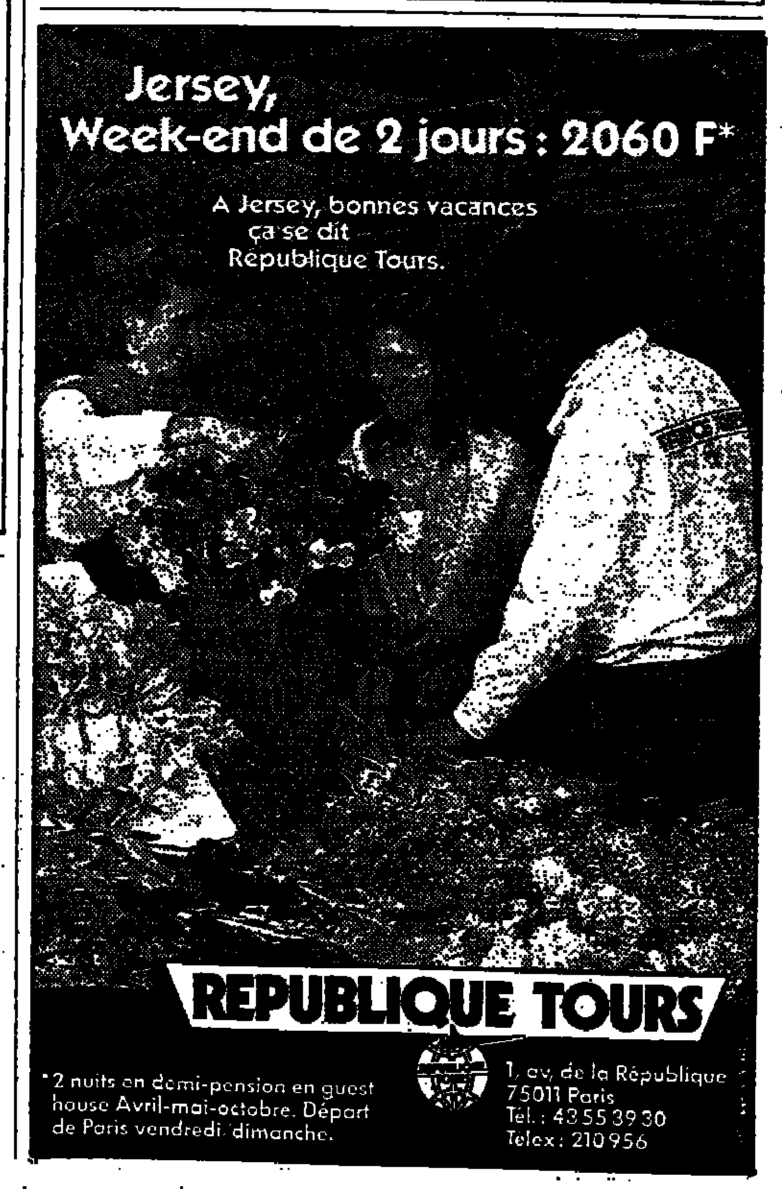
Il y a tout d'abord sa contribution essentielle à la « *Vergangenheitsbewältigung* », cette maîtrise du passé nazi ou son geste célèbre du 7 décembre 1970, l'agenouillement devant le monument aux morts du Ghetto de varsovie parachevait de manière grandiose l'œuvre de son prédécesseur, Konrad Adenauer, dont le moindre des mérites ne fut pas sa reconnaissance, au nom de tout le peuple allemand, de la responsabilité des atrocités hitlérienne. Le prix Nobel de la paix qui lui fut accordé l'année suivante marquait la réintégration définitive de l'Allemagne dans le giron des nations civilisées.

La société allemande se souvient aussi du mot d'ordre avec lequel il remporta brillamment les élections législatives de 1969 : « *Mehr Demokratie wagen* » oser plus de démocratie. Dans un pays en proie aux craquements sociaux, qui n'en pouvait plus de la chape conformiste de l'ère Adenauer, où la société, lasse des contraintes qu'elle s'était imposées pour reconduire le pays, il sut ne pas perdre le contact avec une jeunesse turbulente, tentée par la violence, et résister aus sirènes de ceux, qui, au sein même de son propre parti craignaient tout changement. Il y a enfin l' *Ostpolitik*, cette politique à l'Est dont il fut l'initiateur, et qui s'est concrétisée, dans les années 70 par tout une série de traité, avec les voisins orientaux de la RFA : RDA, bien sûr, mais aussi Pologne et Tchécoslovaquie. On peut estimer aujourd'hui que le SPD, dans l'opposition s'est un peu trop pris au jeu d'une Ostpolitik qui crédite aimablement l'URSS et la RDA d'une sincérité complète dans ses offres de paix et de détente, mais on ne peu que constater qu'elle a, en son temps, évité à l'Europe le risque d'affrontement désastreux.

Bourgmestre de Berlin au moment de la construction du mur, Willy Brandt avait pris la mesure de ce « réalisme » des puissances occidentales peu enclines à affronter l'URSS pour défendre la liberté des berlinois...

De la troïka qui domina le SPD au temps de sa marche vers le pouvoir dans les années 60, seul Willy Brandt pensa qu'il pouvait, en s'accrochant au-delà du raisonnable, enclencher à nouveau cette dynamique victorieuse pour son parti. Herbert Wehner dans sa retraite suédoise et Helmut Schmidt dans sa rédaction hambourgeoise de « Die Zeit » ne peuvent que constater, aujourd'hui, qu'ils ont été bien avisés de choisir une autre voie.

LUC ROSENZWEIG.





Madrid et Alger s'expliquent sur l'affaire des réfugiés basques

ALGER
de notre correspondant

M. Rafael Vera, le secrétaire d'État espagnol à la sécurité a regagné Madrid, lundi 23 mars au terme d'une visite de travail de vingt-quatre heures à Alger, où il s'est entretenu avec M. Larbi Belkheir, directeur de cabinet du chef de l'Etat, ainsi qu'avec M. Khediri, le directeur de la sûreté nationale algérienne.

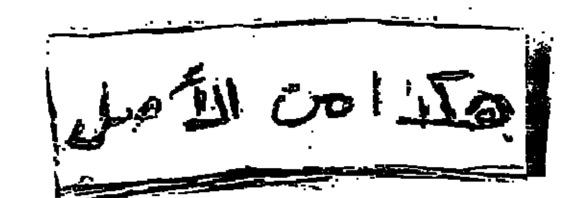
Cette visite a été l'occasion de dissiper les malentendus soulevés après la mort accidentelle de Txomin (*le Monde* du 3 mars), qui était accompagné de deux membres du « commando Madrid ». Officiellement, Madrid ignorait leur présence en Algérie en dépit de l'accord conclu en novembre dernier entre l'Espagne et l'Algérie, qui devait accueillir une trentaine de membres de l'ETA militaire expulsés de France ou susceptibles de l'être.

Deux expulsions vers le Mali

Les deux membres du « commando Madrid », Inaki Aracama Mendia et Maria Belen Gonzales, ont été finalement expulsés d'Algérie lundi 16 mars à destination du Mali.

Une semaine avant la visite officielle que le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordonez, doit effectuer en Algérie, le ciel est à nouveau dégagé entre Alger et Madrid. L'agence officielle Algérie Presse Service a du reste annoncé dès lundi soir que « *les deux parties, dans l'esprit d'amitié et de coopération qui caractérise leurs rapports, ont réaffirmé leur engagement à n'accepter, à partir de leurs territoires respectifs, aucune action ou activité de nature à porter atteinte à la sécurité de l'une ou de l'autre* ».

F. F.



Europe

YOUGOSLAVIE

Le mouvement de protestation sociale semble s'apaiser

Le gouvernement yougoslave a annoncé, lundi 23 mars, qu'il allait amender la législation sur le blocage partiel des salaires. Trois jours plus tôt il avait déjà décidé un gel des prix pour trois mois.

Mais les dirigeants de Belgrade ont réaffirmé leur volonté de *« mettre en pratique l'orientation »* de la législation sur les salaires pour que ces derniers, *qui ont littéralement* explosé depuis le début de l'année, soient plus conformes à une productivité dont la progression a été limitée à 0,9 % en 1986.

Les récentes mesures d'apaisement devraient accentuer le reflux des grèves, qui étaient déjà pratiquement terminées en Croatie, point chaud du mouvement de protestation sociale.

Les doléances d'un gréviste de Zagreb

ZAGREB
de notre envoyé spécial

« Le vendredi 13 mars, nous avons reçu nos bulletins de paie. Personne n'y croyait. Moi, en février, j'avais touché 20 millions de dinars, enfin 20 millions de dinars anciens (1). *Eh bien, en mars, je n'avais plus que 12 millions, alors que je dépense au moins 15 millions pour manger et 5 millions pour le loyer et l'électricité. Bien sûr, on nous avait prévenus depuis quelques mois que l'austérité allait commencer. Mais, ici, entre ce qui se dit et ce qui se fait... Alors, quand nous avons vu ce que nous allions gagner, une bonne partie de l'entreprise a arrêté le travail »*, raconte Strogan S., ouvrier dans une entreprise métallurgique des environs de Zagreb.

Combien furent-ils à réagir ainsi et à cesser le travail au cours de cette semaine ? Difficile de donner un chiffre exact. Pour un expert occidental, dans 60 % des entreprises au moins de la région de Zagreb, on a enregistré des arrêts de travail de quelques heures, et, dans 20 %, des grèves plus conséquentes. Dans l'un et l'autre cas, sans aucune violence. *« Ici, ce n'est pas la Pologne »*, répètent à l'envi, une fois les grèves terminées, officiels, étudiants, ouvriers, médecins, surpris de voir arriver tant de journalistes occidentaux. *« Optiquement, tout va bien »*, ironise un homme d'affaires italien en montrant les premiers rayons de soleil, qui caressent le toit bariolé de l'église Saint-Marc dans la haute ville de Zagreb. *Des jeunes* branchés – la mode est aux lunettes solaires – flânent dans Opatika et, à la devanture de librairies, les nus des magazines – version yougoslave du réalisme socialiste – n'ont (pas encore) de quoi affoler les censeurs français. La plupart des journaux ont rendu compte des récents événements avec un louable souci d'informer.

Autre première : la télévision n'a pas hésité à faire des reportages sur le vif dans certaines usines. Bref, les « événements » n'auront duré qu'une semaine. Les grèves sont finies, et tout peut reprendre. Comme avant ? Pas certain.

Pourquoi, d'abord, ce mouvement de grève d'une ampleur sans précédent ? La réponse, là encore, est unanime : *« Les salaires, uniquement les salaires. Ce n'était pas une grève politique. »* Détonateur : la loi prise par le gouvernement fédéral. Belgrade a ainsi décidé que, désormais, pendant plusieurs mois, les augmentations de salaires ne seraient plus décidées par les entreprises, mais au niveau national. Le gouvernement a ainsi décidé que les salaires seraient gelés à leur niveau du troisième trimestre de 1986, et, ce qui mit véritablement le feu aux poudres, de demander aux ouvriers de rembourser les augmentations de salaires, souvent impressionnantes, accordées par des entreprises peu rigoureuses. Plus dure aura été la chute.

Quelques exemples : une femme médecin du principal hôpital de Zagreb (quelques heures symboliques de grève ! –) a reçu 16 millions en octobre 1986, 20 millions de dinars en décembre 1986 et 15 millions en mars. Un professeur qui a touché, lui, 22 millions en décembre, a vu son salaire réduit à 14 millions en mars. Dur ! Et encore plus dur dans un pays où la hausse des prix dépasse les 100 %. *« En trois mois, j'ai donc gagné près de 40 % de moins, et les prix ont augmenté de plus de 10 % »*, explique un employé.

Rôle difficile pour les syndicats

La situation est d'autant plus difficile que les autorités avaient décidé une série de hausses (17 % d'augmentation du prix du lait, par exemple, quarante-huit heures avant l'entrée en vigueur de la « loi ») et annoncé d'autres hausses pour le 1er avril. *« Alors nous avons arrêté le travail pour dire que cela devenait impossible de vivre comme cela*, poursuit Strogan S... *Sur les cinq mille employés de l'entreprise, environ deux mille ont cessé de travailler. La grève a duré jusqu'au vendredi 20 mars. Une semaine ! Les syndicats, les dirigeants nous disaient que ce n'était pas eux mais le gouvernement qui avait décidé ces diminutions de salaires et qu'il fallait accepter. »*

Rôle difficile pour ces syndicalistes obligés d'expliquer, et rapidement, une loi aussi drastique. *« Après les explications,* poursuit Strogan S..., *il y a eu des menaces voilées. On nous a dit que nous devions faire notre devoir de travailleur et que si nous ne le faisions pas l'armée ou la police pourrait venir... » « Alors nous avons repris le travail. Une semaine de salaire perdue et, comme seul résultat, la promesse de l'étalement de nos remboursements »*, conclut Strogan S... en souriant.

Et c'est peut-être dans ce sourire que réside toue l'ambiguïté de la Yougoslavie de 1987. Comment vivre et se nourrir lorsque l'on vient de voir son salaire amputé de près de 60 % et qu'il ne suffit pas, même avec celui de son épouse, à assurer un minimum de vie décent ? 22 millions de dinars de salaire de base, alors qu'une voiture moyenne vaut plus de 500 millions ! Strogan, pourtant, a une voiture. Comment la paie-t-il ? Comme la plupart de ses compatriotes, en travaillant « au noir ». Dès 15 heures sonnantes, la fin du travail officiel, Strogan file chez un petit artisan en retraite – bon pied, bon œil en dépit de ses quatre-vingts ans sonnés – qui, pour *améliorer lui aussi ses maigres fins* de mois, « loue » son matériel de menuiserie. Strogan et quelques autres travaillent ainsi jusqu'à la nuit tombée et parviennent souvent à tripler leur salaire : *« L'usine*, dit l'un d'entre eux, *c'est pour la Sécurité sociale, la stabilité de l'emploi... La menuiserie, c'est pour l'argent. »*

S'est ainsi développé en Yougoslavie un gigantesque circuit de travail parallèle, alimenté notamment par l'argent des Yougoslaves à l'étranger et par le tourisme où l'on demande souvent d'être payé en deutschemarks. Signe des temps, à Zagreb, la monnaie ouest-allemande sert de moyen d'échange pour les transactions non officielles. De même, tout le monde ici utilise à *merveille les possibilités offertes par* les cartes de crédit. Dans le portefeuille de Strogan : American Express, Visa, quelques marks et des lires italiennes. Refera-t-il la grève ?

JOSÉ-ALAIN FRALON.

(1) La plupart des Yougoslaves parlent encore en dinars anciens, bien que le changement de parité soit intervenu il y a une vingtaine d'années. Un million d'anciens dinars équivalent environ à 110 francs français.

● **Réunion du pacte de Varsovie à Moscou.** – Les chefs de la diplomatie des six pays européens alliés de l'URSS sont arrivés lundi 23 mars à Moscou, pour une réunion du comité des ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie, a annoncé l'agence Tass. Cette session, qui marquera le dixième anniversaire de la constitution de ce comité, *aura à son ordre du jour un* examen de la situation en Europe, la limitation des armements et la réduction des forces conventionnelles et chimiques sur le continent. La précédente réunion du même comité avait eu lieu le 14 octobre à Bucarest, quarante-huit heures après le sommet de Reykjavik entre le numéro un soviétique et le président américain. – *(AFP.)*

Asie

PAKISTAN : grave incident de frontière

Plus de cinquante morts au cours de deux raids de l'aviation afghane

Deux bombardements aériens effectués lundi 23 mars à trois quarts d'heure d'intervalle ont fait cinquante et un morts et cent cinq blessés dans un village pakistanais proche de la frontière afghane, a rapporté un officiel du district pakistanais de Kurram. Il a déclaré que douze avions en provenance d'Afghanistan avaient survolé la frontière vers 12 h 15, heure locale, et que quatre d'entre eux avaient bombardé le village de Teri-Mangal, *à 3 kilomètres de la frontière,* faisant cinquante morts et cent un blessés parmi les réfugiés afghans et la population locale pakistanaise.

Quatre avions sont revenus trois *quarts d'heure plus tard.* Ce deuxième raid, qui a notamment touché un école et une mosquée, a fait un mort et quatre blessés. De nombreuses habitations ont été détruites. Le village compte entre dix mille et douze mille habitants.

Ces régions frontalières abritent *de très nombreux réfugiés afghans.* Les 26 et 27 février, des avions afghans avaient déjà bombardé deux camps de réfugiés afghans dans la même région, celle de Parachinar et, plus au sud, la localité frontalière de Ghulam-Khan. Ces bombardements avaient fait plus d'une centaine de morts et de nombreux blessés, essentiellement brûlés. La majorité des victimes étaient des réfugiés afghans.

Ces incursions aériennes, démenties par Kaboul, étaient intervenues pendant le déroulement de la dernière session des négociations indirectes pakistano-afghanes, sous l'égide de l'ONU à Genève, qui doivent, en principe, reprendre dans deux mois. Islamabad avait alors vigoureusement protesté contre ces violations de son espace aérien et affirmé que ce genre de pression n'infléchirait pas la position pakistanaise sur le conflit afghan. – *(AFP, Reuter.)*

● **Attentat à Lahore.** – Six personnes ont été tuées et près d'une centaine blessées, dont certaines grièvement, par l'explosion d'une bombe au cours d'un meeting politique dans la nuit du lundi 23 à ce mardi 24 mars à Lahore (est du Pakistan). L'explosion s'est produite *alors qu'un petit parti* politico-religieux, Anjuman Ahle Hadith, tenait un rassemblement à l'occasion de la fête nationale pakistanaise. *Entre-temps, à Rawalpindi, lors du* défilé officiel, un lieutenant de l'armée de l'air s'est tué lorsque son Mirage s'est écrasé au cours d'une démonstration. – *(AFP, UPI.)*

CHINE

Nouvel ambassadeur en France, M. Zhou Gue reconnaît l'ampleur de la contestation

Le nouvel ambassadeur de Chine en France, M. Zhou Gue, a inauguré, le lundi 23 mars, ses rapports *avec la presse française dans un* style qui contraste nettement avec le « profil bas » qu'on attend généralement d'un envoyé de Pékin. Invité, pour un déjeuner-conférence, de l'Association de la presse diplomatique française, M. Zhou n'a pas mâché ses mots pour traduire en termes clairs ce qu'on exprime dans *un langage hermétique* à Pékin : ainsi a-t-il jugé encore très insuffisantes les ouvertures de M. Gorbatchev en direction de la Chine, franchement immobile la position du Vietnam dans le conflit cambodgien, et assez *« retardataire »* le niveau des relations économiques entre la France et son pays en dépit de leurs *« excellents »* rapports politiques.

Il a surpris le plus en évoquant franchement la situation en Chine à l'heure de la campagne contre le *« libéralisme bourgeois »* – expression dont, d'ailleurs, il n'abuse pas. Tout en se faisant l'écho des assurances données par les dirigeants chinois sur la poursuite des réformes *et de la politique d'ouverture vers le* monde extérieur, M. Zhou a tranquillement reconnu que la contestation du régime communiste était bien plus étendue que ne le suggéraient les manifestations d'étudiants de décembre 1986 en faveur d'une démocratisation.

Ces manifestations, a-t-il dit, reflétaient *« un certain courant d'idées »* ayant cours non seulement dans la population, mais au sein même du Parti communiste chinois, *et visant ni plus ni moins à la « suppression du système socialiste »* en Chine. M. Zhou ne faisait ainsi que dire tout haut ce que M. Deng Xiaoping avait déclaré confidentiellement le 30 décembre dernier avant de trancher, mais de tels propos traduisent l'ampleur de la crise que traverse la Chine.

F. D.

● **Réapparition publique de M. Hu Yaobang.** – M. Hu Yaobang, l'ancien secrétaire général du Parti communiste chinois, limogé en janvier mais toujours membre du bureau politique, a été élu, mardi 24 mars, au présidium de l'Assemblée nationale populaire (Parlement) et doit faire, mercredi, sa première réapparition publique lors de l'ouverture de la session annuelle de cette instance, a annoncé un porte-parole de l'Assemblée. Cette mesure vise probablement à démontrer que l'époque où les dirigeants en disgrâce disparaissaient totalement de la scène publique est révolue.

● **PHILIPPINES : Arrestation d'un militaire.** – Un capitaine de l'armée de terre philippine, soupçonné *d'avoir participé à l'attentat* du 18 mars à l'académie militaire de Baguio, a été arrêté, a annoncé le chef d'état-major général des forces armées, le général Fidel Ramos, le lundi 23 mars. Le général de brigade Rodolfo Biazon, responsable de l'académie, a déclaré que l'officier, le capitaine Wilhem Doromal, était un instructeur en explosifs. – *(AFP).*

Proche-Orient

Le sort des otages au Liban

Mgr Capucci semble être intervenu en faveur de Jean-Louis Normandin

Le porte-parole de la présidence du conseil à Jérusalem, M. Avi Pazner, a catégoriquement repoussé, lundi soir 23 mars, l'offre du Djihad islamique pour la libération de la Palestine (JILP) proposant d'échanger un otage américain, M. Alann Steen, contre une centaine de prisonniers détenus en Israël. *« Si cet homme est réellement malade,* a-t-il dit, *ses ravisseurs doivent le relâcher immédiatement. Cette affaire ne concerne en aucune manière l'Etat d'Israël. »* D'autre part, un porte-parole de l'Eglise anglicane a formellement démenti, lundi soir, que l'envoyé de l'archevêque de Cantorbéry au Liban, M. Terry Waite, détenu comme otage, soit un espion américain. Ce démenti intervient après que Radio-Téhéran a annoncé, lundi, que M. Terry Waite avait été fait prisonnier par l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR), qui le soupçonne de s'être livré à des activités d'espionnage pour le compte de la CIA. Le chef druze, M. Walid Joumblatt, a de son côté affirmé que M. Terry Waite pourrait être, en réalité, un émissaire de Washington chargé d'échanger des otages américains contre de l'argent. Selon M. Joumblatt, cette affaire *« serait due à des divergences, entre l'émissaire anglican et certains groupes de l'ambassade iranienne à Beyrouth, sur des questions d'argent ».*

A Beyrouth, M. Marc Normandin a été reçu ce mardi matin par le Cheikh Fadlallah, chef spirituel du Hezbollah, et par le Cheikh Mehdi Chamseddine, vice-président du Conseil supérieur chiite.

BEYROUTH-OUEST
de notre envoyée spéciale

A une heure d'intervalle, en fin d'après-midi le lundi 23 mars, une cassette vidéo envoyée par l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR) à une agence de presse occidentale et un communiqué du Djihad islamique pour la libération de la Palestine (DILP) ont soufflé le froid et le chaud sur le sort des otages occidentaux détenus au Liban.

Intense moment d'émotion pour M. Marc Normandin regardant, bouleversé, l'image tremblante de son fils Jean-Louis à la télévision. Emotion mais soulagement quand l'éclairagiste d'Antenne 2, détenu par l'OJR depuis le 8 mars 1986, déclare : *« Il y a à peu près une semaine, il était question de me tuer, mais grâce à Cheikh Fadlallah et à Cappucci, il n'en est plus question pour le moment. »* Dans cette cassette de quatre minutes environ – la première envoyée par l'OJR, – Jean-Louis Normandin, en survêtement et paraissant en bonne santé, lit un texte en regardant à plusieurs reprises la caméra. Cette bande vidéo paraît avoir été enregistrée lundi, puisque notre confrère souhaite – en se référant à la date du 23 mars – à son fils Antoine, huit ans, un bon anniversaire. Il affirme, d'autre part, savoir que son père est au Liban. Ce dernier est arrivé samedi à Beyrouth.

Précédant de vingt-quatre heures son ultimatum, l'OJR a donc levé au moins provisoirement l'hypothèque de la sentence de mort qu'elle faisait peser sur le dernier otage français qu'elle détient.

Dans ce court texte que Jean-Louis Normandin demande à la presse française de publier, l'OJR, par sa voix, exige de nouveau le respect par la France d'engagements qu'elle aurait pris. C'est la première fois, en tout cas, que le nom de Mgr Hilarion Capucci apparaît dans un texte de l'OJR. Mardi dernier, cette organisation avait justifié le sursis accordé à Jean-Louis Normandin par les appels à la clémence lancés par Cheikh Fadlallah, guide spirituel du Hezbollah pro-iranien, et *« d'autres autorités religieuses »*, sans toutefois nommer Mgr Capucci. Celui-ci avait, le 16 mars, déclaré qu'il joignait sa voix à celle de Cheikh Fadlallah et conjurait les ravisseurs *« de ne pas mettre en application la menace d'exécution »*.

L'ancien archevêque grec-catholique de Jérusalem était venu à Paris après la vague d'attentats revendiqués par le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Moyen-Orient (CSPPA) en septembre dernier. Il avait alors rendu visite dans sa cellule au chef des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), Georges Ibrahim Abdallah, récemment condamné à la prison à perpétuité. Cette démarche avait été critiquée – au nom de la fermeté envers le terrorisme – par l'Elysée. Mgr Capucci s'était déclaré très déçu de cette polémique en quittant Paris, et on ne cachait pas, de bonne source, que celle-ci risquait de remettre en cause la bonne volonté affichée par le prélat pour aider au règlement de l'affaire des otages.

La « piste Abdallah »

La désignation de Mgr Capucci, que l'on peut rapprocher des nombreuses allusions faites dans les précédents communiqués de l'OJR à l'Algérie, conduit à évoquer de nouveau la « piste Abdallah ». Celle-ci est-elle venue s'ajouter à d'autres revendications ? Peut-être. Beaucoup d'éléments troublants, comme par exemple la référence au *« tribunal »* qui, lui, donne une deuxième chance, peuvent plaider en ce sens.

Mgr Capucci entretient, en tout cas, d'excellents rapports tant avec Damas – c'est un ami personnel du président Hafez Al Assad – qu'avec Téhéran et les dirigeants palestiniens. Il avait, en effet, été condamné en décembre 1974, à Jérusalem, pour avoir transporté des armes au profit de l'OLP. A Téhéran, il avait, en 1980, négocié le rapatriement des corps des militaires américains tués à Tabbas au cours de la tentative avortée de sauvetage des otages de l'ambassade américaine. Une affaire dans laquelle l'Algérie a aussi joué un rôle. Tous ses rapports font de Mgr Capucci un intermédiaire précieux au moment où Jean-Louis Normandin souligne qu'*« il ne faut pas croire qu'au Liban une force quelconque puisse intervenir en ma faveur »*. Qui est visé par cet avertissement sinon, par l'intermédiaire de Paris, Damas ? Les menaces de l'OJR sur la vie de Jean-Louis Normandin n'ont-elles pas commencé à la suite d'une déclaration de M. Mitterrand exprimant son espoir de voir la Syrie agir plus efficacement en faveur des otages, depuis le déploiement de ses troupes à Beyrouth-Ouest, le 22 février ?

Encore une fois, sur ce point précis, l'Iran paraît rappeler que la carte des otages n'est pas à Damas, mais bien à Téhéran. La revendication exprimée dans ce même texte de voir la France rester neutre dans le conflit Iran-Irak ne va pas forcément à l'encontre de l'Iran. Tout se passe, en effet, comme si Téhéran, désespérant d'obtenir des armes de Paris, se contente d'exiger l'arrêt de nouvelles livraisons à l'Irak. En disant que *« cette affaire dessine la photo des relations d'avenir entre la France et le Moyen-Orient »*, l'OJR semble vouloir dire que la France ne peut négliger l'Iran au risque de compromettre sa politique proche-orientale. L'OJR réitère enfin sa menace, déjà exprimée, d'agir sur le territoire français.

Que faut-il penser dans ces conditions de la déclaration de Téhéran qui accuse l'OJR de détenir M. Terry Waite ? Simple façon de se démarquer de cette organisation ? Réponse à Moscou qui avait affirmé que l'émissaire de l'Eglise anglicane se trouvait dans l'ambassade d'Iran à Beyrouth ? Manière de laisser entendre que l'OJR n'est pas qu'iranienne ? Il est difficile de se prononcer. L'OJR avait, en tout cas, le 8 février, accusé M. Waite d'être un espion venu préparer une intervention de la marine américaine au Liban.

Le chantage du Djihad islamique

Si le soulagement est de rigueur en ce qui concerne le sort immédiat de Jean-Louis Normandin, c'est maintenant le Djihad islamique pour la libération de la Palestine – qui détient trois professeurs américains et un enseignant indien – qui annonce la mort, *« dans les dix jours »*, pour cause de maladie, de l'un d'eux, M. Alann Steen. Le DILP exige dans ce laps de temps, en échange de sa libération, l'élargissement de *« cent détenus dans les prisons de l'occupation »*, c'est-à-dire Israël.

Le DILP, qui a authentifié son communiqué par une photo polaroïd d'un des enseignants américains, M. Polhill, indique qu'il donnera, par une cassette vidéo distribuée dans les soixante-douze heures, la preuve de la maladie de M. Steen. Cette organisation, qui est apparue pour la première fois le 24 janvier dernier en revendiquant l'enlèvement sur le campus du Beirut University College (BUC) de MM. Alann Steen, Robert Polhill, Jesse Turner et Mithileshwar Singh, semble n'avoir que peu de rapports avec le Djihad islamique ou l'OJR. Ses revendications, malgré son appellation palestinienne, s'inscrivent dans un cadre plus limité. Dès le 31 janvier, elle avait proposé d'échanger les quatre enseignants contre *« quatre cents moudjahidins palestiniens »* détenus en Israël. Cette proposition avait été reprise, depuis Damas, par le chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, qui avait parlé, lui, le 7 février, de quatre cents Libanais et Palestiniens, ajoutant dans la balance le pilote israélien que détient son mouvement depuis le 16 octobre 1986.

Le 9 février, le DILP avait annoncé le report de l'exécution de ses otages *« jusqu'à nouvel ordre, pour des raisons humanitaires »* et ne s'était plus manifesté depuis le 10 février, quand il avait mis en garde les Etats-Unis contre toute intervention. Le 3 mars, en revanche, M. Berri, à son retour à Beyrouth après l'entrée des troupes syriennes, avait réitéré son offre, précisant qu'il avait établi la liste des détenus libanais qu'il souhaitait voir libérés mais qu'il n'avait pas reçu celles de ses *« frères palestiniens »* qu'il combat depuis deux ans dans les camps du Liban.

Le DILP, qui se targue d'avoir *« remporté une grande victoire sur l'Amérique en démontrant au monde la vanité de ses menaces »*, indique qu'il est prêt, *« si l'administration américaine le demande »*, à établir la liste des noms ainsi que les modalités détaillées et les lieux de l'échange.

Si l'OJR paraît lancer un défi à la Syrie, signifiant aux intéressés la limite de son action, la pression du DILP semble moins claire. Tout le monde, à Beyrouth, en est persuadé : la libération des otages du DILP est moins difficile à obtenir. Certes, celui-ci ne parle pas du pilote israélien évoqué M. Nabih Berri. Mais qui peut affirmer que des négociations à ce sujet ne sont pas engagées parallèlement par des tiers ? Ce ne serait pas la première fois qu'Israël cède à un échange pour libérer un de ses soldats.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Mgr Vilnet remercie les autorités musulmanes

Dans un communiqué, Mgr Vilnet, président de la Conférence des évêques de France, *« tient à exprimer sa profonde reconnaissance au cheikh Mohammed Medhi Chamseddine et au cheikh Mohammed Hussein Fadlallah pour leur intervention humanitaire en faveur de Jean-Louis Normandin. Il souhaite que de telles interventions d'autorités religieuses puissent s'effectuer efficacement en faveur de tous les otages au Liban, quelle que soit leur origine nationale ou leur appartenance religieuse. Réciproquement, il continuera à œuvrer avec les évêques de France pour la tolérance et la justice. Il redit sa disponibilité, prêt à faire tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer le sort des victimes de tels enlèvements. Avec tous les croyants du Dieu d'Abraham il implore le Dieu unique pour que le Liban et les Libanais retrouvent la paix. »*

« Seul le respect des accords conclus avec l'OJR peut me maintenir en vie »

Beyrouth, *(AFP)*. – Voici le texte intégral de la déclaration lue par l'otage français Jean-Louis Normandin, sur une cassette-vidéo remise lundi 23 mars en fin d'après-midi à une agence de presse occidentale à Beyrouth :

« Je demande à toute la presse française de bien vouloir publier cette lettre. Je suis en bonne santé et je suis bien traité. Il faut que de votre côté, vous les gens qui m'attendez, conserviez bon courage. Papa, je sais que tu es au Liban. Je te remercie pour tout ce que vous faites. Nous sommes le 23 mars : bon anniversaire mon Antoine. J'ai confiance en mes amis d'Antenne 2 et je sais qu'ils ne m'oublient pas.

» Il y a à peu près une semaine, il était question de me tuer, mais grâce à cheikh Fadlallah et à Capucci, il n'en est plus question pour le moment. Il faut que monsieur le président de la Républiquere et le gouvernement français comprennent qu'ils n'obtiendront pas ma libération par la force mais seulement par la discussion. Il ne faut pas croire qu'au Liban une force quelconque puisse intervenir en ma faveur. Seul le respect des accords conclu avec l'Organisation de la justice révolutionnaire peut me maintenir en vie et mener à bien ma libération.

» L'Organisation de la justice révolutionnaire a respecté jusqu'à maintenant ces accords en libérant mes trois camarades et d'autres otages. Il faut donc que le gouvernement français, de son côté, respecte aussi ces accords.

» Ne pas les respecter, cela veut dire la fin des discussions et des entretiens. Ne pas les respecter, cela va sûrement faire couler beaucoup de sang et c'est de nouveau la guerre. Le problème des otages est l'un des plus grands et les plus dangereux au niveau mondial, il ne supporte pas d'être pris à la légère ou d'être éludé.

» Toute cette affaire dessine la photo des relations d'avenir entre la France et les pays du Moyen-Orient. Actuellement, c'est la question des otages qui peut être résolue en les libérant ou en les tuant. Mais, il peut y avoir des problèmes plus difficiles et plus durs pour le peuple français. Il ne s'agit pas du bien-être d'un petit groupe dont l'Organisation de la justice révolutionnaire, mais il s'agit du bien-être de tous les peuples du Moyen-Orient.

» Par exemple, la France doit observer une position neutre dans le conflit Iran-Irak et veiller à ce que celui-ci cesse en ne donnant plus d'armes ni à l'un ni à l'autre de ces pays.

» Le peuple français se trouve devant une responsabilité historique : aider à finir cette guerre et ne pas la rendre plus forte. C'est le moment de corriger toutes les erreurs politiques au Moyen-Orient. De même que le peuple français se fait une haute idée des révolutionnaires de 1789, les générations à venir des peuples du Moyen-Orient béniront les actions présentes.

» J'ai été traduit devant un tribunal une première fois. J'ai été jugé et accusé. Mais j'ai pu demander à mon avocat qui préparait ma défense de comparaître une deuxième fois. Le jugement est suspendu pour le moment grâce à cheikh Fadlallah et à Capucci.

» Il faudrait donc que le gouvernement français fasse quelque chose pour me sauver maintenant. Je remercie le tribunal révolutionnaire de m'avoir donné l'occasion de me défendre. »

Diplomatie

M. Mitterrand et Mme Thatcher à Bénouville

Euromissiles et douceurs provinciales

Mme Thatcher s'est successivement rendue, lundi 23 mars, à Bénouville (Calvados) pour y rencontrer M. Mitterrand, puis à Bonn où elle s'est entretenue avec le chancelier Kohl. L'une et l'autre conversation ont été essentiellement consacrées à la situation nouvelle créée dans les rapports Est-Ouest par les propositions de M. Gorbatchev sur le démantèlement des euromissiles, en particulier dans la perspective du voyage que le premier ministre britannique doit faire en Union soviétique du 28 mars au 1er avril (*le Monde* du 24 mars). De son côté, M. Mitterrand rencontrera le chancelier ouest-allemand samedi à Chambord.

BÉNOUVILLE
de notre envoyé spécial

Le président de la République paraît, ces derniers temps, trouver bien de l'agrément à ces rencontres diplomatiques hors Paris. Celles-ci présentent, il est vrai, quelques avantages : outre le charme des douceurs provinciales, celui de montrer aux hôtes étrangers quelques joyaux de la France des châteaux, et aussi (surtout ?) celui de dispenser ses illustres visiteurs d'aller faire un tour du côté de Matignon. M. Martens, la semaine précédente, avait certes été reçu à l'Elysée – mais c'était, ce jour-là, M. Chirac qui parcourait la province profonde...

Dans une salle du superbe château de Bénouville, dont M. d'Ornano, président du conseil général, à qui il arrive d'y siéger, avait fait les honneurs aux deux délégations, le chef de l'Etat et Mme Thatcher ont donc fait le point, entre le homard au cidre et la canette aux choux, sur leurs positions respectives en matière d'euromissiles.

Comme on pouvait s'y attendre, l'entretien a permis de dégager, à l'heure du soufflé au calvados, de profondes convergences dans à peu près tous les domaines. *« Nous acceptons la négociation sur les euromissiles,* devait déclarer M. Mitterrand, *mais nous n'y prenons pas part, et nous donnons notre opinion dans le souci d'instaurer la sécurité en Europe. » « De telles négociations sur la limitation des armements sont extrêmement utiles,* a ajouté en écho Mme Thatcher, *mais nous n'y sommes pas partie. »*

Il reste donc tout à fait exclu, en l'état actuel du déséquilibre Est-Ouest, mais aussi de la disproportion des arsenaux nucléaires des deux Grands d'une part, de la France et de la Grande-Bretagne de l'autre, que ces dernières puissent accepter la prise en compte de leurs propres fusées dans la négociation.

D'autant plus que, des deux côtés, on s'est montré, à Bénouville, soucieux de deux autres déséquilibres Est-Ouest, que le démantèlement des euromissiles pourrait rendre particulièrement redoutables pour les Européens de l'Ouest : celui des armes nucléaires à courte portée et celui des armements chimiques.

L'effort actuel de concertation des Européens en matière de défense doit-il aller jusqu'à organiser un sommet extraordinaire des Douze, comme l'avait suggéré le président de la Commission de Bruxelles, M. Jacques Delors ? *« Nous n'avons pas arrêté de position à cet égard,* a précisé M. Mitterrand à l'issue de la rencontre. *Il est évidemment très utile qu'il y ait des contacts entre nous, mais nous n'avons pas abordé la question des procédures. »* Il semble, en fait, que le président de la République, qui avait tout d'abord marqué sa faveur à une telle suggestion, ne soit pas resté insensible aux arguments de ceux qui, à l'intérieur de la CEE, estiment un tel cadre juridiquement inapproprié (mais il continue de juger un peu restrictif celui de l'UEO, qui ne regroupe que sept des douze membres de la Communauté).

Escale à Bonn avant Moscou

Mme Thatcher devait constater dans la soirée, à Bonn, une identité de vues au moins aussi grande avec le chancelier Kohl. Celle-ci partage l'intention du ministre allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, de *« prendre au mot »* le numéro un soviétique, mais avec un peu plus de circonspection, semble-t-il, ce qui n'est pas pour déplaire aux Britanniques.

Cette double visite devrait en tout cas permettre à Mme Thatcher d'arriver à Moscou, samedi, dans une situation particulièrement favorable : premier chef de gouvernement occidental à être reçu au Kremlin depuis que M. Gorbatchev s'est rallié à l'« option zéro » sur les euromissiles, elle pourra aussi faire figure de porte-parole officieux des trois premières puissances politiques et militaires de la CEE, dont les deux nucléaires.

Il est vrai que M. Mitterrand a gentiment récusé une telle présentation des choses : *« Mme Thatcher n'est chargée d'aucun mandat,* a-t-il dit, *d'autant plus qu'il ne nous appartient pas de nous substituer à nos autres alliés. Mais nous avons des attitudes et des comportements communs, et elle a une voix suffisamment autorisée pour que nous attachions le plus grand intérêt à ce qu'elle dira. »*

BERNARD BRIGOULEIX.

Un sondage de la SOFRES pour « le Monde » et RTL

L'action des socialistes au gouvernement est mieux jugée que celle de M. Jacques Chirac

A la veille de l'émission d'Antenne 2, « L'heure de vérité », dont M. Jacques Chirac est l'invité, *le sondage réalisé par la SOFRES*, pour *le Monde* et RTL, qui permet de comparer l'image du gouvernement socialiste et celle du gouvernement *actuel*, offre une *surprise* de taille.

Cette comparaison, qui porte non seulement sur les hommes mais aussi sur leur action, secteur par secteur, tourne à l'avantage des socialistes. On savait certes le gouvernement Chirac en difficulté. Mais l'analyse d'un an d'élections cantonales partielles, faite dans nos colonnes par Jean-Luc Parodi et Jérôme Jaffré (*le Monde* du 11 mars), ainsi que les sondages d'intentions de vote pour le premier tour du scrutin présidentiel attestaient une relative stabilité du rapport des forces. Que les socialistes devancent la droite dans la confrontation organisée par *le Monde* et RTL devrait donc inciter le premier ministre à la réflexion.

Cette avance est nette. Dans le jugement global des Français, l'écart en faveur des socialistes est de seize points. Encore plus préoccupant pour M. Chirac : les électeurs de l'UDF décrochent (il s'en trouve même 13 % pour juger que les socialistes ont mieux réussi et 40 % pour renvoyer les gouvernements socialiste et de droite dos à dos) ; les sympathisants communistes sont presque aussi nombreux que les socialistes (respectivement 64 % et 69 %» à juger favorablement l'expérience *gouvernementale de la gauche* : les sympathisants du RPR eux-mêmes sont moins convaincus des mérites de leur gouvernement *(54 %) que ne le sont les socialistes* des mérites des gouvernements Mauroy et Fabius.

En termes de catégories sociales, il est clair que les classes moyennes salariées, qui avaient glissé à droite, reviennent vers la gauche, au moins dans le jugement qu'elles portent. De même les jeunes, dont le vote à droite avait été relevé (1), sont désormais les plus nombreux à réhabiliter l'action des socialistes (46 % le jugent favorablement). Même évolution chez les femmes ; pour 39 % d'entre elles, les socialistes ont même réussi ; pour 18 %, c'est M. Chirac qui l'emporte, 35 % jugeant que ni l'un, ni l'autre n'ont réussi.

*Les socialistes prennent égale*ment un léger avantage dans la comparaison par domaines d'activité. Les deux gouvernements sont pratiquement renvoyés dos à dos pour l'essentiel, c'est-à-dire la lutte contre le chômage, mais les personnes interrogées sont plus nombreuses à penser que, pour la sécurité des citoyens, le gouvernement Chirac a mieux réussi que les socialistes. Plus surprenant est, pour la droite, de n'être créditée que d'une légère avance sur la gauche pour les problèmes posés par l'immigration. Et, pour la gauche, de n'avoir pas suffisamment convaincu en matière de liberté à la télévision.

La critique de l'incompétence de la gauche par une droite qui s'attribue le monopole de la compétence n'est pas payante : les Français créditent les socialistes d'une plus grande compétence.

Enfin l'appréciation sur les hommes : c'est à leur action ministérielle, plus qu'à leur personne, que nous nous sommes attachés. Là encore, les socialistes l'emportent (six victoires contre trois pour le gouvernement Chirac). Parmi ces résultats, trois surprennent :

– le résultat de M. Delors, qui perce notamment dans l'électorat UDF et chez les cadres. L'ancien *ministre de l'économie et des* finances sera encouragé dans sa tentative de retour sur la scène politique intérieure ;

– celui de M. Badinter, bête noire de la droite comme de l'extrême droite, objet de polémiques jusque dans sa fonction de président du Conseil constitutionnel, et qui est mieux jugé que M. Chalandon ;

– celui de M. Pasqua enfin qui, l'arrestation des responsables d'Action directe aidant, fait légèrement mieux que M. Joxe.

Ce tableau, globalement négatif pour le gouvernement Chirac, n'est cependant pas exempt d'éléments moins sévères, voire encourageants pour lui.

Tout d'abord, le groupe de ceux qui, « globalement », refusent de se prononcer est le plus important (37 %). *Ensuite, le gouvernement* socialiste est jugé sur cinq ans, tandis que M. Chirac a encore un an devant lui pour convaincre. Enfin, le match des premiers ministres n'est pas mauvais pour M. Chirac lui-même (il l'emporte sur M. Mauroy et n'est devancé que de très peu par M. Fabius) et il est surtout crédité d'un plus grand souci de préparer l'avenir. Il y a là un ressort potentiel pour une reconquête. A condition que, à travers notamment sa prestation télévisée, M. Chirac sache redonner confiance à l'ensemble des électeurs de droite et puisse mettre un terme à la dérive de l'électorat UDF.

PAUL-JACQUES TRUFFAUT et JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) *L'Etat de l'opinion*. SOFRES 1987. *Seuil éditeur. (Le Monde* du 19 février.)

I. - L'action comparée des deux gouvernements

Globalement, qui, selon vous, a le mieux réussi : le gouvernement socialiste d'avant mars 1986 ou le gouvernement Chirac depuis mars 1986 ?

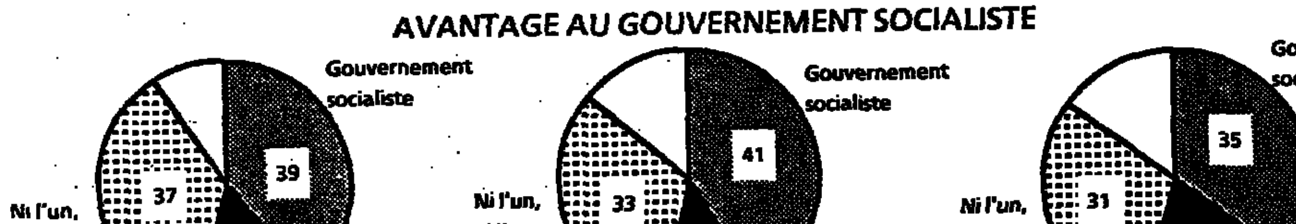
– Le gouvernement socialiste d'avant mars 1986	36
– Le gouvernement Chirac depuis mars 1986	20
– Ni l'un ni l'autre	37
– Sans opinion	7
	100 %

Qui a fait le plus pour les gens comme vous : le gouvernement socialiste d'avant mars 1986 ou le gouvernement Chirac depuis mars 1986 ?

– Le gouvernement socialiste d'avant mars 1986	38
– Le gouvernement Chirac depuis mars 1986	15
– Ni l'un ni l'autre	43
– Sans opinion	4
	100 %

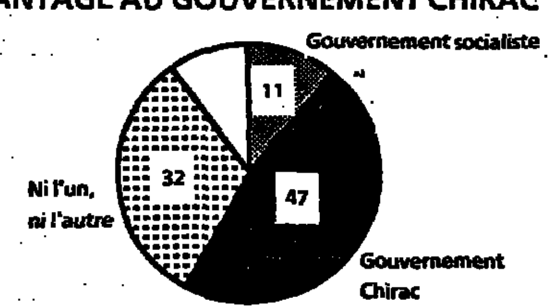
LE JUGEMENT DES FRANCAIS PAR DOMAINES

AVANTAGE AU GOUVERNEMENT SOCIALISTE



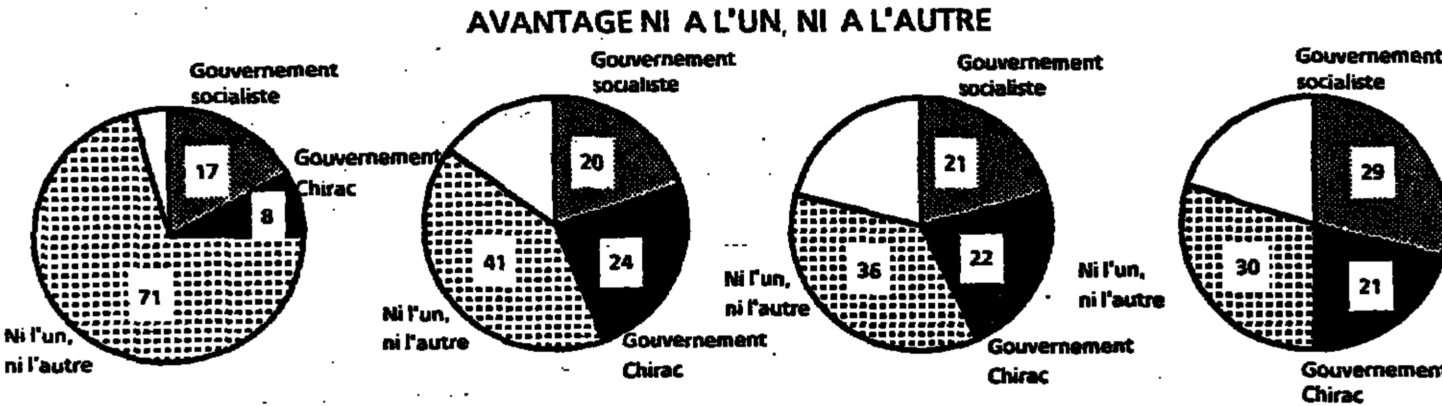
Les prix — La paix sociale — Les libertés

AVANTAGE AU GOUVERNEMENT CHIRAC



La sécurité

AVANTAGE NI A L'UN, NI A L'AUTRE



Le chômage — L'immigration — La France dans le monde — La télévision

II. - L'image comparée des deux gouvernements

Entre le gouvernement socialiste d'avant mars 1986 et le gouvernement Chirac depuis mars 1986, lequel s'est montré...

	Le gouvernement socialiste %	Le gouvernement Chirac %	Ni l'un ni l'autre %	Sans opinion %
... le plus compétent	32	29	26	13
... le plus efficace	30	32	25	13
... le plus attentif aux préoccupations des Français	41	23	24	12
... le plus soucieux de préparer l'avenir de la France	28	30	26	16

III. - La réussite comparée des grands ministres des deux gouvernements

Qui, selon vous, a le mieux réussi :

	Cite le leader RPR-UDF %	Cite le leader socialiste %	Ni l'un ni l'autre %	Sans opinion %
Comme premier ministre : Jacques Chirac ou Pierre Mauroy	44	26	21	9
Toujours comme premier ministre : Jacques Chirac ou Laurent Fabius	37	38	16	9
Comme ministre des finances : Edouard Balladur ou Jacques Delors	20	42	12	26
Toujours comme ministre des finances : Edouard Balladur ou Pierre Bérégovoy	25	29	17	29
Comme ministre de l'emploi : Philippe Séguin ou Michel Delebarre	22	16	32	30
Comme ministre de la justice : Albin Chalandon ou Robert Badinter	28	38	14	20
Comme ministre de l'éducation nationale : René Monory ou Jean-Pierre Chevènement	18	42	21	19
Comme ministre de la culture : François Léotard ou Jack Lang	27	50	9	14
Comme ministre de l'intérieur : Charles Pasqua ou Pierre Joxe	32	31	15	22

La fiche technique de la SOFRES

– Sondage effectué pour *le Monde* et RTL.

– *Date de réalisation : du 5 au 9 mars 1987.*

– Echantillon de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population française âgée de dix-huit ans et plus.

– Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage, PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

Politique

La préparation du congrès du PS

Nouveaux accrochages entre mitterrandistes et rocardiens

« Les socialistes ont tellement besoin de débats que maintenant qu'ils ont fait la synthèse il faut qu'ils trouvent autre chose pour discuter ! » Cette remarque ironique d'un dirigeant du PS, à propos du débat autour de la réécriture de la déclaration de principes du parti, résume assez bien une situation insolite. Ce qui, pendant des mois, a été une discussion relativement accessoire devient maintenant un mini-abcès de fixation où se reconstituent, comme si personne ne parvenait à échapper à cette malédiction... les clivages entre mitterrandistes et rocardiens.

C'est au congrès de Toulouse en 1985 que M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a officiellement lancé le processus de cette réécriture, demandée notamment par M. Michel Rocard. A force de rechercher le consensus, on est arrivé à une version assez largement incolore, inodore et sans saveur, que le bureau exécutif a adoptée, presque par inadvertance. Il a fallu que certains éléments de la base, l'ayant reçue avec les documents préparatoires au congrès de Lille, la lisent et protestent pour que les dirigeants se rendent compte qu'il y avait, effectivement, un problème.

M. Louis Mermaz a été chargé de donner plus de « souffle » à cette déclaration version 1987. Mais voilà que le débat interne resurgit là où on ne l'attendait pas vraiment. Certains socialistes traînent les pieds. Les membres de l'ex-CERES ne sont pas plus convaincus aujourd'hui qu'hier de l'urgence de cette opération. Les rocardiens, au contraire, jugent que certains mitterrandistes veulent mettre sous le boisseau cette nouvelle déclaration parce qu'ils sont repris par leurs vieux démons idéologiques (*le Monde* des 14 et 20 mars).

Il est vrai que les soupçons des rocardiens trouvent de quoi s'alimenter : plus personne n'est sûr que le congrès de Lille adoptera une nouvelle déclaration de principes. En attendant, l'ancienne (qui assure que le PS est *« un parti révolutionnaire »*) est toujours en vigueur. M. Mermaz doit rendre sa copie, le mercredi 25 mars, au « groupe des 22 », présidé par M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS, chargé des fédérations, qui a la responsabilité de l'élaboration de cette nouvelle déclaration. M. Debarge pense qu'il faut *« tout faire »* pour que le PS soit en état de présenter un nouveau texte au congrès. Les rocardiens, eux, n'excluent rien, même pas le fait que deux textes s'opposent.

Autre minidébat qui prend de l'ampleur : la question de la représentation des rocardiens dans l'Indre, qui porte sur deux places dans la commission exécutive fédérale. Les rocardiens menancent toujours d'en faire un enjeu national (*le Monde* des 14 21 et 24 mars).

En dépit du caractère un peu surréaliste de ces oppositions, M. Jospin ne peut prendre à la légère ces deux affaires. Pour lui, l'un des enjeux essentiels du congrès de Lille est de donner l'image d'un parti uni et dynamique, qui ne se déchire pas dans des querelles d'autant plus incompréhensibles et nuisibles qu'elles ne recoupent plus maintenant de réelles fractures idéologiques.

Les rocardiens le savent. C'est bien pourquoi ils font, comme diraient les militaires, de la « gesticulation » très voyante afin de donner à M. Jospin une idée de ce qui l'attend s'ils n'obtiennent pas satisfaction.

J.-L. A.

Les dirigeants socialistes guadeloupéens décident de créer un parti autonome

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

La fédération guadeloupéenne du Parti socialiste s'est réunie, le samedi 21 et le dimanche 22 mars, en congrès à Sainte-Rose, dans le nord de l'île de Basse-Terre et, à l'issue de ses travaux, elle a décidé, désormais, de faire... bande à part. Les dirigeants socialistes locaux se sont en effet prononcés pour la constitution d'un Parti socialiste guadeloupéen autonome à l'image du Parti socialiste guyanais. Ils ont décidé qu'un congrès extraordinaire aura lieu cette année pour mettre sur pied ce nouveau parti qui se propose de prendre ses distances avec le PS métropolitain pour essayer de mieux rallier les Guadeloupéens qui ne se reconnaissent ni dans le Parti communiste local ni dans les organisations indépendantistes.

M. Frédéric Jalton, député socialiste, maire de la commune des Abymes (la plus importante ville de l'archipel, en banlieue de Pointe-à-Pitre), a estimé que ce Parti socialiste de la Guadeloupe sera un *« parti autonome mais pas indépendant, entretenant des liens privilégiés avec le Parti socialiste français »*.

Le premier secrétaire de la fédération socialiste de la Guadeloupe, M. Dominique Larifla, maire de Petit-Bourg, conseiller régional de la Guadeloupe et président du conseil général, est partie prenante dans cette évolution. Il a déclaré dimanche qu'il s'agit de faire du courant socialiste *« la force centrale de la démocratie en Guadeloupe »*. *« Nous sommes,* a-t-il ajouté, *depuis les dernières élections, la première force politique de notre archipel. Cette position nous confère des responsabilités déterminantes et essentielles dans le combat de notre pays pour un développement économique et social et culturel (...) dans le cadre des mutations qui secouent notre région caraïbe. »*

Les militants de la base ne paraissent pas tous convaincus pourtant de la nécessité de constituer un parti autonome, alors que la mise en place de cette nouvelle structure était désirée de longue date par bon nombre d'élus locaux.

En recueillant 28,65 % des suffrages exprimés aux dernières élections régionales et en obtenant douze sièges sur quarante et un, les socialistes guadeloupéens ont pris, en mars 1986, le contrôle du conseil régional dont le président est M. Félix Proto. Quant à M. Dominique Larifa, son élection à la présidence de l'assemblée départementale remonte à 1985. La Guadeloupe compte, en outre, un député socialiste sur quatre (M. Jalton) et un sénateur socialiste sur deux (M. François Louisy).

M. Pezet exerce une vive pression sur le maire de Marseille

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Vainqueur de la lutte d'influence qui l'opposait, depuis des mois, aux defferristes au sein de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône (*le Monde* du 24 mars), M. Michel Pezet a désormais ouvert un second front à la mairie de Marseille. Son cheval de bataille : le prochain budget de la ville qui doit être débattu le lundi 30 mars et qui lui fournit l'occasion d'exercer une vive pression sur le maire, M. Robert Vigouroux.

M. Pezet et ses amis estiment que ce budget a été insuffisamment étudié et qu'il fait apparaître, en particulier, une augmentation trop forte de la pression fiscale. Au terme d'une réunion animée de plus de quatre heures du groupe socialiste municipal, le lundi 23 mars, l'ancien dauphin de M. Defferre a indiqué que, s'il n'obtenait pas satisfaction, ses partisans se démettraient volontairement de leurs délégations *« dans la minute suivant le vote »*.

Chantage ? Volonté de déstabiliser M. Vigouroux en vue des prochaines échéances électorales ? M. Pezet s'en défend en mettant en avant des *« dangers extérieurs »*, notamment un sondage qui créditerait le Front national, à Marseille, de 34 % des intentions de vote. D'où la nécessité, selon lui, de présenter un budget *« politique »* susceptible de rallier le plus grand nombre de Marseillais à l'actuelle majorité municipale.

Ses adversaires defferristes, également soumis aux critiques du PC, objectent cependant que le projet de budget a fait l'objet d'une longue concertation au sein du groupe socialiste qui en aurait approuvé les grandes lignes dès la mi-janvier.

M. Vigouroux lui-même a fermement rejeté la demande des pezetistes de différer la date de la séance budgétaire au-delà de l'échéance prévue par le code des communes (1). A moins d'une semaine de cette échéance, un groupe de travail a toutefois été créé pour rechercher des améliorations.

Dans un premier temps, l'augmentation des impôts locaux avait été fixée à 9,7 %. Grâce à la décision du ministre de l'intérieur, obtenue par le maire de Marseille, d'accroître de 0,7 % la dotation globale de fonctionnement de la ville, la pression fiscale pourrait être ramenée aux alentours de 8 %. *« Il ne faudrait pas, pour autant,* a déclaré le premier adjoint (defferriste), M. Jean-Victor Cordonnier, *que certains se parent des plumes du paon. »*

Cette nouvelle offensive de M. Pezet est, en fait, significative de la volonté de celui-ci, après sa victoire au congrès fédéral du PS, de reprendre l'avantage à la mairie de Marseille d'où il était resté absent après avoir perdu la « bataille de la succession ».

Sa marge de manœuvre est pourtant étroite puisqu'il ne peut aller jusqu'à enfreindre la règle de solidarité majoritaire. Son intérêt n'est pas, non plus, de trop affaiblir la municipalité Vigouroux au risque de compromettre les chances de la liste socialiste dont il pourrait prendre la tête en 1989. Dans l'immédiat, son objectif paraît être de démontrer que les socialistes ont fait un mauvais choix en mai 1986 et d'interdire à M. Vigouroux la possibilité de se représenter.

Avant même l'échéance de 1989, M. Pezet souhaite également une redistribution des responsabilités dans la majorité municipale au profit de ses amis. Il réclame une *« autre conception de l'exercice du pouvoir »* à la mairie. *« Quand on est dans une voiture qui va dans la mauvaise direction, on avertit, après on klaxonne, après on saute de la voiture. Pour le moment, on klaxonne »*, nous avait-il déclaré (*le Monde* du 20 février).

GUY PORTE.

(1) Dans le cas où le budget ne serait pas voté le 30 mars, la chambre régionale des comptes pourrait être saisie par le préfet.

Le radicalisme de gauche se disperse

Que ce soit à côté ou à l'intérieur du MRG, l'heure n'est pas à l'union... mais à la dispersion. Officiellement constituée le samedi 21 mars, l'organisation Libertés pour demain se propose de faire de la politique *« autrement »*. Cette structure faite de réseaux, que MM. Michel Crépeau et Roger-Gérard Schwartzenberg ont pris l'initiative de constituer, souhaite apporter à la gauche une *« dimension nouvelle »* dont, selon eux, elle a besoin pour gagner non seulement l'élection présidentielle, mais également les autres scrutins. Ce *« mouvement pour une démocratie nouvelle »* envisage de créer des antennes dans chaque département (une quinzaine le sont déjà).

Pour sa première assemblée (une première réunion avait eu lieu le 31 janvier pour adopter une déclaration de principes), Libertés pour demain a procédé à la désignation d'un conseil exécutif qui, outre les deux présidents d'honneur du MRG, MM. Crépeau et Schwartzenberg, comprend M. Pierre Bobée, conseiller régional de Haute-Normandie et maire d'Yvetot (Seine-Maritime), Mme Claudette Brunet-Léchenault, conseiller régional de Bourgogne, MM. François Gayet, conseiller général et maire de Saint-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise) et Alain Monod, avocat au Conseil d'Etat.

MM. Raymond Julien, ancien député de la Gironde et conseiller régional d'Aquitaine, et François Luchaire, ancien membre du Conseil constitutionnel, ont été chargés d'animer un comité visant à contacter des personnalités extérieures pour apporter leur appui à cette démarche.

De son côté, M. Thierry Jeantet, ancien porte-parole du MRG, qui n'assistait pas à la réunion de Libertés pour demain souhaite donner un nouveau souffle au Club Mars qu'il préside. Le club, qui ne se veut ni PS, ni MRG, vient de réunir ses adhérents aux Ulis et s'est fixé pour objectif de *« réconcilier les Français et la politique »*.

Revendiquant la liberté de ne soutenir ni des hommes ni des partis, mais des idées, Mars se propose de tenir des journées *« d'innovation politique »* sur le thème de la démocratie directe, ou de la maîtrise du temps et des nouvelles formes d'activité, ou encore sur celui des enjeux d'une société plurielle.

Enfin, le RRR (Renouveau radical et républicain), dont la création, lors de la préparation des scrutins de mars 1986, avait été suscitée par certains radicaux de gauche hostiles aux accords électoraux avec le PS, a décidé, samedi, de ne pas se saborder. Pourtant les assurances données par M. François Doubin, lors de sa réélection à la présidence du MRG à Montpellier en janvier dernier, avaient laissé présager une dissolution de ce courant, d'autant que deux de ses principaux inspirateurs, MM. Bernard Charles et Alain Dutoya, sont vice-présidents du MRG.

Lors de son assemblée de samedi, le RRR a manifesté sa volonté d'aller plus vite et plus loin dans le dialogue ouvert entre radicaux de la place de Valois et radicaux de gauche, en proposant des assises européennes du radicalisme, la constitution d'un parti transnational et la rédaction d'une plate-forme susceptible de servir de base à une candidature présidentielle commune à tous les radicaux. Un directoire a été mis en place qui, outre MM. Dutoya et Charles, comprend MM. Jacques Maroselli et Jean Girardon, le secrétaire général restant, M. Jean-Francis Dauriac, conseiller municipal de Montauban.

ANNE CHAUSSEBOURG.

M. Chevènement à l'université de Créteil

« Quoi de neuf Monsieur magistère ? »

« Quoi de neuf, Monsieur magistère ? » C'est avec cette interrogation ironique, en tête d'un tract reproduisant le fameux dessin de Plantu paru à la une du *Monde* (où l'on voit M. Alain Devaquet, tout penaud, affirmer : *« Je ne comprends pas pourquoi je suis recalé, je n'ai fait que copier sur Chevènement ! »*), que les membres de l'Union des étudiants communistes (UEC) ont accueilli M. Jean-Pierre Chevènement, le lundi 23 mars à l'université de Créteil (Paris-XII).

Cette université est, en effet, un point d'implantation privilégié de l'UEC. L'ancien ministre, qui prenait sa part à la campagne lancée par le PS en direction des universités, a donc été longuement questionné et contredit – *« plutôt que de dépenser de la salive, c'est des moyens qu'il fallait mettre en œuvre »* – par des étudiants communistes qui ont largement accaparé le micro.

M. Chevènement n'a pas paru mécontent de trouver en face de lui une opposition – pas très redoutable d'ailleurs – à convaincre. Sur les « convergences » qu'on lui reproche avec M. Devaquet, sa réponse est simple : *« Vouloir copier, c'est une chose, savoir copier, c'en est une autre ! » « Devaquet, vous le savez probablement,* ajoute-t-il en souriant, *n'était pas un mauvais bougre, d'après ceux qui l'ont approché »*...

Sur le fond, et tout en défendant bec et ongles son bilan à l'éducation nationale, il n'hésite pas à approuver certaines remarques des étudiants communistes : *« Vous avez partiellement tort et vous avez partiellement raison (...). L'essentiel de l'effort à faire dans les universités est encore devant nous. »*

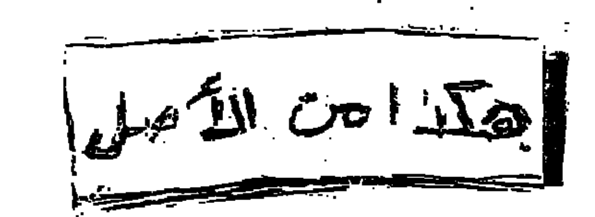
Il balaie d'un revers de main – *« c'est Clochemerle, on ne va pas s'étendre »* – le projet de M. Monory instituant les maîtres-directeurs, avant de lancer à des instituteurs en grève qui veulent le voir à la sortie de l'amphi : *« Je vous remercie de rappeler que je ne suis plus ministre... »*

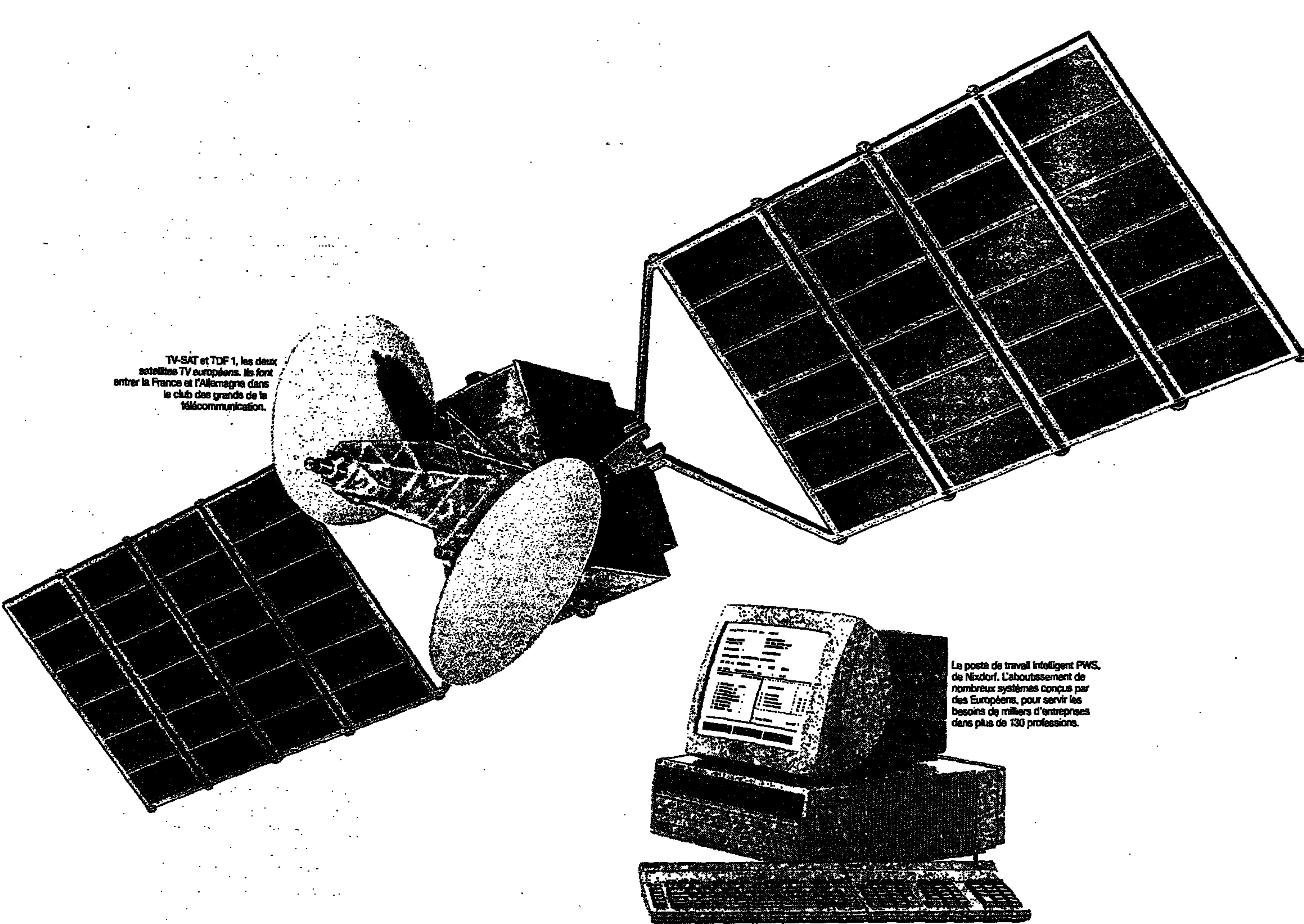
Même traitement pour le projet de code de la nationalité : *« Tout cela est à mon avis lamentable (...). la France a toujours été un pays de métèques. La France est le cap extrême de l'Eurasie. Toutes les invasions qui déferlaient du cœur de la Mongolie finissaient au Finistère, et là, il fallait bien s'arrêter ! »*

Le sens de la formule de M. Chevènement n'épargne pas ses propres amis : l'idée d'un *« armistice idéologique »* lancée par M. Jacques Delors ? *« L'idée me paraît amusante, et c'est une litote (...), ce n'est pas une vision réaliste, étant donné ce qu'est la droite en France »*. Et il ajoute : *« Comme ministre de l'industrie, je me suis heurté à un mode de pensée néo barriste* (1). *Les grands équilibres ne sont pas tout, c'est le culte des grands équilibres qui tue la France depuis quinze ans »*.

J.-L. A.

(1) NDLR : M. Delors était alors ministre des finances.





TV-SAT et TDF 1, les deux satellites TV européens. Ils font entrer la France et l'Allemagne dans le club des grands de la télécommunication.

Le poste de travail intelligent PWS, de Nixdorf. L'aboutissement de nombreux systèmes conçus par des Européens, pour servir les besoins de milliers d'entreprises dans plus de 130 professions.

Participez au décollage de l'Europe

Nixdorf a toujours fait preuve d'un goût prononcé pour la réussite, d'un talent *prouvé pour y parvenir*, et de cette conviction: *pour les* Européens, l'Europe est la clé de la réussite.

Cette dynamique de l'Europe a d'abord été politique, puis économique. Aujourd'hui, sous nos yeux, elle devient un concept d'entreprise, un levier pour accéder à la réussite.

Voyez TV-SAT, qui donnera aux Européens la maîtrise de la diffusion de leurs images. Nixdorf travaille pour des partenaires d'Intelsat.

Voyez Eurêka: les meilleurs chercheurs européens se sont mobilisés, dans un but commun: faire que demain l'Europe existe, parmi les Supergrands de la haute technologie. La banque de logiciels du plan Eurêka porte aussi la signature Nixdorf.

Premier constructeur européen de mini et de micro-ordinateurs, Nixdorf fait partie du paysage Airbus, TV-SAT, Eurêka et Ariane. Tout comme il est un acteur de la mutation des banques européennes, de l'industrie automobile, de la grande distribution et de 130 secteurs de l'industrie et des services.

Pour contribuer à la réussite de ses clients, Nixdorf ne s'est pas contenté de fabriquer un matériel réputé hyper-fiable. Il est devenu *le premier producteur européen de logiciels. Comme matériel et* logiciel n'ont de sens que s'ils résolvent les problèmes, Nixdorf aime se définir comme le premier producteur européen de solutions informatiques pour les entreprises.

Participez aux séminaires Nixdorf

Pour joindre action et pensée, Nixdorf a programmé pour 1987 de nombreux séminaires, journées portes ouvertes, cercles d'études produits… axés sur la présentation de concepts globaux de solutions concrètes aux problèmes quotidiens des entreprises.

Citons parmi les sujets abordés, la G.P.A.O., la gestion des horaires variables, l'intelligence artificielle, «l'Office Automation», les réseaux, la compatibilité…

Pour connaître les lieux et dates de ces séminaires, appelez ou écrivez à Paris ou à Lyon.

Nixdorf Computer S.A., 7–13 bd. de Courbevoie
92200 Neuilly-sur-Seine, Téléphone 4747 1270

Nixdorf Computer Lyon S.A., 2 Avenue Georges Pompidou
69003 Lyon, Téléphone 72349600



Société

DÉFENSE

Le satellite militaire français Helios pourra espionner des radars adverses

Le satellite militaire français Helios, que l'on croyait destiné à l'observation optique et infrarouge, embarquera ce qu'on appelle un « passager électronique », c'est-à-dire qu'il sera, de surcroît, capable d'espionner les radars de l'adversaire éventuel. Cette précision a été donnée par le ministre de la défense, M. André Giraud, à des députés membres de la commission de la défense de l'Assemblée nationale. Ce projet de satellite figure dans la loi de programme militaire 1987-1991 que le Parlement examinera, officiellement, au début du mois d'avril.

A l'origine, le satellite Helios, dont la conception a été confiée à la société nationale Aérospatiale, devrait peser environ 2,2 tonnes et tourner autour de la terre sur une orbite héliosynchrone (au-dessus des pôles) à 800 ou 900 kilomètres d'altitude pour envoyer des images à des stations de réception associées à un centre de traitement sur le sol national. La qualité des images prises par Helios devrait être supérieure à celle du satellite actuel Spot, avec une résolution (précision) au sol d'un mètre. La durée de vie du satellite sera de plusieurs années et son lancement, par la fusée européenne Ariane, aurait lieu en 1993.

M. Giraud a indiqué aux députés que le satellite Helios emportera des équipements électroniques du type ELINT (electronic intelligence) qui permettront de capter les émissions électroniques et électromagnétiques adverses, comme le font déjà, par exemple, les chalutiers soviétiques d'interception électronique.

C'est la première fois que de telles précisions sont données par le ministre français de la défense à propos des équipements transportés par le satellite Helios de renseignements militaires.

Ainsi, grâce à son « passager électronique », Helios sera en mesure d'identifier les caractéristiques et les performances des radars adverses, à la condition que ses équipements spécialisés soient suffisamment fiables et puissent résister au brouillage.

M. Giraud a justifié cette décision du gouvernement par la nécessité de connaître la nature des défenses que les nouveaux missiles stratégiques français devront affronter. On sait, en effet, que la France a prévu de mettre en service, avant la fin du siècle, un nouveau modèle de sous-marin nucléaire, le NG (nouvelle génération), avec, à son bord, un nouveau type de missile, le M 5. Outre qu'il devrait emporter une nouvelle arme nucléaire choisie pour sa capacité (dite « furtive ») de tromper une détection adverse, le M 5 aura un nombre de têtes explosives supérieur à celui du missile actuel M 4 et il disposera de moyens améliorés de pénétration des défenses anti-missiles (ce que les experts appellent des aides à la pénétration ou ALAP).

Pour mettre au point ces ALAP, destinés au M 5, il convient d'abord de connaître avec précision les caractéristiques des radars adverses qui seraient sur la trajectoire des missiles. D'où la décision du gouvernement de placer, sur le satellite Helios, un « passager électronique » susceptible d'enregistrer et d'analyser les émissions électromagnétiques des radars adverses.

Pour l'instant, le ministère de la défense se contente, en matière de renseignement, d'exploiter les images de satellites civils, comme Spot. Mais, dès 1977, les armées françaises ont mené des études pour concevoir des systèmes de prise de vues — il s'agit de caméras à très haute définition — qui seraient adaptés à un satellite plus spécifiquement militaire. En février 1986, le « feu vert » était donné au développement du système Helios.

Ce projet de satellite de renseignements militaires avait été proposé, initialement, aux Allemands dans le cadre d'une coopération avec les Français en matière de construction d'armements destinés à fonder une défense commune de l'Europe. Le gouvernement fédéral en a écarté l'éventualité, en arguant du fait que les performances tous temps du satellite étaient loin d'être garanties. Le projet Helios a donc été repris par la France seule, même si son coût, qui a été réexaminé depuis mais qui reste évalué à 7 milliards de francs, paraît important.

La perspective d'un grand « marchandage » entre Washington et Moscou sur les euromissiles incite le gouvernement, comme de nombreux experts de la défense dans l'opposition socialiste, à considérer que la France a besoin de ses propres satellites d'observation pour ne pas dépendre de sources extérieures de renseignement lorsqu'il s'agira de contrôler des accords de désarmement.

JACQUES ISNARD.

SPORTS

Le Raid blanc

Les Six Jours des neiges

LES ARCS
de notre envoyé spécial

Partir de Tercinia (Val-d'Aoste) le 15 mars, à 6 heures du matin, par moins 25 degrés, pour se retrouver aux Arcs (Haut-Savoie), le 20 mars, à 18 heures, dans la tempête en ayant skié moins de sept heures, pour les plus rapides, et plus de quatorze heures, pour les plus lents, quel intérêt ? La question peut être posée après avoir suivi pendant huit jours les caravanes du deuxième Raid blanc, sur toutes les grandes faces des massifs du Cervin, du mont-Blanc et de l'aiguille Rouge. Réponse : le cocktail d'anciennes gloires du ski (Jean-Noël Augert, Patrick Russel, Fabienne Serrat), de journalistes et de personnalités du sport ou de l'actualité (Florence Arthaud, Patrice Martin, Patrick Tambay) est assez fort, servi frappé sur des dénivellations enneigées de 2 000 mètres, pour capter l'attention des médias. C'est dire que les sponsors se sont précipités sur l'événement.

L'an passé, la fabrique de fixations de sécurité italienne Nava avait dépensé 1,2 million de francs pour tenter de lancer son procédé en France. Cette année, le groupe Colgate-Palmolive a engagé 600 000 francs sur une équipe féminine qui faisait partie du programme de lancement d'une nouvelle marque de lessive. Onze équipes sur trente-huit avaient ainsi des commanditaires n'ayant pas d'intérêt direct dans l'industrie de l'or blanc. Le budget minimum d'un groupe était de 100 000 francs.

Mais ce serait prendre Alain Gaimar, inventeur et animateur de cette course, pour ce qu'il n'est pas, — un homme d'argent — que de retenir ce seul aspect médiatico-commercial du Raid blanc. A l'intérieur du papier doré du sponsoring, il y a une bouchée en chocolat : la compétition ! Un phénomène qui submerge l'univers montagnard, longtemps réfractaire à cette approche des pratiques alpines. Désormais, escalades, monoski, surf, kilomètre lancé, dont l'essor a été très rapide ces dix dernières années, sont entrés dans le monde du chronomètre et de la notation. Le ski alpin traditionnel avait ses slaloms et ses descentes. Mais la pratique moderne a évolué vers le ski libre en hors piste. Et le Raid blanc est précisément une compétition de ski hors piste.

En 1986, la dose de montée à peau de phoque avait été douce. Pour 1987, Alain Gaimar avait voulu durcir ce passage en y ajoutant un zeste d'escalade. Mais la *« tempête de ciel bleu »* (vent de plus de 100 kilomètres/heure) qui s'est accrochée au massif du Mont-Blanc a rendu impraticables les itinéraires d'altitude pour des raisons évidentes de sécurité. Et le franchissement sur une corde fixe du « dérochoir », une barrière rocheuse dans la chaîne des Fiz qui débouchait sur une pente moyenne, a été plus spectaculaire que réellement intéressant.

Finalement, les équipes comme Obersdorf (RFA) et le 27e Régiment alpin, qui ont utilisé un équipement de randonnée, ont été pénalisés par rapport aux équipes qui avaient du matériel de piste momentanément adapté, comme celle de Corbier-La Toussuire, victorieuse, avec Jean-Noël Augert. La vitesse a primé la légèreté.

Mais la vitesse est évidemment l'apanage des professionnels de la neige qui passent l'année en montagne. Les amateurs n'auraient-ils donc plus leur place dans cette épreuve qui leur était en quelque sorte dédiée ? Les guides les plus jeunes, avides d'enrichir leur palmarès, poussent dans ce sens. Alain Gaimar n'est pas prêt à franchir le pas : *« On peut plutôt envisager une course à pleine vitesse, avec une descente de plus par jour pour ces professionnels. Reste à bien cerner cette notion. Dans tous les cas, une part plus grande sera faite à l'orientation. »* Et les Dolomites constitueraient, en 1988, un terrain de jeu parfaitement adapté pour cela.

ALAIN GIRAUDO.

CYCLISME

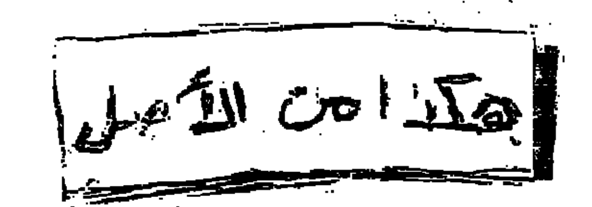
Les sommets de Jeannie Longo

Victorieuse du premier Tour de Colombie féminin disputé en altitude, qui s'est déroulé du 16 au 23 mars, la championne du monde Jeannie Longo a presque réalisé le grand chelem. Elle a, en effet, remporté huit étapes sur neuf et elle a réussi, en la circonstance, un exploit sans équivalent dans l'histoire du cyclisme : la dernière étape est revenue à son équipière Cécile Odin, qui est aussi sa meilleure amie. En une semaine de course, l'équipe de France n'a donc pas enregistré un seul échec.

J. A.

● **FOOTBALL : la caisse noire de l'AS Saint-Etienne.** — Michel Platini, Patrick Battiston et Bernard Lacombe se sont pourvus en cassation, lundi 23 mars, contre l'arrêt les renvoyant devant le tribunal correctionnel de Lyon pour recel d'abus de biens sociaux dans le cadre de l'affaire de la caisse noire de l'AS Saint-Etienne.

● **RUGBY : M. Ferrasse président de l'International Board.** — Le président de la Fédération française de rugby est devenu, lundi 23 mars, président en exercice de l'International Board qui régit le rugby à l'échelle mondiale. M. Albert Ferrasse accède à cette présidence à la suite du désistement de M. Danie Craven, président de la Fédération sud-africaine de rugby, qui n'a pas été invitée à participer à la prochaine Coupe du monde en raison de la politique d'apartheid pratiquée en Afrique du Sud.



Société

Depuis le 16 mars 1986, douze mois d'« ajustements »

M. Albin Chalandon réfractaire à la cohabitation

M. Albin Chalandon avait des atouts : venir d'Elf-Aquitaine, ne rien connaître au ministère de la justice, avoir quitté la vie politique active en 1976 et, de ce fait, n'avoir ni à répondre ni à défendre l'héritage de M. Alain Peyrefitte. Homme paradoxalement neuf, il séduisait par son pragmatisme et sa mesure. Il étonna par ses premiers discours — ni Peyrefitte ni Badinter,— et on le crut pour cette raison cohabitationniste.

Puis il se distingua là où on ne l'attendait pas : code de la nationalité et prisons privées. Il se heurta alors au président de la République, battit en retraite puis revint à la charge et ainsi de suite. Sa réputation en souffre : que veut Albin Chalandon ? Quoi qu'il pense au fond, on le soupçonne aujourd'hui à gauche des pires desseins. Son image, comme la cohabitation, en a pris un coup.

Sur le code de la nationalité, les prisons privées et la toxicomanie, M. Chalandon a d'abord tenté, selon son expression, de *« passer en force »*. Puis sont venues les critiques et, comme elles grossissaient, le temps de la pause, de la réflexion et des inévitables ajustements. Le garde des sceaux a beau se féliciter d'avoir, par ses propos tranchés sur la toxicomanie, *« mobilisé »* l'opinion, il a surtout offert des occasions aux centristes et à certains barristes de prendre leurs distances avec le gouvernement, notamment sur les prisons privées et le code de la nationalité.

Sur ce dernier, le temps est venu, croit M. Chalandon, de *« dissiper les malentendus »*. Mais y a-t-il malentendus ? Cette réforme est une promesse du RPR et de l'UDF, que le garde des sceaux n'a pas eu à se faire violence d'appliquer, lui dont, il y a un an, le journal électoral accusait *« les mères célibataires algériennes »* de venir *« accoucher en France »* et les autorités d'Alger de nous expédier *« allègrement tous leurs petits délinquants »*.

Même promesse électorale du RPR sur la toxicomanie, qui, lors de la campagne législative, voyait dans l'usage des stupéfiants *« une infraction pénale majeure »*. Mais M. Chalandon en a rajouté, au point de contraindre Mme Michèle Barzach, ministre chargé de la santé et de la famille, à prendre ses distances avec certaines de ses idées, aujourd'hui pour une part abandonnées.

Recul

Le garde des sceaux a de même renchéri sur le libéralisme de son parti, dont la plate-forme électorale promettait un effort prioritaire de l'Etat en faveur des prisons. D'effort, point, puisque celui-ci est désormais demandé au privé, qui ne le consentira évidemment pas sans contre-partie financière. L'opposition suscitée par ce projet a fait, une fois encore, reculer M. Chalandon : après avoir parlé de vingt-cinq mille places, il n'en offre plus pour l'instant que quinze mille au privé. Il promet aussi que les cadres de ces nouvelles prisons et leurs gardiens armés resteront des fonctionnaires. Il n'est pas sûr que le Conseil constitutionnel s'en contente, car la question de principe demeure : l'Etat peut-il se dessaisir, au profit du privé, d'une de ses prérogatives essentielles, le pouvoir de punir ?

Boutefeu

Censuré par le Conseil constitutionnel, M. Chalandon pourrait toujours mettre en cause le *« pouvoir discrétionnaire »* de celui-ci, comme il le fit, avec éclat, l'été dernier. La majorité n'est pas toujours bonne joueuse. M. Chalandon moins que quiconque, qu'on entendit un peu plus tard rappeler à l'ordre le Conseil d'Etat, pour avoir, prétendait-il, fait connaître à l'extérieur son opposition au projet de réforme du code de la nationalité.

On disait M. Chalandon apte à la cohabitation lorsqu'il fit adopter, sans gros remous, l'été dernier ses projets sur la sécurité (terrorisme, contrôles d'identité, flagrants délits...). Il fait figure aujourd'hui de boutefeu manquant rarement une occasion de titiller les socialistes ou le président de la République. Un jour, il n'exclut pas, malgré l'opposition de M. Chirac, un débat sur le rétablissement de la peine de mort ; un autre, il cherche à sanctionner, en dépit du désaccord de M. Mitterrand, le procureur de Valence, coupable d'avoir exprimé des opinions hétérodoxes sur la toxicomanie.

Ayant eu tour à tour contre lui Mme Simone Veil, des barristes, son collègue de la santé et quelques autres, M. Chalandon, malgré son tempérament de pragmatique, n'est décidément pas doué pour la cohabitation : celle avec l'opposition ni celle interne à la majorité.

BERTRAND LE GENDRE.

Sécurité : un an pour convaincre

« Trente jours pour convaincre », avait promis M. Charles Pasqua dans son livre *l'Ardeur nouvelle*, présenté par l'éditeur comme *« une sorte de nouveau* Chant du départ *»*. Un an plus tard, *« la médication de choc capable de restaurer la confiance »*, *« cette politique de rupture »* destinée à *« en finir une fois pour toutes avec le socialisme sous toutes ses formes »* et à *« créer le grand élan populaire »*, n'a pas tenu toutes ses promesses.

Les bavures de l'été 1986 et la mort de Malik Oussekine ont jeté le discrédit sur l'action policière le soupçon de manipulation politique persiste dans l'affaire du Carrefour du développement la fermeté invoquée contre le terrorisme a été mise à mal par les diverses tractations de l'affaire Abdallah la tension et la rivalité latentes entre M. Pasqua et son ministre délégué, M. Robert Pandraud, font jaser dans les couloirs de la place Beauvau, autant que, dans l'opinion publique, leur surenchère de petites phrases, sinon assassines, en tout cas maladroites.

Cependant MM. Pasqua et Pandraud peuvent se prévaloir de deux résultats concrets récents : l'arrestation du noyau dur d'Action directe et la baisse de 8,02 % des crimes et délits en 1986. Mais il n'est pas certain que ce bénéfice, dont la majorité aurait mauvaise grâce de se priver, n'illustre pas un malentendu entre les ministres et les responsables policiers. Ces succès traduisent en effet plus une évolution sur le moyen terme — réorganisation de la lutte antiterroriste en 1984-1985, tassement de la croissance de la délinquance depuis 1983 — qu'un renversement brutal de tendance.

Les policiers parient sur la patience et la durée, tandis que MM. Pasqua et Pandraud comptent sur l'urgence et l'effet d'annonce, échéance présidentielle oblige. D'où cette apparence de précipitation politique et d'excès verbaux. En tout cas, M. Pasqua fait bien là ce que lui demande M. Jacques Chirac : sa récente promotion en coordonnateur de fait de la future campagne électorale en témoigne.

M. François Mitterrand ne paraît pas s'en émouvoir outre mesure. S'il tient en privé des commentaires sévères sur la politique « sécuritaire » du gouvernement, il n'en a guère fait le thème de remontrances publiques. Mieux encore, il a souvent répété à ses visiteurs qu'il tenait M. Pasqua pour l'un des *« modérés »* du gouvernement. Cette insistance est à rapprocher de cette phrase du président de la République au premier ministre, lors de la formation du gouvernement, à propos de M. Pasqua : *« Moi, je n'aurais pas de problèmes avec lui, mais vous ? »* En fait, M. Mitterrand semble contempler en spectateur l'activité des occupants de la place Beauvau, comme s'il y voyait des « gaffeurs » dont les erreurs parlent d'elles-mêmes contre la majorité et sa cohésion.

Cette absence de polémiques publiques n'exclut pas des batailles plus feutrées. Ayant dû avaliser ou laisser faire une valse de responsables policiers, sans équivalent dans d'autres ministères, l'Elysée s'est arcbouté sur trois postes sensibles : le service des voyages officiels, la direction centrale de la police judiciaire et la direction générale de la police nationale. L'immobilisme l'a emporté dans le premier cas, un compromis dans le second, des concessions pour le troisième — évidemment, le plus décisif. Officiellement, chaque partenaire est satisfait, mais le résultat est bien que l'Elysée, aujourd'hui, vit coupé de toute information directement policière. Les relations fréquentes et, dit-on, cordiales, que M. Christian Prouteau, gendarme d'élite devenu préfet, conseiller technique du président depuis 1982, entretient au cabinet du ministre de l'intérieur n'y changeraient rien, et inquiéteraient *même les collaborateurs du président*.

Dans ce tableau en demi-teintes, une certitude toutefois : les responsables policiers jugent plutôt sévèrement la cohabitation, qu'ils vivent souvent comme un facteur de troubles, de confusion, voire comme une entrave. Attentisme de certains services, report de nominations, gel de réformes... les subtilités du jeu politique, la sourde tension entre les deux pôles du pouvoir, l'incertitude électorale, ne facilitent pas la gestion professionnelle, sereine et dépassionnée de l'instrument policier à laquelle, pour beaucoup, ils aspirent.

EDWY PLENEL.

Au tribunal de Paris

M. Jean-Maurice Demarquet et le secret médical

Les déclarations faites au *Monde* le 15 octobre 1985 par M. Jean-Maurice Demarquet tant sur la personnalité de son ancien *« jumeau politique »*, M. Jean-Marie Le Pen, que sur les circonstances de la mort, le 24 septembre 1976, de Hubert Lambert, dont l'actuel président du Front national était le légataire universel, ont valu aussi bien à ceux qui les rapportèrent ou les reproduisirent ensuite qu'à M. Demarquet lui-même une série de procès sur plainte de M. Le Pen.

Parmi ceux-ci, il en est un, tout particulier, car il ne s'agit plus de diffamation mais de violation du secret médical. M. Demarquet est en effet, depuis le début de 1976, docteur en médecine, et M. Le Pen a estimé que d'une part en le traitant de paranoïaque et d'autre part en exposant l'évolution de la maladie de Hubert Lambert son ancien compagnon du poujadisme et de l'Algérie française avait trahi le serment d'Hippocrate.

L'affaire allait-elle permettre, dans le prétoire de la 17e chambre correctionnelle de Paris, ce face-à-face tellement attendu entre les deux hommes ? La réponse est non. Car, si mardi 17 mars, jour où s'était engagé le débat, M. Le Pen était bien présent, M. Demarquet n'était point venu, pensant à un renvoi du procès, son avocat, Me Albert Vignoles se trouvant ce jour-là retenu en province (*le Monde* du 19 mars). Il n'y eut pas de renvoi, mais *le tribunal fit savoir que si* M. Demarquet se présentait lundi 23 mars, on l'entendrait. Il s'est effectivement présenté à la date indiquée, mais c'est M. Le Pen qui, cette fois, se trouvait retenu ailleurs.

De toute façon, l'affaire tient dans une simple question : M. Demarquet fut-il ou non le médecin traitant de M. Le Pen et de Hubert Lambert ? Oui, avait dit le 17 mars M. Le Pen. Non, a répondu le 23 mars M. Demarquet. M. Le Pen produisait, à l'appui de son affirmation, les résultats de certaines analyses de laboratoire le concernant qui furent communiquées au docteur Demarquet.

« Ils me furent communiqués uniquement pour information et parce que j'étais son ami, répondait ce dernier. *Mais je n'ai jamais rien prescrit. Il n'y a pas dans votre dossier le moindre acte médical de ma part : ni ordonnance ni feuille de sécurité sociale portant mon cachet. On essaie de vous abuser par un montage, un trucage. Je n'ai jamais été le médecin de Jean-Marie Le Pen. Cela n'empêche pas que j'aie pu l'observer et remarquer effectivement des traits de caractère correspondant à la paranoïa. Ce sont là des constatations que j'ai pu faire avant même d'être médecin. »*

Une intolérance aiguë

De la même façon, M. Demarquet a exposé qu'il ne fut pas davantage le médecin traitant de Hubert Lambert : *« Je suis venu le voir souvent, c'est vrai, mais ce fut en qualité d'ami et parce que Jean-Marie Le Pen me l'avait demandé. J'aurais pu être son médecin, mais j'y avais mis une condition : qu'il accepte d'être hospitalisé. Cette condition n'ayant pas été remplie, je n'ai jamais accompli pour lui non plus le moindre acte médical. Mon rôle s'est borné à lui signaler l'existence de spécialistes qui auraient pu lui être utiles. »*

On a fait état pourtant d'une lettre de M. Demarquet adressée précisément à l'un de ces spécialistes et parlant de Hubert Lambert comme de *« mon très sympathique malade »*. *« Cette lettre*, répond M. Demarquet, *n'a jamais été envoyée, précisément parce que Hubert Lambert refusait d'être hospitalisé. Je l'avais écrite dans l'éventualité d'une acceptation par lui d'un traitement en milieu hospitalier. »*

Comme on lui demandait alors quels avaient été les médecins traitants de Hubert Lambert, M. Demarquet a répondu que leurs noms figuraient dans le rapport d'autopsie qui devait être établi après le décès de cet homme de quarante-deux ans. M. Demarquet n'en a pas moins ajouté : *« J'avais remarqué dès 1974 que Hubert Lambert avait fait une intolérance aiguë à certains médicaments tels que l'Optalidon et le Tercian. J'avais mis en garde ceux qui l'approchaient sur le danger de ces substances. Or je les ai vu réapparaître dans la dernière semaine qui précéda le décès. »*

M. Demarquet, pour lequel Me Albert Vignoles a plaidé la relaxe, demandant même 100 000 F de dommages et intérêts pour procédure abusive, ne semble pas avoir convaincu le représentant du ministère public M. Marc Domingo. Celui-ci a jugé son interprétation des faits *« bien singulière, car assurément nous n'analysons pas les choses de la même façon »*.

Avocat de M. Le Pen, Me Olivier Samyn, qui avait plaidé le 17 mars, a estimé n'avoir rien de plus à déclarer. Le jugement sera rendu le 7 avril, comme l'avait déjà annoncé la semaine dernière Mme Jacqueline Clavery, la présidente du tribunal.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

EN BREF

● **Accord du CNES et de la NASA pour un satellite d'océanographie.** — Le Centre national d'études spatiales (CNES) et l'agence spatiale américaine ont signé, lundi 23 mars, un protocole d'accord en vue de la réalisation commune d'une mission d'océanographie spatiale dénommée Topex-Poséidon, annonce un communiqué du CNES. Ce programme, pour lequel le gouvernement français avait donné son accord (*le Monde* du 3 mars), prévoit le lancement par une fusée Ariane, à la fin de 1991, d'un satellite américain porteur de deux instruments français — un altimètre radar *et un système de poursuite — et de* plusieurs instruments américains. Cette mission, précise le communiqué, *« fournira pour la première fois aux océanographes l'occasion d'observer la circulation océanographique globale »*.

● **Le chasseur de mines *Cassiopée* endommagé.** — A la suite d'une erreur de navigation qui lui a fait heurter des rochers à la pointe du Toulinguet, à l'entrée du goulet de Brest, le chasseur de mines *Cassiopée* de la marine nationale a été conduit, mardi matin 24 mars, dans un bassin de l'arsenal de Brest. Il a subi de graves avaries : une brèche importante dans sa coque faite de matériaux composites, son hélice endommagée et sa machine noyée. Mis en service en 1984, le *Cassiopée* est le deuxième chasseur de mines d'une série identique de dix unités. Il sera immobilisé en bassin pour plusieurs mois.

● **Rassemblement devant la tombe de Malik Oussekine.** — En prélude aux Etats généraux étudiants, un rassemblement aura lieu, vendredi 27 mars à 11 heures, au cimetière du Père Lachaise, devant la tombe de Malik Oussekine, l'étudiant tué lors des manifestations du mois de décembre. Cette manifestation contre la profanation de la tombe et les attaques dont est victime la famille du jeune homme est organisée à l'initiative du secrétariat de préparation des Etats généraux, auquel se sont jointes de nombreuses organisations : les deux UNEF, la FEN et ses syndicats du second degré et du supérieur, la CFDT et le SGEN, la CGT, la Ligue des droits de l'homme, le MRAP, SOS-Racisme, Plus jamais ça, la CIMADE, le FASTI et le Comité des familles des victimes des violences policières.

● **La grève des instituteurs est peu suivie.** — La mobilisation des instituteurs n'a pas été à la hauteur des espérances de la « coordination nationale » qui les appelait à cesser le travail, le lundi 23 mars, contre les décrets instaurant la fonction de maître-directeur. Le ministère de l'éducation nationale a estimé à 4,65 % seulement le taux des grévistes, alors que la coordination prévoyait 10 % en région parisienne et jusqu'à 50 % en province. A Paris, le rectorat annonce 4,5 à 5 %, tandis que la « coordination » parle de 10 %. En province, la grève a été très diversement suivie : à 40 % dans le Morbihan où le SNI local s'était joint à l'action, à 38 % dans la *Seine-Maritime, à plus de 10 % dans* le Rhône, mais pas du tout dans le Nord, le Bordelais, l'Alsace et la Lorraine.

Une réunion de la coordination, mercredi, à Paris, devrait dresser le bilan du mouvement et choisir entre sa reconduction ou sa mise en sommeil. Mais l'échec de la grève de lundi confirme la difficulté de maintenir une mobilisation sans l'accord de la direction nationale du SNI.

● **Manifestation pour le breton.** — Trois mille personnes se sont rassemblées à Carhaix (Finistère), le samedi 21 mars, pour demander un statut de la langue bretonne, à l'appel de la coordination culturelle bretonne. L'avenir des écoles en breton Diwan, qui sont condamnées à fermer leurs portes faute de moyens de fonctionnement, a été notamment évoqué. L'Etat a refusé l'intégration des instituteurs, mais il ne serait pas opposé à ce que l'association Diwan signe un contrat simple, comme l'a proposé, vendredi 20 mars, le chef de cabinet de Mme Alliot-Marie, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. Mais cette solution implique qu'une partie de l'enseignement soit donnée en langue française, ce que refusait Diwan. Les militants bretons ont aussi réclamé une chaîne de télévision et une station de radio en breton ainsi que *« la possibilité d'employer le breton en toute occasion dans la vie publique »*. — *(Corresp.)*

● **Ivoire saisi à Dunkerque.** — Les douaniers du port de Dunkerque ont saisi, le samedi 21 mars, une dizaine de paires de défenses d'éléphant dissimulées dans des caisses à double fond. Les défenses, dont l'importation sans déclaration est interdite par la convention de Washington, provenaient du Gabon et avaient été expédiées sous l'appelation « matériel de cuisine » vers les Pays-Bas.

REPÈRES

Action directe

Des armes qui continuent à parler

Trois des armes saisies le 21 février à Vitry-aux-Loges (Loiret), dans la ferme où ont été arrêtés quatre militants d'Action directe, ont servi aux tentatives d'assassinat contre le vice-président du CNPF, M. Guy Brana, et contre le contrôleur général des armées, M. Henri Blandin.

Selon les expertises balistiques du professeur Pierre Ceccaldi, directeur *du laboratoire scientifique de la pré*fecture de police de Paris, un pistolet-mitrailleur et un fusil d'assaut ont servi pour le premier attentat et un pistolet Remington pour le second. Le pistolet-mitrailleur aurait également été utilisé lors de l'attentat contre les bureaux d'Interpol à Saint-Cloud.

Astronomie

Un télescope géant à Hawaï

Les responsables du National Optical Astronomy Observatories (NOAO) ont annoncé, lundi 23 mars à Tucson (Arizona), qu'ils allaient prochainement engager la construction d'un télescope géant de 15 mètres de diamètre au sommet du Mauna Kea, volcan hawaïen de plus de 4 000 mètres de haut. Cet instrument, dont le coût est estimé à quelque 125 millions de dollars, devait initialement être installé au sommet du Mont Graham en Arizona. Mais il est apparu que les conditions d'observation étaient meilleures à Hawaï.

Ce télescope géant, dont la construction s'étendra jusqu'au milieu des années 90, appartient à cette nouvelle génération d'instruments optiques qui, comme le Very Large Telescope de 16 mètres de diamètre que les Européens veulent installer au Chili, se composent de plusieurs miroirs de grande dimension dont la synthèse équivaut à un miroir géant. Ceux du NOAO seront au nombre de quatre et auront une taille (7,5 mètres de diamètre chacun) très supérieure à celle des plus grands télescopes existants : celui du Mont Palomar (plus de 5 mètres) aux Etats-Unis et celui de Zelentchuk (6 mètres) en Union soviétique.

Paris

Renforts de la police

En un an, le nombre des policiers présents dans les artères de la capitale s'est accru de près de 14 %. C'est ce qui résulte des indications fournies par M. Jean Paolini, le préfet de police, au cours de la séance du conseil municipal du lundi 23 mars. Cette augmentation résulte de trois mesures différentes : la création de cinq cent trente-cinq postes budgétaires supplémentaires, l'accroissement du travail des effectifs existants, ce qui équivaut à mille hommes et, enfin, la contribution des trois cent sept appelés accomplissant actuellement leur service national sous l'uniforme de gardien de la paix parisien. D'autre part, M. Jean Paolini a confirmé que l'insécurité diminuait dans la capitale.

Sécurité

Les « cadences insoutenables » des CRS selon la fédération FO

La fédération FO de la police nationale a dénoncé, lundi 23 mars, les *« cadences insoutenables »* des CRS qui, selon eux, cumulent les heures supplémentaires *« sans contrepartie, au détriment de leur vie familiale »*. M. Jean-Louis Cerceau, secrétaire général du syndicat (environ 10 % des voix aux dernières élections professionnelles, tous corps de police confondus), a indiqué au cours d'une conférence de presse à Paris que les responsables de Force ouvrière police avaient été reçus, lundi matin, pour examiner ce problème par M. Pierre Jourdan, directeur de cabinet de Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité. *« Sans remettre en cause le bien-fondé des missions qui incombent aux CRS et leur nécessaire mobilité, nous avons constaté qu'on demande à ceux-ci de plus en plus de missions de toute nature »*, a indiqué M. Cerceau. Parmi celles-ci, selon lui, *« les missions de police urbaine qui ne sont pas du strict ressort des CRS »*.

Force ouvrière police suggère de créer une prime annuelle *« de disponibilité »* pour compenser ces heures supplémentaires *« non payées et qui ne sont pas récupérables »*. Elle propose d'imposer l'incorporation *« directe et obligatoire »* dans les CRS pour les personnels choisissant la police en tenue durant quelques années, ce qui n'est pas le cas actuellement.

SIDA

Le cardinal Siro évoque un « châtiment de Dieu »

Après Mgr Lefebvre déclarant à Alençon que *« les autorités de l'Eglise et le clergé sont atteints du SIDA »* (*le Monde* du 24 mars), c'est au tour du cardinal Giuseppe Siri, archevêque de Gênes, d'évoquer les rapports entre la religion et le syndrome d'immunodéficience acquise. Pour le cardinal Siri, quatre-vingts ans, le SIDA est un *« châtiment de Dieu »* frappant directement le péché. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire catholique italien *Il Sabato*, l'archevêque a expliqué : *« Le monde a progressé surtout dans les sept péchés capitaux. En réponse, Dieu nous a envoyé le SIDA. »*

Culture

EXPOSITIONS

Dans le musée rénové de Nîmes

L'héritage espagnol de Garcia-Sevilla

Nîmes a remis à neuf son ancien Musée des beaux-arts et célèbre la jeune peinture espagnole à travers l'œuvre de Garcia-Sevilla.

C'est fait. Les désormais fameuses colonnes du Théâtre de Nîmes reposent en tronçons numérotés dans un entrepôt et céderont la place au projet de Norman Foster pour un centre culturel dont on a déjà beaucoup parlé (*le Monde* daté 12-13 octobre).

Pour l'heure, il n'y a rien d'autre à voir qu'un petit terrain vague clôturé et un vilain parking. Optimistes, les officiels annoncent que les travaux seront entrepris à l'automne, une fois les fouilles achevées. D'autres parient pour le printemps 1988. Les plus grincheux se demandent comment la ville va se procurer le financement de son ambition. Celle-ci coûterait plus de 200 millions. L'Etat en promet 65, la région 32. Reste la différence, que l'appel au mécénat, espère-t-on, devrait en partie combler.

En attendant, Nîmes a restauré son bon vieux Musée des beaux-arts, bâtisse classique de 1907, système de salles en rectangle autour d'un patio très romain. L'édifice avait subi les dégradations habituelles, ouvertures murées, découpages surajoutés, condamnation de certaines salles devenues réserves. Il fallait le nettoyer pour le rendre à son organisation première, ce qu'a réussi de manière élégante l'agence de Jean-Michel Wilmotte.

Avec discrétion, en songeant d'abord à dégager des surfaces et à parfaire l'éclairage, en se refusant à tout exhibitionnisme techniciste, en pratiquant, en somme, un « anti-aulentisme » rigoureux, Wilmotte s'est bien tiré d'affaire. Une fois les collections d'art ancien remises en place – collections qui sont loin d'être négligeables, – Nîmes aura un musée séduisant. L'on pourrait souhaiter que d'autres villes s'inspirent de cette expérience, à commencer par la rivale Montpellier et son musée Fabre – et à finir par le calamiteux Musée des beaux-arts de Lille.

Le premier à bénéficier de ce luxe nouveau est le Catalan Ferran Garcia-Sevilla. Jeune turc de la nouvelle peinture ibérique – et d'ailleurs le crâne rasé comme un janissaire, – Garcia-Sevilla a accroché une cinquantaine de toiles, rétrospective de six ans de peinture. Il se livre avec volubilité à l'inventaire de l'héritage espagnol, si bien que d'une salle à l'autre Miro, Picabia et Goya se disputent le pouvoir. Il leur faut naturellement pactiser avec quelques habitudes actuelles, celle du grand format obligatoire, des mots dans la peinture et des graffiti à la Basquiat. Ces mélanges n'assurent pas nécessairement la cohérence du travail, et l'on croit soupçonner de l'indécision sous la faconde, quelques inquiétudes sous la démonstration de force.

Plus que les toiles récentes, véritables mémentos de la manière moderne qui pourraient rivaliser avec ceux de Julian Schnabel dans le registre de la vacuité virtuose, les peintures des années 1983-1984 établissent l'existence d'un « style Sevilla » authentique. L'artiste y traçait des paysages ou des compositions inspirées, semble-t-il, de l'Inde du nord et du Tibet. Peu soucieux alors de rendre hommage à tel ou tel, Garcia-Sevilla s'y bornait à montrer à sa façon qu'il avait vu. Cette esthétique peut paraître simpliste, mais du moins a-t-elle le grand mérite de forcer qui la pratique à se plier à une logique, celle de la représentation considérée comme une fin en soi. On aimerait qu'un peintre aussi fortement doué de facilité que Garcia-Sevilla se soumette plus souvent à une telle discipline.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée des beaux-arts, Nîmes, jusqu'au 25 avril.

MUSIQUES

« Parsifal », à la Halle aux grains de Toulouse

Une communion artistique

La Halle aux grains, enceinte sacrée de l'opéra à Toulouse, devait recevoir Parsifal. *C'est chose faite avec un spectacle grandiose dirigé par Michel Plasson, dans une mise en scène de Jean-Pierre Ponnelle, particulièrement travaillée et émouvante.*

Jamais il n'y eut telle adéquation de ce lieu avec une œuvre : la salle, où le public domine de toutes parts l'aire de jeu, est à l'image de la cérémonie du Graal, concentrée sur le point focal du calice où va renaître le sang du Christ, entouré par les chevaliers. Chacun l'a ressenti, et une véritable « communion » artistique a réuni les quelque deux mille spectateurs captivés, émus (les conversations des entractes en témoignaient), ne faisant qu'un avec l'action et le magnifique orchestre du Capitole, qui *« nageait dans le bonheur »*, selon l'expression de Plasson, dans cette musique où l'on a tout le temps de se délecter.



Nadine Denize et Barry Busse

Les puissantes nervures d'une église romane (qui deviendront comme phosphorescentes pour le Graal et l'enchantement du Vendredi saint), une scène pentagonale en pierres blanches (puis dallée de pourpre au deuxième acte, devenue un immense vitrail en rosace au troisième), et une vaste cuve médiévale, tour à tour bassin d'ablutions d'Amfortas, autel, socle magique de Klingsor, baptistère pour l'onction de Parsifal, tels sont les éléments, les signes simples et prégnants du décor de Ponnelle.

Celui-ci a su admirablement mettre en scène et en gestes cette longue méditation (au point que les quatre heures et demie de spectacle n'ont pas semblé trop inconfortables sur les bancs sans dossier de la Halle aux grains) par une lecture attentive, transparente, de Wagner. Ce qui n'excluait pas maintes inventions personnelles, joliment anecdotiques, comme l'arrivée de Kundry descendant du ciel en glissant le long d'une barre verticale, ou profondes, comme la présence, à l'arrière-plan, d'Amfortas baignant ses plaies dans la vasque baptismale, tout en revivant en gestes sobres les épisodes rappelés par le récit de Gurnemanz.

L'impressionnante élévation du Graal ; les conjurations de Klingsor faisant jaillir de son miroir brisé mille étoiles dans le ciel ; le délicieux ballet des filles-fleurs aux visages roses, cousues dans des robes orientales, qui n'auraient pu effaroucher M. Pasqua, assaillant le beau jeune homme, tandis que le magicien fume tranquillement son narghilé ; la scène de séduction si brûlante et chaste à la fois de Kundry, gardant pour Parsifal une sorte d'infini respect ; le prodigieux début du troisième acte, immergé dans le silence, où Gurnemanz, Kundry et Parsifal semblent communiquer par une sorte de télépathie mystique ; autant de tableaux qui mériteraient d'être analysés partition en main.

Seule fausse note, le retour des chevaliers, dégringolant de tous points de la salle, pauvres hères hirsutes, clopinant, trébuchant, en une véritable danse de Saint-Guy, qui exagère l'état de ces drogués en manque d'eucharistie...

Ponnelle a particulièrement creusé le personnage de Parsifal, souvent trop falot, montrant en lui la nature sauvage, la montée du spirituel, la sortie de l'enfance, l'éveil de la sensualité et de l'intelligence, enfin la plénitude de l'être royal, en modelant avec délicatesse chaque attitude du jeune ténor américain, Barry Busse, dont la belle voix expressive est encore insuffisamment variée, peut-être.

Le timbre grave de Nadine Denize, aux reflets d'airain et d'émeraude, fait merveille dans le rôle de Kundry, qu'elle soutient scéniquement et vocalement avec une extrême intensité. Et le Gurnemanz de Peter Meven, grand personnage rude et chaleureux, est au même niveau.

Heinz Jürgen Demitz (Amfortas), Anthony Raffel (Klingsor) et Gerolf Scheder (Titurel) ont sans doute moins de rayonnement, mais jouent avec beaucoup de justesse. Et l'on n'a que des compliments à faire pour les filles-fleurs, les écuyers, les chœurs superbes enfin et l'orchestre du Capitole, tous empoignés par Michel Plasson, qui dirige l'œuvre avec une ampleur, une générosité et une fluidité admirables, branché sur la pulsation intérieure du drame.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dernières représentations les 24 et 27 mars, à 18 heures.

Tournemine reporter

S'il n'avait été contraint de s'engager comme mousse sur *l'Amaranthe* en 1825, s'il n'avait, à treize ans, navigué entre Smyrne et Alexandrie et assisté à la bataille de Navarin, où il perdit un œil, Charles de Tournemine fût-il devenu peintre ? Peut-être non. Car son œuvre n'a qu'un sujet – l'Orient – et qu'un désir, celui d'introduire dans le paysage et la scène de genre marabouts, couchers de soleil sur le Bosphore, chameaux, Turcs et ibis.

Moins romantique qu'ethnographe, il a voué sa vie à l'exotisme, quitte à passer pour un maniaque, quitte à repartir plusieurs fois pour des explorations en Asie mineure, en Algérie ou en Egypte. Il lui suffit de peindre avec élégance, sans originalité, car le style lui importe moins que l'exactitude d'un site ou d'un costume. A ses prédécesseurs, un Decamps ou un Delacroix, il reproche volontiers leurs fantaisies et leurs imprécisions. Lui voit et copie, approvisionnant en visions torrides l'imagination des Goncourt, de Gauthier et même celle de Napoléon III, qui le nomma conservateur du Luxembourg et fit de lui le premier des orientalistes officiels. A cette faveur, Tournemine a dû d'importants achats de l'Etat, qui aident aujourd'hui à sa redécouverte.

Une exposition à Toulon, sa ville natale, et une biographie bien faite ressuscitent ce peintre méticuleux et adroit. On peut encore rêver devant ses cortèges d'éléphants ou ses minarets blancs sur ciel bleu. Ou songer que l'Orient, que virent Flaubert et Du Camp, n'était guère différent de celui de ce précieux reporter.

Ph. D.

★ Musée des beaux-arts de Toulon, jusqu'au 31 mars. Et : J.-C. Lesage, *Tournemine, peintre orientaliste*, Edisud, 184 pages, 250 F.

NOTES

« Le Solitaire » de Jacques Deray

Le commissaire Stan Jalard (Jean-Paul Belmondo) s'apprête à quitter la police avec son collègue et copain Simon (Michel Creton) lorsque celui-ci est abattu par Schneider (Jean-Pierre Malo), un truand sauvage et vicieux. Deux ans plus tard, Stan, monté en grade, entend enfin sonner l'heure de la vengeance.

A partir de ce thème, prenez et rassemblez toutes les situations, tous les personnages qui traînent depuis vingt ans dans les films policiers français de série et vous aurez une idée de ce qui vous attend : des clichés, encore des clichés, rien que des clichés.

Deray ne peut pas s'empêcher de montrer son métier dans les scènes d'action, côté technique, mais, pour le reste, c'est Waterloo morne plaine. Le dialogue, affligeant, fait qu'on n'en croit pas ses oreilles.

Et Belmondo ? En blouson de cuir, tee-shirt, jeans et autres fringues décontractées, bronzé comme un boucanier, il rumine des colères à la Gabin, il fonce dans le tas, il cogne, il se lance, pour la bonne cause, dans un rodéo bien sanglant et il parraine comme il faut son filleul, le fils du mort. Belmondo offre ici tout ce qu'il croit qu'on attend de lui au cinéma. Il n'est pas fatigué mais on attend peut-être autre chose tout de même. En tueur maniaque de la gâchette, Jean-Pierre Malo ne sort pas de la routine des « sales gueules » et il vaut mieux que cela. Des actrices passent sans qu'on y prête vraiment attention.

JACQUES SICLIER.

« Jeux d'artifices », de Virginie Thevenet

Par un heureux hasard, c'est au moment où la mode est en vedette avec les Journées du prêt-à-porter que sort le film de Virginie Thevenet, *Jeux d'artifices*. Il y a chez ses héros adolescents et chez les jeunes androgynes qui bourdonnent autour des podiums la même attitude de dandysme bohème. Et c'est le même univers d'apparences, la même passion du jeu des détournements.

Les héros de Virginie Thevenet sont frère et sœur, leur mère vient de mourir, leur père est un lointain indifférent. Ils se laissent vivre, laissent aux autres le soin de les prendre en charge, et comme ils sont beaux ça marche. Ils habitent chez un musicien absent un appartement luxueux qui tient de la caverne d'Ali Baba et du magasin des accessoires. La fille prépare le conservatoire de chant, le garçon fait des photos peintes avec comme modèles sa sœur et des gens de rencontre, lui qui ne sort jamais. Enfermés dans cet antre, lui et elle à eux deux, ils sont la terre entière et tout l'amour du monde. Ils viennent tout droit de chez Jean Cocteau et sont les répliques fin de siècle de ses *Enfants terribles*. Virginie Thevenet le voudrait bien en tout cas, elle l'a proclamé bien haut.

Et c'est là qu'elle s'est fourvoyée. Dans son premier film, *la Nuit porte jarretelles*, elle emmenait ses acteurs dans sa fantaisie personnelle, au rythme de ses fous rires, de ses gamineries, de sa gravité tendre. Elle donnait quelque chose d'aigu, d'insolent, et utilisait ceux dont elle parlait, cette bohème dandy, pour ce qu'ils sont et non pas, comme c'est généralement le cas, uniquement pour leur folklore. Ici, ce sont toujours les mêmes gens, mais embarqués dans une histoire laborieusement romantique, mal ficelée et qui ne les concerne pas. On retrouve par moments l'ironie lucide de Virginie Thevenet, mais son charme et celui de ses interprètes – Myriam David et Gaël Seguin – ne suffisent pas pour tenir tout le film.

COLETTE GODARD.

● **Mort de l'acteur américain Robert Preston.** – L'acteur américain Robert Preston est mort, samedi 21 mars dans un hôpital de Santa-Barbara (Californie), des suites d'un cancer du poumon. Il était âgé de soixante-huit ans.

Après avoir débuté à Hollywood dans *Beau geste* (1936), Robert Preston joua dans de nombreux films, qu'*« il vaut mieux oublier »*, selon sa propre expression, avant de frôler l'oscar pour sa composition d'un chanteur-manager homosexuel dans *Victor-Victoria*, de Blake Edwards. Comédien à Broadway, il interpréta de nombreuses comédies musicales (*Twentieth Century, The Male Animal*) et remporta un triomphe avec le rôle-titre de *The Music Man*, qu'il joua également au cinéma.

Le prix Jean-Vigo à « Buisson ardent », de Laurent Perrin

Le prix Jean-Vigo 1987 a été attribué, lundi 23 mars, à *Buisson ardent*, le deuxième film de Laurent Perrin. Le prix du court métrage a été décerné à *Pondichéry juste avant l'oubli*, de Joël Fargès.

Marathon des auteurs à Théâtre ouvert le 27 mars

La pétition lancée par Lucien Attoun à Théâtre ouvert (menacé de fermeture à la suite d'une diminution de ses subventions) a recueilli à ce jour plus de neuf cents signatures émanant de l'ensemble des professionnels du spectacle, stars ou non. Une association – les Amis de Théâtre ouvert – a été créée. Elle a pour objet de *« défendre et mieux faire connaître le travail de Théâtre ouvert en faveur de la création théâtrale contemporaine »* et propose que Théâtre ouvert soit *« assimilé à un centre dramatique national, installé à Paris, consacré exclusivement à la création contemporaine »*.

Cette pétition sera remise aux pouvoirs publics le 31 mars. D'ici là, les auteurs endossent leurs brassards pour un grand marathon dont le coup d'envoi est donné le 24 mars à 14 heures, au Jardin d'hiver. Pendant trois jours, les « athlètes de l'écriture » vont se passer le relais toutes les trois heures. La finale aura lieu le 27 mars, vingt-sixième journée mondiale du théâtre, baptisée pour la circonstance « Journée écriture théâtrale contemporaine » : à 20 h 30, au Jardin d'hiver, l'ensemble des textes écrits au cours de ces trois journées sportives et culturelles seront « mis en voix ». Il est prudent de réserver.

O. Ot.

★ Au Jardin d'hiver. 4 *bis*, cité Véron, Paris 18e. Tél. : 42-55-74-40.

Carla Bley sans cuivres

Ironiques, euphoriques, ces nouvelles couleurs électriques de Californie ?

Carla Bley n'était pas venue au dernier Festival de jazz de Paris, où des amateurs sourcilleux l'attendaient au tournant. Son nouveau sextette ne suscite plus la dévotion amoureuse et unanime que le Carla Bley Band avait peu à peu gagnée depuis 1977, année de l'« European Tour » immortalisé sur vinyle, après les remous d'un concert mémorable à Châteauvallon.

Une courte apparition, l'automne dernier, au Zénith, lors de la nuit publicitaire qui fut retransmise par Canal Plus, avait convaincu qu'en effet un tournant était pris, qui mène – pour combien de temps ? – Carla Bley aux rivages bleutés du pop-jazz californien. Après tout, Carla, née Borg, naquit à Oakland (Californie), et la côte est intello-jazz, où elle vit, a pu finir par la lasser, avec cet insistant retour au bebop auquel elle avait aussi prêté la main. Le renvoi de l'altiste Steve Slagle, sorte de Phil Woods perfectionné, est le signe de cette lassitude.

Il n'y a plus désormais le moindre souffleur dans l'orchestre de Carla Bley, réduit de dix à six unités. Et c'est probablement ce qui donne aux amateurs encore attachés à son ancienne manière le sentiment d'une trahison. Hiram Bullock à la guitare, omniprésent, elle-même à l'orgue, appliquée à faire chanter ses mélodies toujours aussi capiteuses mais sur un mode plus alangui, Steve Swallow amoureux à la basse, Larry Willis aux claviers, Victor Lewis à la batterie, Don Alias aux percussions, le son est à la mode : électrique.

Or Carla Bley, pour les amateurs, c'était un son de cuivres et d'anches, avec une dynamique et un « voicing » très particuliers, hérités de l'*Abide With Me* de Thelonious Monk, des petites formations ellingtoniennes, de Stravinsky, de Kurt Weill, de Nino Rota, en vrac. Il y a toujours eu beaucoup de guillemets dans la musique de Carla Bley.

A présent, c'est le rhythm'n blues et le jazz d'autoroute, voire d'ascenseur, qu'elle visite en postmoderne. Toute la question est de savoir quelle dose d'ironie elle met dans cette métamorphose charmeuse. Le soin et la rigueur de ses compositions, la perfection de leur exécution plaident pour le sérieux musical. L'espièglerie de la grande Carla, sur scène, incline à soupçonner quelque moquerie gentille et un peu facile pour le mauvais goût qu'elle partage euphoriquement avec ses contemporains. De toute façon, avez-vous jamais su, avec Carla Bley ? C'est bien à cause de cette titillante incertitude qu'on ne manquerait un de ses concerts pour rien au monde.

MICHEL CONTAT.

★ Concerts à Paris, Olympia, le 25 mars à 20 h 30 ; à Tarbes, le 26 mars ; à Albi, le 28 mars. Disque : *Carla Bley Sextet*, Watt 17 (Polygram).





هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Culture

THÉATRE

« Le jeu de l'amour et du hasard », de Marivaux

Peines de cœur de singes français

Les singes bavards d'Alfredo Arias minaudent et se cherchent des puces. Marivaux sort ragaillardi de ce traitement animalier.

En scène, un babouin, un chimpanzé, un sapajou et autres espèces de singes : laissons aux spécialistes le soin de trancher. Vêtus de soies et de satins chatoyants, ils interrogent leur cœur et inventent des stratagèmes raffinés. Aucun doute, il s'agit bien du *Jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux, mais, nous indique le programme, *« à la manière des singeries du dix-huitième siècle »*. Et de préciser : *« singeries, variété de grotesques, d'origine sans doute italienne, répandue en France dans la décoration du début du dix-huitième siècle et qui s'inspire des grotesques classiques, les figurines humaines du modèle initial ayant été remplacées par des singes »*.

Passé l'effet de surprise, cette ménagerie indisciplinée habite à merveille le joli décor de poupées de Claudie Gastine et André Collin : découpé dans une ruine, c'est un pan de mur incrusté de coquillages multicolores, où résonnent des chants d'oiseaux et des cris d'animaux. Après avoir ri aux singeries (au sens étymologique : grimaces, tours comiques) de Silvia et Lisette gratouillant de leurs délicates petites mains leurs recoins les plus intimes, on se dit que le parti pris, pour être déroutant, ne tiendra pas la route. Erreur : le charme ne se dément pas.

Les masques de Daniel Cendron typent parfaitement chaque personnage, conférant à l'un de la noblesse, à l'autre un je-ne-sais-quoi de canaille. Et les comédiens sont merveilleux de délicatesse, dosant à bon escient leurs crises de singeries aiguës dans les moments de douleur, ou de trop-plein d'amour.

Silvia (Marilu Marini) est adorablement snob. Lisette (Zobeida) et son Bourguignon-Arlequin (Mario Gonzales) forment un couple de valets coquins. Dans son habit d'Arlequin, le poil net et soigné de *Facundo Bo (Dorante) indique* à n'en pas douter un singe de haut lignage, habitant des cimes. Monsieur Orgon (Larry Hager) est un gorille débonnaire et Mario (Alain Salomon), son fils, une sorte de ouistiti espiègle, pas encore vraiment sorti du cocon... Tout ce beau monde rentre et sort par les fenêtres de la manière la plus naturelle du monde.

Et Marivaux? On n'en perd pas une bribe, mais il prend une verdeur inhabituelle, et on s'en voudrait de bouder son plaisir devant ce petit bijou raffiné, pervers juste ce qu'il faut. Même s'il est vrai qu'on se souvient avec une certaine nostalgie du choc émerveillé des *Peines de cœur d'une chatte anglaise* : c'était il y a dix ans.

ODILE QUIROT.

★ Jusqu'au 11 avril. Théâtre de la Commune, Aubervilliers.

« Yasmina ou l'oriental incognito »

On a beaucoup parlé, beaucoup écrit récemment au sujet d'Isabelle Eberhardt, grande figure de l'orientalisme, née de mère russe, fille prétendue de Rimbaud, amie de Lyautey, qui vécut en homme arabe et mourut à vingt-cinq ans dans une inondation après avoir milité pour les droits confondus du féminisme et du Maghreb.

Parmi les textes laissés par cette jeune femme, *Yasmina ou l'oriental incognito* est un superbe mélo belle époque sur le thème de la femme indigène abandonnée par le bel et volage lieutenant français. Le spectacle créé sur ce texte et joué par Serge Hureau et Rachel Desbois, dirigés par Elisabeth Chailloux est une sorte de mini-comédie musicale émouvante et drôle à la fois. Le romanesque un peu démonstratif d'Isabelle Eberhardt y devient prétexte à un florilège de chansons rétro célèbres et inconnues de Mac Orlan, Marie Dubas, Fréhel, Piaf et Trenet, de Samambo au fanion de la légion tous les délicieux clichés des cafés à kif et à mousmés y passent. Hureau, tantôt femme et tantôt militaire, se livre avec jubilation aux délices de la parodie dans l'excès, *un peu comme Pierre Spivakoff* l'avait fait pour Sarah Bernhardt. Il s'amuse beaucoup et le public aussi à travers la musique de scène de Pierre Sauvageot.

BERNARD RAFFALLI.

★ Grand théâtre Cité universitaire à 20 h 30.

« L'Ecole des bouffons » de Ghelderode

On a beaucoup joué, en France après la Libération, le théâtre de Michel de Ghelderode : des farces tragiques, hantées par le MoyenAge, la mort et le sacré. Puis, à tort ou à raison, on a considéré que son théâtre vieillissait mal. Pierre Debauche, qui a connu Ghelderode, relève aujourd'hui le flambeau. Il met en scène *l'Ecole des bouffons* et tient le rôle de Folial, le maître, ancien favori de l'Escurial transmettant à ses élèves le secret de son art de *bouffon* au cours d'une *ultime leçon*.

Ici, dans cet ancien couvent désaffecté où enseigne Folial, le monde grouille d'avortons du diable et de Dieu, surgis d'une imagerie où Jérôme Bosch côtoie Arcimboldo, Brueghel l'Ancien et Goya : femme longiligne à tête d'oiseau, ange déchu, vierge noire, poisson ventru, petite danseuse en tutu blanc profanée, mariée au pied de bouc, mènent leur danse macabre et infernale. Danseurs et musiciens se mêlent aux comédiens. La chorégraphie est de Gigi-Gheorge Caciuleanu, et la musique de Michel Riessler : l'une comme l'autre sont grimaçantes, discordantes à souhait.

Les tableaux se succèdent, sans réel ressort dramatique. L'impromptu théâtral ourdi par les bouffons (Robert Angebaud, Christophe Ménager, Guy Parigot) pour tuer leur maître ne semble qu'un pauvre simulacre, joué sans conviction. Pierre Debauche domine en prestance et hauteur d'âme ses bouffons ricanants.

Od. Qt.

★ Jusqu'au 4 avril. Théâtre national de Chaillot, salle Gémier.

DIGRESSIONS *par Bernard Frank*

La foire aux vanités

1 *« Malaisie »*

Stock a eu une riche idée en rééditant *Malaisie* d'Henri Fauconnier qui a eu le Goncourt en 1930 (328 p., 55 F). Comme la plupart des bons romans, *Malaisie* est un livre qui date. Les chefs-d'œuvre intemporels que les siècles n'atteignent pas, on ne les trouve que dans les manuels de littérature. Simone de Beauvoir qui avait lu Valéry en cachette de Sartre aimait à dire : *« Tous les chefs-d'œuvre sont mortels et c'est pour cela qu'ils nous touchent encore ! »* Stock, qui ne se refuse rien ces temps-ci, n'a pas hésité à demander à Pierre Boulle une préface. Pierre Boulle, on ne pouvait mieux choisir. Comme Fauconnier, il a été planteur en Malaisie. Il s'est battu en Birmanie. Il a écrit *le Sortilège malais*.

Il nous raconte que lorsqu'il s'est embarqué pour la Malaisie, longtemps après Fauconnier — on a sa coquetterie — mais tout de même avant la guerre de 39, il n'a emporté avec lui que trois ou quatre livres, dont *Malaisie*. Il a même connu la maison du héros principal, Rolain, *la Maison des Palmes*, qui sert de titre à la deuxième partie du livre. *« Ce nom lui est resté ; elle existait encore de mon temps et je pense qu'elle existe toujours. Les divers PD G qui se sont succédé dans la société que le pionnier Fauconnier avait contribué à fonder l'ont conservée (...). Ils en ont fait une sorte de résidence secondaire (...). De riches tapis décorent les parquets et des salles de bains luxueuses remplacent la pièce d'eau où Fauconnier s'aspergeait en puisant l'eau d'une jarre avec une sorte de louche. »*

Mais le toit couvert de feuilles de palmier en forme de croissant est resté le même. Boulle a passé une nuit dans cette maison. *« Je n'ai guère dormi. »* La rivière, le cri monotone des oiseaux qui la hantent, l'esprit de Fauconnier... Pour que notre bonheur soit parfait, il ne manque à cette *préface qu'une* chose : quelques détails sur la vie d'Henri Fauconnier. Deux fois rien : quand il est né, quand il est mort, s'il a écrit d'autres livres. Stock n'est guère plus bavard que Boulle sur ces points. Le renseignement que cette maison souligne avec éclat en quatrième de couverture, vous le connaissiez déjà : *Prix Goncourt 1930*. Il faut comprendre Stock : depuis sa fondation, Fauconnier a été son unique Goncourt !

Un homme qui aurait pu me renseigner sur Fauconnier, sur cette famille en général, qui savait tout d'elle, c'est Chardonne. Chardonne — *qui sous son vrai nom de Boutelleau* avait racheté en 1921 avec Maurice Delamain cette maison d'édition plus ancienne qu'illustre comme disait déjà Louis XIV des Rochechouart — me parlait souvent dans ses lettres des Fauconnier. L'ennui, c'est que je les ai égarées et, pour être tout à fait sincère, à la fin des années 50, Henri Fauconnier et sa Malaisie n'étaient pas mes préoccupations majeures. Pour moi, la grande époque de ce roman avait été 1942, quand la Malaisie était envahie par les Japonais et que Singapour avec ses canons bêtement tournés vers la mer capitulait sans gloire. Et plus tard, après avoir vu l'admirable *Story of Dr Wassel* de Cecil B. De Mille, quand les Champs-Elysées étaient encore une suite immense de salles obscures, je me suis servi de ce roman pour imaginer Gary Cooper avec ses ambulances, ses infirmières, clopinant d'une île à l'autre afin d'échapper avec tous ses blessés aux diables jaunes, aux *zéros* qui s'écrasent après avoir piqué à mort leurs proies.

2 *Le blasphème*

Pour revenir à mes dadas, les dictionnaires de littérature des cinq dernières années sont, comme il fallait s'y attendre, muets sur Fauconnier. Dans le Larousse de Demougin, qui ne manque pourtant pas de place avec ses deux mille pages, nous passons sans transition de l'article *Faucon maltais* à Faulkner. Parmi les deux cents collaborateurs, il ne s'en est pas trouvé un seul pour oser lever le doigt et murmurer : Et Fauconnier alors ? Pas une ligne, pas un mot, pas un regard, pas une larme ! J'en viens à me demander, si chez ce Larousse-là, il ne suffit pas d'être un planteur français pour être aussitôt frappé d'ostracisme. *C'est pousser loin l'anticolonialisme !*

On ne me fera jamais croire que si Demougin, le maître d'œuvre, avait demandé gentiment à Jean-Edern Hallier et à Philippe Sollers de lui prêter à charge de revanche deux lignes chacun sur les 143 qu'ils totalisent en faveur d'Henri Fauconnier, ces deux cœurs d'or se seraient récusés. Le lecteur du XXI[e] siècle a-t-il vraiment besoin de savoir que Jean-Edern Hallier avait posé sa *« candidature aux élections européennes (1979) puis à la présidence de la République (1981) »*, que le même est parti en *« exil (en Irlande, en 1980) »*, a subi un *« enlèvement (avril 1982) »* ? Tant de minutie gêne : et pourquoi pas la date de sa première dent de sagesse ? Quant à Sollers, sa place dans la littérature universelle sera-t-elle moins « importante » si nous ignorons qu'*« au départ, il y a une vocation d'écrivain traditionnelle, mais fondée sur la nette conscience de la double béance entre l'homme et le langage d'une part, entre le langage et le monde d'autre part »* ? Avec toutes ces bonnes lignes gagnées, Larousse-Demougin aurait pu me trousser un Fauconnier-express qui m'aurait ôté un sérieux doute !

Poussons le blasphème jusqu'à ses ultimes conséquences. Il est évident que *Malaisie* est un livre honorable que l'on peut lire avec plaisir. Ce n'est pas si mal après cinquante-sept ans. Il m'a fallu téléphoner à une amie pour retrouver le titre exact du dernier livre d'Hallier, *l'Evangile du Fou*, paru il y a six mois, et consulter *les Succès de la Semaine* de *l'Express* pour savoir que si Sollers était sixième dans la grille, c'était pour *le Cœur absolu*. Sur ces deux romans, je me souvenais au moins d'une chose, c'est que, malgré toute ma mauvaise volonté, je n'avais pu en venir à bout. La presse qu'ils ont eue ne prouve rien. La critique n'a plus le temps d'expliquer dans le détail pourquoi elle n'a pas aimé un livre d'un auteur connu. Elle déteste passer pour jalouse ! Au risque de vous déplaire, je ne suis pas sûr que le lecteur soit mieux outillé que le critique professionnel. Il en va de vos jugements sur les romans dont on parle, comme de ce qui se passe quand on a retenu longtemps à l'avance une table dans un restaurant qui affiche complet ; on s'en faisait une fête, c'est si cher que l'on croit que c'est bon. Et parfois ça l'est !

Sollers est devenu une marque. Il joue le rôle, chez Gallimard, des écrivains morts : à mi-chemin du maître-d'hôtel et du maître de maison. Hallier nous donne la confortable impression de posséder le scandale à domicile. Si Hallier avait du génie, il serait bien le dernier à le savoir, tant il s'en est persuadé avant et après l'heure ou l'œuvre. C'est sa punition. Quant à ses lecteurs, assourdis par son tintamarre, ils sont devenus sourds. Ce n'est pas grave, le génie n'est qu'un détail, il suffit de travailler pour l'oublier.

3 *Nouvelles presque brèves*

Comme ouverture du Salon du livre, jeudi matin, jeudi dernier, cette remise des gutenbergs n'avait pas mauvaise allure. Pour recevoir ou pour remettre nos statuettes, nous avions l'air moins cabots que ceux dont c'est la profession. Et ce n'était pas l'évidence que les écrivains seraient plus simples sur la scène que des acteurs, des metteurs en scène, des *gens du théâtre. Vite fait, vite dit, vite expédié !* Bien sûr un gutenberg compte moins dans la vie d'un écrivain qu'un oscar ou même un césar dans le destin des gens de la scène. De savoir si c'est Patrick Besson ou Didier Van Cauwelaert qui est le plus grand espoir des lettres françaises ne semble pas faire battre le cœur des jeunes filles dans les chaumières. Félicitons donc Alain Aubry du Grand Livre du mois, et Luil l'Espiègle, d'avoir songé à dégourdir une corporation qui, hors la saison des prix et le vendredi, a tendance à hiberner.

Il me semble que M. Pasqua, cette fois-ci, n'a pas eu la main heureuse dans sa tentative de faire parler de lui ! La loi de 1949 requinquée, le rétablissement d'une certaine censure, c'était tout de même un peu gros en ces temps de célébration du livre ! Ça n'aurait dû tromper personne. Surtout ne bronchons pas, ne nous mobilisons pas, ne signons pas de pétitions, c'est ce qu'il cherche, c'est ce qu'il souhaite, le bougre ! Pasqua a dit « loi de 1949, protection de la jeunesse », comme un enfant aurait proféré à table : « caca ! », pour voir les grandes personnes sursauter. Pasqua ne veut plus quitter la scène, que ce soit tous les jours pour lui : « Questions à domicile ». En vérité, M. Pasqua n'aime que les journalistes, les écrivains. C'est un de ses oncles qui me l'a confié. *Tout ce qui est police, maintien de* l'ordre, l'ennuie. Quand nous devenons rouges d'indignation, il se marre.

— Je lis d'une traite et sans déplaisir l'*Eloge des intellectuels* de Bernard-Henri Lévy (chez Grasset, 55 F). Quand les jeunes gens vieillissent, ils perdent souvent leur aplomb et *du même coup leur charme. Rien à craindre de* semblable chez BHL. A-t-il une idée, c'est aussitôt le 18 juin. Nous allions devenir des veaux, il nous somme de rallier son étendard. Ce n'est pas un livre, ce n'est pas un essai, c'est une proclamation. On se sent bousculé, électrisé. Comme j'aurais aimé pouvoir lui confier quelques pages de libre qui auraient traîné dans mes tiroirs et qui auraient pu s'épanouir dans la collection « Figures » (chez Grasset). Quoi de plus exaltant pour un vieux bonhomme que d'apparaître fugitivement en note dans son essai. Etre, par exemple, un Scarpetta, un Jacques Henric que BHL annote *ainsi en marge de la copie : « Depuis le bel essai de Jacques Henric... »*. Et c'est vrai que l'on est presque toujours d'accord (pas toujours, j'y reviendrai) avec ce que proclame haut et fort BHL, cet admirable *porte-parole*. Est-ce sa faute à lui si, faute de parole, il doit aussi la simuler ?

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

GAVEAU Mercredi 25 mars à 20 h 30 (p.a. Mondial Musique)	J.-M. FOURNIER PRODUCTIONS ORCHESTRE DE CHAMBRE DE VARSOVIE Direction : M. LAWRYNOWICZ Soliste : Daniel VARSANO TELEMANN - BACH - MOZART
THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA OPÉRA-COMIQUE SALLE FAVART Mercredi 25 Samedi 28 mars à 20 heures (p.a. Valmalète)	L'A.F.A.A. présente : TCHAIKOVSKI EUGÈNE ONEGUINE Concert chanté par les ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE TCHAIKOVSKI DE MOSCOU ORCH. DES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE NATIONAL SUP. DE MUSIQUE DE PARIS Dir. : Leonid NIKOLAEV
SALLE PLEYEL Samedi 28 mars 17 h 15 (p.a. Valmalète)	CONCERTS PASDELOUP Dir. : Gérard DEVOS Sol. : Augustin DUMAY MUSIQUE FRANÇAISE DUKAS, SAINT-SAENS BIZET, MASSENET BERLIOZ, RAVEL
ÉGLISE DES BILLETTES Dimanche 29 mars à 17 heures (p.a. Kiesgen)	Joël PONTET Christiane WOLFF clavecins Bach, Soler, Mozart
SALLE PLEYEL Dimanche 29 mars 17 h 45 (p.a. Valmalète)	CONCERTS LAMOUREUX Dir. : Martin SIEGHART Sol. : Bernadette GARDEY PHILIPPE CUPER MOZART
T.M.P. CHATELET Lundi 30 mars à 18 h 30 (p.a. Valmalète)	ROLANDO PANERAI baryton avec Dominique GLESS soprano Elisabeth Cooper piano ROSSINI, BELLINI VERDI
COMÉDIE DES CH.-ÉLYSÉES Lundi 30 mars à 20 heures Buffet offert à l'entracte Tél. 45-04-12-15 (p.a. Valmalète)	LES MUSICIENS AMOUREUX ATTENTION CHEFS-D'ŒUVRE SCHMITT, DUKAS ROUSSEL, RAVEL Bernadette ANTOINE J.-J. JUSTAFFRE J.-F. HEISSER QUATUOR FLAMMER

SALLE PLEYEL Mardi 31 mars (p.a. Valmalète, Dandelot, Musicaglotz, Mondial Musique, B.C.P.) Loc. ouverte le 23 février	Au profit de l'AMADE CONCERT DU 60e ANNIVERS. DE MSTISLAV ROSTROPOVITCH ORCH. PHILHARMONIQUE DE MONTE-CARLO Dir. : Michel PLASSON Sol. : Sophie MUTTER Marielle NORDMANN SIR YEHUDI MENUHIN Salvatore ACCARDO Jean-Pierre RAMPAL Paul et Maud TORTELIER BACH, PAGANINI MOZART, LALO
SALLE PLEYEL Mercredi 1er avril 20 h 30 (p.a. Valmalète) Musicaglotz Loc. Salle Ouv. 2 mars	IVO POGORELICH SCARLATTI BEETHOVEN CHOPIN
SALLE GAVEAU Mardi 7 avril à 20 h 30 (p.a. Valmalète)	J.-M. Fournier Prod. Évelyne DUBOURG MOZART, DEBUSSY VOGEL, LISZT
PRINCIPAUTÉ DE MONACO DU 17 AVRIL AU 13 MAI 1987 Renseignements et location téléphone : 93-50-76-54 (p.a. Mondial Musique)	PRINTEMPS DES ARTS DE MONTE-CARLO *RÉCITALS* René Jacobs (17/4) Henryk Szeryng et Michel Dalberto (24/4) Daniel Barenboïm (2/5) Margaret Price (9/5) Alicia de Larrocha (10/5) *MUSIQUE DE CHAMBRE* Quintette Pro Arte de Monte-Carlo (22/4) The Gabrieli String Quartet et Michel Lethiec (6/5) I Solisti Veneti Dir. : Claudio Scimone (7/5) *MUSIQUE SYMPHONIQUE* Orchestra Philharmonique de Monte-Carlo Dir. : Lawrence Foster avec Aldo Ciccolini (26/4) Katia Ricciarelli et Lucia Valentini-Terrani (3/5) Los Angeles Philharmonic Orchestra Dir. : André Previn (13/5) *BALLETS DE MONTE-CARLO* (18-20/4) *JEUNES SOLISTES* Miao Qing (25/4) Quatuor Verlaine (2/5) Christophe Boulier (9/5) *CINÉMA* Films d'opéras (17/4-13/5) *SCULPTURES* « Monte-Carlo Sculpture 1987 »

Culture

COMMUNICATION

La privatisation de TF 1

L'attente du personnel

Stratégie de la tension ? Ultime mise en garde avant un retrait spectaculaire de sa candidature à TF 1 ? M. Francis Bouygues a renouvelé, lundi 23 mars, le recours gracieux qu'il avait déposé onze jours auparavant devant la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), réclamant à nouveau la disqualification de son unique concurrent, le groupe Hachette (*le Monde* du 14 mars). Les arguments sont identiques : le retrait de la BNP, banque conseil du gouvernemnt pour la privatisation de la Une, n'a pas gommé le caractère *« irréparable »* de la distorsion de la concurrence que sa présence temporaire aux côtés de Hachette a introduite ; le groupe Hachette n'avait pas produit les *« engagements solidaires »* des participants à son tour de table, le jour de clôture de l'appel d'offres.

Estimant n'avoir pas obtenu de réponse jusqu'ici, M. Francis Bouygues refuse que son recours soit *« joint au fond dossier »*, comme l'a annoncé – dans la presse – le président de la CNCL, M. Gabriel de Broglie. Dans sa lettre, M. Bouygues estime que *« l'admission en qualité de candidat est préalable à tout examen du fond »*. Les treize « sages » devaient à nouveau en débattre en séance plénière, mardi 24 mars. Mais, laissait-on entendre avant la réunion, *« il n'y a pas de raison pour que nous adoptions une attitude différente de la première fois, puisque le dossier n'a pas évolué »*.

De son côté, le groupe Hachette parfait son dossier. Il devait présenter à la presse, mardi 24 mars, l'ensemble de ses associés pour la reprise de la Une.

TF 1 dans l'attente. Une attente qui n'en finit plus. Que certains, à Montparnasse ou à Cognac-Jay, qualifient de *« période-délétère »*, même si le téléspectateur, planté devant son poste, ne s'aperçoit de rien. Car la machine continue à tourner. Chacun, dans la maison, y met un point d'honneur. Rude épreuve, pourtant, de plus en plus difficile à vivre, à mesure que se rapproche la date fatidique. Celle qui fera de Bouygues ou de Hachette le nouveau patron de la première chaîne. *« A force d'y penser, on aimerait bien que cela se termine, pour savoir où on en est et faire le ménage dans nos idées. »*

Cesser d'être considérés comme des objets dont le devenir indiffère. Cesser, d'avoir à se nourrir de rumeurs, de bruits de couloir pour seule information. Voilà ce qui revient le plus souvent aux lèvres. *« TF 1 ressemble, aujourd'hui, à un gros bateau dont la barre et fixe. On ne sent rien. On ne sait rien »*, dit un cadre administratif. *« Belle transparence »*, fulmine un antre, en ajoutant : *« De toute façon, tout semble joué, ce sera Hachette. Les gens qui nous gouvernent n'ont pas de scrupules. »*

Et Bouygues ? Chez les cadres administratifs, on ne se laisse pas souvent aller aux confidences. Une fois n'est pas coutume. Dans cette ambiance jugée *« très fin de siècle »*, les langues se délient plus volontiers. *« Chez Bouygues*, raillent quelques-uns, *on s'agite beaucoup trop. Ce n'est pas sécurisant. A la place du pouvoir, nous ne serions pas rassurés de donner le premier média de France à des gens aussi procéduriers. Quelle maladresse que ce recours gracieux contre leur concurrent ! »*

Ces cadres de TF 1 pencheraient-ils alors pour le groupe de M. Lagardère ? Guère plus, apparemment, malgré ses discours *« laudatifs »*. *« On aura peut-être besoin de nous, au début, pour faire la transition. Ensuite, avec l'équipe de dix responsables qu'ils amèneront avec eux, ils nous remercieront... »* Mais leur grand reproche à l'encontre des deux candidats porte sur l'*« ambiguïté »* des propos tenus par leurs responsables : *« Depuis plus de trois semaines, les deux groupes ont déposé leur dossier de candidature ; pourtant, à ce jour, ils ne nous ont encore pas exposé clairement leurs intentions, se contentant de nous prodiguer quelques vagues promesses. »*

Même défiance, même inquiétude dans les autres secteurs de TF 1. Un petit signe parmi d'autres en témoigne : alors qu'on s'attendait parmi les personnels non journalistes à une cinquantaine de départs en préretraite ou retraite, plus de quatre-vingts noms figurent sur les listes...

Dans les coursives du « gros bateau », plus de six cent quarante personnes des services techniques travaillent à la production et à la postproduction. Inutile là aussi de les interroger sur leur propre choix : *« De toute façon, les dés sont pipés*, ripostent-elles, *les jeux sont faits. Si l'on en croit les rumeurs, ce sera Hachette. A-t-on, du reste, à choisir entre la peste et le choléra ? »* Certains avancent, pourtant, une petite préférence pour le groupe du bâtiment-travaux publics. Simplement, disent-ils, parce que *« Bouygues, en tant que marchand de béton, aura davantage besoin de nous. Il est nouveau dans la partie et n'a pas encore d'infrastructure, alors que Hachette en a une »*. Assertion aussitôt tempérée par une autre : *« Il ne faut pas se faire d'illusion, Bouygues nous posera, sans doute, moins de problèmes dans un premier temps, mais il ne se gênera pas pour nous licencier plus tard. »* C'est au service technique des reportages que le souci de l'emploi se fait le plus sentir. Plus des trois quarts de l'effectif ont entre quarante-cinq et cinquante ans, un âge auquel il est plus difficile de se reclasser. Et puis il y a *« cet attachement »* à une maison où beaucoup travaillent depuis près de vingt ans.

Reste une question essentielle pour tous, celle de savoir si le repreneur, quel qu'il soit, *« sera un simple diffuseur ou un producteur »*. Car on ne croit pas au cahier des charges. Il est là *« pour faire joli »*. Même les chaînes publiques ne le respectaient pas, *« alors, les privées ! »*.

Le groupe Bouygues a un handicap : personne à TF 1 n'a en effet oublié qu'il a abandonné, *« à la dernière minute »*, le projet de RES (reprise de l'entreprise par les salariés). Huit cents déçus, cela pèse dans la balance.

Mais Hachette ne va pas mieux, accusé d'amener dans ses bagages un responsable technique dépeint, dans la chaîne, comme le symbole même du *« destructeur de télévision »*. *« Produire ? cela signifie pour lui*, affirme-t-on chez les techniciens, *avoir un bureau, un téléphone et un carnet de chèques. »* Et chacun d'exprimer son manque d'illusions. Pour cette catégorie de personnel, comme pour les autres, la privatisation de TF 1, c'est *« l'aventure au mauvais sens du terme »*.

ANITA RIND.

Des pigistes... très vulnérables

Ils sont trente-cinq pigistes, permanents à TF 1, employés en moyenne depuis quatre ans, à temps complet. Le plus ancien est là depuis neuf ans. Jamais, pourtant, la direction de la chaîne ne les a intégrés. Et ce n'est pas faute d'avoir été sollicitée par ces jeunes journalistes, tous en possession de leur carte professionnelle.

A la veille de la privatisation de la « Une », leur situation est particulièrement fragile. Ils ont donc décidé de se doter d'un cadre juridique et de créer une association pour mieux se faire entendre des deux futurs repreneurs. Ils les ont rencontrés. Le groupe Bouygues a promis de *« titulariser tous ceux qui ont plus de deux ans d'ancienneté »*. Hachette s'est contentée de les assurer qu'*« ils resteront en place... au moins jusqu'à la mi-septembre, en observation, comme le reste de la rédaction »*.

A la suite de la nomination d'un nouveau rédacteur en chef

Remous à FR 3 Limoges

LIMOGES
De notre correspondant

Mme Marie-Agnès Cordier, quarante-deux ans, journaliste au bureau régional d'information de FR 3 Poitiers, devient rédactrice en chef du bureau régional d'information de Limoges. Elle succède à M. Marc Wilmart, quarante-deux ans, rédacteur en chef depuis 1984 (après l'avoir été à Poitiers en septembre 1983).

Ce changement de rédacteur en chef, le dix-huitième sur les vingt-cinq BRI de FR 3, soulève des remous au sein de la rédaction de la station. L'information a été diffusée dans la station sous forme d'une note de service du directeur régional, M. Jean-Louis Balandraud, qui *« à l'occasion de la nomination de Marie-Agnès Cordier comme rédacteur en chef »* convie les journalistes de la station *« à une réunion-dîner de travail le 23 mars 1987. Présence de chacun tout à fait indispensable »*.

A cette convocation, un communiqué commun SNJ-CFDT répond : *« Une pratique normale des relations professionnelles dans l'entreprise aurait dû conduire le directeur à informer verbalement la rédaction de la décision prise et à expliquer les raisons qui l'ont motivée.* (...) *Interrogé à plusieurs reprises et dans diverses instances sur les rumeurs qui circulaient à ce propos, le directeur régional n'a jamais cru devoir apporter la moindre information. »* Les « rumeurs » en question étaient notamment nées des vives critiques avancées par les élus limousins de la majorité quant à la façon dont le journal télévisé régional avait rendu compte, en décembre dernier, des mouvements étudiants et lycéens, ainsi que de la grève des cheminots.

GEORGES CHATAIN.

Grand reporter à « l'Express » et ancien journaliste au « Monde »

Pierre-Marie Doutrelant est mort

Notre confrère Pierre-Marie Doutrelant, grand reporter à *l'Express*, ancien journaliste au *Monde*, est mort dimanche 22 mars à l'âge de quarante-six ans.

Pierre-Marie Doutrelant est mort en pleine forêt, à Clichy-sous-Bois, d'un infarctus brutal qui l'a terrassé au cours d'une séance de jogging.

Cet homme des Flandres au visage compliqué, aux cheveux fous, avait une voix douce et des idées qu'il affectait de considérer comme rustiques. Tendrement caustique, libre par rapport aux mondanités, aux institutions, aux pouvoirs et aux idéologies, il mettait au premier rang de ses soucis ceux de la vie et du goût sous toutes ses formes : goût de la phrase bien mûrie et du vin bien vieilli, goût du papier bien cuisiné et de la nourriture sérieusement conçue, chaleur des amitiés et cynisme bienveillant à l'égard de ceux qui prennent leurs querelles théologiques pour l'art de la conversation.

Ancien élève de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, il passe trois ans à Angers au *Courrier de l'Ouest*. A partir de 1969, il assure, au *Monde*, la rubrique « agriculture », marquant nettement sa préférence pour les reportages sur le terrain par rapport aux colloques et aux conférences de Bruxelles. Saisi momentanément par la hiérarchie (il sera, de 1972 à 1974, chef-adjoint du service économique de notre journal), il l'abandonnera pour devenir reporter, de 1974 à 1977, notamment au service des informations générales, où il exercera ce talent particulier qu'il avait pour décrire les gens, les faire vivre, tout occupé qu'il était à montrer plus qu'à démontrer.

De 1977 à 1985, il sera grand reporter au *Nouvel Observateur*. C'est en novembre 1985 qu'il avait rejoint l'équipe de *l'Express*, où il dirigeait la rubrique « portraits ».

Sa passion pour les vins et la bonne chère, il la fit partager au grand public dans deux livres sans concession pour les modes et les truqueurs : *les Bons Vins et les Autres* (Le Seuil, 1976) et, dix ans plus tard, *la Bonne Cuisine et les Autres* (Le Seuil, 1986).

Il rêvait d'être enterré au pied d'un arbre, Pierre-Marie Doutrelant était un journaliste des champs...

BRUNO FRAPPAT.



هكذا من الاصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

UNE ANNÉE SANS ÉTÉ. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14), 21 h.

L'OTAGE. Théâtre Grévin (42-46-84-47), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50) : relâche.

SALLE FAVART (42-96-06-11), à 19 h 30 : Les Puritains.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), à 20 h 30 : Turcaret.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre à 20 h : Le Mariage de Figaro ; Théâtre Gémier à 20 h 30 : L'École des Bouffons.

ODÉON, relâche du 21 au 30 mars.

TEP (43-64-80-80), à 20 h 30 : les Trois Sœurs.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), à 20 h 45 : Ce soir on improvise ; I Musici di Roma : Théâtre de la Ville ou Th. de l'Escalier d'or ; 20 h 45 : Couquie et Louki sont sur un bateau/D. Chalem.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), à 20 h 30 : Britannicus, de Racine.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (L.), 20 h 30, sam. 19 h et 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; (Mar.) 22 h, lun. 20 h 30 : En manches de chemise ; (D.) 23 h 30, lun., mar. 22 h : Tous les plaisirs en un seul corps.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D), I. 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h 15 : Pas 2 comme elle.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D., L.), 20 h 30 : P. Timsit (« lâche le morceau » ; (D. soir, L.) ; 22 h 15, dim. 16 h : les Taupes niveaux.

LE GRENIER (43-80-68-01) (Mar., D., L.), 22 h : Un pré vert, le tourment et deux boules de billard.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D., L.), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 20 h 30 : spectacle Musset-Feydeau.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 18 h 30 : Les heures brillantes ; 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : A Star is Beur.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

(Voir aussi théâtres subventionnés.)

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : L'Ascète San Clemente et la Vierge Marie.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75) 20 h 30 : Ballet Moïsseiev.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 18 h 30 : Flamenco, chants, danses (J. Jimena).

Opéra

RANELAGH (42-88-64-44) : Marionnettes de Salzbourg, 20 h 30, le 22 à 15 h 30 : Casse-Noisette.

Les concerts

Radio-France, Auditorium 105, 18 h 30 et 20 h 30 : Cycle acousmatique.

Salle Gaveau, 20 h 30 : U. Reinemann, N. Lee (Brahms).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. W. Boettcher (Stravinski, Weber, Schumann).

Le Gourmand Candide, 22 h 30 : Ensemble de violes de Paris (Ortiz, Dutertre).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Orchestre français d'oratorio, dir. J.-P. Loré (Bizet, Saint-Saëns).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : Orchestre de chambre Vuillermoz, dir. F. Vuillermoz (Rossini, Telemann, Vivaldi).

Centre culturel suédois, 20 h 30 : R. Goode (Debussy, Liszt, Mozart).

Salle Cortot, 20 h 30 : L. Jardon (Schumann, Bartok, Hoffmann).

Mardi 24 mars

Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Maîtrise G.-Fauré, dir. Th. Fabre-Fizio (Palestrina, Fauré, Poulenc).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : Cl. Maillols (Schumann, Scriabine, Mozart).

Eglise Saint-Eustache, 20 h 45 : Orchestre des concerts de Saint-Eustache, dir. R.P. E. Martin (Haydn).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Cette sacrée gamine, de M. Boisrond ; Hommage à la Lux Film : 19 h, L'honorable Angelina, de L. Zampa (v.o.) ; 21 h, Le passeur, de D. Coletti (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma et littérature au Japon

Relâche.

Les exclusivités

LES ADIEUX A MATIORA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), h.sp.

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLOODY BIRD (Fr.-It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

EMMANUELLE V (Fr.) (**) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Arcades, 2e (42-33-54-58).

LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN (Fr.-It.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

EXTREMITIES (A., v.o.) (*) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

FUEGOS (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES HÉRITIERS (Autr., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52). – V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES LAURIERS DE LA GLOIRE (Holl., v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE MAITRE DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MASQUES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MAUVAIS SANG (Fr.) : 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MÉLO (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MISSION (A. v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MOSQUITO COAST (A. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : Images, 18e (45-22-47-94).

PROMESSE (Jap., v.o.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUMBA (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SANS PITIÉ (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SLEEP WALK (A., v.o.) St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-79-75-75). v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

UN ADIEU PORTUGAIS (Port., vo) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VIENNE POUR MEMOIRE (Autr., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BIG BANG. Film franco-belge de Picha. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-54) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

BIGGLES. Film britannique de John Hough. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).

LES ENFANTS DU SILENCE. Film américain de Randa Haines. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-90-09) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

JEUX D'ARTIFICES. Film français de Virginie Thévenet. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

POUSSIÈRE D'ANGE. Film français d'Edouard Niermans. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

LE SOLITAIRE. Film français de Jacques Deray. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-01) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA STORIA. Film italien de Luigi Comencini. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

PARIS EN VISITES

JEUDI 26 MARS

« Rembrandt », 16 heures, Bibliothèque nationale (G. Caneri).

« La Sorbonne et l'histoire de l'Université », 14 h 30, 46, rue Saint-Jacques (C. Sagave).

« Musée des applications de la recherche. Institut Pasteur », 3, boulevard Poincaré à Marnes-la-Coquette, 14 h 50, musée (Art pour tous).

« Visite du chantier de la Grande Pyramide du Louvre », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« Les passages les plus insolites de Paris autour de l'ancienne Cour des Miracles », 15 heures, métro Sentier (Approche de l'art).

« Exposition Subleyras », 19 heures, musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (V. Turpin).

« L'hôtel Lauzun en l'île Saint-Louis », 17, quai d'Anjou, tél. le matin : 45-74-13-31 (E. Romann).

« L'architecture à Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse (Arcus).

« Le chemin des vignes : goûter dégustation », 14 h 30, s'inscrire : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« Les catacombes », 15 heures, 2, place Denfert-Rochereau (Paris et son histoire).

« Théâtres parisiens : le Châtelet et le Théâtre de la Ville », 14 h 30, place du Châtelet, devant la fontaine.

« Un musée insolite en l'hôtel de Miramion », 14 h 30, 47, quai de la Tournelle.

« L'église Notre-Dame-du-Travail et son insertion dans le projet d'habitations de Ricardo Boffil », 15 heures, 59, rue de Vercingétorix.

« A l'Ecole des beaux-arts, quelques vestiges d'hôtels disparus », 15 heures, 17, quai Malaquais (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« La Cour des Miracles, la tour Jean-sans-Peur, les Halles », 14 h 30, 16, rue E.-Marcel (Vieux Paris).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Pont-Marie (G. Botteau).

« Jardins et cités de la Glacière », 14 h 30, sortie métro Glacière (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé) ou métro Pont-Marie (Flâneries).

CONFÉRENCES

Centre Censier, amphi A, 17, rue Santeuil, 21 heures : « La disparition du sacrifice dans les sociétés techniciennes » (Mme E. de Fontenay).

Salons France-Amérique, 9, avenue Franklin-Roosevelt, 18 h 30 : « William Harvey et la découverte de la circulation du sang » (professeur J. Hamburger).

Théâtre des Arts-Hébertot, 78 *bis*, boulevard des Batignolles, 18 h 30 : « La route de la soie ».

Hôtel Bedford (salon Pasquier), 17, rue de l'Arcade, 19 h 30 : « La radiesthésie : comment y venir et ses applications pratiques » (M. P. Patin).

Centre Varenne, 18, rue de Varenne, 20 h 30 : « L'endettement du tiers-monde : responsabilité et solidarité » (M. Ph. Laurent), suivi d'un débat.

Salle Haves, 136, avenue Ch.-de-Gaulle à Neuilly (métro Pont-de-Neuilly), 15 heures et 18 h 30 : « Renoir » (IDAC).

Cercle de l'Union interalliée, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 18 heures : « Souvenirs sur Ravel » (M. A. d'Ormesson).

76, rue de la Verrerie, 20 h 30 : « La paroisse, communauté missionnaire » (Père Riquet).

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « Les dieux grecs » ; 17 heures : « Tacite et la littérature romaine au onzième siècle ».

Collège de France, 11, place Marcelin-Berthelot, 17 h 30 : « La naissance du monde : sciences, religions, mythes » (M. M. Froissart).

هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par *un triangle noir sont celles qui ont* fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ *On peut voir* ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 24 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Feuilleton : Dallas.
21.25 Magazine : Bouquins au cœur.
Émission de Jean-Claude Narcy, en direct du Salon du livre.
22.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
23.35 Journal.
23.55 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.35 *Mardi-Cinéma : le Lauréat* ■
Film américain de Mike Nichols (1967). Avec Anne Bancoft, Dustin Hoffman, Katharine Ross, William Daniels, Murray Hamilton, Elisabeth Wilson.
▶ *L'initiation d'un adolescent par une femme mariée. Comédie misogyne et grivoise à grand succès.*
22.25 Les jeux de Mardi-Cinéma.
23.25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Cinéma : Cinq hommes armés □
Film italien de Don Taylor (1969). Avec Peter Graves, James Daly, Bud Spencer, Nino Castelnuovo.
Cinq brigands attaquent un convoi militaire. Le réalisateur de ce western louche du côté de Sergio Leone.
22.25 Journal.
22.50 Télévision régionale.

CANAL PLUS

20.30 Football. Match de championnat de France : Auxerre-Metz. **22.25 Flash d'informations. 22.30 Boxe**, en direct de *Londres. Demi-finale des poids lourds (G. Page-F. Bruno).* **0.00 Cinéma : la Revanche de Freddy ■** Film américain de Jack Sholder (1985). Avec Mark Patton, Kim Myers, Robert Rusler, Clu Gulager, Hope Lange, Marshall Bell. **1.20 Cinéma : la Chatte ■■** Film français d'Henri Decoin (1958). Avec Françoise Arnoul, Bernard Blier, Bernard Wicki, Kurt Meisel, André Versini, Roger Hanin.

LA 5

20.30 *Cinéma : les Guerriers de la nuit* ■ *Film américain* de Walter Hill (1979). Avec Michael Beck, James Remar, Dorsey Wright, Thomas Waites, David Harris. **22.00 Série : Hill Street Blues. 22.50 Série : L'inspecteur Derrick. 23.55 Série : Mission impossible. 0.50 Série : Supercopter. 1.40 Série : Jaimie. 2.30 Série : Kojak.**

M 6

20.30 Cinéma : les Bidasses en folie ■ Film français de Claude Zidi (1971). Avec les Charlots, Marion Game, Jacques Dufilho. **22.05 Série : Brigade de nuit.** La bavure. **23.10 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 *Le journal du corps. La mer, l'homme et leur santé* ; Folies ; Alcool pour toujours ; Dossier : L'alcool, aspects sociologiques. **21.30 Les nouveaux mardis de la chanson.** Un air pour le dire, avec Anne Sylvestre. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Les palais de justice.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 14 décembre 1986 à Beaubourg) : Marche de l'Amour des trois oranges, pour piano, op. 33 ter ; *Les contes de la vieille grand-mère, pour piano, op.* 31 ; Pièces enfantines pour piano, op. 65 ; pièces extraites du ballet Cendrillon, pour piano, op. 97 ; Le vilain petit canard, pour soprano et piano, op. 18 ; Trois chansons enfantines pour soprano et piano, op. 68, de Prokofiev, par Sylvia Valayre, *soprano, et* Frédéric Chaslin, piano ; à 21.30, Cycle acousmatique (concert du GRM). **22.25 Les soirées de France-Musique** ; à 22.30, le Concert de minuit (enregistré en janvier 1953) : Ouverture du carnaval romain, de Berlioz ; Manfred, poème symphonique, op. 58, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la NBC, dir. Arturo Toscanini ; à 24.00, Poissons d'or.

Mercredi 25 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 Feuilleton : Comme tu veux, mon chéri.
14.45 Feuilleton : Cœur de diamant.
15.20 Vitamine.
Mon petit poney et ses amis ; Séquence z'animo ; 3e Festival de la chanson pour enfants à Cabourg ; Séquence danse ; Ghostbusters ; Séquence cinéma ; Séquence look ; Les Snorkys ; Séquence sport ; Séquence gadget ; Robostory.
17.30 La vie des Botes.
18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit.
18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
De Patrice Drevet.
18.45 Jeu : La roue de la fortune.
19.10 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
19.55 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série : L'heure Simenon.
Le rapport du gendarme. Téléfilm de Claude Goretta. Avec Marie Collins, Fred Ulysse, Anouk Grinberg.
21.35 *Magazine : Points chauds.*
Emission présentée par Alain Denvers.
▶ Le Liban.
22.35 Football.
28e journée du championnat de France (en différé).
0.15 Journal.
0.25 Magazine : Premier plan.
Actualité cinématographique.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13.45 Feuilleton : Les diamants du président.
14.40 Magazine : Terre des bêtes.
L'oreille du cœur ; RS PCA : gardiens de la paix animalière en Angleterre.
15.05 Récré A 2.
Pac Man ; Mimi Cracra ; Les Schtroumpfs ; Tchaou et Grodo ; Bibifoc ; Les Ewoks ; Les enfants à la mer ; Le sourire du dragon ; Les pirates ; Quick et Flupke ; Sherlock Holmes ; Flip Bouc ; Cosmocats.
17.45 *Magazine : Mambo satin.*
De Billy Bourne.
18.05 Feuilleton : Madame est servie.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont.
19.10 D'accord, pas d'accord.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 L'heure de vérité.
Invité : Jacques Chirac. Le premier ministre répondra aux questions d'Alain Duhamel, Albert du Roy, Jean-François Kahn, François-Henri de Virieu et Jean-Louis Lescène.
21.50 Documentaire : Le corps vivant.
2e partie : Croître et embellir.
22.20 *Magazine : Sexy folies.*
La première fois ; Brenot Girls ; A nous les petites dentelles ; Baisers ; Black tip-top ; Madame France ; Rendez-la belle ; Les mots pour les autres ; Strip tease.
23.25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 Documentaire : Splendeur sauvage (rediff.).
14.30 Caméraventure.
Caraïbe, terre de feu.
15.00 Téléfilm : Les associés contre le crime.
Impasse au roi, d'après Agatha Christie.
15.50 Documentaire : Archéologie.
16.00 Documentaire : Le choc des énergies.
Le temps des consommateurs.
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 Ciné-hit.
18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.
18.25 Paroles de bêtes.
Le sanglier.
18.30 *Feuilleton : Flipper le dauphin.*
18.57 Juste ciel !
Petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.15 à 19.35, actualités régionales.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Variétés : C'est aujourd'hui demain.
Emission de Guy Lux. Avec Alain Chamfort, Julie Pietri, Sheila, Catherine Lara, François Valery, Enrico Macias, Jean-Pierre Mader.
21.55 Magazine : Thalassa.
De Georges Pernoud.
Aventure en Atlantique.
22.45 Journal.
23.15 Variétés : Bleu outre-mer.
Emission de la RFO.
Le Premier Festival international de percussion 1986.
0.05 Archi-clips :
Quand le bâtiment va... : Square Charles-Richet à Evry-Courcouronnes.

CANAL PLUS

14.00 Cabou cadin. 14.25 Téléfilm : *Le vengeur solitaire.* **15.55 Téléfilm : La dernière cavale. 17.25 Documentaire : Les animaux du soleil. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 30. 19.15 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz. 21.00 Cinéma :** *le Prête-nom* ■■ *Film américain de Martin Ritt* (1976). Avec Woody Allen, Zero Mostel, Michael Murphy, Andrea Marcovicci. *Un juif, caissier de nuit dans un bar, accepte de prêter son nom à un ami d'enfance, écrivain célèbre de télévision réduit au chômage et à la clandestinité par la liste noire. Le premier film américain qui s'en soit pris ouvertement au maccarthysme et à la « chasse aux sorcières » du début des années 50. Comédie dramatique, où l'on découvre un climat de suspicion, de paranoïa, de persécutions sournoises. Woody Allen venge les victimes.* **22.30 Basket : Finale de la Coupe Korac.** Limoges-Barcelone. **0.00 Cinéma : Reds ■■■** Film américain de Warren Beatty (1982). Avec Warren Beatty, Diane Keaton, Jerzy Kosinski, Jack Nicholson, Maureen Stapleton (v.o.).

LA 5

14.00 Série : L'inspecteur Derrick. 15.05 Série : K 2000. 16.00 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.50 Dessin animé : King Arthur. 17.15 Dessin animé : Princesse Sarah. *17.45* **Série : Arnold et Willy. 18.15 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy days. 19.35 Série : Mission impossible. 20.30 Feuilleton : Rachnes II** (1er épisode). **22.10 Série : Hill street blues. 23.00 Série : L'inspecteur Derrick. 0.05 Série : Mission impossible. 0.55 Série : K 2000. 1.50 Série : Jaimie. 2.40 Série : Kojak.**

M 6

14.00 Série : Laredo. 15.00 Magazine : Dis-moi. 16.00 Dessin animé : La bande à Ovide. 16.30 Jeu : *Hou la la !* (rediff.). **17.30 Magazine : Oh ! cinéma. 18.00 Hit des clubs. 19.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Un acte d'amour (1re partie). **19.30 Journal. 19.50 Série : La petite maison dans la prairie.** Un acte d'amour (2e partie). **20.20 Jeu : Le 20.20.20. 20.30 Série : *Dynastie.*** *Les titans* (2e partie). **21.30 Téléfilm : Les prémonitions de Sheila. 23.15 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Pour ainsi dire. Invité : Zeno Bianu ; Reportage : traversée poétique par le collectif Horloge de la sagesse ; Revue : Créativité et folie n° 3 ; Portrait : Paul Valet. **21.30 Musique :** Bourges, *musiques* haut-parlantes. XVIe Festival international des musiques expérimentales (juin 1986). **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 février à Paris) : Intégrale des airs de concert de Mozart (2e partie), par le London Mozart Players, dir. Jane Glover ; sol. Sylvia McNair, soprano, Sheri Greenawald, soprano, Augustin Dumay, violon. **23.00 Les *soirées de France-Musique*** ; à 23.08, Jazz-club, en direct du Magnetic Terrace.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 24 mars à 0 heure et le mercredi 25 mars à 24 heures.

La France reste dans un régime perturbé, doux et humide, jusqu'à vendredi, *puis le temps deviendra variable et plus* frais en fin de semaine.

Mercredi : le temps doux et humide va persister sur la France. Le matin, sur la moitié nord, le ciel sera très nuageux avec des pluies intermittentes. Sur la moitié sud, le ciel restera nuageux avec de courtes éclaircies. Les régions méditerranéennes *profiteront* un peu plus longtemps des éclaircies.

Les températures restent assez élevées pour la saison, entre 6 et 10 degrés en début de matinée, et de 10 à 12 degrés sur l'Ouest.

Dans la journée, les pluies vont se décaler vers le Sud-Est. Pour le soir, seules la Côte d'Azur et la Corse sont encore épargnées. Mais, sur la moitié nord-ouest, un temps plus variable va s'établir dans l'après-midi. Les pluies vont s'atténuer. Les températures maximales seront au-dessus des normales saisonnières, de 12 à 14 degrés sur la moitié nord et du Centre au Sud-Ouest, de 15 à 18 degrés dans le Sud-Est.

Jeudi 26 mars : le temps couvert et pluvieux le matin sur les Alpes et le Midi méditerranéen s'évacuera rapidement vers l'est. *Sur le reste de la* France, généralisation d'un temps assez nuageux avec des éclaircies plus belles sur le Sud-Ouest. Cependant, une nouvelle zone de temps couvert et pluvieux affectera dès le matin la Bretagne et les côtes de la Manche et gagnera dans la journée les régions au nord d'une ligne Nantes-Orléans-Reims, les pluies devenant plus intenses le soir sur la Bretagne.

Températures minimales de 5 à 7 degrés.

Températures maximales de 11 à 13 degrés dans le Nord et de 13 à 15 degrés dans le Sud.

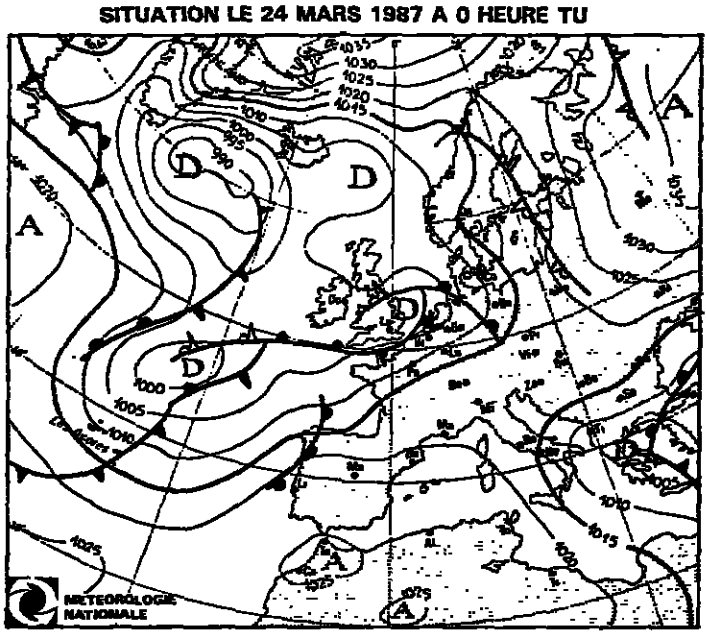
Vendredi 27 : le matin, zone pluvieuse active sur la moitié ouest de la France ainsi que sur le nord. Ailleurs temps très nuageux sauf sur le pourtour méditerranéen. Dans la journée, cette zone pluvieuse se décalera rapidement vers l'est pour atteindre, le soir, l'est du pays, les Alpes, le Midi et les Pyrénées.

Ces pluies seront suivies d'un temps variable avec averses dès le matin sur la Bretagne, sur les autres régions dans la journée. Températures minimales du même ordre que la veille.

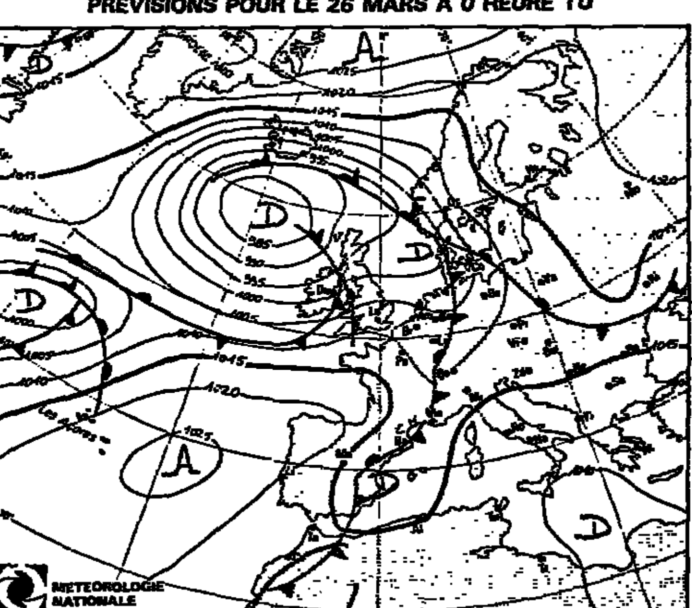
Températures maximales de 13 à 15 degrés sur les régions de l'Est et du Sud ; de 11 à 12 degrés ailleurs.

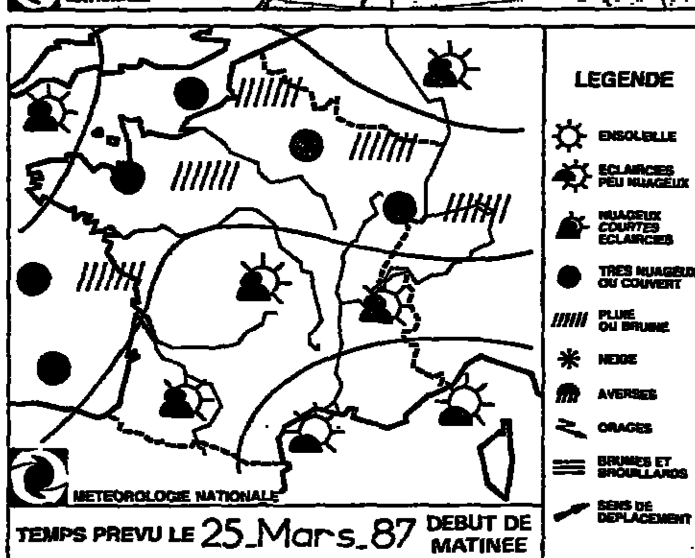
Samedi 28 et dimanche 29 : le temps sera frais et variable sur la majeure partie du pays, avec des averses plus marquées sur le Nord et l'Ouest. Cependant, il restera peu nuageux sur les régions méridionales avec mistral, modéré. Baisse sensible des températures minimales avec réapparition de faibles gelées dans l'intérieur.

SITUATION LE 24 MARS 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 26 MARS A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 23-3 à 6 h TU et le 24-3-1987 à 6 h TU — le 24-3-1987

FRANCE

AJACCIO	16	3	N
BIARRITZ	18	12	P
BORDEAUX	16	9	P
BOURGES	12	8	P
BREST	12	10	P
CAEN	14	10	P
CHERBOURG	11	9	P
CLERMONT-FERR.	14	6	C
DIJON	11	7	P
GRENOBLE St-M-H	16	2	C
LILLE	11	10	P
LIMOGES	10	7	C
LYON	15	6	C
MARSEILLE-MAR.	16	5	C
NANCY	9	8	C
NANTES	15	10	P
NICE	14	6	N
PARIS-MONTS.	12	10	C
PAU	18	7	C
PERPIGNAN	17	5	D
RENNES	13	10	P
ST-ÉTIENNE	14	5	C
STRASBOURG	11	7	P
TOURS	13	8	P
TOULOUSE	16	6	C
POINTE-A-P.	31	25	D

ETRANGER

ALGER	19	4	D
AMSTERDAM	9	6	P
ATHÈNES	17	11	C
BANGKOK	35	25	D
BARCELONE	16	6	N
BELGRADE	5	2	C
BERLIN	8	3	P
BRUXELLES	10	10	P
LE CAIRE	29	21	C
COPENHAGUE	5	0	*
DAKAR	25	17	D
DELHI	30	20	D
DJERBA	17	11	D
GENÈVE	13	6	N
HONGKONG	26	25	P
ISTANBUL	11	6	P
JÉRUSALEM	21	12	P
LISBONNE	17	13	P
LONDRES	11	8	B
LOS ANGELES	16	8	D
LUXEMBOURG	9	6	P
MADRID	17	7	C
MARRAKECH	24	10	D
MEXICO	29	17	B
MILAN	16	1	D
MONTRÉAL	10	0	D
MOSCOU	2	-4	*
NAIROBI	31	13	N
NEW-YORK	17	6	D
OSLO	5	-8	B
PALMA-DE-MAL.	16	8	C
PÉKIN	6	-3	D
RIO-DE-JANEIRO	29	24	D
ROME	17	2	D
SINGAPOUR	29	24	C
STOCKHOLM	3	-6	C
SYDNEY	22	19	N
TOKYO	14	12	P
TUNIS	16	7	D
VARSOVIE	6	-2	D
VENISE	14	1	D
VIENNE	10	4	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Paris

Le marathon des horlogers

Dans la nuit du 28 au 29 mars, la France passera à l'heure d'été et les pendules et horloges devront être avancées d'une heure. Ce sera l'occasion pour les six horlogers de la Ville de Paris de se livrer à leur *marathon* bi-annuel. Ils devront, en effet, mettre à la nouvelle heure les horloges des vingt mairies de Paris, l'horloge de l'Hôtel de Ville, ainsi que celles des cent trente-cinq établissements scolaires municipaux, de cinquante-six lieux de culte, deux *marchés*, onze bibliothèques, quatre casernes de gardes républicains, trente-six établissements sportifs, ainsi qu'une quarantaine d'autres disséminées dans la capitale et appartenant à la *Ville de Paris. Un* travail souvent délicat, les mouvements de la plupart des horloges étant fort anciens.

● **PARIS : peintures sur murs.** – La mairie de Paris *présente* du *23 mars au 16 mai l'exposition* « Pignons sur rues » pour faire connaître au grand public les diverses actions mises en œuvre par la Ville pour traiter les murs pignons aveugles et embellir le cadre de vie des Parisiens. La première partie aborde l'histoire du *mur peint* en France (et en particulier à Paris). Une histoire qui débuta au dix-neuvième siècle par des publicités encore visibles aujourd'hui. La deuxième partie est *consacrée aux publicités murales, qui* doivent respecter l'environnement, et à la décoration par des peintres, sculpteurs et architectes de murs particulièrement inesthétiques.

★ Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli, 75004 Paris. Tous les *jours sauf dimanches et fêtes de 9 h 30 à* 18 heures. Entrée gratuite.

● ***COLLOQUE : face au chômage.*** – Comment réduire le taux du chômage et aider les chômeurs (jeunes à la recherche d'un premier emploi, mais aussi licenciés économiques ayant des difficultés à se reclasser et chômeurs en fin de droit) ? Le *Centre culturel Les Fontaines à Chan*tilly organise les vendredi 27 mars et samedi 28 mars un colloque sur le thème « Face au chômage : nouvelles solidarités et nouveaux combats » *avec MM. Jean-Baptiste de Foucauld* et François de Villeroy (du Comité chrétien de solidarité avec les chômeurs) et les responsables de plusieurs associations (Secours catholique, Syndicat des chômeurs, Solidarité emploi).

★ Les Fontaines, BP 205 60501 Chantilly Cedex. Tél. : 44-57-24-60.

● **SALON : restaupouce.** – Le « fast food » (ou restauration rapide, ou restaupouce, comme le suggère le commissariat général de langue française) est entré dans les mœurs, ainsi que les légumes et plats cuisinés surgelés. Il est vrai que le gain de temps est considérable. Le sixième Salon international du fast food et de la restauration rapide, qui se tiendra du 27 au 30 mars à la porte de Versailles, permettra de découvrir toutes les formules (hamburger, viennoiserie, pizza, sandwich) et toutes les nouvelles techniques de conditionnement, conservation et distribution *(en particulier distributeurs automatiques).*

★ De 9 h 30 à 19 heures, du 27 au 30 mars, porte de Versailles. Renseignements : 42-80-64-00.

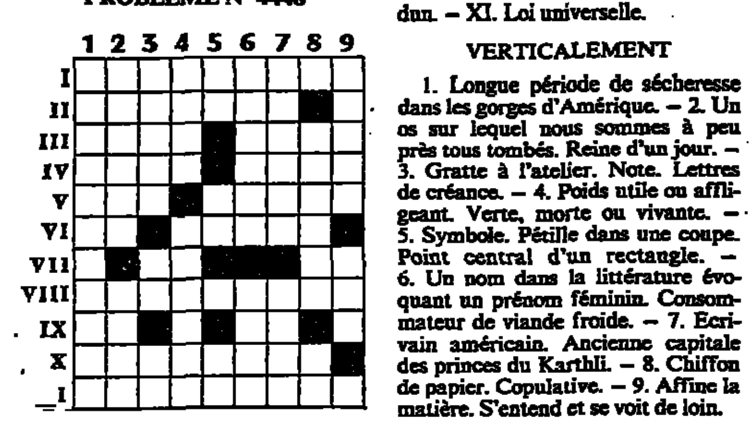
● **VERSAILLES : grandes eaux.** – La fête de Printemps qu'organisent les 28 et 29 mars les antiquaires de la Geole-Versailles aura pour thème « La Mer ». On pourra y voir des mappemondes du dix-neuvième siècle, des planétariums 1930, des écritoires en marqueterie *du dix-neuvième siècle, des* graphomètres à lunette (fin du dix-neuvième siècle), des cannes, sabres et épées, des bateaux mis en bouteille, et nombre d'instruments de navigation anciens.

★ De 11 heures à 19 heures. Renseignements : 42-96-10-63 +.

« services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4448



HORIZONTALEMENT

I. Un rôle de premier leur est confié par celui qui préfère se tenir dans les coulisses. – II. Habite la Provence et s'y sent bien. – III. Provoquer une disparition. Pieds. – IV. Face bestiale. Animaux domestiques ou bêtes humaines. – V. Voie commune à deux pays communistes. Combine. – VI. Morceau de beurre. Géologue écossais. – VII. Se donne gratuitement pour régler la note. Le même que précédemment. – VIII. S'arranger de crainte de se faire arranger. – IX. Connut le mauvais taon après avoir pris du bon temps. Il n'y a là que demi-mal. – X. Retraite des combattants de Verdun. – XI. Loi universelle.

VERTICALEMENT

1. Longue période de sécheresse dans les gorges d'Amérique. – 2. Un os sur lequel nous sommes à peu près tous tombés. Reine d'un jour. – 3. Gratte à l'atelier. Note. Lettres de créance. – 4. Poids utile ou affligeant. Verte, morte ou vivante. – 5. Symbole. Pétille dans une coupe. Point central d'un rectangle. – 6. Un nom dans la littérature évoquant un prénom féminin. Consommateur de viande froide. – 7. Ecrivain américain. Ancienne capitale des princes du Karthli. – 8. Chiffon de papier. Copulative. – 9. Affine la matière. S'entend et se voit de loin.

Solution du problème n° 4447

Horizontalement

I. Cavalcade. – II. Anerie. EV. – III. Rire. Ci. – IV. Ami. Thé. – V. Médiateur. – VI. Beignet. – VII. Quoi ? BA. – VIII. Louangeur. – IX. Amen. Note. – X. GI. Elit. – XI. Est. Séné.

Verticalement

1. Carambolage. – 2. Animée. Omis. – 3. Véridique. – 4. Are. Iguane. – 5. Li. Canon. – 6. CES. Teignes. – 7. Têt. Eole. – 8. Déchu. Butin. – 9. Evier. Arête.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 23 et mardi 24 mars 1987 :

DES ARRÊTÉS

● Du 5 mars 1987 relatif au budget de l'Etablissement public du parc de La Villette pour l'exercice 1986.

● Du 19 mars 1987 relatif à la pêche de la civelle en 1987.

DES CIRCULAIRES

● Du 20 mars 1987 relative à l'immatriculation et à l'armement des navires dans le territoire des terres Australes et Antarctiques françaises.

● Du 13 mars 1987 portant application de l'arrêté relatif au financement des investissements des entreprises françaises d'armement au commerce.

● Du 19 mars 1987 relative à l'aide structurelle destinée aux entreprises françaises de transport maritime.

● **SOLIDARITÉ : Vie et Espoir.** – Vie et Espoir, association créée en février 1986, regroupe des parents et amis des enfants cancéreux de l'hôpital Charles-Nicolle à Rouen et s'efforce d'améliorer les conditions de vie des enfants hospitalisés, par l'achat de jouets, de téléviseurs ou de livres. Elle apporte aussi une aide matérielle aux parents les plus démunis. Pour soutenir son action, les étudiants techniciens supérieurs en action commerciale du lycée Flaubert de Rouen organisent un gala le 31 mars avec la chanteuse Nicoletta et, en première partie, Sébastien, un jeune pianiste de quatorze ans et demi. Les places sont à retirer au Théâtre des arts de Rouen.

★ Renseignements : BTS Action commerciale, lycée Flaubert, BP 73, 76420 Bihorel. Tél. : 35-70-84-92 (Mlle Nadège Fabre).

● **SOLIDARITÉ : des clowns médecins.** – Durant quatre jours (du 26 au 29 mars), sur la piste du Cirque d'hiver, des médecins et étudiants en médecine deviendront acrobates, dompteurs et jongleurs lors du troisième gala de la médecine, organisé cette année au profit de trois organisations humanitaires : Enfance et partage, qui intervient dans vingt-cinq pays, dont la France, en apportant des secours en nature (médicaments, vaccins, matériels médicaux ou éducatifs) et en luttant contre les mauvais traitements (abandon, prostitution et mutilations sexuelles) ; Air secours international, qui assure le transport par avion de secours médicaux pour des régions difficilement accessibles par la route et ATD quart-monde, qui œuvre pour que le sous-prolétariat européen.

★ Les places (de 40 F à 130 F) peuvent être réservées dans les FNAC ou en téléphonant au 47-75-30-62.

Échecs

La finale du Tournoi des prétendants

Karpov, finaliste de génie

Un ravissement. La dixième partie de la finale du Tournoi des prétendants au championnat du monde gagnée par Karpov devrait faire le tour du monde. Commencée le dimanche 22 mars, ajournée avec un simple avantage théorique pour l'ancien champion du monde, elle s'est conclue, lundi à Linares (Espagne), par la victoire de celui qui possède toujours le génie des finales.

Après la partie, Karpov avouait qu'il avait passé la nuit de dimanche à lundi, avec ses conseillers, à analyser la position, tellement il lui paraissait difficile de transformer en gain l'avantage théorique qu'il possédait. L'amateur – et le grand maître – verront avec quelle élégance il a trouvé la solution.

Sokolov se retrouve donc avec trois points de retard (6,5-3,5) alors qu'il ne reste à Karpov qu'un point à marquer, soit deux nulles en quatre parties, pour retrouver Kasparov en septembre. Une affaire entendue.

Blancs : KARPOV
Noirs : SOKOLOV
Dixième partie
Ouest-Indienne

1. d4	Cf6	33. Cf3	Tç2
2. ç4	é6	34. a4	Tb2
3. Cf3	b6	35. Cd4	Fé7
4. g3	Fa6	36. h5	a6
5. b3	Fb4+	37. Rf3	Fç5
6. Fd2	Fé7	38. Cé2	d4
7. Cç3	0-0	39. Cf4	Rd7
8. é4	d5	40. é6+	Ré8
9. çxd5	Fxf1	41. Ré4	a5
10. Rxf1	éxd5	42. Tf3 (c.s.e.)	Tb1
11. é5	Cé4	43. Cd5	Tg1
12. Dé2	Cxç3	44. Rd3	Txg4
13. Fxç3	Dd7	45. f6	Fd6
14. Rg2	Cç6	46. Cxb6	Tg5
15. Thé1	Cd8	47. fxg7	Txg7
16. Cg1	ç5	48. Cç4	Fb4
17. f4	çxd4	49. éxf7+	Txf7
18. Fxd4	Df5	50. Txf7	Rxf7
19. Tad1	Fb4	51. Cé5+	Rf6
20. Tf1	Cé6	52. Cç6	Fé1
21. Dd3	Dxd3	53. Cxd4	Fb4
22. Txd3	Taç8	54. Cç6	Fé1
23. Cf3	Tç2+	55. Ré2	Fç3
24. Tf2	Tfç8	56. Rd3	Fé1
25. f5	Cxd4	57. Rç4	Rg5
26. Cxd4	Txf2+	58. Cxa5	Fxa5
27. Rxf2	Tç1	59. b4	Fd8
28. g4	Rf8	60. a5	Rxh5
29. Rf3	Tf1+	61. Rb5	Fg5
30. Rg3	Tç1	62. a6	Fé3
31. Rf4	h6	63. Rç6	Aband.
32. h4	Ré8		

Le Carnet du Monde

Naissances

– Marie-Laure, Lucile et Pierre AMROUCHE

ont la joie d'annoncer la naissance de

Constance.

Paris, le 3 mars 1987.

Décès

– Mme Mathilde Angéras,
Mme Rose Jourdan

ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Pierre ANGÉRAS,

survenu à Montreux (Suisse), le 6 mars 1987.

41, avenue des Alpes,
1820 Montreux (Suisse).

– Mme Suzanne Garoby,
Mme le docteur Garoby-Touta
et sa fille Audrey,
Parents et alliés
ont la douleur de faire part du décès de

M. le docteur
Jean-Pierre GAROBY,
médecin des hôpitaux à Valence.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 23 mars 1987, à 10 heures, en la salle des cultes du centre hospitalier de Valence.

3, rue Briffaut,
26000 Valence.

– Mme Guillon,
son épouse,
Jean-Claude et Michèle Guillon,
Daniel et Nicole Guillon,
Martine et Fidel Castillo,
ses enfants,
Jean-François, Hélène, Pierre, Waira, Alberto,
ses petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. Ernest-Gil GUILLON,

survenu le 22 mars 1987.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 25 mars 1987, à 9 h 30, au cimetière de Gagny.

74, rue Aristide-Briand,
93220 Gagny.

– Mme Bona Hadjes,
M. et Mme Moshé Hadjes,
Mlles Danièle et Claire Hadjes,
M. et Mme Ekhy Hadjes,
M. et Mme Romano,
Mlle Muriel et Pierre Hadjes,
M. et Mme David Hakim,
M. et Mme Rico Hakim,
M. et Mme Piakowski,
M. et Mme Abravaya
Et Mme Yvette Hakim
ont la vive douleur d'annoncer le brutal décès de leur fils, frère, père et neveu

Jacques HADJES,

disparu subitement dans sa quarante-cinquième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 25 mars 1987, à 11 heures, au cimetière de Thiais.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Hadjes,
66 *bis*, rue du Général-Leclerc,
92270 Bois-Colombes.

– La direction,
Les cadres
Et le personnel de LANDIS et GYR-France
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur directeur commercial pour la branche régulation thermique et gestion technique centralisée,

Jacques HADJES,
ingénieur de l'Ecole centrale,

décédé brutalement le 22 mars 1987, à l'âge de quarante-cinq ans.

– M. Paul Metadier,
son époux,
M. et Mme Jean-Loup Champion-Metadier,
M. et Mme Philippe Redreau,
ses enfants,
M. et Mme Bernard Vassor,
M. et Mme Françoise Jandin,
M. et Mme Michel Vassor,
M. Christian Vassor,
M. et Mme Jean-Noël Laurentin,
Mme Roger Massy,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Ses oncles et tantes, neveux et nièces
Et ses nombreux amis,

ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Mme Paul METADIER,
née Françoise Vassor,

rappelée à Dieu le 13 mars 1987, à l'âge de soixante-quatre ans.

– Le professeur et Mme Henri Mondon,
ses enfants,
Julien Mondon,
son petit-fils,
Les familles Brunet, Ghémard et Brégeat

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Antoinette Mondon,

le 22 mars.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 25 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Montmartre.

– Lyon. Tlemcen.

M. et Mme Maurice Nahon
et leurs enfants,
Mme Régine Nahon,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur très regretté frère

Armand NAHON.

Inhumation au cimetière Guillotière nouveau, mardi 24 mars à 15 h 45.

– Le docteur J.-P. Poujol,
chevalier de la Légion d'honneur,
Les docteurs Jacques et Marie-Françoise Poujol,
M. Bernard Poujol,
Vincent et Catherine Poujol,
Les familles Portalier, Cavalier et Couve
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marguerite POUJOL,
née Segui,

dans sa quatre-vingt-neuvième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Le service religieux, suivi de l'inhumation, a lieu, dans l'intimité, au cimetière du Père-Lachaise, le mardi 24 mars 1987.

87, avenue du Général-Michel-Bizot,
75012 Paris.
108, avenue du Général-Michel-Bizot,
75012 Paris.
2, rue de Mirbel,
75005 Paris.

– Mme Gérard Seurat,
M. et Mme Michel Seurat
et leurs enfants,
M. et Mme François Millo
et leurs enfants,
M. et Mme Silvère Seurat
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Marcel Filiu
et leurs enfants,
Mme Jacques Morin
et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Gérard SEURAT,

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, cousin,

survenu à Mende le 20 mars 1987, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 mars, à 11 heures, en l'église Sainte-Eugénie de Marnes-la-Coquette, par le Père Bertrand Berville, curé de la paroisse Notre-Dame-des-Otages.

Elle sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Marnes-la-Coquette.

Le Pont-Saint-Laurent,
48000 Mende.
23, avenue de Montgolfier,
92430 Marnes-la-Coquette.

Remerciements

– Très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées,

Anne-Marie Jullien
et ses enfants, Antoine et Vincent,
Claire Jullien, veuve Marcel Jullien,
Roseline Jullien,
Pierre Jullien
et ses enfants,
Leurs parents et alliés
remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, se sont associées à leur peine lors du décès de

Michel JULLIEN
architecte,

survenu accidentellement à l'âge de quarante-deux ans.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Christol (Vaucluse), le 17 mars 1987.

30, rue Charles-Baudelaire,
75012 Paris.

– Mme Guy Ladreit de Lacharrière,

dans l'impossibilité de répondre individuellement aux témoignage, de sympathie qui lui ont été prodigués à l'occasion du décès de

M. Guy
LADREIT de LACHARRIÈRE,

vous prie de bien vouloir trouver ici l'expression de ses sincères remerciements.

Anniversaires

– CEUX QUI ONT AIMÉ

Fievel et Bouzia HARIF,

SE SOUVIENNENT D'EUX.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le mardi 31 mars 1987, à 11 heures, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, 19 *bis*, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris-4e, à l'intention de

M. Guy
LADREIT de LACHARRIÈRE,
vice-président
de la Cour internationale de justice
de La Haye,

décédé le 10 mars 1987.

Communications diverses

CERCLE BERNARD LAZARE
La nationalité à la carte. Le menu mérite. A propos des immigrés en France. Invités : Françoise Gaspar, député d'Eure-et-Loir (PS), Sami Naïr (univ. Paris-VIII). Débat animé par Jacques Tarnero, chercheur. Mercredi 25 mars, à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003.

– L'Association des Français libres organise en faveur de la jeunesse :
– du 26 mars au 2 avril, à la mairie de Versailles, une exposition sur la France libre. Inauguration le 26 mars à 11 heures ;
– le jeudi 26 mars, à 20 h 15, une soirée au Palais des congrès, 10, rue de la Chancellerie à Versailles : « Présentation de la France libre », sous la présidence du général Simon, avec la participation de M. Maurice Schumann. Film sur la France libre et débat entre jeunes et anciens. Entrée gratuite.

– Les Editions Atelier Alpha bleue, vous prient de bien vouloir assister à la signature du livre d'Armand Olivennes, « Métempsychose du docteur Smidi », le jeudi 26 mars 1987, de 18 heures à 22 heures, à la Maison Mansart, 5, rue Payenne, 75003 Paris.

– L'Institut européen des affaires organise le jeudi 26 mars, à 18 heures, 66, avenue des Champs-Elysées, une conférence au cours de laquelle M. Alain Le Meur parlera de « Lafarge Coppée : une diversification réussie ». M. Claude Goudier, rédacteur en chef de *la Vie française*, animera les débats.
Renseignements : 42-25-22-22.

– A l'occasion de l'élection de Jean-Louis Curtis, à l'Académie française, où il sera reçu en juin prochain, quelques-uns de ses amis ont constitué un comité pour lui offrir son épée d'académicien.
Les souscriptions sont reçues à la librairie E. Flammarion, 26, rue Racine, 75006 Paris, sous forme de chèque bancaire ou postal.

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

هكذا من الأصل

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

La « démographie » des oiseaux

L'observation des oiseaux progresse à pas de géant. Grâce aux volontaires, à un matériel simple et à un ordinateur en fin de chaîne.

CHAQUE année, des centaines d'ornithologues – professionnels et surtout amateurs – se relaient pour observer les passages de migrateurs : pigeons ramiers dans les cols de l'Ardèche ou des Pyrénées, grues dans les Ardennes, échassiers, canards et limicoles dans les vasières du littoral atlantique. Grâce à un système de bagues colorées, les ornithologues peuvent, sans capturer de nouveau les oiseaux, identifier l'avifaune présente sur un site. Il suffit pour cela d'une bonne longue-vue sur trépied, d'une infinie patience et d'une indifférence totale aux intempéries !

Pour les rapaces, dont le vol plané est généralement très repérable, même à l'œil nu, le comptage est individuel. Les observateurs volontaires du FIR (Fonds d'intervention pour les rapaces) se relaient quotidiennement pour suivre, minute par minute, l'évolution des couvées. On sait ainsi que 1 209 jeunes rapaces ont quitté leur nid en 1986, parmi les couples suivis sur leur aire, c'est-à-dire les plus rares (faucon pèlerin : 249 couples ; busard, 206 ; vautour fauve, 173 ; aigle royal, 28 ; aigle de Bonelli, 27 ; vautour percnoptère, 25 ; balbusard pêcheur, 14 ; gypaète, 11). Pour ce comptage fin, qu'on peut considérer comme exhaustif, il aura fallu près de cinq cents volontaires dans soixante départements, consacrant au total 5 337 journées à leurs observations !

Colonisations discrètes

Pour les oiseaux impossibles à suivre individuellement, on recourt aux habituels recoupements et extrapolations. Le suivi des populations sur un demi-siècle commence à être exploité. A cet égard, trois rapports établis en 1986 apportent une foule d'informations précieuses sur l'avifaune de la France et de ses eaux territoriales (1). On y découvre ainsi les détails de la prolifération des « mouettes », qui défraient régulièrement la chronique. Il s'agit d'abord du goéland argenté *(Larus argentatus)*, dont l'aire de répartition, jusque dans les années 30, était cantonnée à la Bretagne, aux côtes normandes et au Pas-de-Calais. Depuis 1965, le goéland argenté s'est répandu jusqu'au sud de la Gironde et, surtout, il s'est multiplié aux dépens d'oiseaux concurrents comme les sternes pierregarin *(Sterna hirundo)* ou caugek *(Sterna sandvicensis)*, dont les effectifs ont alors crû spectaculairement en Camargue. De seize mille trois cents « individus reproducteurs » en 1955, on a dépassé les cent vingt-deux mille en 1980 ! D'où les concentrations, bruyantes, sur certaines décharges littorales, et parfois dangereuses près des aéroports... En Méditerranée, le goéland est appelé leucophée *(Larus cachinnans)*. Sa population est passée de trois cents couples reproducteurs en 1930 à vingt et un mille sept cents en 1983. Mais, alors que la prolifération du goéland argenté semble stabilisée ces dernières années, voici que le goéland marin *(Larus marinus)*, le plus grand représentant de la famille, se met à croître à son tour (à partir d'un stock de départ beaucoup plus faible). *« Rien ne semble devoir arrêter sa progression,* notent les auteurs de l'étude, *car il élimine tous les nicheurs concurrents... »*

La mouette rieuse *(Larus ridibundus)*, qui n'est plus considérée en France comme un oiseau marin, était cantonnée avant la guerre dans l'estuaire du Rhône, le val de Saône et la Loire centrale. Elle a colonisé aujourd'hui pratiquement toute la France, à l'exception de quelques départements du Sud-Ouest. Quant au héron cendré *(Ardea cinerea)*, espèce protégée depuis 1975, le nombre de couples nicheurs est passé de trois mille quatre cents en 1974 à plus de dix mille en 1981. Son essaimage général inquiète actuellement les pêcheurs, qui n'apprécient guère sa concurrence...

Des « invasions » se font plus discrètement. La tourterelle turque *(Streptopelia decaocto)* était inconnue en France avant 1950. Apparue dans les Vosges, elle a colonisé pratiquement tout l'Hexagone en vingt ans. La grive litorne *(Turdus pilaris)* a niché pour la première fois en 1953 dans le Doubs. Elle est aujourd'hui bien implantée dans le tiers est du pays. Le pic noir *(Dryocopus martius)*, enfin, qui était confiné dans les forêts de montagne avant la guerre, a colonisé soixante-dix-sept départements français en un demi-siècle – il boude encore la Bretagne et l'Aquitaine. On attribue son expansion au vieillissement du massif forestier et à l'extension de la futaie aux dépens des taillis, deux faits qui lui permettent de trouver des trous pour nicher au creux des arbres.

A l'inverse, certaines espèces autrefois répandues ont été pratiquement éliminées. C'est le cas par exemple de la pie grièche à poitrine rose *(Lenius minor)*. Présent dans presque tout le pays au siècle dernier, à l'exception de la Bretagne et du Sud-Ouest, cet oiseau ne se trouvait plus que dans huit départements en 1980. Trois ans plus tard, il ne restait que quelques couples en Camargue et dans la Crau. Ce biotope unique de la Crau semble à cet égard un conservatoire puisqu'on y trouve encore l'outarde canepetière, l'alouette calandre et le rarissime faucon crécerellette.

Le râle des genêts *(Crex crex)*, ce discret échassier à peine plus gros qu'une caille, prend lui aussi le chemin de l'extinction dans l'Hexagone. Présent partout au début du siècle, à l'exception du Midi, il ne subsiste plus que dans quatre régions (val de Saône, bords de la Charente, val de Loire et Normandie). La disparition de son biotope favori – prairies alluviales humides – expliquerait sa raréfaction. Quant au bruant ortolan *(Emberiza ortulanus)*, recherché pour sa chair délicate, il a disparu dans vingt-trois départements depuis 1936.

Certaines espèces présentent des courbes démographiques capricieuses. L'Alsace, qui comptait cent soixante-treize couples de cigognes blanches *(Ciconia ciconia)* en 1927, n'a plus aujourd'hui que quelques couples artificiellement sédentarisés. Pendant les années 70, en revanche, la cigogne s'est répandue dans une vingtaine de départements (Picardie, Normandie et Charentes notamment). Elle semble vouloir nicher durablement dans ses deux derniers bastions naturels aujourd'hui : Normandie et Charente-Maritime.

Un recensement complet et détaillé de l'avifaune va être entrepris en 1987 et 1988. Grâce à l'informatique. Nous aurons donc les chiffres dans deux ans. L'interprétation, elle, viendra plus tard.

ROGER CANS.

(1) Rapport du groupe de travail sur les oiseaux marins (août 1986) et actes du colloque « Biologie, dynamique et gestion des populations d'oiseaux » (décembre 1986), publiés tous deux par le SRETIE (Service de la recherche, des études et du traitement de l'information du ministère de l'environnement). De son côté, l'INSEE a publié, en décembre 1986, la première édition des Comptes du patrimoine naturel (*le Monde* du 1er janvier 1987).



GÉRARD RONDEAU

LA FOLIE STÉRILISÉE

LA justice anglaise ira-t-elle jusqu'à commettre l'irréparable ? En décidant (*le Monde* du 18 mars) d'imposer la stérilisation chirurgicale à une jeune fille de dix-sept ans prénommée Jeanette, retardée mentale, les trois juges de la cour d'appel de Londres ont réveillé de vieux démons. Ils ont aussi mis en lumière un ensemble de questions médico-légales trop souvent oubliées portant tout à la fois sur la sexualité des malades mentaux et sur leur droit à disposer de leur corps.

Une jeune retardée mentale qui atteindra l'âge de la majorité dans quelques mois ne peut, pour des raisons médicales, bénéficier des méthodes habituelles de contraception féminine. Est-il légitime de la stériliser de manière irréversible par voie chirurgicale ? Oui, estime la justice anglaise qui fait valoir toutes les conséquences négatives que pourrait avoir une grossesse chez cette jeune fille, à commencer par l'abandon de l'enfant puisqu'elle serait incapable de s'en occuper. Et, tout en reconnaissant qu'il y avait bien là une violation d'un des droits fondamentaux de la personne humaine, le président de la cour d'appel de Londres a soutenu que la chose était moins grave dans la mesure où celle qui était concernée n'en avait pas conscience !

Instaurée légalement au début du vingtième siècle dans l'Etat de l'Indiana, la stérilisation fut très largement mise en œuvre aux Etats-Unis. Puis dans les pays scandinaves et au Japon, des lois permirent durant très longtemps de stériliser les déments, les débiles mentaux, les épileptiques et les délinquants sexuels. L'Allemagne, sous le régime hitlérien, promulgua, en 1933, une loi similaire puis l'élargit, en 1934, à un nombre considérable de maladies pour lesquelles on suspectait une transmission héréditaire. Plusieurs centaines de milliers de personnes furent ainsi stérilisées, qu'elles aient ou non donné leur consentement. Objectif avoué : améliorer, à l'échelle collective, la qualité de la descendance.

La chute du nazisme n'a nullement mis un terme à ces pratiques. Aux Etats-Unis, il y a quelques années, puis récemment en Suède (*le Monde du 19 novembre* 1986), des campagnes massives de stérilisation réalisées de force sur des malades mentaux ont été dénoncées. En France, la stérilisation est théoriquement interdite sauf raisons médicales (1). Tout laisse pourtant à penser qu'elle est pratiquée. La chose se passe le plus souvent à l'occasion d'une intervention chirurgicale à la demande, formulée de manière *plus ou moins explicite*, par l'entourage du malade mental.

La prise en compte officielle et la traduction en décision de justice d'une telle pratique est-elle le simple effet du hasard ?

Le malade mental a-t-il ou non *le droit de vivre sa sexualité alors* même qu'il ne pourra, selon toute vraisemblance, en assumer les conséquences ? La stérilisation et ses conséquences irréversibles posent en termes brutaux non plus la question de l'eugénisme (en passe d'être réglée par les progrès de la génétique et par la législation de l'avortement), mais bien celle, plus douloureuse encore, du droit du fou au plaisir *et à disposer de son corps.*

Devant le tollé déclenché par la décision de la cour d'appel de Londres, le gouvernement anglais vient de faire savoir qu'il envisageait de faire appel. Jeanette sera-t-elle stérilisée ? Le conseil municipal de Sunderland, dans le nord de l'Angleterre, qui a la responsabilité de l'enfant, a indiqué que l'intervention ne serait pas pratiquée *« avec une hâte indécente »*.

JEAN-YVES NAU.

(1) Sur ce sujet, lire le remarquable ouvrage *la Responsabilité médicale en gynécologie-obstétrique*, publié par les professeurs J.-H. Soutoul et Étienne Frogé. Diffusion Vigot (23, rue de l'École-de-Médecine, 75006 Paris).

Huiles en procès

Que sont devenus, six ans plus tard, les malades ayant survécu à l'intoxication alimentaire qui avait fait près de quatre cents morts en Espagne ?

LE procès des présumés responsables de l'intoxication alimentaire massive qui avait fait près de quatre cents morts en Espagne en 1981, doit s'ouvrir le lundi 30 mars à Madrid. Il devrait durer plusieurs mois, plus de deux mille témoins étant attendus. Trente-huit personnes, industriels et chimistes pour la plupart, seront au banc des accusés. Parallèlement se poursuit l'instruction ouverte pour déterminer les responsabilités éventuelles de membres de l'administration. Ces derniers seront jugés à part.

L'épidémie se déclencha de manière foudroyante en mai 1981. En deux mois, quelque vingt mille personnes, toutes ou presque de condition modeste, étaient frappées d'un mal mystérieux, associant à des degrés divers une pneumonie aiguë et une altération de l'état général. Cette « épidémie », comme on l'appela d'abord (les Espagnols allaient par la suite utiliser l'expression « syndrome toxique »), sans précédent dans les pays développés, allait provoquer trois cent quatre-vingt-six décès.

Les autorités sanitaires furent d'abord prises de court : les hôpitaux étaient débordés, tandis que le ministre de la santé de l'époque, M. Sancho Rof, attribuait l'épidémie, dans une interview télévisée restée célèbre, à une *« bébête »* (sic). Il fallut attendre les premières études épidémiologiques pour connaître l'origine du mal : on assistait en fait à une intoxication alimentaire massive due à une huile de colza frelatée, vendue en vrac à bas prix sous l'appellation « huile d'olive ». Le retrait, par les autorités sanitaires, de tous les stocks d'huile suspecte permettait de stopper net l'« épidémie », deux mois plus tard. Plus aucun cas aigu n'était signalé par la suite. Mais plus de trois cents personnes avaient entre-temps perdu la vie, suite à une insuffisance respiratoire aiguë.

Que sont devenus, six ans plus tard, les malades du « syndrome toxique » ayant survécu ? Quatre-vingts pour cent des vingt mille affectés semblent ne pas avoir de séquelles organiques. Aucune malformation n'a été décelée chez les nouveau-nés dont la mère avait été intoxiquée. Si le pourcentage de cancers détectés parmi les personnes atteintes est légèrement supérieur à la moyenne, la plus grande surveillance dont ils font l'objet en est sans doute la cause.

Un syndrome de choc

La situation reste particulièrement préoccupante sur le plan psychiatrique. Près du quart des consultations d'affectés sont motivées par des altérations psychiques, et 20 % des malades souffrent de névrose dépressive. La majorité des personnes atteintes bénéficiant d'un arrêt de travail n'ont pas repris le travail par la suite quand leur état physique le leur permettait et continuent à vivre de subsides du gouvernement. C'est un véritable « syndrome de choc » qui s'est produit au sein de ce segment de la population déjà « fragilisé » par de précaires conditions de vie et au sein duquel les immigrés récents venus des campagnes sont nombreux. Les malades sont en outre désemparés face à l'incertitude qui pèse sur leur évolution future.

L'agent causal précis du « syndrome toxique » n'est toujours pas connu. Il ne semble plus devoir faire de doute – malgré certaines théories plus ou moins rocambolesques avancées par la suite – que l'huile de colza est bien en cause : une huile à usage industriel que l'adjonction d'aniline, en en modifiant la couleur et l'odeur, devait rendre impropre à la consommation. Un raffinage réalisé par des trafiquants en a retiré l'aniline, mais y a laissé certains autres composés toxiques, de type oléanilides ou esters de chloropropanodiols.

L'absence de reproduction expérimentale de la maladie chez l'animal n'a toutefois pas permis d'identifier la cause spécifique du mal. On sait seulement que la lésion a initialement porté sur la membrane cellulaire. Elle aurait mis à nu des antigènes jusque-là restés intérieurs à la cellule, qui, n'étant pas reconnus par le système immunitaire, auraient déclenché chez des sujets génétiquement prédisposés un phénomène de rejet chronique. Cette hypothèse semble en tout cas expliquer de manière satisfaisante la grande majorité des cas observés.

Dr LAURENCE GABRIEL.

SCIENCES

Volcans avec panache

L'étude de Teahitia et de Macdonald — deux volcans sous-marins du Pacifique — permet d'en savoir davantage sur les structures et les mécanismes de la Terre.

DU *30 décembre au 1er février*, une équipe franco-allemande ayant pris place à bord du navire océanographique ouest-allemand *Sonne* a étudié Teahitia et Macdonald, deux volcans sous-marins du Pacifique, grâce à des crédits du ministère allemand de l'industrie et de la recherche, du CNRS et de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer. Au mois de février, des spécialistes américains ont travaillé sur Loihi, un volcan submergé situé sur les pentes du Kilauea, le grand volcan hawaïen. Ces deux études montrent l'intérêt de la communauté scientifique pour un type de volcans très particulier : les volcans intraplaques océaniques.

Depuis une vingtaine d'années, on sait que la surface de la Terre est faite d'une mosaïque de plaques et plaquettes rigides qui ne cessent de jouer les unes par rapport aux autres. Ces plaques sont faites de basalte, le matériau constitutif des fonds océaniques — certaines d'entre elles *portent des masses* continentales granitiques — et se renouvellent constamment. En simplifiant beaucoup, on peut dire que, pour chaque plaque et plaquette, du matériau basaltique nouveau se met en place dans les dorsales océaniques et, à l'autre bout, le « vieux » basalte plonge sous la plaque voisine dans un fossé océanique.

La création de nouvelles croûtes océaniques est un processus volcanique et, effectivement, l'axe longitu*dinal des dorsales n'est fait que* de volcans basaltiques en activité très fréquente, pour ne pas dire permanente. La plongée des plaques est source, elle aussi, de volcanisme : on lui doit, entre autres, l'existence de toutes les guirlandes de volcans qui festonnent le tour du Pacifique et qui émettent — souvent violemment — des laves plus acides et plus pâteuses que les basaltes.

Mais il y a aussi des volcans qui sont situés en plein milieu d'une plaque, *le Pacifique* en étant particulièrement riche. Ceux-là émettent en général des basaltes alcalins (c'est-à-dire riches en potassium et sodium). L'origine de beaucoup de ces volcans intraplaques n'a pas encore d'explication cohérente. En revanche, l'existence de certains d'entre eux qui sont disposés en alignements est attribuée aux « points chauds ».

La dérive des plaques

Les spécialistes pensent que des « panaches » de matériau particulièrement chaud montent lentement (1 à 2 mètres par an) des profondeurs du *manteau* (1), sans qu'ils se soient encore mis d'accord pour situer la base des panaches. Les uns mettent celle-ci tout au fond du manteau, les autres à mi-profondeur du manteau. En revanche, tout le monde pense que la chaleur du haut des panaches est suffisante pour percer la lithosphère (c'est-à-dire la surface rigide des plaques), créant ainsi les volcans intraplaques. En outre, sans être éternelle, la durée de vie d'un panache est sûrement assez longue.

Cobb
Dérive de la plaque Pacifique
Hawaï
PLAQUE PACIFIQUE
Marquises
Teahitia
Pitcairn
Macdonald
0 2000 4000 km
● Point chaud
Fossé océanique
Dorsale océanique
Faille transformante (mouvement latéral)
Alignement de volcans

Chaque plaque dérive. Chaque *panache crée donc une succession de* volcans temporaires qui sont disposés en alignements parallèles au sens de la dérive de la plaque, et dont l'âge croît lorsqu'on s'éloigne du point chaud (2). Pour chaque alignement, seul est actif le système volcanique situé à l'aplomb du point chaud.

Une benne guidée à vue

Les systèmes français et américains de surveillance sismique et acoustique du Pacifique — qui n'ont pas été installés, bien évidemment, pour surveiller l'activité sismo-volcanique des volcans submergés — ont permis de suivre cette activité depuis une vingtaine d'années, et même de découvrir, en 1967, le Macdonald, dont le sommet pourtant n'est qu'à une quarantaine de mètres sous la surface de l'eau.

Encore fallait-il aller voir. Le passage à Papeete, en 1983, de la soucoupe plongeante *Cyana* fournit (grâce à la coopération du Centre national pour l'exploitation des océans, devenu depuis Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) l'occasion de la première exploration d'une zone volcanique de point chaud, le Teahitia, qui est situé à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Tahiti, la base étant posée sur le fond du Pacifique à *la profondeur de 3 700* mètres, et le sommet montant à 1 450 mètres sous la surface de l'eau. Lors de la plongée, furent vues et photographiées des sources hydrothermales actives signalées par des stalagmites d'oxyde de fer.

A la fin de 1985, fut constitué le groupe volcanique intraplaque (3). En février 1986, le navire océanographique *Jean-Charcot*, grâce à son système Seabeam, dressa la carte topographique précise de la zone du Teahitia. Enfin, des spécialistes de l'université de Kiel ont proposé une étude conjointe du Teahitia et du Macdonald avec leur bateau *Sonne*, qui dispose d'un équipement remarquable. En plus d'un Seabeam, le navire ouest-allemand a, en effet, notamment, une caméra de télévision remorquée qui retransmet les images en temps réel, des bennes de prélèvement munies d'une caméra qui permet aux spécialistes embarqués sur le bateau de choisir à vue l'échantillon et de refermer les mâchoires au bon moment.

Pour le Teahitia et le Macdonald, ont *été* définies les limites et la cartographie de la zone active : des « patates », dont la première a quelque 120 kilomètres de diamètre. Sur la patate de Teahitia ont *été* découverts en janvier dernier plus de trente volcans plus ou moins actifs, hauts de 100 à 3 000 mètres (au-dessus du fond du Pacifique), parsemés à tous les niveaux de sources hydrothermales. Quant à la seconde patate, celle de Macdonald, elle n'est faite que d'un volcan principal de plus de 70 kilomètres de diamètre à sa base, flanqué de petits cônes adventifs, et on n'y a pas vu de dépôts hydrothermaux importants, mais seulement des traces d'oxydes métalliques. Ceci s'explique par l'éruption d'août 1986, dont les produits ont tout recouvert.

Sur les deux systèmes, ont été *prélevés de très nombreux échantil*lons d'eau et de roches dont l'analyse est en cours. Des milliers de photos ont été prises et des dizaines d'heures de films vidéo enregistrées.

Pour l'un et l'autre volcan, le rêve des membres du groupe volcanique intraplaque serait d'y revenir avec le sous-marin français *Nautile*, qui peut plonger à 6 000 mètres (contre 3 000 mètres seulement à la *Cyana*). C'est d'ailleurs avec le sous-marin américain *Alvin* qu'est actuellement exploré le Loihi. Pour le Macdonald, dont le sommet émerge presque, il faudrait envoyer des plongeurs qui continueraient le travail commencé par les hommes-grenouilles de l'ORSTOM et de la marine nationale.

YVONNE REBEYROL.

(1) Le *manteau* est la couche constitutive de la Terre qui est située entre le *noyau* (3 470 kilomètres de rayon) et la *croûte* (épaisse en moyenne de 6 kilomètres sous les océans et de 35 kilomètres sous les continents). Le manteau est épais de 2 900 kilomètres. Fluide à l'échelle des temps géologiques, le manteau, pense-t-on, est brassé par des courants de convection semblables à ceux que l'on voit dans une casserole de soupe qui chauffe. Ces courants étant un des éléments du moteur qui fait dériver les plaques.

(2) Dans le seul Pacifique, on connaît au moins six de ces alignements parallèles orientés du sud-est (volcan actif) au nord-ouest (volcan le plus ancien). *Le plus long est celui qui s'étire* sur 3 000 kilomètres d'Hawaï à l'île Midway (vieille de 30 millions d'années). Viennent ensuite les alignements Pitcairn-îles Gambier (2 000 km), Macdonald-îles Australes (1 700 km), îles Marquises (400 km), Teahitia-îles de la Société (400 km), et très court alignement de Cobb (tout proche de la côte canadienne).

(3) Ce groupe comprend Jean-Louis Cheminée (CNRS), Francis Albarède (université de Nancy), Yves Lancelot (Institut national des sciences de l'univers), Jean Francheteau (Institut de physique du globe de Paris), Roger Hekinian (IFREMER), Jacques Talandier (Commissariat à l'énergie atomique, Tahiti), Peter Stoffers (université de Kiel).

Bibliographie

Particules très logiques

POURQUOI construit-on sous la frontière franco-suisse le LEP, un accélérateur souterrain long de 27 kilomètres ? Pourquoi le président Reagan vient-il de décider la construction d'une machine du même type mais plus grande (83 kilomètres de circonférence) ? Quel est le but de ces recherches en physique des particules, qui exigent des moyens énormes sans produire *de résultats directement* utilisables dans la vie courante ? Dans un ouvrage remarquable sur *« la logique des particules élémentaires »*, Gilles Cohen-Tannoudji et Michel Spiro ont eu l'ambition d'apporter une réponse. Il s'agit d'atteindre *« l'objet réel de la physique des particules* (qui) *est de confronter l'appareil conceptuel de la physique à des conditions extrêmes et idéales de fonctionnement »*.

Les auteurs ne se sont pas contentés d'une description superficielle des étranges découvertes faites par les physiciens, d'une taxinomie des particules. S'ils adoptent pour le premier chapitre une *« vue panoramique et descriptive »*, ils vont au fond des choses dès le suivant, *« Les concepts à l'essai »*, en surmontant une redoutable difficulté : l'impossibilité, dans un livre de vulgarisation, d'utiliser le langage approprié, celui qu'emploient les physiciens, à forte dominante mathématique.

Ils rencontrent un problème bien connu dans ce type d'ouvrage : l'existence de seuils minimaux de connaissance — ou plutôt de familiarité avec le sujet — au-dessous desquels il est très difficile de descendre. Les *auteurs ont soigneusement pesé* leurs mots pour abaisser ce seuil, et demandent au lecteur *qui se sentirait un peu perdu de « prendre patience »*, d'accepter de passer sur des notions qui paraissent obscures en attendant que la suite du livre les éclaire.

L'éclairage vient vite, avec la caractérisation des lois physiques comme *« règles d'une pratique expérimentale »*. Ces lois sont en général des lois de conservation. Elles affirment qu'une quantité expérimentalement mesurable garde la même valeur au long de l'évolution du système. Elles sont une restriction de l'éventail des possibilités. Il ne serait d'ailleurs guère exagéré de décrire l'évolution de la physique de Galilée jusqu'au vingt dernières années comme une élaboration toujours plus raffinée de ce concept de restriction.

Mais c'est un autre concept qui est aujourd'hui moteur : celui *d'unification. Des phénomènes* très dissemblables en apparence se révèlent être décrits par les mêmes équations et sont donc deux aspects d'une même entité. Cette tendance à l'unification n'est pas récente ; elle est apparue dès le début du dix-neuvième siècle avec l'unification de l'électricité et du magnétisme. Mais c'est depuis les années 60 qu'elle a pris toute sa dimension. Les physiciens ont alors constaté — reprenant un programme auquel Einstein a consacré ses dernières années, mais qu'il n'avait pas les moyens de mener à bien — que c'est en cherchant systématiquement une description unifiée des phénomènes qu'ils enregistraient des progrès importants dans leur compréhension.

Cette clarification permet à Gilles Cohen-Tannoudji et à Michel Spiro d'entrer dans une description précise de la *« matière-espace-temps »*, où l'accumulation des découvertes exposées en début d'ouvrage peut se placer et se coordonner harmonieusement. Au lecteur de suivre les auteurs. Il lui faudra une certaine ténacité, mais on ne gravit pas l'Himalaya sans effort. Gilles Cohen-Tannoudji et Michel Spiro lui ont tracé un *chemin qu'il peut parcourir d'un* pas de promenade, sans piolet ni masque à oxygène. En cours et au bout de la route se dévoile un merveilleux paysage : celui de ce monde ultime, dont le nôtre n'est qu'une superstructure, si étrange en apparence, si harmonieux quand les pièces du puzzle sont en place.

MAURICE ARVONNY.

★ *La Matière-Espace-Temps*, par Gilles Cohen-Tannoudji et Michel Spiro, chez Fayard (coll. « Le temps des sciences »), 400 p. — 160 F.

SECTEURS DE POINTE

L'ordinateur dans les égouts

LA panoplie du parfait égoutier de Paris — casque, lampe frontale, ceinture de sécurité, gants spéciaux, bottes cloutées et ringard — compte depuis quelques semaines un nouvel accessoire : un boîtier étanche de 450 grammes, grand comme un livre de poche et muni de quarante touches. Ce micro-ordinateur, valant 10 000 francs pièce, est en train de révolutionner le labeur d'une corporation unique au monde et déjà plus que centenaire.

Les égouts de Paris, gigantesque réseau de 2 200 kilomètres doublant en sous-sol celui des artères de la capitale, n'ont pas d'équivalent. Eugène Belgrand, *l'ingénieur qui les a conçus sous le* second Empire, leur a donné trois caractéristiques : ils reçoivent la totalité des eaux usées et des eaux de pluie ; ils fonctionnent sans l'aide d'aucune autre énergie que le poids du liquide ; on peut les surveiller sur l'ensemble de leur parcours. Ce ne sont donc pas des canalisations comme ailleurs mais des galeries de vaste dimension le long desquelles des équipes d'égoutiers patrouillent sans cesse.

Des galeries autonettoyantes

Leur travail : s'assurer que les boues et les déchets solides n'entravent pas l'écoulement naturel, noter les fuites, les fissures et les autres incidents qui demandent réparation. Désormais, plus besoin du petit carnet crasseux sur lequel le chef d'équipe consignait ces détails. Au cours de sa tournée, il lui suffit de pianoter sur son micro-ordinateur qui enregistre tout, au fur et à mesure.

De retour au PC de secteur — la « chambre de rendez-vous », comme on dit chez les égoutiers, — le boîtier est placé dans un râtelier électronique auquel, pendant la nuit, il livre automatiquement les informations recueillies et qui, en retour, recharge ses accus. Le voilà prêt à resservir dès le lendemain matin. De son côté, le râtelier transmet le rapport par téléphone à un ordinateur qui centralise les relevés des soixante-quatre équipes parcourant chaque jour les égouts parisiens. C'est lui qui, en définitive, dira aux ingénieurs s'il est bon d'expédier ici un commando de réparation, ailleurs une équipe de dessablement.

L'irruption discrète de l'informatique dans les vieux égouts de Belgrand n'est qu'un des aspects de leur modernisation en cours. De nouvelles galeries, que des machines forent et consolident en même temps, sont en construction en plusieurs points de Paris. Il s'agit cette fois de relier les grands collecteurs entre eux de manière à détourner le cours des eaux sales de l'un dans l'autre en cas d'orage, d'accident, de travaux ou de nettoyage.

Bref, on pourra demain mettre complètement à sec telle ou telle portion du réseau pour y travailler à l'aise. Et l'on en profite pour rendre ces nouvelles galeries autonettoyantes. Dans leur canal d'écoulement à présent revêtu de plastique, les déchets solides ne peuvent plus s'accumuler.

Enfin, les ouvrages qui, en cas d'orage, permettent au trop-plein des eaux de se déverser dans la Seine — cause importante de pollution — vont être équipés de vannes télécommandées. Objectif : dériver les flots excédentaires vers des galeries non encombrées qui les évacueront vers la station d'épuration d'Achères.

Cet énorme travail — il faut équiper une centaine d'ouvrages et les relier à l'ordinateur central — nécessitera une quinzaine d'années et coûtera près d'un demi-milliard de francs. En l'an 2000, les bons vieux égouts de Paris détiendront toujours le ruban bleu de l'originalité, mais ils seront devenus aussi les champions de l'efficacité.

MARC AMBROISE-RENDU.

Demain

250 MILLIONS D'OPÉRATIONS PAR SECONDE

La NASA vient d'inaugurer officiellement la mise en service du simulateur numérique aérodynamique (NAS : numerical aerodynamic simulation system) dont est doté maintenant son centre de recherches Ames, à Mountain View, en Californie.

Constitué d'un supercalculateur Cray-2 et de deux ordinateurs Amdhal 5840, le NAS est relié à vingt-sept utilisateurs potentiels — dont plusieurs universités — répartis sur tout le territoire américain, au moyen d'un réseau de communications *terrestres et par satellite. Un* chercheur installé à l'université du Colorado, à 1 600 kilomètres de là, peut ainsi accéder directement à ce système par l'intermédiaire de son micro-ordinateur personnel.

Le simulateur numérique, qui a coûté 120 millions de dollars, est doté d'une énorme mémoire et peut d'ores et déjà effectuer 250 millions d'opérations *par seconde. Sa capacité* de calcul devrait atteindre un milliard d'opérations par seconde en 1989, et dix milliards dix ans plus tard. Centré sur la recherche aérodynamique et hypersonique, ce système permettra notamment la conception de l'avion spatial américain, le fameux Orient-Express, qui reliera en deux heures Washington à Tokyo.

UN LECTEUR DE GLYCÉMIE A MÉMOIRE

Chez le diabétique, les analyses régulières pour la recherche du glucose sanguin sont indispensables pour l'adaptation de son *traitement* et de son alimentation. Diverses bandelettes réactives sont utilisées par les malades eux-mêmes qui s'autoprélèvent une goutte de sang au bout du doigt.

Un lecteur de glycémie à mémoire, le Glucometer II, vient d'être mis au point pour permettre aux diabétiques de mieux comprendre les variations de la glycémie et le rôle de leur hygiène de vie (alimentation, exercices physiques...) sur les résultats obtenus. Le principe de base : une grosse goutte de sang est déposée sur une bandelette, qui est introduite dans la chambre de lecture de l'appareil. La valeur précise de la glycémie apparaît sur écran et est automatiquement mise en mémoire. Le médecin traitant peut ainsi mieux ajuster les doses d'insuline ou d'hypoglycémiant oral.

● AMES, tour Maine-Montparnasse, 75755 Paris Cedex 15. Tél. : 45-38-52-43.

UNE LEVURE « TUEUSE » POUR LA BIÈRE

La firme américaine Biotechnica vient de créer une nouvelle levure génétiquement modifiée qui semble pouvoir donner directement de la bière basse calorie, pauvre en hydrates de carbone. Si les tests en cours se révèlent positifs, l'emploi de cette levure permettra d'éviter le recours aux deux techniques actuellement utilisées (l'addition, en fin de brassage, d'enzymes qui dégradent les hydrates de carbone ou le prolongement du brassage), *l'une* et l'autre coûteuses.

De son côté, le laboratoire central de recherche d'Asahi Brewery, au Japon, a obtenu une souche de levure « tueuse » qui permettrait une fermentation continue de la bière. Cette souche possède en effet un gène qui pourrait, à la fois, neutraliser les levures sauvages indésirables susceptibles d'envahir le bioréacteur, et se protéger contre d'autres levures tueuses éventuellement présentes dans le milieu.

هكذا من الأصل

MÉDECINE

Daniel Schwartz l'irrésolu

NUL n'est prophète en son pays... Le professeur Daniel Schwartz, dont la communauté scientifique internationale s'accorde à reconnaître qu'il est un des pères de l'épidémiologie statistique, fait figure, en France, d'illustre inconnu. Au même titre d'ailleurs que sa discipline, qui a bien du mal à se faire une petite place au soleil dans la recherche médicale française.

Qui s'intéresse en effet à l'étude des différents facteurs intervenant dans l'apparition et l'évolution des maladies ? Pas les responsables de l'enseignement de la médecine en tout cas, qui n'ont toujours pas jugé utile d'inscrire l'épidémiologie au programme des études médicales. Mais il en faudrait plus pour faire sortir Daniel Schwartz de ses gonds. Fort de cette indifférence, il a d'ailleurs créé en 1962 le Centre d'enseignement de statistique appliquée à la médecine (CESAM) qui compte aujourd'hui plus de mille élèves.

Polytechnicien, puis ingénieur au SEITA, le professeur Schwartz a réalisé sa première enquête épidémiologique au début des années 50. Il établit ainsi qu'une maladie du tabac est transmise au moment de la plantation par la main de l'homme. 1954 : il organise avec le professeur Decroix, le futur directeur de l'Institut Gustave-Roussy, la première enquête étiologique française. Thème : le cancer du poumon. Plus tard, Daniel Schwartz crée à Villejuif, sous l'égide de l'Institut national d'hygiène, la première unité de recherche de statistique médicale, ce que d'aucuns ont appelé par la suite l'« Ecole de Villejuif ».

Le plus dur, pour lui, fut de faire admettre à ses collègues, médecins en particulier, les règles très strictes de la statistique médicale ; d'imposer la définition anglo-saxonne de l'essai thérapeutique ; d'introduire dans le milieu médical français la notion capitale de « tirage au sort ». *« Jamais je ne réussirai à convaincre les médecins français de l'indispensable rigueur du tirage au sort »*, confiait-il à Bradford Hill, l'un des « papes » de la statistique médicale anglaise. *« Vous utiliserez les résultats des Anglais »*, lui répondit du tac au tac son collègue britannique...

Paris, le 16 mars 1987, dans l'amphithéâtre Descartes de l'Ecole polytechnique sur le thème « Présent et futur de l'épidémiologie », un colloque rend hommage au professeur Schwartz. Sir Richard Doll, venu tout exprès d'Oxford, rapporte que, en Grande-Bretagne, on assiste – enfin – à une régression de la fréquence du cancer du poumon. En France, le taux ne cesse pourtant de croître. Faut-il y voir un lien « statistiquement significatif » ?



Aujourd'hui à la retraite, le professeur Schwartz n'en continue pas moins de travailler. C'est lui qui coordonne en France tous les essais thérapeutiques et les études épidémiologiques faites... sur le SIDA. Mais quand donc aura-t-il le temps de s'adonner à la philosophie, lui qui, sa vie durant, s'est résolument situé à l'interface de cette discipline et des mathématiques ? *« Je suis un irrésolu »*, aime-t-il à répéter.

FRANCK NOUCHI.

L'infarctus en suspens

ON ne lit jamais la littérature scientifique internationale avec assez d'attention. Dans un article récent (*le Monde* du 25 février), nous relations une expérience menée conjointement par la brigade des sapeurs-pompiers de Paris et le service de réanimation de l'hôpital Cochin, tendant à montrer que plus un infarctus du myocarde est traité précocement par un médicament thrombolytique, meilleur est le pronostic. A l'appui de cette thèse, nous rapportions les résultats d'une étude italienne publiée dans *The Lancet* du 22 février 1986 ainsi que les conclusions – similaires – d'une étude menée en Israël.

Or, nous demande de préciser le professeur Jean-Pierre Boissel, qui dirige le département méthodologie et essais cliniques de l'hôpital neurocardiologique de Lyon, toutes les études ne vont pas dans le même sens. S. Yusuf (Radcliffe Infirmary, Oxford), en particulier, affirme qu'il n'existe pas de relation entre le délai de mise en œuvre du traitement et la mortalité hospitalière (1).

D'autres études font, en outre, état de complications hémorragiques plus importantes et plus fréquentes que celles rapportées dans l'étude parisienne. Au total, se demande le professeur Boissel, *« le bénéfice à long terme existe-t-il ? »* On se trouve, explique-t-il, devant le dilemme suivant :

– Intervenir le plus tôt possible, ce qui conduit à une prise en charge thérapeutique avant l'arrivée à l'hôpital, éventuellement à domicile ;

– Traiter pour rien des malades qui ne développent pas d'infarctus ; avec la possibilité de les faire saigner ; en ne sachant pas, enfin, si l'hypothèse de base – réduction d'autant plus importante que le traitement est précoce – est absolument certaine.

Cette situation éminemment complexe ne peut être clarifiée, poursuit le professeur Boissel, que *par la mise en œuvre d'un essai* contrôlé évaluant le rapport bénéfice/risque de l'intervention thérapeutique préhospitalière. C'est ce que cherche à réaliser l'European Myocardial Infarction Project ; projet auquel participent pour l'instant huit pays européens. Pour l'instant, la commission de Bruxelles n'a toujours pas donné son feu vert. *« Nous nous étions adressés à elle*, explique le professeur Boissel, *pour deux raisons :*

» 1) Il faut que l'Europe s'implique dans la recherche thérapeutique et ne laisse pas au seul National Institute of Health américain le soin et la charge de l'évaluation des thérapeutiques que l'industrie pharmaceutique ne veut pas ou ne doit pas tester.

» 2) En l'occurrence, le problème est du domaine de la santé publique, par l'importance du projet, par son objet et par les conséquences sur l'organisation des soins qu'auraient des résultats positifs. »

F. N.

(1) Dans un article paru en 1985 dans l'*European Heart Journal*.

Point de vue

Les « anticorps antidémocratiques »

par DANIEL DEFERT,
président de l'association AIDES.

MME MICHÈLE BARZACH, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, *« envisage de rendre obligatoire le test de dépistage du SIDA au cours de l'examen prénuptial ». Ce premier pas vers un programme de test obligatoire* – en dehors de celui légitimement effectué sur les dons du sang – *pourrait dériver ensuite*, après une campagne d'information, vers des *« populations cibles »*. Il n'a pas suscité en France les inquiétudes que provoquent des informations similaires à l'étranger. Même s'il ne s'agissait que d'un ballon d'essai, il ne faut pas laisser se banaliser de tels projets. Imagine-t-on le tollé si ce dépistage à *« certains moments clefs »* avait ciblé les homosexuels ou les toxicomanes au lieu des futurs époux ? Une telle mesure est-elle défendable sur le plan juridique et sur le plan médical ?

Le cadre juridique existe : un dispositif médical et juridique, placé aux portes du territoire et au seuil de la nuptialité, protège les Français. Pourtant, plusieurs variables épidémiologiques distinguent radicalement le dépistage de la syphilis de la recherche des anticorps anti-HLV.

Premièrement, le test, contrairement à des clichés trop *fréquents, ne dépiste pas le* SIDA, mais la trace biologique d'une rencontre du virus.

Deuxièmement : le temps de la séro-conversion est fort long. Certains accidents survenus lors de transfusions sanguines autorisent à penser qu'un sujet qui n'a pas encore produit d'anticorps peut être déjà contaminant. La discrimination biologique entre positifs et négatifs est alors trop incertaine pour valoir scientifiquement.

Troisièmement : aucune intervention thérapeutique ne peut être aujourd'hui proposée à un sujet séropositif. Et le seul dépistage des anticorps n'a pas encore de valeur pronostique. Le sujet risque néanmoins, à partir du moment où il aura appris sa *séropositivité, de vivre* dans l'appréhension du pire. De plus, le pouvoir contaminant de tout séropositif est-il équivalent ? Il est aujourd'hui raisonnable de faire comme si la réponse était oui, mais ce n'est pas une donnée scientifiquement établie.

Il serait donc sage, après chaque examen prénuptial, de *demander aux fiancés trois mois* d'abstinence charnelle avant de procéder à un test de confirmation. Dans ces conditions, transférer des mesures d'examen médical d'une maladie infectieuse à une autre est une fausse garantie en même temps qu'une intrusion immense dans la vie des individus.

Le véritable enjeu

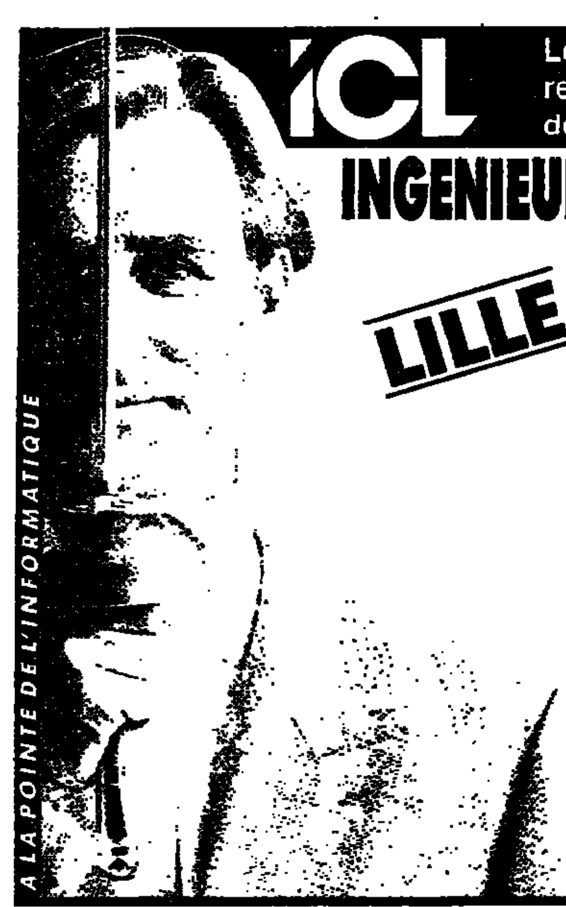
Dans ces conditions, le test n'a pour l'individu dépisté au *mieux qu'une fonction d'information*. Information angoissante, contraignante, qui ne peut être réservée aux seuls séropositifs ni aux seuls testés lorsqu'une infection atteint une distribution épidémique. Or, une information peut être donnée autrement que par l'instauration coûteuse, trompeuse, du test obligatoire.

Ce qui se passe dans le cabinet du médecin obéit plutôt au scénario suivant : une jeune femme, autrefois toxicomane, aujourd'hui séropositive, et qui le sait, attend du mariage qu'il la décroche définitivement de l'héroïne. Pour son fiancé-compagnon, la décision de mariage est en fait une décision de procréation. Est-il séropositif ? La sérologie peut-elle déjà *en décider ?* La femme a à choisir entre l'héroïne ou l'aveu ; lui entre leur couple ou la paternité. La tragédie a déjà commencé bien en deçà de tout test prénuptial. Quel avantage a-t-on à se cacher que le problème pourra difficilement se résoudre en amont de l'interruption de grossesse ?

Pour les responsables de la santé publique, le véritable enjeu doit être la facilité géographique et financière d'accès au test volontaire. Le test volontaire est la démarche la plus explicite du souci que l'on manifeste des autres et de soi.

Le test imposé, au lieu de ralentir la diffusion du virus, dépisterait les « anticorps antidémocratiques » travaillant un corps social. L'obligation d'être testé signifierait que les individus n'ont pas la capacité de contrôler eux-mêmes leurs *conduites sexuelles. C'est* oublier deux mille ans de doctrine chrétienne. Pour la première fois peut-être, des sociétés démocratiques et médicalement très informées ont à affronter une maladie infectieuse à distribution pandémique. Les sociétés démocratiques vont-elles réagir comme les sociétés non démocratiques ?

SECTEURS DE POINTE



Leader européen informatique et télématique, recherche pour l'agence Nord de sa filiale française, un:

INGENIEUR COMMERCIAL CAO, DAO, GPAO

Son rôle consiste à visiter et prospecter la clientèle des industries utilisatrices pour leur proposer une gamme de logiciels CAO, DAO, GPAO et d'ordinateurs adaptés à ce type de travail.

Il doit être capable d'analyser les besoins des bureaux d'études ou des responsables de fabrication pour faire adapter ou développer des programmes. Il est aidé pour cela par un ingénieur technico-commercial sur place.

Le secteur correspond aux régions Nord - Pas de Calais, Picardie et Champagne - Ardennes.

Profil du poste:
- 30 - 35 ans
- Ingénieur AM, ICAM, ISEN ou niveau équivalent avec une expérience informatique d'au moins 2 années, acquise dans l'industrie ou dans une société de conseil informatique, ou ayant une solide expérience de la vente de matériels de technologies avancées.

Qualités requises:
- Homme de terrain, enthousiaste et dynamique,
- Aptitude aux démarches de haut niveau et aux négociations dans un marché concurrentiel et technique,
- Organisation, méthode et conviction dans un poste à large autonomie,
- Bonne connaissance de l'anglais.

Le salaire est capable de satisfaire des candidats de bon niveau.

Il est nécessaire d'habiter ou de venir habiter la région lilloise.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, en indiquant salaire actuel et prétentions, sous référence 453, à:
PROMONOR, 52, rue de Douai,
59000 LILLE.
Réponse assurée et discrétion absolue.

promonor

Groupe industriel de dimension internationale renforçant le service développement de la C.A.O. de son Bureau d'Etudes recherche des

INGENIEURS D'APPLICATIONS CAO

X, Mines, Centrale, Supélec, ENSTA...

débutants ou ayant déjà acquis une première expérience en informatique appliquée à la mécanique (connaissance d'EUCLID ou du matériel VAX appréciée).

Vous serez chargés de DEVELOPPER des programmes d'application pour nos bureaux d'études et d'étudier la faisabilité d'applications avant la mise en place des nouveaux logiciels.

Notre groupe offre à des candidats de valeur de larges perspectives d'évolution en bureau d'études, fabrication, méthodes...

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 974 à l'agence Anne Perru Conseil : 3, rue de Liège, 75009 Paris.



Le Bronze Industriel

Société française implantée à Bobigny (93) et à Suippes (51). CA: 210 millions de francs. Leader dans l'élaboration d'alliages cuivreux de haute technicité, réalisant une part importante de son CA à l'exportation, RECHERCHE dans le cadre de son DEVELOPPEMENT pour Bobigny son :

Chef des Services Techniques

Mission : Il exerce ses responsabilités sur 3 secteurs d'activité : les études d'installations nouvelles, la recherche et développement des fabrications, la coordination des services méthodes usines.
Il est un acteur essentiel du développement de la qualité dans l'entreprise.
Il est appelé à représenter la Société auprès d'organismes nationaux et internationaux.

Profil : âgé de 30/40 ans environ, ingénieur Grande Ecole, une expérience diversifiée : **métallurgie**, fabrication, développement de produit, méthodes, ETN.
De réelles capacités d'animation, d'écoute et d'organisation.
Anglais indispensable d'un très bon niveau, allemand souhaité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) sous référence CTM à Philippe SEYRAT, CNPG Technologie, 61/63 rue des Belles-Feuilles 75116 PARIS.

DESSEIN



ALCATEL CIT
DEPARTEMENT TRANSMISSION

La fibre optique au service des réseaux de vidéocommunications

La Division des réseaux câblés de vidéocommunications d'ALCATEL CIT, c'est :
- la commande de réseaux de vidéocommunications portant sur 240000 prises à installer depuis 1984 sur 7 sites et plus de 20 communes : les villes de Sèvres, Suresnes, Saint-Cloud, Mantes, Rennes, Evry et Toulon
- les premières réalisations de réseaux de vidéocommunications à distribution optique étoilée
- 150 personnes aussi, dont 80 ingénieurs qui travaillent sur un projet d'avant-garde visant à mettre à la disposition d'une clientèle exigeante un produit adapté à des besoins nouveaux.

Ingénieur commercial

Vous assurerez la responsabilité commerciale de marchés clefs en main de câblage de certaines villes au sein de la Direction commerciale.

Votre mission :
- préparer et négocier les marchés et les avenants aux contrats de base avec les différents intervenants (Directions Régionales et Opérationnelles des Télécommunications, Collectivités locales, opérateurs...),
- veiller aux condition d'application du contrat avec le client.

A 30 ans, vous avez un diplôme d'ingénieur, une spécialisation électronique ; vous possédez une expérience technique ou technico-commerciale et vous souhaitez vous orienter vers une fonction commerciale opérationnelle. **Réf. RCV 1 M**

Responsable produits

Au sein du laboratoire d'études vous aurez un double rôle de :
- chef de produits : vous aurez la responsabilité de la définition et de la mise en œuvre d'une gamme de produits depuis la réflexion système jusqu'à la recette client,
- chef de projet : vous serez responsable des moyens, coûts et délais nécessaires au développement de votre gamme de produits.

A 30 ans, vous avez valorisé votre formation (ENST, ESE, ECP, ENSI...) dans les domaines techniques suivants : électronique, optique...
La connaissance des produits grandes séries serait appréciée. **Réf. RCV 2 M**

Ingénieur d'affaires

Vous assurerez le suivi technique et économique de la réalisation d'un réseau câblé de vidéocommunication d'une ville. Cela depuis la notification du marché jusqu'à la livraison du réseau clefs en main (installation et mise en service).

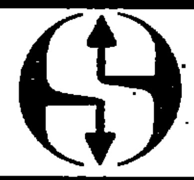
Pour cela :
- vous assurerez l'interface avec le client PTT en liaison avec la Drection commercial,
- vous piloterez l'action des différents services de réalisation, internes et externes (ingénierie, BE, installation, raccordement...),
- vous serez responsable du suivi financier de votre affaire.

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieur et avez une expérience dans le domaine de la conduite de projet, de l'ingénierie, des chantiers ou de la gestion d'affaires. **Réf. REV 3 M**




Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) à P. DORE, ALCATEL - Département Transmission - BP 6 - Nozay 91620 LA-VILLE-DU-BOIS.

SOURCES



Notre Société, 420 millions de CA, 600 salariés, filiale du Groupe international DANZAS, est spécialisée dans la distribution physique des produits.
Nous recherchons pour notre siège proche banlieue Nord de Paris

Analyste informatique HF

rattaché(e) à la *Direction Administrative et Financière*,
la fonction conviendra à un(e) débutant(e) diplômé(e) de l'enseignement supérieur (toutes écoles d'ingénieurs, de gestion ou de commerce), désirant se développer à travers un poste offrant des aspects d'ANALYSE et de REALISATION.
Au sein d'une équipe de 6 personnes, le (la) titulaire participera à la définition et à la mise en oeuvre des systèmes d'information à l'intérieur de l'entreprise en tenant compte des besoins spécifiques de nos différents clients.
Le matériel utilisé tant au siège que sur nos 16 sites d'activités comporte de puissants ordinateurs et des réseaux de minis et micros.
Nous considérons que cette fonction très formatrice doit préparer à une évolution de carrière vers les postes opérationnels disponibles dans l'entreprise.
La pratique de l'anglais et/ou de l'espagnol sera un élément apprécié.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. E 502, à Georges Romey, SCOTI CONSULTANTS, 175 ter, rue de Tolbiac, 75013 PARIS.



Informaticiens

VIVEZ AVEC NOUS L'EVOLUTION DES MARCHES FINANCIERS.

Nous opérons souvent en position de premier rang dans tous les grands métiers de la banque et de la finance.
Les marchés se transforment, nos projets sont ambitieux et nos activités variées.

Nous vous proposons de participer à la réalisation de notre SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE en devenant les partenaires de nos spécialistes bancaires et financiers en qualité de

concepteurs chefs de projet

Diplômé d'une grande école, âgé de 25-30 ans environ, vous disposez d'une expérience de quelques années dans la réalisation.

Si vous savez allier rigueur et sens du dialogue, persévérance et méthode,

merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo), sous la référence CP/LM, à la Direction des Relations Humaines de la **BANQUE PARIBAS - B.P. 141 - 75078 PARIS Cedex 02.**

BANQUE PARIBAS

MEDIA BA



COMMUNIQUER AVEC...

MOTOROLA N°1 MONDIAL DES RADIOCOMMUNICATIONS

Crée son agence Paris-Nord

et recherche le

PATRON DU S.A.V.

Cadre/ATP Niv. V.3.

Sa mission sera d'animer une équipe de techniciens d'installation et de maintenance de réseaux de télécommunications radio.

Il aura de plus la responsabilité du **centre spécialisé de réparation de Motorola S.A.**

Sa maturité et son expérience lui ont apporté une bonne connaissance des relations clientèles et la maîtrise des techniques de gestion d'un centre opérationnel.
Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire.
Véhicule de fonction fourni.

Merci d'écrire à MOTOROLA DIVISION COMMUNICATIONS Direction du Personnel - 14, allée du Cantal, Z.I. de la Petite Montagne Sud, 91020 Evry Cedex, sous réf. M 2403.

MOTOROLA SA
DIVISION COMMUNICATIONS

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE





Leader français de tours et de centres d'usinage, à commande numérique, doté d'un équipement industriel puissant en constant renouvellement par l'appui d'importants moyens financiers, renforce son service technique sur les sites de production de CHOLET en MAINE ET LOIRE (tours), et de MONTZERON en COTE D'OR (centres d'usinage) et recrute

Pour CHOLET — **CHEFS DE PROJET**

Département Recherche et Développement Mécanique

De formation **Ingénieur Mécanicien** ou équivalent, vous possédez une expérience de 3 à 10 ans de bureau d'études dans les secteurs mécanique de précision, machine-outil, aéronautique ou robotique.
Des compétences spécifiques en résistance des matériaux, automatisme et CAO seront considérées comme un atout supplémentaire.
Votre mission consistera :
— sur la base d'un cahier des charges, à réaliser des études relatives aux conceptions d'ensembles mécaniques intégrant des fonctions d'automatismes ;
— à assurer le suivi des études de détails des modules, la réalisation des prototypes ainsi que la définition et la mesure des performances.
A ce poste, nous recherchons des **créatifs** dotés d'un esprit de **rigueur** (réf. MO 01).

RESPONSABLE du Bureau des Méthodes

Département Production Méthodes

Ingénieur **mécanicien**, votre **expérience confirmée en usinage de précision** et assemblage aura été acquise dans un des secteurs du type machine-outil, aviation, hydraulique, armement ou motorisation.
Votre mission sera d'encadrer l'entité **Méthode** existante et de faire progresser notre **connaissance technologique** (réf. MO 02).

INGENIEUR Analyse de Valeur

Département Qualité

Directement rattaché au responsable **Assurance Qualité**, vous collaborerez étroitement avec les services Technique, Achats, et Production.
Votre mission sera de mener à bien une démarche **Analyse de la Valeur systématique** (conception pour un coût objectif) dans le processus de développement des produits.
Vous possédez une expérience **similaire** en milieu industriel, ainsi qu'un sens aigu de la **communication et du travail en groupe** (réf. MO 03).

Pour CHOLET ET MONTZERON

INGENIEURS D'ETUDES EN AUTOMATISATION

Département Développement et Applications

Vous pouvez justifier d'une expérience de 3 à 5 ans en **commande numérique.**
Vous maîtrisez les materiels NUM, FANUC et SIEMENS : tant sur le plan **électronique** que sur le plan de la **programmation.**
Votre mission sera d'automatiser nos nouveaux produits et developper leurs connexions avec leur **environnement** (programmes, pieces, outils) (ref. MO 04).

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite en indiquant la référence de l'annonce à
ERNAULT-TOYODA AUTOMATION - Sophie FORCIOLI - 32, avenue de l'Europe - 78140 VELIZY

PLURIAL

Le Département Systèmes et Traitement Informatique d'une importante Société performante dans le domaine aéronautique et spatial offre de nombreuses opportunités à de jeunes Ingénieurs Informaticiens (H/F) souhaitant évoluer dans un contexte technologique sophistiqué :

JEUNES INGENIEURS LOGICIELS

Ingénieurs diplômés de Grandes Ecoles, débutants ou bénéficiant de 2 à 3 ans d'expérience, nous vous proposerons, selon vos compétences, plusieurs missions dans le domaine du développement de logiciel essentiellement temps réel sur microprocesseurs 68000 ou 80286. La connaissance d'applications de type avionique serait un atout supplémentaire. Vos qualités de communication et votre motivation vous permettront de vous intégrer rapidement aux équipes en place. Réf. 1400

INGENIEUR SYSTEMES EXPERTS

Il sera chargé du développement de logiciels pour des systèmes experts. Diplômé d'une Grande Ecole (option informatique), ayant acquis de solides compétences en Intelligence Artificielle, il justifie d'une expérience similaire de 2 à 3 ans qu'il souhaite valoriser au sein d'une petite équipe très motivée par la mise en place de cette technique. Réf. 1401

INGENIEUR INFORMATICIEN LANGAGE ADA

Intégré à l'équipe de Génie Logiciel, il participera à la mise en place de l'utilisation d'ADA comme langage de développement dans des applications embarquées. Ingénieur Grande Ecole, il bénéficiera de 2 à 3 ans d'expérience dans l'utilisation de ce langage. Réf. 1402

INGENIEUR SYSTEME VAX VMS

Au sein du service assurant la gestion des moyens informatiques du Centre doté d'un réseau de VAX (8550 - 785 - MICROVAX), cet ingénieur Grande Ecole, débutant à 2 ans d'expérience, participera à la gestion des calculateurs VAX sous VMS. Une très bonne connaissance du système VMS est indispensable pour réussir dans ce poste. Réf. 1403

Pour tous ces postes, basés en proche banlieue Ouest, la connaissance de l'anglais est nécessaire.



Adresser C.V., rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence du poste choisi à PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne - 75008 PARIS - qui transmettra

Société de Conseil en techniques nouvelles, appuyée sur l'expérience acquise dans le **Groupe SAINT-GOBAIN**, se donne les moyens de son développement et recrute des :

SAINT-GOBAIN SGAO

Consultants seniors en CFAO mécanique

Ingénieur diplômé (CENTRALE, AM, INSA, ...)

- possédant une **expérience industrielle** de 5 années au minimum et la connaissance d'un **système CFAO haut de gamme.**
- Disposant de réelles **qualités de contact,** il sera capable de vendre ses compétences en assistant les entreprises dans leurs projets CFAO.

Basé à LA DEFENSE, le poste implique des déplacements de courte durée en FRANCE et à l'étranger.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à **S.G.A.O.** Madame MICHEL, LES MIROIRS Cédex 27 - 92096 PARIS LA DEFENSE.



PUBLIVAL



recrute plusieurs Jeunes Ingénieurs

responsables projets réseaux
(ECP, ESE, ENSI,... OPTION ELECTRONIQUE)

pour conception et dimentionnement de réseaux de communication. **Réf. MB1**

ingénieurs chantiers T.C.E.
(OPTION GENIE CIVIL)

pour coordination de grands chantiers industriels en France. **Réf. MB2**

Ingéniérie de haute technologie, SERETE est positionnée parmi les premières sociétés pour les études de conception et la coordination de projets industriels et tertiaires diversifiés et de grande ampleur :

réseaux de communication - automatisation de procédés
ateliers flexibles - conduite de chantiers

Vous bénéficierez d'une initiation à nos méthodes et prendrez très vite la responsabilité de projets dans ces domaines. Merci d'adresser votre candidature à Serete, Service du Recrutement, 86, rue Régnault, 75013 Paris en précisant la référence du poste choisi.

Jeunes ingénieurs laissez-vous séduire par la HIGH-TECH

L'amélioration du process de nos usines et de nos filiales en 1987 nécessite un renfort des équipes chargées des développements technologiques et des investissements. C'est pourquoi nous recrutons des **ingénieurs débutants ou confirmés** pour nos sites de Thourotte (Oise) et Château-Thierry (Aisne).

2 chargés d'Affaires

Responsables de la réalisation d'investissements et compétents en mécanique, automatismes, cinématique, régulation, informatique de procédés. (Réf. 01 M)

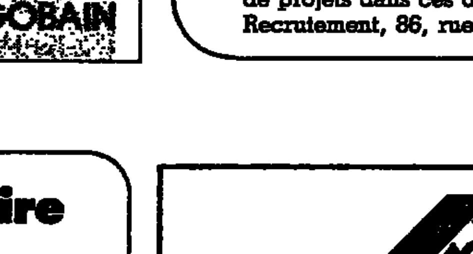
3 Ingénieurs

Spécialiste en CAO, chargé de la conception de nos produits destinés à l'industrie automobile (Réf. 01 M)

Responsables de la fiabilité des installations de transformation de verre pour l'industrie automobile (Réf. 03 M)

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite et CV) sous la référence de votre choix à
Madame F. TRIDON - Direction du Personnel
SAINT-GOBAIN VITRAGE - Cedex 27
92096 PARIS-LA-DEFENSE.

Saint Gobain Vitrage





atlantic

La grande marque pour bien chauffer

Groupe industriel français, spécialisé dans le domaine du chauffage (convecteurs électriques, chauffe-eau et chaudières industrielles) et leader sur tous ses marchés, recherche pour son usine de la Roche-sur-Yon (Vendée) un

RESPONSABLE UNITE DE PRODUCTION

Rattaché au directeur de l'usine, vous supervisez l'unité chauffe-eau qui compte environ 150 personnes. Avec une large autonomie, vous en assumez la gestion sous tous ses aspects : prix de revient, produits, qualité, investissements... tout en vous attachant à la gestion participative de votre personnel.

Agé de 30 à 38 ans, vous avez une formation d'Ingénieur (Centrale, AM, ENSI...) et une expérience d'au moins 3 ans acquise en production et de préférence auprès de fabrication de grandes séries.

Merci de nous adresser lettre, C.V., photo et rémunération actuelle sous référence RUP/A à l'adresse suivante : 87X - 85002 LA ROCHE SUR YON Cedex.

Pierre Lichau



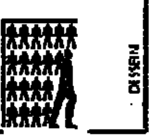
N°1 français de l'automate programmable recherche un

Jeune Ingénieur Grande Ecole

Avec spécialisation en Informatique Industrielle
débutant ou première expérience

Connaissant : différentes architectures, matériel, logiciel, calculateurs type DEC, HP, BULL, langages C, Fortran, Pascal, Assembleur.
Dans une équipe d'ingénieurs application, vous jouerez le rôle de support technique en Informatique Industrielle près des Ingénieurs d'Affaires et des Ingénieurs Commerciaux.
Poste à pourvoir en banlieue parisienne.
Larges possibilités d'évolution au sein du groupe.
Merci d'envoyer CV, lettre manuscrite, photo sous référence M 116 à notre Conseil.

Roubaix Décision, 32 rue des Volontaires 75015 PARIS.



DESSAIN

DÉVELOPPER NOS LIGNES DE FABRICATION

SOPALIN S.A., filiale française du groupe Kimberly Clark Corporation, recherche, dans le cadre de sa stratégie de développement industriel, un

INGÉNIEUR ÉTUDES ET PROJETS A & M, INSA, ENSI...

Il sera chargé de rechercher, proposer et mettre en œuvre les équipements et les technologies adaptés à nos projets de développement industriel et de fabrication de nouveaux produits. Il disposera pour cela, d'une équipe d'ingénieurs et travaillera en relation avec les Départements Production et Marketing.
Le Candidat souhaité possède une formation électro-mécanique et 6 ans au moins d'expérience dans la recherche d'équipements et la mise au point d'installations de productions en grandes séries.

Ces responsabilités entraîneront des contacts diversifiés avec les filiales du groupe et des fournisseurs en France et à l'étranger ; l'Anglais est donc indispensable.
Sa réussite dans la réalisation des importants projets qui lui seront confiés lui assurera d'intéressantes perspectives de carrière. La rémunération prévue est attractive.
Le poste est basé à notre usine de ROUEN.

Merci d'adresser un dossier détaillé de candidature (lettre, C.V. et photo) à :

Sopalin S.A.
François ROBERT. Bureaux de la Colline. 92213 SAINT-CLOUD

AD'COM.

هكذا من الأصل



SECTEURS DE POINTE

PROGRAMME ARIANE

La Direction des Lanceurs du Centre National d'Études Spatiales à Evry (91) recherche :

DEUX INGÉNIEURS

Responsable Assurance Qualité SYSTEMES ELECTRIQUES ET INFORMATIQUES

Ayant acquis une expérience de 5 à 10 ans maximum dans la conduite de projets en interface avec les industriels et possédant de bonnes connaissances dans les systemes temps réel (réf. 86/DLA/33).

Responsable Assurance Qualité SYSTEMES CONTROLES COMMANDES

Possédant une expérience industrielle de 4 à 5 ans dans les systèmes temps réel (conception. exploitation) (réf. 86/DLA/36).

En relation directe avec les responsables des projets en interne au CNES, vous aurez à préparer et à conduire les activités qualites et à établir la synthèse des travaux auprès des industriels participant au développement des installations sols Ariane.

De fréquents déplacements en Europe et à Kourou sont à prévoir pour les deux postes.

Veuillez adresser vos candidatures avec curriculum vitae et photo, en précisant la référence du poste choisi, à :

Monsieur le Chef du Département Personnel
Services Généraux, Centre Spatial d'Évry
Rond Point de l'Espace, 91023 EVRY Cedex

cnes — PLURIAL

JEUNES INGENIEURS, PRENEZ DEFINITIVEMENT VOTRE ENVOL AVEC DE GRANDS PROJETS !

De grands projets ? La SFENA n'en manque pas ! c'est même sa vocation que d'y participer. ARIANE, HADES, AIRBUS A 320, RAFALE... la SFENA recherche vos compétences pour gagner avec elle sur les grands marchés de l'équipement aéronautique et du test automatique.

Ingénieurs systèmes

Vous serez responsables de la définition technique, de la validation et du suivi de calculateurs numériques embarqués, en relation avec le client. réf. : IS/2

Ingénieurs support client

Très mobiles, vous serez détachés auprès des compagnies aériennes clientes, dans le monde entier, pour assurer le suivi de nos produits. Ingénieurs électroniciens, vous avez de bonnes connaissances logiciel et/ou matériel. réf. : ISC/2

Ingénieurs électroniciens

Vous assurerez le développement et le suivi d'applications techniques pour systèmes de tests automatiques et commandes automatiques de vol. réf. : IE/2

Ingénieurs logiciel

Vous développerez des logiciels de base pour systèmes de tests automatiques et commandes automatiques de vol. réf. : IL/2

Pour tous ces postes, nous souhaitons rencontrer de jeunes ingénieurs souhaitant valoriser une première expérience.

Si vous vous sentez prêts à prendre définitivement votre envol, rejoignez les équipes de la SFENA en écrivant à SFENA, Gestion des Cadres, BP 59, 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex, en précisant la réf. du poste choisi.

TANT QUE LES HOMMES INNOVERONT — SFENA

média-system

3X informatique

Filiale d'un groupe international concepteur de systèmes de télécommunication appliqués à la micro-informatique

Recherche

- **EXPERTS EN TELECOMMUNICATION**
- **INGENIEURS GRANDE ECOLE** (X., Centrale, Supelec, Telecom...)

Pour développer systèmes complets Hard et Soft

Envoyez CV manuscrit et photo à :
CONVERGENCE COMMUNICATION - 33, rue Bayen, 75017 Paris

HEWLETT-PACKARD FRANCE DIVISION RESEAUX JEUNES INGENIEURS ESE, ECP, INSA

Notre unité de production RESEAUX de Grenoble, a la responsabilité de la fabrication de nos produits (X 25, LAN, SNA) au niveau mondial.

L'introduction prochaine de nouveaux produits sur le marché des Réseaux et des Telecoms, nous amène à renforcer nos équipes et leurs compétences techniques.

Ingénieurs de production

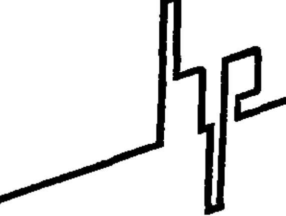
Vous engagez les processus de fabrication de nouveaux produits Réseaux et Telecoms conçus au sein de nos laboratoires dans le respect des délais, des coûts, de la fiabilité et de la qualité.

Débutant ou bénéficiant d'une toute première expérience de 1 à 2 ans, dans une industrie liée à l'électronique, pragmatique, vous démontrez un goût prononcé pour l'analyse et l'organisation.

Votre évolution accompagnera celle de nos technologies.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. GND/1/M, à Hervé CATTA, HEWLETT-PACKARD FRANCE, 5 Avenue Raymond Chanas, 38320 Eybens.







INFORMATIQUE TEMPS REEL

IMPORTANTE SOCIETE
REGION PARISIENNE
recherche

INGENIEUR CHEF DE PROJET
GRANDE ECOLE (ECP, ESE, ENSAE, ENST...)

Ayant de préférence quelques années d'expérience en informatique temps réel (GOULD si possible).

En collaboration avec les équipes d'essais, il participera à la définition de nouvelles applications logicielles et à l'évolution des logiciels existants (modifications d'environnement, simulation, exploitation graphique...).

Il aura pour mission d'adapter les méthodes de développement et la documentation ; il aura un rôle de conseil dans l'élaboration de la stratégie de développement des systèmes informatiques de l'usine.

Ce poste implique un goût certain pour le travail en équipe. Le candidat à fort potentiel aura de réelles perspectives d'évolution. Il devra être âgé d'environ 30 ans.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous réf. 22489 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

HIGH TECH EN PROVINCE

La **DIVISION TELECOMMUNICATIONS** de THOMSON-CSF se situe parmi les premiers constructeurs mondiaux d'équipements et systèmes de radiocommunications militaires. Sa compétence incontestée lui permet de s'imposer sur tous les continents, en remportant la maîtrise d'œuvre de grands systèmes avancés de Télécommunications.

INGENIEURS ELECTRONICIENS

diplômés ENST, ESE, ENSERG, ENSEEIHT..., vous souhaitez démarrer ou poursuivre en province votre vie professionnelle dans un environnement industriel de pointe, en exerçant une activité d'étude mettant en œuvre les techniques les plus avancées. Vous conduirez, au sein d'équipes-projets de haut niveau, disposant de moyens très performants :

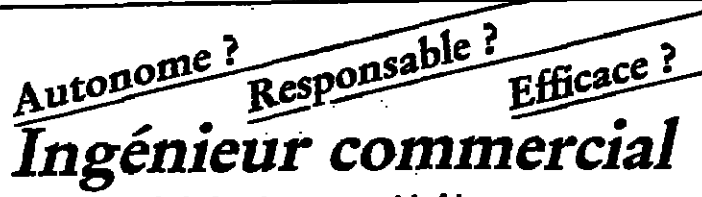
- le développement de **logiciels temps réel** pour la gestion de réseaux ou systèmes de télécommunications ou de guerre électronique, sur configurations multiprocesseurs, en utilisant des langages de haut niveau,
- l'étude et la réalisation de matériels et de systèmes nouveaux de radiocommunications, faisant appel aux techniques modernes de **traitement du signal** logique et analogique, de mini et micro-informatique.

Ces postes basés à CHOLET, cité dynamique, proche des villes universitaires de NANTES et ANGERS, vous permettront de vous investir directement dans des challenges et peuvent évoluer pour les candidats les plus performants vers des responsabilités de Chefs de Projet.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Jean-Marc ANTOINE
Division Télécommunications - THOMSON-CSF -
110 avenue du Maréchal Leclerc - 49309 CHOLET
ou de téléphoner pour plus d'informations au 41.62.54.32.

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT



Ingénieur commercial

Votre maîtrise de la fonction commerciale fait que vous vous sentez aujourd'hui à l'étroit dans votre emploi (exercé en milieu informatique : constructeurs, SSII...).

Vous voulez :

- *un vaste champ d'investigations : géographique (des marchés régionaux, nationaux et internationaux) et professionnel (inclure les dimensions : marketing, vente, suivi d'affaires...),*
- *vendre une technicité de pointe : systèmes et packages en informatique des Communications, Temps réel et Transactionnelle,*
- *assurer croissance et rentabilité par vos capacités d'initiative, organisation et goût du travail en équipe,*
- *vivre à Grenoble ?*

Importante Société d'Ingénierie Informatique, notre implantation Grenobloise vous attend au plus tôt.

TITN

Ecrivez-nous : Ariane CHARTIER - TITN
1 à 5, rue Gustave Eiffel 91420 MORANGIS
ou téléphonez : 69.09.34.44

Filiale d'un important groupe industriel et commercial, BOUSSAC SAINT-FRERES réalise un chiffre d'affaires de 5 milliards de F. Dans le cadre d'investissements industriels ambitieux, nous recherchons actuellement pour deux des sociétés du groupe

Ingénieurs chefs de fabrication

- PEAUDOUCE, unité de Pontchâteau (44), 175 p.
Fabrication de couches et changes pour bébés.
Ingénieur Arts et Métiers : vous prenez en charge l'ensemble de la fabrication de l'usine sous ses aspects qualité, coût, délai et maintenance.
Réf. RF 3/LM

- SAINT-FRERES, unité de Beauval (80), 338 p.
Fabrication d'emballages et de sacs plastiques.
Ingénieur Textile ou Chimie (option plasturgie) : vous prenez en charge une ligne de produit (100 p.) à travers la direction opérationnelle de 5 ateliers : Extrusion, regranulation, lamination, tissage, impression. Réf. JC 3/LM

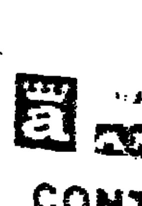
Ces 2 postes nécessitent une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine de la production. Directement rattaché au responsable de l'établissement, vous opérerez à un niveau important de responsabilités. Vos qualités d'organisation et de communication y seront des atouts aussi importants que vos qualités techniques.

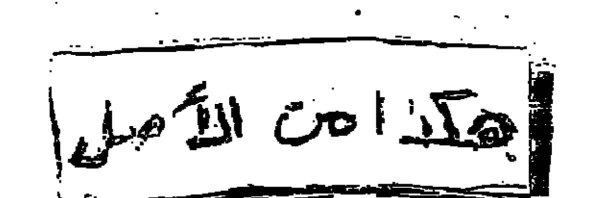
Envoyer dossier de candidature en précisant la réf. choisie, photo, prétentions, Service Recrutement Financière Agache Services, 11 rue François 1er, 75008 Paris.

BSF

média-system


SECTEURS
DE POINTE





هكذا من الأصل



Appareillages pour AUTOMATISMES

grandes et moyennes séries. · 300 personnes à diriger

Nous sommes connus pour la fiabilité de nos composants et sous-ensembles applicables notamment aux AUTOMATISMES INDUSTRIELS. Pour celà nous ne cessons d'améliorer notre outil de production et la qualité du service rendu à nos clients.

Notre Direction Générale recherche notre

DIRECTEUR de PRODUCTION

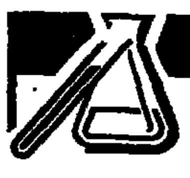
Vous êtes ingénieur ENSAM, IDN, ICAM, etc... et votre expérience de 10 ou 15 ans vous a familiarisé, éventuellement par le détour des ETUDES, des METHODES, de la LOGISTIQUE, aux problèmes de la FABRICATION en grandes séries.

Vous serez chargé de la production de nos ateliers, des achats et appro., de l'ordonnancement/lancement, de la gestion quotidienne du personnel, et du contrôle de nombreux budgets. CREATIF, vous améliorerez la PRODUCTIVITE, notamment en participant à la conception des machines et à l'abaissement des coûts. RIGOUREUX et SOUPLE, vous développerez le service aux clients par vos exigences en délais et qualité. ANIMATEUR sans démagogie, vous gérerez plus de 300 personnes sur plusieurs sites. Poste basé Nord R.P.

Merci d'adresser CV et rémunération actuelle sous référence M/3114/D (portée sur la lettre et sur l'enveloppe) à notre Conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

chp CABINET Henri PHILIPPE

PARTENAIRE ANNONCES



Notre division, filiale d'un des plus grands groupes américains, fabrique et commercialise des stratifiés composites.

Nous recherchons notre

RESPONSABLE DU LABORATOIRE DE CHIMIE

Chargé du développement de nos produits, assisté de 3 collaborateurs, vous avez des contacts permanents avec la production, les achats, la clientèle, les centres de recherche et d'innovation...

L'anglais est indispensable.

Ingénieur chimiste, spécialisé dans le domaine des polymères, votre première expérience vous a permis d'affirmer vos compétences en formulation et de maîtriser les techniques de laboratoire.

Vous souhaitez maintenant élargir votre domaine d'activités à la mesure de votre potentiel.

Adressez votre candidature (lettre manuscrite et CV) s/réf. 81203 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Débutants, et si vous pensiez carrière informatique ?

Groupe parisien de sociétés de services et d'ingénierie en informatique, nous avons su depuis plus de vingt ans conquérir une excellente réputation auprès de grands organismes du secteur public et privé, tout en demeurant une entreprise à dimension humaine.

Aujourd'hui, nous recherchons de jeunes collaborateurs • possédant plusieurs années d'études supérieures scientifiques ou en gestion • dégagés des obligations militaires • libres rapidement.

Vous n'avez pas de connaissances particulières en informatique, nous vous formerons intégralement à la technique et à nos méthodes et vous permettrons de connaître une véritable évolution au sein de notre groupe.

Pour un premier contact, merci d'adresser une lettre manuscrite avec CV détaillé + photo sous réf. M 2403 à A.S. PUBLICITE, 3, rue de Liège 75009 Paris, qui transmettra.

PUBLICITE

HEWLETT-PACKARD FRANCE
DIVISION ORDINATEURS PERSONNELS
JEUNE INGENIEUR ENSIEG, INSA, A & M

Notre unité de Production de Grenoble connaît une croissance de 12 % par an.

Ce, grâce à un accroissement significatif de la productivité et de la qualité de nos process.

Aujourd'hui, la robotisation du processus de fabrication de nos PC relève d'une stratégie d'optimisation de notre production, de sa qualité et de ses coûts.

Dans ce cadre, notre département Support-Maintenance assure la mise en place de postes robotisés et leur support : maintenance préventive et curative, adaptation des programmes d'insertion, formation des utilisateurs.

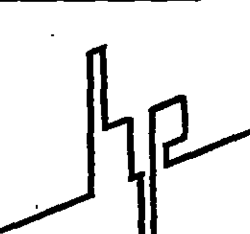
Ingénieur support maintenance

Vous mettez en place l'équipe et les procédures aptes à assurer la maintenance des équipements de production de sous-ensembles électroniques.

Souplesse, disponibilité, sens du concret et capacité à communiquer avec nos homologues U.S. sont à la base de votre réussite dans cette mission d'environ 2 ans. Elle conditionnera votre évolution au sein de la production.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. GPCD/1/M, à Hervé CATTA, HEWLETT-PACKARD FRANCE, 5 Avenue Raymond Chanas, 38320 Eybens.







INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Vous souhaitez participer à la conception et à la réalisation de logiciels pour de grands systèmes informatiques.

Nous recherchons des ingénieurs "grande école" ayant une bonne connaissance de l'informatique.

La maîtrise d'un projet exige de réunir les meilleurs professionnels, réalisateurs, conseils, experts, chacun d'eux ayant la volonté et les moyens de réussir cette entreprise.

Venez rejoindre nos équipes pour prendre rapidement des **responsabilités au sein d'une entreprise en pleine expansion :** 1 500 personnes, plus d'un milliard de francs de chiffre d'affaires en 1986, une implantation nationale et internationale.

Le parfait simple.

Nous avons développé des technologies et un savoir-faire exceptionnel dans les domaines des télécommunications, des réseaux télématiques et monétiques, des systemes d'automatisation : annuaire téléphonique, péages de métro, systèmes de commandement pour les forces armées, Transpac... Les succès que nous rencontrons dans le monde en témoignent.

Nous voulons vous faire partager notre conception du "Parfait Simple".

SESA - Direction des Ressources Humaines
30, Quai de Dion Bouton 92806 Puteaux Cedex
Réf. : 33-L.M.

SESA

INFORMATION & STRATEGIE

Ingénieur de fabrication : un métier de polyvalence

Nous sommes un groupe industriel de dimension internationale produisant et commercialisant des biens d'équipement. Nous recherchons :

INGENIEURS GRANDES ECOLES DEBUTANTS OU PREMIERE EXPERIENCE

Nous vous proposons après un parcours d'intégration de prendre progressivement la responsabilité complète d'un groupe de fabrication ou de la maintenance/développement d'installations de production automatisée, dans l'une de nos unités.

Vous alliez une forte motivation pour l'animation et l'organisation à de bonnes connaissances des systèmes automatisés de production. Vous assumerez rapidement l'ensemble des fonctions : gestion, qualité, production et entretien, en relation avec les différents services fonctionnels. Vos qualités de communication et votre polyvalence vous ouvrent de larges possibilités d'évolution dans les Directions de Méthodes, Fabrication ou Gestion, dans un groupe où l'autonomie, l'initiative et la mobilité sont privilégiées.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, cv, prétentions) à l'agence *Anne Perru Conseil*, 3, rue de Liège 75009 Paris, en indiquant la référence FAB sur l'enveloppe.

ANNE PERRU CONSEIL

CREDIT LYONNAIS secteur international

DIVISION INGENIERIE BANCAIRE

Cette division a pour rôle essentiel d'analyser, de concevoir, de réaliser et de maintenir des Progiciels de gestion bancaire pour le réseau international couvrant plus de 60 pays. Elle recherche

INGENIEURS réf. : CLI

Profil :
- école d'ingénieurs, ou universitaire BAC + 5, ayant une première expérience ou une durée de stage significative, connaissant PASCAL et éventuellement UNIX et C.,
- autonome, dynamique, attiré par une carrière *internationale*,
- bon niveau en langue anglaise.

Mission :
- maintenir et développer les progiciels à Paris,
- participer à leur mise en place dans les sites étrangers.

Evolution :
- larges possibilités au sein du groupe en France et à l'étranger,

Si ces postes vous intéressent, merci d'adresser une lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. à *EUROPE INFORMATIQUE SELECTION* 12, rue Godot de Mauroy - 75009 PARIS.



Pierre Lichau

Nous sommes un Groupe Industriel français reconnu au plan mondial pour la performance et la qualité de ses équipements mettant en œuvre une technique et une électronique sophistiquées.

Vous connaissez l'amont (études) et l'aval (atelier) ainsi que les spécificités des petites séries et la GPAO.

Ce poste est basé en proche banlieue Nord.

RESPONSABLE GESTION PRODUCTION

Vous prendrez en charge l'ensemble du Service (Gestion Production et Magasin - 50 personnes) et l'ordonnancement général des activités, la tenue des délais et des stocks et vous serez particulièrement attentif à la formation et l'évolution de vos équipes.

Vous êtes Ingénieur diplômé (Centrale, Mines, ENSAM, INSA ou équivalent) confirmé par environ 10 ans d'expérience en production.

Vous connaissez l'amont (études) et l'aval (atelier) ainsi que les spécifités des petites séries et la GPAO.

Ce poste est basé en proche banlieue Nord.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous la réf. 91623/LM à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Groupe Industriel Français implanté en France et à l'étranger produisant des équipements de haute technologie fabriqués en petites séries recherche :

RESPONSABLE DU DEPARTEMENT CONTROLE QUALITE

En étroite collaboration avec le Directeur Industriel, vous aurez pour mission :

- *la définition de la politique du Contrôle Qualité de la Société, assisté par le Service des Méthodes Contrôle Central.*
- le suivi de la mise en application de cette politique afin d'harmoniser la qualité de la production dans toutes nos Unités de Fabrication.
- d'assurer la liaison entre les différents services : les Etudes afin d'améliorer la contrôlabilité des matériels, les Services Achats et les Services Après-Vente.

Ingénieur Grandes Ecoles, vous avez une dizaine d'années d'expérience dans la Production (mécanique et électronique) acquise essentiellement dans le domaine du contrôle de la qualité.

La responsabilité de ce département important de notre Société implique de réelles qualités de manager et d'animateur.

Basé en région parisienne, vous serez disponible pour des déplacements en Europe et en Amérique (anglais courant indispensable).

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf.91624/LM à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

SECTEURS DE POINTE

DES RESPONSABILITES A TOUS LES NIVEAUX CHEZ THOMSON LCC

Nous sommes une entreprise implantée tant en France qu'à l'étranger, filiale de THOMSON COMPOSANTS et comptons parmi les leaders mondiaux dans le domaine des composants passifs (CA 1 milliard de Francs dont 50 % à l'export).
Un effectif total de 3 000 personnes, 7 unités à taille humaine intégrant chacune bureaux d'études et services de fabrication, un environnement de haute technologie ainsi qu'une politique d'investissement soutenue, nous rendent particulièrement adaptables aux besoins du marché.
Nous souhaitons intégrer pour notre **LABO/DEVELOPPEMENT CONDENSATEURS CERAMIQUE** un

CHEF DE LABORATOIRE MATERIAUX

De formation Grandes Ecoles, le candidat devra justifier de quelques années d'expérience dans une fonction équivalente.

Il sera chargé :
- de l'amelioration des matériaux existants
- de la recherche et du développement de nouveaux matériaux
- de l'assistance technique à la production

Il conduira et animera une équipe d'ingénieurs et de techniciens qualifiés.

Ce poste comporte de larges possibilités d'évolution.

Merci d'adresser votre dossier à Jean-Claude LELEU - Direction du Personnel - THOMSON LCC - 6, avenue du Colonnel Prat - 21850 SAINT APPOLINAIRE

THOMSON COMPOSANTS

HAVAS CONTACT

Nous sommes la filiale d'un très puissant groupe, spécialisé dans les biens d'équipement à haute technologie.

Le développement de notre activité, l'importance des investissements en CAO et l'évolution rapide des technologies dans ce domaine nous conduisent à Rechercher

UN INGÉNIEUR APPROBATION

dynamique, ayant de grandes qualités d'adaptation et d'organisation, le candidat devra en outre pouvoir justifier d'une expérience de deux ans. Il sera chargé du développement des programmes sur microprocesseurs pour application export (Z 80, INTEL). L'anglais est indispensable et des connaissances en matériel logique et analogique seraient appréciées.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

de formation ingénieur ou ayant acquis une première expér. en entreprise, vous possédez une bonne connaissance des circuits logiques et des microprocesseurs et, si possible, des notions en analogique.
Vous intégrerez une équipe dynamique et performante de jeunes ingénieurs et de techniciens.

La pratique de l'anglais serait un atout supplémentaire.

Lieu de travail : BANLIEUE SUD-EST.

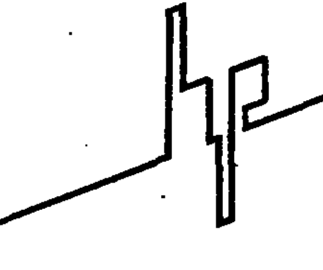
Adresser C.V., photo et prétentions s/nº 8.423 MA.
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

HEWLETT-PACKARD FRANCE
CENTRE DE REPARATION EUROPEEN
JEUNES INGENIEURS PRODUIT

Au sein de la Division «Support au Réseau Commercial» de Grenoble, notre groupe «Product Engineering» élabore les stratégies de réparation de tous les produits HP, définit et met en oeuvre les techniques de production.
De formation ESE, Centrale, INSA, ... débutants ou première expérience, vous souhaitez valoriser vos compétences techniques et devenir l'expert d'une famille de produits.
Interlocuteurs privilégiés des différentes Divisions (Europe et USA), motivés par les aspects économiques d'une unité moderne de réparation, vous définirez les processus de production selon des critères de fluidité, d'efficacité et de qualité.
Votre pratique de la langue anglaise, votre sens de l'organisation, de la communication et de l'animation vous permettront de réussir cette première mission et d'évoluer dans un environnement passionnant et enrichissant.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. CSG/T/M, à Véronique BLANCHARD, HEWLETT-PACKARD FRANCE, 5 Avenue Raymond Chanas, 38320 Eybens.







Jeune ingénieur informatique 140 000 +

Le Groupe HAY, leader mondial du Conseil en Ressources Humaines, recherche un jeune ingénieur en informatique, micro-informatique, bureautique, débutant ou première expérience, et souhaitant élargir son champ d'action vers le conseil en organisation.

Le candidat retenu recevra une formation spécifique à nos méthodes et participera à des interventions de conseil très diversifiées, lui permettant de s'intégrer rapidement au sein de notre Division Stratégie et Organisation et d'occuper progressivement la totalité des fonctions de consultant.

Les dossiers avec curriculum vitae, photo et rémunération actuelle, sous la référence 87102, seront examinés en toute confidentialité.

Hay Management Consultants

Sonia Lipszyc
13, RUE ALPHONSE DE NEUVILLE - 75017 PARIS

MEDIA PA



Centre Informatique des Caisses d'Epargne du Centre
Orléans

Gestion des produits bancaires
(dépôts, prêts, placements, assurances, ...)
Réf. 3206 M

Gestion des agences
(terminaux financiers, libre service bancaire, ...)
Réf. 3207 M

Applications marketing
(enrichissement de la base de données, outils de segmentation)
Réf. 3208 M

Applications comptables
(comptabilité bancaire)
Réf. 3209 M

Pour faire face au développement de nos activités bancaires, nous renforçons notre **service études** et recherchons

4 Chefs de Projet

Vous disposez, sur un matériel BULL DPS 90-92 T, de moyens techniques puissants et évolués qui vous sont familiers tels que les bases de données, le transactionnel, l'atelier de génie logiciel PAC BASE, une méthode de type MERISE, des outils de conduite de projets.
Pour les postes de gestion vous démontrerez votre expérience de l'informatique bancaire.
Pour les applications commerciales, vous maîtrisez les L4G et les micros bien entendu.
Pour les applications comptables, il faut absolument une formation en comptabilité.
Votre aptitude à communiquer sera un atout indispensable pour réussir dans ces postes en relation avec les utilisateurs. Vos qualités de gestionnaire vous permettront de maîtriser les projets qui vous seront confiés.
Ces postes comportent une dimension d'encadrement d'une équipe interne de 3 à 6 personnes et de moyens extérieurs éventuels. Ils peuvent intéresser des spécialistes souhaitant prendre des responsabilités importantes au sein de structures légères.

Ecrivez à notre Conseil.
Maryse PERCHE vous remercie de lui envoyer votre lettre manuscrite + CV et photo sous référence du poste choisi.



65, Avenue Kléber, 75116 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

Paris - Lille - Lyon - Strasbourg

DESSEIN

CERICS — Centre Européen de Génie Logiciel

De grandes entreprises (BULL, THOMSON...) offrent une trentaine de bourses d'études à des jeunes :

DIPLOMES GRANDE ECOLE
X, CENTRALE, MINES...
ou universitaires équivalents
pour accéder aux fonctions d'

INGENIEUR CONCEPTEUR DE LOGICIEL

A l'issue d'une formation de 9 mois, en étroite association avec l'INRIA, le CERICS délivre un :
MASTERE SPECIALISE EN GENIE LOGICIEL
Label de la Conférence des Grandes Ecoles

Adressez votre candidature à
CERICS BP 48 Sophia-Antipolis
06561 Valbonne Cédex
tél. 93.95.45.00

SIVAN, filiale du groupe ALLIA, est une société d'informatique industrielle de taille humaine. Notre activité dans le domaine de l'INFOGRAPHIE nous amène aujourd'hui à recruter :



3 à 5 ans d'expérience.

Vous avez été amené à concevoir des logiciels graphiques de base dans les environnements suivants :
Matériels : VAX/VMS
Langages : Assembleur 68000, C
Vous maîtrisez parfaitement les normes GKS, CGI/CGM.
Postes à pourvoir à Paris et dans le Midi de la France.
Merci d'adresser C.V. + photo et lettre manuscrite sous réf. HB/IC 4 à Jean-Jacques HAURE.

SIVAN
10, bd de Strasbourg
75010 Paris

SIVAN — L'esprit informatique

NC COMMUNICATION

Société informatique, filiale d'un grand Groupe industriel, développant des applications sur VAX, recrute

CHEF DE PROJET C.A.O.

FORTRAN indispensable. Poste évolutif au sein du groupe. Base PARIS.

Merci d'envoyer candidature sous réf. A1 à : L.C.A. 3, rue d'Hauteville, 75010 PARIS, qui transm.

Société de Services techniques recrute

JEUNE INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

Pour gestion et ordonnancement de très grands chantiers en France. Poste basé à PARIS.

Merci d'envoyer candidature sous réf. S1 à : L.C.A. 3, rue d'Hauteville, 75010 PARIS, qui transm.

NÉGOCE INTERNATIONAL DE PRODUITS DE BASE

Affaire spécialisée dans l'agro-tropical recherche pour sa branche de négoce,

TRADER CONFIRMÉ

- 10 ans min. de pratique des marchés ;
- physiques et à terme et des problèmes de change et de shipping connexes ;
- bonne expér. de la gestion administrative, financière et comptable ;
- langues : anglais et français ;
- âge minimum 35 ans.

Ecr. avec C.V. détaillé, réf., photo et prét. s/réf. 22.704 CONTESSE PUBLICITÉ 20, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

CENTRE HOSPITALIER DE MANTES-LA-JOLIE FACE GARE SNCF

recherche à temps plein

MÉDECIN DU TRAVAIL

TITULAIRE CES

Ad. C.V. détaillé à : MONSIEUR LE DIRECTEUR 2, boulevard Duhamel 78201 MANTES-LA-JOLIE CEDEX.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

MIAGE + DEA
INGÉNIEURS GDES ÉCOLES
Débutants/1re expér. pour :

Développement et Support d'Application de Gestion IBM — MVS — CICS

Développement de Gestion de Production IBM VM/CMS L 4 G

Ecrire : S.D.I. Tour Gallieni I 78/80, avenue Gallieni 93174 BAGNOLET CEDEX.

Nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de produits et de systèmes de radio-communications destinés aux domaines militaires et civils.
Dans le cas de notre développement, nous recrutons pour renforcer nos équipes un

■ Ingénieur qualité logiciel

Vous aurez pour mission, au sein de notre Service Qualité, d'assurer la fiabilité et la maintenabilité des logiciels temps réel développés par notre Direction Technique.
Vous interviendrez au cours des projets avec un double rôle d'assistance et de suivi auprès des développeurs et des chefs de projets afin de définir les critères de qualité et de mettre en place les moyens de leur respect pour minimiser les contrôles et la maintenance des logiciels développés.
Ingénieur de formation de base en électronique, vous avez acquis, au cours d'une première expérience en développement de logiciels temps réel, les connaissances techniques indispensables (Pascal, C, Micro-processeur).
Le poste est situé en région parisienne dans la banlieue Nord-Ouest.

Patrick LECLERC vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MPL/TL/IQL à ORDIS - 10 rue Auber - 75009 PARIS.

ORDIS

MEDIA PA

GIRAVIONS DORAND INDUSTRIES
recrute pour
SON LABORATOIRE D'ETUDES

1 Ingénieur de Projet

Diplômé électronicien ou opticien ayant des connaissances générales en électronique.

Bonnes connaissances en vidéo.

Il sera chargé de la conception de matériel, de la coordination d'équipes d'études, de la gestion et du suivi de projets techniques dans le domaine de l'optoélectronique - 35 ans environ.

Envoyer CV et prétentions à G.D.I. - BP 30 92151 SURESNES Cedex



SECTEURS DE POINTE

CHEF DE PRODUITS

HAUTE TECHNOLOGIE ELECTRONIQUE

Importante filiale d'un groupe français à vocation internationale, leader *national* dans notre domaine, nous recherchons le **Chef de produits** d'une de nos lignes appelée à une très forte progression.

Rapportant au Directeur du Marketing du département, il a *pour mission* principale d'initier la recherche et le développement de nouveaux produits en *fonction des besoins du marché*, et de favoriser leur commercialisation dans les meilleures conditions de rentabilité.

Ingénieur grande école à dominante électronique, vous avez une expérience industrielle (production, développement...) chez un ensemblier (grand public, télécommunication, *informatique*...).

Vous êtes familiarisé aux techniques du marketing par une formation complémentaire ou une *première expérience dans ce domaine ; à défaut vous êtes* fortement motivé par ce type de fonction. Vous savez travailler en Anglais.

Nous vous donnons l'occasion *d'élargir votre horizon en prenant en charge* une fonction complète au contact d'un marché mondial, dans un domaine très concurrentiel.

Nous vous remercions d'adresser CV + lettre manuscrite sous réf. 530 M à notre conseil, KEY MEN - 2 rue Childebert, 69002 LYON.



GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

JOURDE/2 — MEMBRE DE SYNTEC

Technologie avancée pour production automobile

Nous sommes l'un des premiers groupes automobiles européens. Nos projets de développement sont nombreux et nos objectifs élevés. Notre Direction des technologies de production recherche des <u>Ingénieurs Grandes Ecoles, expérimentés ou débutants</u> pour définir les process et les moyens de production correspondant à notre développement.

Méthodes mécaniques

INGENIEURS MECANICIENS :
spécialiste des engrenages, vous êtes un professionnel reconnu pour votre compétence de la conception et des procédés de fabrication mécanique et de leur contrôle. Vous maîtrisez bien les outils de calcul informatiques. Réf. 977 IM.

INGENIEURS D'INDUSTRIALISATION/BOITES DE VITESSE,
INGENIEURS D'INDUSTRIALISATION/MOTEURS :
vous avez acquis une connaissance approfondie du produit et des moyens de fabrication appropriés. Votre rôle : celui d'un Chef de projet chargé de l'ensemble de la conception et de la réalisation des moyens de production, en lien direct avec les Bureaux d'Etudes et les unités de production. Réf. 977 IIBV

Méthodes emboutissage tôlerie

INGENIEURS QUALITE :
vous maîtrisez parfaitement le produit «caisse en blanc» sous l'aspect faisabilité industrielle. Vous avez une solide expérience des moyens de contrôle et de leur mise en place et connaissez les méthodes de gestion prévisionnelle de la qualité/fiabilité (statistical process control, AMDEL...). Réf. 977 IQ

INGENIEURS SPECIALISTES SOUDURE :
débutants ou fort de quelques années d'expérience vous avez à développer, industrialiser des procédés de soudure et à assurer leur intégration dans nos process industriels. Réf. 977 ISS.

Conception des systèmes automatisés de production

INGENIEURS DEBUTANTS OU AYANT 3 A 5 ANS D'EXPERIENCE :
vous concevez, dans un environnement hautement technologique, des systèmes automatisés de production. Vos domaines d'intervention : process de fabrication, gestion des flux, organisation et fonctionnement d'ateliers, informatique industrielle. A terme, vous menez des projets complets d'industrialisation. Bonne pratique de l'anglais indispensable. Réf. 977 ID

Méthodes/Montage

INGENIEURS CONFIRMES,
par une expérience d'au moins 3 ans en bureau d'études, méthodes ou unité de fabrication/montage automobile.

Dans un premier temps vous exercez des responsabilités dans l'un des domaines suivants :

avant-projets : avec le BE vous participez à la conception de nos futures lignes d'assemblage en intégrant toutes les possibilités d'automatisation des procédés. Réf. 977 IAP

ingénierie : vous prenez en charge le développement et la mise en place d'installations complètes de lignes d'assemblage, en relation avec nos usines et nos fournisseurs. Réf. 977 IIE.

Technologie et application des matériaux nouveaux

INGENIEURS SPECIALISTES MATERIAUX PLASTIQUES ET COMPOSITES :
vous êtes débutant ou vous avez une première expérience professionnelle. Vous savez réaliser de nouvelles conceptions de pièces. Réf. 977 IMP.

INGENIEURS INJECTION THERMO-PLASTIQUE :
vous avez 5 à 10 ans d'expérience dans le développement ou les méthodes d'injection thermo-plastiques. Vos compétences font de vous l'un des maître-d'œuvre de la mise au point industrielle. Réf. 977 ITP.

CHEFS DE PROJET, EXPERIMENTES EN MECANIQUE OU PHYSICO-CHIMIE :
vous suivez le développement d'un produit de l'avant-projet à la réalisation. Réf. 977 CPM.

Tous ces postes à responsabilités, basés en région parisienne, vous permettront d'acquérir de très solides connaissances des *produits et de l'industrialisation, en intégrant les dimensions économiques et organisationnelles.* Ils vous ouvrent de larges possibilités dans notre groupe.

Sachez saisir ces opportunités : adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à l'agence ANNE PERRU CONSEIL : 3, rue de Liège, 75009 Paris, sans oublier d'indiquer la référence choisie sur l'enveloppe.

ANNE PERRU CONSEIL

Equipage d'ingénieurs cherche coéquipier commercial

Nous sommes une équipe jeune et innovatrice : nous nous sommes imposés en quelques années dans le domaine de l'informatisation et de l'automatisation des usines d'aliment du bétail.

Nous recherchons notre responsable commercial afin d'étendre nos réalisations à d'autres secteurs industriels.

Vous êtes jeune, prêt à partager notre enthousiasme dans une région très attractive : la Bretagne. Votre formation technique, alliée à une première expérience industrielle acquise en production et en méthodes vous aidera à comprendre notre passion pour notre création.

Si, de plus, vous avez le sens du contact, une solide aptitude commerciale (prospection, analyse des besoins, négociation des contrats) et le goût de la gestion (devis, suivi des réalisations), rejoignez-nous, nous ferons équipe ensemble !

Adresser lettre de candidature, CV, à notre conseil chargé de la sélection :



GESTION ET METHODES
CONSULTANTS D'ENTREPRISES
1 bis Place du Commerce, 75015 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC





Nous recherchons pour l'un de nos réseaux de distribution à échelle nationale un

CONTROLEUR DE GESTION

Diplômé d'une *grande école de commerce et disposant d'une expérience* de 2 à 3 ans dans la fonction.
La personnalité du candidat peut toutefois faire accepter un débutant. Travaillant à Paris, il se verra confier en outre *le contrôle de* gestion de deux unités de production, ainsi que des missions d'audit opérationnel diversifiées entraînant des déplacements de courte durée.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions au
Directeur du Contrôle de Gestion du Groupe
28, rue de Flandre - 75019 PARIS

Bleu Publicité

Nous sommes *une importante filiale d'un groupe* chimique mondial et nous recherchons pour notre Direction Financière

UN JEUNE CADRE FINANCIER.

Directement rattaché au Responsable de la Planification, il interviendra principalement pour :

1. Relever dans l'environnement de nos activités les tendances significatives vis-à-vis de la marche de nos affaires.
2. Préparer le budget Annuel.
3. Produire *et analyser* les tableaux de bord périodiques.

Ces missions sont menées dans un contexte motivant et très formateur pour *un jeune cadre.*

Nous souhaitons donc rencontrer des débutants - qui peuvent avoir une première expérience - mais qui ont pour point commun :

- une *formation* universitaire en gestion BAC + 4, D.E.S.S. ou une Ecole Supérieure de Commerce option Gestion/Finances.
- d'excellentes capacités relationnelles lui permettant de participer au rôle de "plaque tournante" du service à l'égard des autres secteurs de l'entreprise.

Les dossiers de candidature (lettre + CV + photo) doivent être adressés sous référence 3908 à

RSCG CARRIERES
48, rue St Ferdinand 75017 PARIS.

COMMUTEZ-VOUS SUR NOS PROJETS

SODETEG T.A.I.

Spécialistes de l'ingénierie des systèmes sophistiqués d'informatique industrielle, nous sommes présents par nos réalisations dans 25 pays (60 % de notre C.A. à l'export).
Afin de conforter nos équipes - 600 personnes dont 350 ingénieurs - et de poursuivre notre forte expansion tant dans le secteur public que privé, nous souhaitons intégrer des

JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS

X, SUPELEC, MINES, CENTRALE... débutants ou ayant une première expérience

De formation Grande Ecole, vous avez acquis de préférence une première expérience dans la conduite de processus industriels et/ou *connaissez les systèmes d'exploitation VAX/VMS, UNIX.*

Intégrés à l'équipe "Logiciel" vous participerez à la réalisation d'un grand projet industriel d'avant-garde à dominante TEMPS REEL.

Notre politique *active de formation continue et la croissance permanente de nos activités, vous permettront d'accroître rapidement* vos responsabilités.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) en précisant, la référence 7/87/LM à la Direction des Affaires Sociales - *SODETEG/TAI - Sandrine MANDIN - 283, rue de la Minière - B.P. 11 78530 BUC.*



HAVAS CONTACT



Un leader de l'instrumentation scientifique en spectrométrie d'émission...

Notre Division JOBIN YVON compte un effectif de 250 personnes et exporte 70 % de ses fabrications d'instruments dans le monde entier. Son chiffre d'affaires s'accroît de 20 % par an et ses effectifs de 10 %. *Elle renforce encore les moyens techniques de son* département spectrométrie d'émission et propose à deux jeunes Ingénieurs Chimistes de talent, d'entreprendre avec elle, en banlieue Sud, une deuxième expérience professionnelle dans le cadre de leur évolution de carrière.

1 ingénieur chef du laboratoire

(Démonstration aux clients visiteurs français et étrangers)

- Ingénieur chimiste orienté minérale et analytique, vous avez de préférence une expérience en laboratoire d'analyse industrielle.
- *Excellent praticien parfaitement bilingue anglais, vous aimez les contacts de haut niveau, vous êtes réaliste et avez un sens commercial* développé.
- Vous encadrerez quatre personnes chargées des démonstrations et présentations d'instruments en spectrométrie d'émission *(plasma, étincelle...) à notre clientèle internationale.* *(Réf. L/LAB/FIG)*

1 ingénieur chef de produit

(Spectrométrie d'étincelle et décharge luminescente)

- *Ingénieur chimiste orienté métallurgie et analyse des solides, vous êtes bilingue anglais et vous avez de préférence une première* expérience « terrain » de la vente d'instruments de laboratoire.
- Vous prendrez en charge notre ligne de produits en tout ce qui concerne le Marketing et la vente.
- Vous assurerez la liaison avec le service études et proposerez les axes de développement. Vous assisterez techniquement notre force de vente et assurerez sa formation. (Réf. L/PRO/FIG)

Si votre profil correspond à l'un de ces postes, vous avez de réelles possibilités d'évolution au sein de notre Groupe... Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo) sous la référence choisie à notre Conseil, Alain CHABANE qui vous garantit toute discrétion.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

SECTEURS DE POINTE

Le Monde CADRES

Ingénieurs logiciel, évoluez à la pointe des technologies TRT.

TRT étudie et réalise des matériels d'électronique professionnelle et de télécommunication en radio communication, télécommunications et informatique, détection.
Elle est l'une des premières sociétés françaises d'électronique.

CHEF DE PROJET

Vous avez 3 à 8 ans d'expérience dans le domaine des protocoles de transmission (modèle OSI - IBM SNA - X25) et des systèmes d'exploitation (UNIX - MS/DOS - Moniteur Temps Réel).
Vous serez responsable d'une petite équipe chargée des spécifications jusqu'à la mise en place en clientèle de produits «matériel» et «logiciel» spécialisés dans la télésupervision, télémaintenance, télédiagnostic de réseaux de télécommunications. Réf. CP/M

INGENIEURS D'ETUDES

Vous avez 2 à 3 ans d'expérience temps réel dans le domaine des réseaux téléphoniques et/ou radiotéléphoniques. Vous participerez à l'étude d'un système radiotéléphonique international. Réf. IE/M

INGENIEUR GENIE LOGICIEL

Très motivé par les aspects «méthodologie», vous participerez à l'évolution de notre atelier PLATINE dans un contexte européen. Réf. GL/M

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la réf. choisie à TRT, Direction du Personnel, 5 avenue Réaumur, 92350 Le Plessis-Robinson.

Electronique professionnelle et télécommunications : l'avance TRT.

média-system

QUATRE JEUNES CADRES H/F

ADMINISTRATEUR BASE DE DONNEES RELATIONNELLE
ORGANISATEUR CONCEPTEUR DEBUTANT
RESPONSABLE INFOCENTRE
ANALYSTE D'EXPLOITATION

Institution financière française en rapide expansion sur un marché très porteur, située à Paris, ayant des Bureaux dans plusieurs grandes villes en France et aux Etats-Unis, recherche quatre Jeunes Cadres, (hommes ou femmes).

L'Administrateur de Base de Données Relationnelle aura fait des études supérieures et aura quelques années d'expérience de l'informatique de préférence dans l'environnement IBM.

L'Organisateur-Concepteur DEBUTANT ou avec quelques années d'expérience professionnelle sera un Ingénieur (Centrale, Mines, SUPELEC, etc.) intéressé par l'organisation.

Le Responsable d'INFOCENTRE sera un Ingénieur connaissant déjà l'informatique en tant que généraliste et possédant des qualités de pédagogue tout en étant une personne prête à rendre des services aux utilisateurs de l'entreprise.

L'Analyste d'Exploitation sera de niveau BAC + 2 ou 3 (ou ayant l'équivalent en expérience). Il sera responsable de l'automatisation, planning et contrôle de l'exploitation.

Ces quatre NOUVEAUX postes sont nécessaires pour renforcer notre équipe existante afin de faire face à notre développement. En raison de notre rapide expansion (multipliée par 10 en six ans) nous offrons d'excellentes possibilités de carrière aussi bien dans l'informatique que dans d'autres secteurs tels que le Marketing, la Vente, la Logistique, la Gestion et le Conseil.

Merci d'envoyer votre C.V., photo et prétentions en mentionnant le poste choisi, sous référence 5530-M à MAMREGIES, 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

Société spécialisée dans la conception et la réalisation d'ensembles industriels recherche

INGENIEURS CONFIRMES

technico-commercial — Réf. TC

Formation supérieure - ENSIA, ENSAIA, ENSBANA ou équivalent.
Vous assisterez le responsable du département "industries agro-alimentaires" dans le développement de l'action et de la prospection commerciales en France et à l'étranger. Vous prendrez en charge le montage technico-économique et financier d'un projet (fourniture de services ou réalisation d'usines clés en main) depuis son origine.
Basé en région parisienne, ce poste implique de fréquents déplacements en France et à l'étranger ainsi qu'une parfaite connaissance de la langue anglaise.
Votre expérience de la négociation et/ou de la réalisation d'affaires industrielles en France et à l'étranger (de préférence dans l'alimentaire) est indispensable pour mener à bien vos différentes missions.

recherche-analyse — Réf. RA

Connaissance en CHIMIE ou BIOCHIMIE.
Vous êtes chargé en temps qu'assistant de la recherche et de l'analyse de procédés ou de technologies, de l'appréciation de la rentabilité des applications potentielles et de toutes les études de marchés afférentes.
De formation généraliste, vous avez un bon esprit d'analyse et de synthèse, le sens du contact, du dynamisme et de la ténacité. Vous parlez couramment l'anglais.
Les contacts que vous avez noués avec divers organismes de recherche seront très appréciés.
Poste basé en région parisienne.

Adresser votre dossier de candidature sous réf. 23139 (RA/TC en fonction du poste choisi) à Contesse Publicité - R. Noel 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01. Discrétion assurée (préciser les noms des sociétés auxquelles vous ne voudriez pas que votre dossier soit transmis).

CONTESSE

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT recrute pour son centre de recherches de MARNE-LA-VALLÉE

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR

titulaire d'un DUT ou BTS informatique pour seconder Ingénieur Système au sein d'une équipe de 5 personnes.

CONNAISSANCES EXIGÉES :
- systèmes d'exploitation,
- langages FORTRAN, C,
- notions d'électronique.

CONNAISSANCES SOUHAITÉES :
- système VAX - VMS digital,
- système UNIX.

Déplacements à prévoir à PARIS et en province.

Adresser C.V. détaillé à : M. Jacques RILLING - C.S.T.B. 84, avenue Jean-Jaurès, 77400 MARNE-LA-VALLÉE.

COTEBA INTERNATIONAL

a acquis une réputation de leader dans la gestion de projets Bâtiment, mais aussi dans les secteurs Industriel, Informatique et Bancaire.

Notre C.A. est en progression constante.

Notre réputation nous amène à contracter avec les plus grandes Sociétés Nationales et Internationales.
Nous avons créé un nouveau métier et avons mis en place une méthodologie et des outils de management de projets les plus performants du marché.

Devant le développement de notre activité dans le secteur « Grands Projets de Bâtiment », nous recherchons un

DIRECTEUR DE PROJETS
diplômé d'une Grande Ecole
35 ans environ

Vous occupez actuellement un poste de Direction à grandes responsabilités.
Vous avez une expérience confirmée de l'étude et de la réalisation de grandes opérations en T.C.E.
Après une formation interne, vous accèderez à un poste de commandement, d'initiatives et de responsabilités, avec un plan de carrière très intéressant.

Vous adressez votre lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions sous double enveloppe avec la mention « confidentiel » à COTEBA INTERNATIONAL, Direction générale, 92-98, bd Victor Hugo, 92115 CLICHY.

CONTESSE

CRITIKON
GROUPE Johnson-Johnson

Notre société (100 personnes) en progression constante depuis sa création, spécialisée dans la vente de matériel médico-chirurgical, crée la fonction de

DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES RELATIONS HUMAINES HF

Il vous sera confié :
- La direction et l'animation d'une politique des ressources humaines.
- L'ensemble de la fonction personnel (gestion, administration, formation, salaires).
- La coordination des relations CE/Délégués du Personnel.

En interlocuteur averti, vous aurez un rôle de conseil et d'assistance auprès du PDG auquel vous serez rattaché. Vous ferez partie du Comité de Direction de l'entreprise.
Agé d'au moins 35 ans, de formation supérieure (Droit, Sciences Po, Sciences Humaines, Gestion...), vous avez acquis une solide expérience dans une fonction similaire. Vous savez allier le respect des procédures et le dialogue sur le terrain.
L'Anglais est indispensable pour évoluer dans notre groupe.
Poste basé à Créteil.



Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 03.711 M, à :

Personnel conseil
86, rue de Lille 75007 PARIS

ORGANISME PROFESSIONNEL BATIMENT PARIS

recherche pour son DÉPARTEMENT SOCIAL

COLLABORATEUR EXPÉRIMENTÉ

Sous l'autorité directe du Chef du SERVICE FORMATION

- Il participera à l'élaboration et au suivi des FORMATIONS EXPÉRIMENTALES Mises en œuvre par la profession.
- Il assurera le suivi et l'application de la réglementation, informera et assistera les adhérents, et participera à différentes réunions professionnelles.

Profil :
- Connaissance du secteur BTP INDISPENSABLE.
- Expérience des problèmes de formation.
- Sens du contact et de l'animation.
- Capacités rédactionnelles et d'analyse.
- Formation : Droit Sc. Eco. ou équivalent.

Ecrire avec CV, photo, prétentions en précisant bien sur l'enveloppe la référence 18.130 M à BLEU- 17, rue Label, 94307 Vincennes Cédex, q. tr.

SECRETAIRE GENERAL
HF
LYON

Le Conseil Régional des Experts-Comptables et des Comptables Agréés recherche son Secrétaire Général.

Sous l'autorité du Président et du Bureau constitué de membres élus, et à la tête d'un service de huit personnes, il organise le bon fonctionnement du Conseil Régional :

préparation des réunions et assemblées,
gestion des diverses activités,
animation du service.

Cette fonction convient à une personne de formation supérieure juridique ou généraliste (type IEP, Sciences Eco, Ecole de Gestion). Il apporte une expérience similaire dans un organisme professionnel ou en entreprise.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 7470 A, à RÉUSSITES - 11, quai Rambaud - 69002 LYON. Membre de Syntec



MEDIA PA



SOCIÉTÉ BIENS D'ÉQUIPEMENT

Pour sa Direction Recherche et Développement implantée dans la région Bordelaise (Gradignan) recherche

INGÉNIEUR

Diplômé Arts et Métiers ou équivalent

Débutant accepté.

Le poste exige de bonnes connaissances en informatique et en calculs hydrauliques.

Anglais exigé.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Service du Personnel Société AMRI "Les Tours Mercuriales" 40, rue Jean-Jaurès 93176 BAGNOLET CEDEX

Bleu

OGIP Micro-Informatique

120 personnes
Filiale CdF Informatique
Revendeur de solution sur Bull Micral 30, 40,60
Questar 400
Tulip PC, AT
Ultimate

Services en Ingénierie Informatique
Formation
Maintenance

recrute

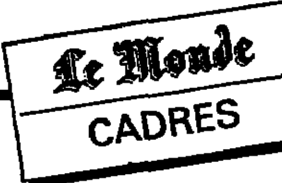
SECRÉTAIRE DE DIRECTION

84.000 à 120.000/AN.

Lieu : Agence de Paris - Métro Louis-Blanc.

Envoyer C.V. à M. Bernard Legrand, OGIP Paris - 221, rue Lafayette, 75010 PARIS. Tél. : 42-41-88-99.

هكذا من الأصل



Message à un manager

450 000 +

Secteur électro-mécanique

Filiale d'un Groupe danois à vocation internationale, cette société (100 personnes), fabrique et commercialise des moteurs électriques de qualité. Il s'agit de remplacer le Directeur Général qui part à la retraite. Toutes les structures sont en place. Votre talent vous aidera à donner une dimension nouvelle à cette entreprise en animant l'équipe actuelle, en perfectionnant la gestion de production, en veillant aux performances commerciales.

Ingénieur de formation (AM, ICAM, ECAM, SUPELEC...), vous avez au moins 38 ans. Gestionnaire rigoureux, vous êtes un battant, plus un généraliste qu'un technicien. Vous avez le sens du marketing et savez prévoir. Vous dirigez un Département, mieux une PME à caractère international, appartenant si possible à ce secteur. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Nous désirons vous rencontrer et apprécier vos qualités de manager.

Poste à pourvoir dans une ville à 100 km-Est de Paris.
Voiture de fonction.

Ph. VINCHON vous remercie de lui envoyer votre lettre manuscrite, CV, photo sous référence 3205M.



65, avenue Kléber, 75116 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

Paris - Lille - Lyon - Strasbourg

DESSEIN

Jeunes ingénieurs, donnez-vous les moyens d'un leader.

BSN GROUPE

Des positions importantes en Europe et dans le monde :
Premier producteur mondial de produits laitiers frais.
Premier dans le monde pour les eaux minérales.
Deuxième brasseur européen.
Deuxième fabricant de pâtes en Europe.
Troisième biscuitier mondial.
Troisième groupe de champagne dans le monde.
Premier producteur européen de bouteilles.

Premier groupe alimentaire français, BSN c'est aussi le 4ème groupe industriel français privé. En 20 ans, notre CA est passé de 1 Md à 35 Mds de francs, un développement considérable qui s'est fait en France, mais aussi en Europe et dans le monde. Choisir BSN c'est aujourd'hui vous donner les moyens d'une industrie en pointe au service d'un ambitieux projet. Performance, décentralisation et responsabilité sont les règles d'or de nos unités de production.
Si vous êtes un jeune ingénieur, débutant motivé ou 1ère expérience, de formation généraliste ou agro-alimentaire, nous saurons vous proposer des missions faisant appel à vos qualités techniques et humaines : production, organisation industrielle, gestion-ordonnancement, packaging, achat, conduite de projets au sein d'une direction technique...
Autant de portes ouvertes au sein d'un groupe qui vous permettra de révéler vos talents d'ingénieur et votre tempérament de manager.



Pour ouvrir le dialogue sur les possibilités de carrières que vous pourrez réaliser dans le groupe, prenez contact avec le Service Recrutement des Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08, en précisant sur l'enveloppe la réf. M.

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

BUITONI

4,5 milliards de CA en 86 pour le groupe rattaché à la France. Trois activités en fort développement (conserves, surgelés, confiserie). Une tradition de haute qualité et une forte culture d'entreprise.
Afin de renforcer encore notre implantation sur le marché des plats cuisinés en conserve nous recherchons

CHEF DE PRODUIT SENIOR
dans le cadre d'un des groupes marketing de notre division grand public

Vous avez déjà quelques années d'expérience et une réussite à votre actif au sein d'une société performante commercialisant des produits de grande consommation. Vous avez également une formation supérieure (grande école de commerce, voire université), mais vous êtes avant tout un réalisateur capable de payer constamment de votre personne au sein de structures volontairement légères.

Adressez SVP, lettre manuscrite, CV et photo récente
avec rémunération annuelle à BUITONI France
Direction des Ressources Humaines
76, rue Garibaldi, 94101 SAINT MAUR Cedex
(Merci d'indiquer le support presse où l'annonce a été relevée).

CONTESSE



Société de recherche pharmaceutique du Groupe Synthélabo, centre collaborateur OMS pour la recherche et la formation en neurosciences recrute pour son Département de Recherche Biologique un

Chef de groupe
PHARMACOLOGIE CARDIOVASCULAIRE

Pour cette importante mission, nous recherchons un scientifique : *Docteur ès-Sciences ou équivalent, ayant une expérience post-doctorale de 10 ans dans le domaine Cardiovasculaire.*
Le candidat aura la responsabilité d'une vingtaine de chercheurs et disposera de laboratoires équipés de matériel sophistiqué.
Il animera son groupe afin de développer les projets de recherche de la société, il possèdera une parfaite maîtrise des techniques nouvelles pour l'étude des produits à visée cardiovasculaire. Il aura la possibilité d'orienter une recherche fondamentale vers la découverte de molécules originales.
Il aura l'expérience de l'industrie pharmaceutique.
Anglais écrit et parlé indispensable.
Poste basé à PARIS.
Merci d'envoyer CV, lettre manuscrite et photo, sous réf. 7407/M, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

Nous sommes une des sociétés les plus importantes en R.F.A., spécialisée dans la construction de machines et recherchons pour notre société de distribution en France (région parisienne) un

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Notre candidat Ingénieur ou Technicien possédera une bonne connaissance dans le domaine de la construction de machines ainsi qu'une solide expérience commerciale dans le domaine de la distribution.

Il exercera ses activités aussi bien au bureau qu'en voyage.

Il aura également des connaissances fondamentales d'allemand et sera âgé de 25 à 35 ans.

Notre entreprise se chargera de sa formation.

Entrée immédiate ou à convenir possible.

Si cette annonce correspond à vos aspirations professionnelles futures, adressez votre candidature, C.V., photo, etc. à notre mandataire :
Dahlke & Partner GmbH, Kapellstr. 29,
4000 Düsseldorf 30, R.F.A.
Tél. : 0211/4965-24.
Si vous envoyez la candidature, donnez, s'il vous plaît, le numéro au sujet 5248.

Evoluez vers l'audit international

De formation supérieure (niveau Expertise Comptable), vous possédez une solide expérience en matière de comptabilité dans un environnement très informatisé.
Vos audits porteront sur l'ensemble des activités des Directions de notre Fonction Internationale : tous leurs aspects comptables et fiscaux tant au Siège que dans le réseau de nos Succursales à l'étranger.
Si vous souhaitez participer à l'expansion des activités internationales du Crédit Agricole, merci de nous envoyer votre lettre de candidature avec CV détaillé, photo et rémunération actuelle, sous réf. : SB/0326, à CNCA - Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune.

CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

QUOTIDIEN DE PROVINCE
recherche
JOURNALISTE CONFIRMÉ

Diplômé de l'enseignement supérieur, pour prendre la responsabilité d'une équipe d'une dizaine de journalistes et animer un réseau de correspondants. Formation économique souhaitée et bonne connaissance des dossiers politiques.

Ecrire sous le n° 8429 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

IMPORTANTE ENTREPRISE GÉNIE THERMIQUE ET CLIMATIQUE
Rueil-Malmaison
recherche un

INGÉNIEUR EN ÉLECTRICITÉ ET RÉGULATION

Le candidat retenu devra avoir une première expérience des automates programmables et/ou de l'informatique industrielle *en complément* d'une formation d'ingénieur du type ENSIMEEV-ENSAIS

La fonction nécessite une bonne pratique de l'anglais.
Le poste sédentaire est situé au siège de la société.

Merci d'adres. C.V., photo et prétent. s/*réf.* 22.701
à Contesse Publicité
20, av. de l'Opéra
75001 Paris, qui transmettra.

Société leader dans sa branche
recherche UN

Jeune Assistant de Gestion

Pour l'élaboration et le suivi des budgets de ces agences.
La connaissance de la micro-informatique est nécessaire. Niveau ESC, une première expérience du contrôle budgétaire serait un plus. Envoyer lettre manus., C.V., photo et prétentions à
SIAPA,
4, rue Ambroise-Croizat,
91121 PALAISEAU
Cedex.

L'Etablissement Public d'Aménagement de
CERGY-PONTOISE
recherche un
JEUNE ASSISTANT TECHNIQUE

De formation supérieure et par exemple architecte. Il renforcera l'équipe du développement économique. Il se verra confier la mise au point des plans d'urbanisme (zones industrielles) et des documents graphiques à usage commercial. Il suivra les demandes de permis de construire et assistera l'ingénieur responsable des travaux VRD.
Ecrire à l'EPA de Cergy-Pontoise, Direction du Développement Economique, B.P. 47, 95012 CERGY-PONTOISE CEDEX.
(C.V., lettre man. et photo.)

Charge d'agent de change dynamique
recherche

GÉRANT DE PORTEFEUILLE

Minimum 30 ans.

Possédant plusieurs années d'expérience et pouvant justifier de bonnes performances dans sa gestion passée.

Ecrire sous n° 8448 M - LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

ORGANISME CULTUREL PARISIEN
recherche
CHARGÉ(E) DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION

Écoles de commerce ou équivalent + connais. juridiques.

Ecrire sous n° 8.446 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Vous êtes attirée par le
CONSEIL

Vous avez une formation en Droit Sécurité sociale ou expertise comptable.

Nous recherchons une COLLABORATRICE

ambitieuse, formation complémentaire assurée. Haut niveau, réelles possibilités de *promotion*.
Tél. : 40-10-01-31.

Le département de la Seine-Saint-Denis

recrute, par voie de détachement, pour sa Direction Affaires Domaniales et Juridiques

1 CHEF DE SERVICE DU PATRIMOINE IMMOBILIER

OBJECTIFS :
- diriger un service composé de deux bureaux qui gèrent l'ensemble du patrimoine immobilier du département ;
- réaliser les acquisitions et les cessions ainsi que les classements et déclassements dans le domaine public ;
- gérer les baux pris et donnés ainsi que les copropriétés.

FORMATION ET EXPÉRIENCE :
- expérience en gestion administrative publique ;
- formation à dominante juridique.

Conviendrait à un fonctionnaire de catégorie A expérimenté de l'Etat ou des Collectivités Territoriales.

Adresser candidature et C.V. détaillé à :
Monsieur le Président du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis,
124, rue Carnot, 93009 BOBIGNY CEDEX.

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX H./F.
9/Paris et ses agences périphériques. tél. pour R.v.s.
- Paris : 45-00-28-87.
- Banlieues Nord et Ouest : 45-53-20-00.
- Banlieue Sud : 45-53-81-30.

ASSOCIATION
RECHERCHE
Candidat(s) prospecteur en entreprises

pour reclassement professionnel de handicapés adultes. Qualités humaines et de négociateur. *Disponible immédiatement.* Lettre manuscrite et CV : EPSR, BP 549, 74014 ANNECY Cedex.

ENTREPRISE DE PRESSE
recrute
JOURNALISTE

Bonne formation universitaire, intéressé par les problèmes de communication (presse écrite, audiovisuelle, techniques nouvelles de communication, publicité, relations publiques).

Adres. CV + photo sous n° 8.445 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

FORMATION PROFESSIONNELLE

DEMANDEURS D'EMPLOI
L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE
vous propose un stage de formation de 8 mois

Management et développement des ressources humaines

Cette formation vous apportera :
- une compétence de gestionnaire.
- un entraînement aux techniques d'expression.
- un appui pour la recherche d'emploi.

Participants : Études supérieures (BAC + 4) *et/ou expérience professionnelle niveau Cadre.*



Début du stage : 27 Avril 1987
Recrutement immédiat.
Envoyer C.V. et photo à Françoise FREMAUX pour convocation à une réunion d'information.
I.G.S. 33, Boulevard Gouvion Saint-Cyr, 75017 PARIS

B.C.

Economie

Volte-face de M. Jacques Chirac

La recherche industrielle devient une priorité du gouvernement

« Mon gouvernement nourrit une grande ambition pour la France : il ne peut, à ce titre, négliger cette composante essentielle qu'est la recherche. » Après l'Alsace en janvier, après Toulouse en février, M. Chirac avait choisi le déjeuner annuel de l'Association nationale de la recherche technique (ANRT) le lundi 23 mars à Paris pour réaffirmer ce qui est désormais le nouveau credo gouvernemental : la priorité accordée à la recherche et à l'innovation. Au nom de cette vérité première qui veut que ce soit, selon les termes mêmes du premier ministre, *« dans les laboratoires et les centres de recherche, qu'ils soient privés ou publics, que se joue désormais, pour une grande part, notre compétitivité ».*

Et M. Chirac d'en appeler à de Gaulle pour tendre toutes les énergies dans ce nouveau combat *« pour le maintien de la place de notre pays dans le monde » : « En avance sur son temps, le général de Gaulle avait parfaitement ressenti cette évolution, et il l'a traduite en décisions, qu'il s'agisse du pétrole, de l'atome, de l'aéronautique ou, déjà, de l'espace... »*

A trop vouloir se placer dans la droite ligne de la tradition gaulliste, M. Chirac omet simplement l'intermède qui a affecté sa politique pendant un an. N'est-ce pas son gouvernement, tout frais issu du scrutin de mars 1986, qui, pour les besoins d'un collectif budgétaire a taillé dans les ressources de recherche civile, cassant d'un coup l'effort de redressement en cours depuis 1979 ? Avec 3 milliards de francs de crédits annulés, c'est une baisse de 4 % (en volume) que les pouvoirs publics ont alors fait supporter à ce budget.

M. Chirac a beau jeu de souligner que la dépense nationale de recherche-développement (résultat de la somme des efforts publics et privés) ne représente en France que 2,25 % du PIB (produit intérieur brut) contre 2,8 % en RFA, au Japon et aux Etats-Unis. Sans les annulations de 1986, l'effort de recherche national serait remonté à 2,39 % du PIB. Et si le premier ministre n'a pas tort de regretter qu'en France les entreprises financent moins qu'ailleurs la recherche-développement *(voir notre encadré)*, ce n'est certainement pas en supprimant en priorité les financements incitatifs qui leur sont destinés que l'on modifiera la tendance. Or c'est précisément ce qui a été fait dans le collectif de 1986 avec la suppression de 40 % des crédits du Fonds de recherche et de technologie et des dotations d'aide à l'innovation de l'ANVAR (Agence nationale pour la valorisation de la recherche).

Aussi ne saurait-on trop se féliciter que le gouvernement, en quête de nouvelles priorités pour les mois à venir, ait désormais pris conscience de l'importance, pour la compétitivité de l'industrie française, de la recherche, et même mieux, de l'innovation, un élément plus difficile à définir et à quantifier, mais qui est avant tout, selon une formule de M. Chirac, *« une question de flux d'informations et d'investissements dans l'intelligence ».*

Il s'agit désormais de mettre les bouchées doubles, et un conseil interministériel est prévu fin avril début mai pour déterminer, entre ministres concernés, les mesures concrètes correspondant à ces orientations.

Tâche ardue

M. Madelin, ministre de l'industrie, planche donc sur le sujet en s'attachant à l'*« environnement des entreprises »*, une idée qui lui est chère. Convaincu que l'argent n'est pas le seul nerf de la guerre – ce qui ne l'empêchera pas, cette fois-ci, de se battre pour les crédits à l'innovation dans le budget 1988, – le ministre de l'industrie travaille, en collaboration avec son collègue de la recherche, M. Valade, sur différents thèmes : mobilité des hommes, coopération entre organismes de recherche et entreprises...

M. Madelin rêve ainsi de créer à l'image des bourses CIFRE (convention industrielle de formation pour la recherche) des bourses CIFT, qui seraient leurs homologues en matière de technologie, afin de faciliter le recrutement de chercheurs par les PMI pour des programmes d'innovation.

MM. Valade et Madelin étudient également comment les organismes publics pourraient mieux associer les entreprises à leurs programmes de recherche, tout en les faisant profiter de leurs retombées. Une tâche ardue dans la mesure où ces grandes institutions, du type du Commissariat à l'énergie atomique, dotées de moyens puissants, sont, par vocation, plus enclines à exécuter par elles-mêmes des programmes qu'à les faire exécuter par des entreprises.

Grands programmes

Au-delà de cette coopération, c'est d'ailleurs tout le problème des retombées sur le tissu industriel des grands programmes technologiques (espace, nucléaire, aéronautique...) qui est posé. Si la France est, en général, douée pour les grands projets de type spatial ou militaire, elle a ensuite le plus grand mal à en faire profiter les secteurs plus traditionnels de l'industrie.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que M. Giraud, détenteur du portefeuille de la défense et grand donneur d'ordres, par le biais de la DGA (direction générale de l'armement), a institué un groupe de travail afin de mieux établir le contact avec les PMI. Tout en s'en félicitant, M. Chirac a souhaité que d'autres *« grands donneurs d'ordres »* suivent son exemple.

Le premier ministre, pour sa part, a prodigué quelques certitudes. C'est la consécration de l'ANVAR, *« dont le rôle sera précisé et confirmé »*, un organisme qui, il y a un an à peine, était menacé de disparition sous les coups de boutoir d'un libéralisme flamboyant. C'est aussi la poursuite du système du crédit d'impôt-recherche (qui devait expirer fin 1988). Devant son succès, il sera reconduit, et même amélioré, pour bénéficier à plus d'entreprises. Sa base actuelle (accroissement des dépenses de recherche-développement d'une année sur l'autre) fait notamment obstacle à des PMI en développement dont l'effort ne peut être constamment maintenu au maximum. Fixer un niveau de dépenses pour l'application du système serait sans doute plus efficace.

Enfin, M. Chirac a rappelé que le gouvernement n'avait pas exclu d'augmenter les dotations en capital de certaines entreprises publiques *« porteuses de projets de développement technologique »*. Une perspective alléchante pour les groupes de l'électronique ou de l'aéronautique.

Reste à espérer maintenant que les actes suivront rapidement le discours et que l'industrie française saura rattraper une partie du temps perdu. Sans compter que M. Chirac a lui aussi perdu du temps. Pourquoi ne pas avoir compris plus tôt tout l'intérêt politique d'une action en faveur de la recherche ? Un terrain de prédilection pour le *« consensus national »*, qui aurait permis à M. Chirac de ne pas laisser M. Mitterrand profiter seul du succès d'Eurêka, ou M. Barre marquer sa « différence » en affichant bien haut l'importance qu'il attachait à la recherche.

A tout le moins, M. Chirac tient là un sujet de cohésion gouvernementale, à voir avec quel empressement MM. Madelin, Valade ou Giraud, se sont rangés sous sa bannière de promoteur de l'innovation.

CLAIRE BLANDIN.

Le retard français

Comparées aux étrangères, les entreprises françaises sont nettement en retard dans leurs efforts de recherche-développement.

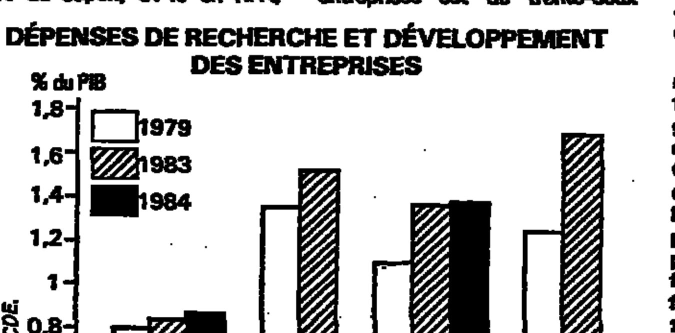
Bien que leurs budgets soient en augmentation constante depuis 1979, ils ne représentent, en 1986, avec 51 milliards de francs, que 43 % de la dépense nationale de recherche-développement (DNDR), contre 65 % au Japon, 57 % en RFA, 50 % aux Etats-Unis et 46 % en Grande-Bretagne. Or la DNRD rapportée au PIB (produit intérieur brut) est elle-même à la traîne en France avec un ratio de 2,25 % contre 2,8 % en RFA, au Japon et aux Etats-Unis.

Ce retard est mesurable à bien d'autres éléments. Le nombre de chercheurs employés dans les entreprises est de trente-deux mille en France. En Grande-Bretagne ou en RFA, ils sont deux fois plus nombreux, au Japon cinq fois et demie et aux Etats-Unis quatorze fois. En termes de brevets, la France fait aussi figure de parent pauvre. Sur les quelque soixante mille brevets délivrés aux Etats-Unis, elle n'en décroche que deux mille cent soixante-deux, contre six mille deux cent cinquante-cinq pour la RFA et onze mille cent dix pour le Japon.

Résultat : malgré un haut niveau de recherche fondamentale, perceptible à travers des grandes institutions scientifiques comme le CNES, le CEA ou le CNRS, on assiste à une lente dégradation de la compétitivité de l'industrie par rapport aux autres pays industrialisés. Les pertes de parts de marché des entreprises françaises sont particulièrement fortes dans les produits de haute technologie. Avec la RFA notamment, la chute est sensible : le taux de couverture des échanges en la matière est passé de 80 % en 1985 à 73 % en 1986.

C. B.

DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES



CEE

Le trentième anniversaire

Un marché peu commun

(Suite de la première page.)

Bien optimiste serait, dans ces conditions, celui qui prendrait pour argent comptant l'avènement à la date prévue du *« grand marché intérieur »*. Dans la plupart des pays de la Communauté, en effet, les perspectives de l'investissement et de l'emploi n'ont rien de particulièrement réjouissant pour les années à venir, et l'expérience prouve que, dans ces cas-là, les plus libéraux se muent facilement, même lorsqu'ils sont américains, en farouches protectionnistes. Si donc il faut se féliciter d'entendre la référence à l'échéance de 1992 devenir de plus en plus fréquente dans le discours politique français — et britannique — comme élément d'incitation à l'effort et à la compétitivité, on ne saurait considérer comme acquis que seront tenus, cette fois, les engagements qui ne l'ont pas été dans le passé.

⁂

Admettons cependant que Cassandre ait tort et que 1992 verra la disparition de toutes les barrières intérieures à la Communauté. Sera-ce assez ? Ne sera-t-il pas trop tard pour permettre aux Douze de peser de tout leur poids dans le grand marchandage qui s'amorce entre une Amérique tombée de son haut et une URSS qui a repris du poil de la bête ? Le moment n'est-il pas venu de se souvenir que cette Europe du traité de Rome, que l'on célèbre aujourd'hui avec tant de fracas, en passant par profits et pertes l'Euratom, qui était censé la compléter, ne constituait, par rapport aux espoirs initiaux des pères fondateurs, qu'une solution de repli ?

Leur ambition, tous ceux qui ont vécu cette époque le savent bien, était d'abord politique. Il s'agissait de bâtir, de ce côté de l'Atlantique, des Etats-Unis d'Europe sur le modèle de ceux d'Amérique, étant entendu que s'établirait entre les deux rives, Kennedy *dixit*, une relation d'*Equal Partnership*, de partenaires égaux. Égaux à cette nuance près, bien sûr, que l'Amérique garderait, en matière nucléaire, une fabuleuse prépondérance.

D'où les institutions supranationales, inspirées du système américain, données tant à la Communauté charbon acier (CECA ou plan Schuman) qu'à la Communauté européenne de défense (CED ou plan Pleven), celle-ci destinée, dans l'esprit de ses inventeurs, à faire sortir d'un mal — le réarmement allemand, exigé par Washington — le bien d'un progrès de la construction européenne. D'où aussi la mise en chantier, totalement oubliée aujourd'hui, d'une *« constituante européenne »*, en application aussi audacieuse qu'anticipée de l'article 38 du traité — non ratifié — sur la CED.

⁂

Le rejet par le Parlement français, à l'été 1954, de la CED mit un point final à cette tentative. L'idée européenne n'était pas morte pour autant, mais il était évident que les solutions fédérales préconisées par Jean Monnet et ses disciples n'avaient plus de chances de rencontrer en France et *a fortiori* en Grande-Bretagne une adhésion majoritaire. Et c'est ainsi qu'on se rabattit sur une approche essentiellement *économique* de la construction européenne, fondée sur l'idée de la complémentarité entre les régions industrielles et agricoles de la Communauté. Les institutions étaient analogues à celles de la CECA, mais la Commission avait des pouvoirs moindres que ceux dont jouissait la Haute Autorité du charbon et de l'acier. Et bientôt l'introduction du veto dans les décisions du conseil des ministres, d'abord imposé par de Gaulle mais ensuite pratiqué par chacun, allait aboutir à soumettre toute décision des Douze à d'interminables marchandages.

Rien d'étonnant à ce que, trente ans après la conclusion du traité de Rome, tout reste à faire dans des domaines comme l'énergie ou les transports, essentiels pourtant à tout développement de la vie communautaire. On pourrait en citer bien d'autres.

Périodiquement, certes, des efforts ont été faits, des motions votées par le Parlement européen — le seul au monde, notons-le au passage, qui n'ait pas qualité, malgré son nom, pour voter des lois, — des rapports présentés par tel ou tel « sage », voire des résolutions adoptées par les sommets communautaires, aux fins de renforcer les structures européennes : tout cela, il faut bien le reconnaître, a été en fin de compte de peu d'effet.

« Il n'y a pas de fédération sans fédérateur », disait justement de Gaulle. Les nations d'Europe ont été bâties pour la plupart par des dynasties, et les Etats-Unis d'Amérique sont le fruit d'une guerre de libération complétée quatre-vingt-dix ans plus tard par une terrible guerre civile. Il en va des institutions comme des traités : elles expriment une réalité, elles aident à la borner et donc à la fortifier ; mais elles sont impuissantes la plupart du temps à la créer.

En même temps il est de fait que le contexte économique a évolué dans un sens qui, après avoir vigoureusement favorisé la croissance de l'Europe pendant les fameuses *« trente glorieuses »* célébrées par Jean Fourastié, a joué ensuite contre elle.

Le prodigieux développement des moyens de communication a fait éclater l'espace européen : le marché se mondialise de plus en plus, et son centre de gravité se déplace vers le Pacifique. Le chômage, l'inflation, l'endettement, le déséquilibre du commerce extérieur, l'extrême instabilité du dollar et du prix du pétrole, créent dans chaque pays, y compris ceux qui comme la RDA ou l'Italie étaient le plus favorables à la fédération européenne, des réflexes d'égoïsme sacré. Les Etats-Unis, où la population d'origine européenne est désormais loin de peser, comme le notait récemment l'*Economist*, le poids qu'elle avait traditionnellement, s'éloignent de plus en plus de nos rivages. Et il est désormais clair comme le jour que l'espoir de s'entendre avec Gorbatchev a supplanté chez Reagan celui d'envoyer au tapis l'empire du mal.

⁂

Beaucoup de facteurs, pour ne pas parler du déclin démographique qui est sans doute capital, jouent donc contre l'Europe. Mais c'est souvent lorsque les sociétés prennent conscience de l'ampleur des menaces qui pèsent sur elles qu'elles y trouvent des parades. Or le problème qui nous est posé n'est plus seulement celui de notre avenir, mais de notre survie, à la fois comme civilisation et comme centre de décision politique. C'est très gentil de s'acheminer à pas comptés vers un marché unique en 1992 : mais qui contrôlera vraiment à cette date, dans nos pays, les grands groupes financiers et industriels ? Comment sera défendu ce *« petit cap du continent asiatique »* à quoi nous réduisait Valéry ? Que faire si, comme il est probable, les euromissiles des deux camps sont retirés ? Si, après le Brésil et le Pérou, d'autres pays du tiers-monde suspendent le paiement des intérêts de leur dette ? etc. On n'en finirait pas de poser des questions.

Tout pouvoir, toute entreprise digne de ce nom, a une stratégie. L'Europe, dans ce monde de grands fauves, donne l'impression de n'en avoir aucune. Ce n'est pas parce qu'elle adopterait une énième résolution sur la nécessité de s'unir ou une modification des pouvoirs de tel ou tel organisme que cela changerait quoi que ce soit. Ce qu'il faut, c'est définir un programme d'action autour duquel mobiliser des peuples qui sentent tout à la fois et de plus en plus le besoin de s'unir et celui de préserver cette diversité sans laquelle l'Europe perdrait son sel.

ANDRÉ FONTAINE.

Fêtes et commémorations

A l'occasion de la célébration du trentième anniversaire de la signature du traité de Rome, une cérémonie officielle aura lieu, mercredi 25 mars, à l'Arc de Triomphe, en présence du président de la République, du premier ministre et des membres du gouvernement. Les Champs-Elysées seront, pour la circonstance, pavoisés aux couleurs de l'Europe.

Des commémorations ont lieu toute la semaine à Rome, où M. Helmut Schmidt, ancien chancelier ouest-allemand ; M. Edward Heath, ancien premier ministre britannique ; et M. Jacques Chaban-Delmas, actuel président de l'Assemblée nationale française, ont déjà pris part à une série de débats sur les questions européennes, dont la sécurité et la défense. Une cérémonie aura lieu mercredi dans le hall du palais Chigi, où le traité fut signé par les six membres fondateurs, le 27 mars 1957.

Par ailleurs, selon un sondage « Euro-baromètre », réalisé auprès de quelque 12000 personnes et publié mercredi 18 mars, une majorité de ressortissants de la CEE doutent que les Douze puissent accéder au rang de superpuissance d'ici à l'an 2000. Toutefois, deux tiers des Européens interrogés seraient favorables à la création d'une fédération politique analogue aux Etats-Unis d'Amérique. 57 % se disent même prêts à envisager de voter, en cas d'élection présidentielle européenne, pour un candidat qui ne serait pas de leur nationalité, et 47 % des sondés se déclarent prêts à accepter qu'un gouvernement central des Douze détermine une politique économique, étrangère et de défense commune.

Les patrons français disent « oui » au grand marché européen de 1992

Deux chefs d'entreprise sur trois estiment que la création du marché unique européen en 1992 est plutôt une chance pour les firmes françaises, selon un sondage commandé par le CNPF à IPSOS et publié par *le Figaro* du mardi 24 mars. 37 % des patrons pensent que leurs concurrents européens sont avantagés par leur fiscalité et 71 % estiment que l'ouverture européenne est bonne pour la carrière des cadres.

Commentant ce sondage, M. François Périgot, président du CNPF, a déclaré : *« L'Europe unie n'est pas une Europe protégée mais un marché ouvert sur le monde »*. (...) *« Il faut obtenir*, a-t-il affirmé, *que le cadre législatif et réglementaire soit remis à égalité avec celui de nos concurrents actuels. Mais nous devons aussi agir par nous-mêmes (...). La France n'échappera pas à une réflexion fondamentale sur la fiscalité, sur la protection sociale et son fonctionnement (...). »*

M. Périgot a ajouté : *« L'Europe, ce n'est pas de l'idéologie, c'est quelque chose de concret (...). Je crois que les entreprises françaises sont très bien placées. »*

Un rapport sur la parapharmacie préconise une ouverture aux règles de la concurrence

Mme Michèle Barzach, ministre déléguée chargée de la santé, devait rendre public, le mardi 24 mars, le rapport de la Commission de la parapharmacie établi par M. Pierre Cortesse, conseiller référendaire à la Cour des comptes. Ce rapport servira de base aux décisions du gouvernement sur la vente de ces produits ayant une valeur thérapeutique plus ou moins importante mais qui ne sont pas considérés comme de véritables médicaments. Décisions d'autant plus importantes que les grandes surfaces veulent s'implanter sur ce marché au détriment des pharmacies.

Le rapport souhaite, dans la perspective du grand marché intérieur de la CEE en 1992, *« un strict alignement de la définition législative du médicament sur la définition communautaire »*. Préconisant une action plus efficace de l'administration et du pouvoir judiciaire contre les *« publicités mensongères »*, il se montre favorable à une diversité de prix — même pour les médicaments remboursables — d'une pharmacie à l'autre. *« Rien ne devrait entraver la possibilité offerte aux pharmaciens »* d'appliquer des rabais sur les prix des médicaments. Mais une telle liberté devrait avoir comme contrepartie l'obligation pour les pharmaciens d'informer les consommateurs.

Affaires

La signature du contrat Eurodisneyland

M. Chirac a signé, le 24 mars, avec M. Eisner, PDG de Walt Disney, le contrat sur le parc de loisirs Eurodisneyland. Le premier ministre s'est félicité de ce projet *« d'importance européenne »*, qui *« place la France sur le marché du tourisme, des loisirs et du tertiaire »*. L'installation de Mickey à Marne-la-Vallée ne fait pas que des heureux. Si les élus signataires sont satisfaits, les habitants de la ville nouvelle et les professionnels des loisirs sont plus réticents.

M. Paul Séramy (CDS), président du conseil général de Seine-et-Marne, ne cache pas sa satisfaction. *« Cette fois, c'est la souris qui accouche d'une montagne »*, affirme-t-il, en soulignant le rôle du département, qui investira 450 millions de francs dans l'opération.

En revanche, les élus communistes du conseil régional d'Ile-de-France ont réaffirmé leur hostilité à la réalisation du parc *« contraire aux intérêts de la région »*. Le PS, pour sa part, se félicite de l'aboutissement du projet, excepté M. Jean-Pierre Chevènement, qui regrette cette implantation et avait, dès 1986, signalé ses réticences à M. Fabius.

Les forains, qui craignent que l'implantation des parcs ne mettent en cause leur profession, ont écrit au premier ministre et manifesté devant la mairie du Perreux (Seine-et-Marne), dont M. Michel Giraud, président du conseil régional, est maire.

Par ailleurs, des précisions financières ont été apportées par les promoteurs. La France a obtenu un certain nombre de garanties : c'est Walt Disney qui signe, et non une de ses filiales ; la société américaine apporte sa garantie (100 millions de francs la première année, 250 millions la troisième) en cas d'abandon, et elle ne construira aucun parc, même aux Etats-Unis, d'ici cinq ans.

« Cherche emploi de Mickey... »

« Monsieur le maire. Jeune comédien sortant d'un cours de théâtre, j'aimerais participer à l'animation d'Eurodisneyland. Pourriez-vous intercéder en ma faveur pour m'obtenir, par exemple, le rôle de Mickey dans le futur parc de loisirs ? » Des lettres de ce style, M. Michel Colombé, maire de Bailly-Romainvilliers, en a reçu des dizaines. Avec d'autres, moins originales, dont les auteurs sollicitaient un emploi, sans préciser la nature de leur qualification.

Manifestement, la longueur des négociations n'a pas entamé le pouvoir de séduction de Disney. Elle a même plutôt joué en faveur du projet. Avec le temps, certains opposants se sont démobilisés, et beaucoup d'habitants des cinq villages concernés (Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny-le-Hongre et Serris) ont cédé au fatalisme. D'autres voient avec un certain intérêt la création d'emplois relativement peu qualifiés à proximité de leur village. *« C'est ce type d'emplois qui manque le plus ici,* dit M. Colombé ; *les parents de jeunes adolescents sont un peu rassurés pour leur avenir. »*

« Moi, je n'ai jamais été opposé au projet », lance M. Raymond Cartron, le propriétaire du Petit Pavé, à Serris. Pour lui comme pour son collègue qui a racheté l'an dernier le restaurant de Bailly-Romainvilliers, la venue de plusieurs milliers d'ouvriers dans un premier temps, puis de millions de visiteurs ensuite, ne peut pas être une mauvaise chose. Le patron du Petit Pavé évoque ainsi l'époque de la construction de l'autoroute A 4 toute proche : *« Mon restaurant ne désemplissait pas, je pense qu'il en ira de même avec ce chantier-là. »*

Sur la porte de la mairie de la petite commune, trois feuillets agrafés : l'arrêté préfectoral du 17 mars 1987 déclarant d'utilité publique les acquisitions foncières nécessaires à l'aménagement du quatrième secteur de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. *« L'Etat, ou l'établissement aménageur compétent, est autorisé à procéder aux acquisitions foncières (environ 2 300 hectares), soit à l'amiable soit par voie d'expropriation »*, indique l'arrêté signé par le préfet Christian Blanc.

« Cette procédure crée un précédent, remarque Mme Marie-Noëlle Témoin. *On est en train de modifier le code de l'expropriation pour autoriser une société privée* (Disney) *à réaliser une plus-value sur des terrains expropriés. Ce qui est actuellement réservé par la législation aux causes d'utilité publique. »* Mme Témoin et son mari habitent une maison du hameau de Bailly qui figurait, à l'origine du projet, dans le patrimoine du parc. Après de nombreuses démarches auprès des élus et des responsables américains de Disney, ils ont obtenu que le hameau soit situé hors de l'emprise d'Eurodisneyland ; juste en limite et à quelques centaines de mètres de la bretelle d'autoroute qui mènera à l'entrée du parc... Avec les vingt autres familles touchées de près et les animateurs de l'Association pour la protection des populations concernées par Eurodisneyland (APPE), ils demandent depuis le début à être associés aux négociations.

Comment les cinq communes vont-elles vivre à l'heure d'Eurodisneyland ? *« Difficile à dire aujourd'hui,* répond le maire de Bailly-Romainvilliers. *Dans un premier temps, elles garderont leur caractère de village. Mais je pense que, à long terme, elles sont appelées à se regrouper. »*

En attendant de devenir « Micheyville » Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny-le-Hongre et Serris vont se réunir dans un syndicat d'agglomération nouvelle.

CHRISTIAN-LUC PARISON.

Social

Quand M. Guillen est prêt à négocier «l'absence» du CNPF

Le CNPF n'exclut pas de recevoir officiellement, dans un avenir assez proche, l'ensemble des organisations syndicales, celles qui le demanderont, mais aussi... peut-être les autres (en fait la seule CGT). Pour M. Pierre Guillen, vice-président du CNPF, dont il préside la commission sociale, *«il ne serait pas mauvais qu'on se voit officiellement»* pour *«faire un large tour d'horizon sur les problèmes économiques et sociaux»*. D'ores et déjà, M. François Perigot, le nouveau président du CNPF, a rencontré officieusement MM. Bergeron, Maire, Marchelli et Bornard et recevra, le 2 avril prochain, une délégation de la CGC.

Pour M. Guillen, une telle concertation n'est pas dénuée d'arrière-pensées. Il semble, en effet, que des progrès aient été enregistrés sur l'idée pour les partenaires sociaux de rechercher, au niveau interprofessionnel, un *«accord de méthode»* (*le Monde* du 25 février). Un tel texte, que M. Guillen appelle *«un acte positif»*, consacrerait un accord entre le CNPF et les syndicats (CGT exceptée), recommandant aux branches d'ouvrir des négociations sur des thèmes définis (formation professionnelle, nouvelles technologies, temps de travail, voire représentation des salariés dans les petites entreprises, etc.), dont l'examen serait poursuivi ensuite dans les entreprises. Une telle démarche permettrait de relancer la politique contractuelle en glissant progressivement d'une omniprésence du CNPF à sa quasi... *«absence»*, l'essentiel se jouant dans les branches.

Dans l'immédiat, M. Guillen n'attend pas de résultats mirobolants de la «table ronde» sur la formation professionnelle organisée par M. Séguin le 27 mars. Une réunion technique préparatoire entre le CNPF et les syndicats, le 23 mars, devrait permettre d'éviter que les positions soient trop *«divergentes»* face au gouvernement. M. Guillen n'est pas convaincu de la nécessité d'un *«toilettage»* de la législation et ne veut pas entendre parler d'un *«accroissement des obligations financières des entreprises»*. Il souhaite rechercher *«des objectifs plus qualitatifs en relation avec les nouvelles technologies»*.

Comme président de l'UNEDIC, M. Guillen entend faire preuve de bonne volonté. Sur les programmes d'insertion locale (PIL), il est favorable à une expérimentation sur une population de quinze mille à vingt mille personnes, ce qui serait financièrement *«supportable»*. Il se propose aussi d'adresser une circulaire aux commissions paritaires afin que la suppression du délai de carence — pour le passage de l'assurance-chômage au régime de solidarité de l'Etat — ne conduise pas à un basculement automatique des chômeurs en fin de droits et ne soit pas pour l'UNEDIC *«un motif d'économie»*.

M. N.

La gestion CGT du comité d'établissement de Renault-Douai de 1984 à 1986

Un rapport d'expertise révèle de graves anomalies

Rien ne va plus entre la CGT et la coalition FO-CFDT-CGC qui dirige le comité d'établissement (CE) de Renault-Douai. Dans un tract du 5 mars dernier, la CGT accuse nommément des représentants de ces trois syndicats d'organiser une *«chasse aux sorcières»* contre des militants cégétistes, désignés par leur prénom, qui ont été licenciés du comité d'établissement où ils étaient employés. Sous le titre «La réalité est souvent gênante !... », ce tract indique que les membres de l'intersyndicale incriminés par la CGT *«sont les mêmes que vous retrouvez soit membres du RPR ou du PS dans votre village !...»*. Il a valu à la CGT le dépôt d'une plainte pour diffamation de la part de l'intersyndicale.

Cette brusque poussée de fièvre cégétiste est le énième rebondissement d'un conflit qui oppose l'intersyndicale à la CGT au sujet de la gestion passée du CE. Ce conflit vient de prendre une nouvelle tournure avec l'établissement récent d'un rapport d'expertise couvrant la période allant du 1er septembre 1984 au 7 mai 1986 et qui présente un caractère inquiètant pour les anciens gestionnaires cégétistes. Il fait, en effet, apparaître des anomalies d'un montant de près de 4,5 millions de francs, soit *«environ 20 % de l'ensemble des dépenses engagées par le CE»* sur ces vingt mois.

Etabli par le cabinet d'expertise Helios (HSD) à la demande des nouveaux gestionnaires du comité, ce rapport a fait l'objet d'une réunion extraordinaire du CE, le lundi 23 mars, en présence d'une expert de ce cabinet. La réunion a porté essentiellement sur la partie la plus injustifiable du «trou», c'est-à-dire une somme d'environ 2,4 millions de francs.

L'affaire débute en mai 1986 à l'occasion de l'élection des représentants au comité d'établissement de cette usine, une des plus importante de la Régie, avec 7 400 salariés. La CGT, qui dirigeait seule le CE depuis plus de dix ans, perd la majorité, se retrouvant à égalité (six sièges contre six) avec les élus FO, CFDT et CGC. Ces derniers prennent le contrôle du CE grâce à un vote de la direction en leur faveur (*le Monde* du 9 mai 1986).

La succession se passe particulièrement mal. Les militants de la CGT occupent les lieux et refusent de remettre les documents comptables à leurs successeurs, ce qui entraînera une plainte des nouveaux dirigeants pour vol de documents. Ceux-ci ne pourront être récupérés qu'après interpellation de trois responsables CGT de l'usine par le SRPJ de Lille, le 23 mai, suivie de leur inculpation.

Un trou de 4,5 millions de francs oppose les anciens et les nouveaux gestionnaires du comité d'établissement de Renault-Douai

Ce n'était que le premier épisode judiciaire d'une longue série. Le 10 juillet suivant, les nouveaux gestionnaires portaient encore plainte. Cette fois pour détournement de fonds. Elle a entraîné d'autres inculpations en décembre dernier, dont celles d'anciens secrétaires du CE et d'un administrateur CGT de la Régie, M. Roger Sylvain.

L'écheveau est pour le moins difficile à démêler car le cabinet Helios n'a pu obtenir la totalité des pièces comptables compte tenu de leur transmission rocambolesque par les précédents gestionnaires. Quoi qu'il en soit, l'expertise établie par ce cabinet lui a permis d'aboutir à trois conclusions principales qui ne manquent pas de surprendre. *Primo*, sur la période de vingt mois (septembre 1984 - mai 1986), le budget des activités sociales et culturelles du CE est entaché de dépenses d'un montant de 2 401 039 francs *«qui apparaissent non justifiées»* et de sorties équivalant à 2 042 582 francs *«dont le justificatif n'aurait pas une valeur probante»*. Ce *«déficit»* de 444 millions de centimes correspond probablement, en partie, à des activités logiques du CE, mais, selon l'intersyndicale, *«il est évident que des dizaines et des dizaines de millions se sont «évaporés» en dehors des attributions normales du CE»*. On ignore lesquelles.

Secundo, pour la seule année 1985, les comptes — ils n'ont d'ailleurs pas été approuvés en avril 1986 — faisaient apparaître un déficit de 188 584 francs, selon le cabinet Pirolli, expert de l'époque, qui vérifie la plupart des CE de Renault dirigés par la CGT. L'examen achevé en février dernier par le cabinet Helios, nouvel expert du CE, gonfle considérablement ce déficit en le faisant passer à 2 385 615 francs !

Un chèque de 40 000 francs

Le plus gros de la différence (1 285 000 francs) provient des colis de Noël 1985 attribués à l'ensemble du personnel. Ils auraient dû être inscrits sur l'exercice 1985, mais en réalité ils l'ont été sur le budget 1986 par M. Gilbert Lenne, alors secrétaire du comité d'établissement, bien que ce budget n'eût pas été approuvé. Poursuivi pour *«entrave»* au fonctionnement du CE, M. Lenne a été condamné, le 18 mars dernier, à 5000 francs d'amende et au franc symbolique de dommage et intérêt par le tribunal de grande instance de Douai.

Pour le reste, l'expertise faite par Helios met en évidence les sommes surprenantes consacrées à l'information. Une Association pour le développement de la communication et de l'information (ADCI) avait été créée en 1984 pour exécuter l'ensemble des travaux d'imprimerie du CE moyennant une subvention annuelle de 150000 francs. En fait, selon le rapport d'expertise, l'ADCI aurait en outre facturé des travaux, des fournitures et reçu 351 000 francs au total en 1985. Les experts ont aussi découvert une facture de près de 25 000 francs pour des fournitures agricoles et de bricolage destinées au complexe sportif, provenant d'un organisme plutôt spécialisé dans les fournitures de bureau pour les CE. Il y a également des dépenses excessives et injustifiées de déplacements, de repas et de boissons dans les restaurants de Douai, de réceptions et de carburant. Pour l'année suivante, on trouve des bons de caisse (nom : syndicat, prénom : CGT) sans que l'on connaisse la contrepartie des sommes versées !

Le troisième chapitre des anomalies se situe dans le budget économique du CE. En 1985, le déficit atteint 507 145 francs, soit plus du tiers du budget annuel selon l'intersyndicale. Ce chapitre évoque un curieux chèque versé sur le compte d'un responsable CGT. *«La direction* [de Renault] *pousse la bassesse jusqu'à tenter de salir personnellement Roger Sylvain, administrateur salarié de la Régie, en le faisant inculper de recel !»* déclarait M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, le 8 mars dernier.

«Et cela, poursuivait le président du Comité de défense des libertés et des droits de l'homme en France et dans le monde, *pour avoir utilisé des fonds de l'organisation syndicale* [la CGT] *afin de financer des initiatives permettant de faire connaître la Neutral»*, ce modèle de petite voiture défendu par la CGT et le PCF. Le problème est qu'un chèque de 40 000 francs (nº 0795566) de la Banque française de crédit coopératif a bien été versé à M. Sylvain, mais il provenait... du comité d'établissement de Renault-Douai et non pas de la CGT.

L'ensemble de ces anomalies dans lesquelles certains n'hésitent pas à voir, en partie, une affaire de détournements de fonds met en évidence des différences d'approches au sein de la CGT. MM. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, et André Sainjon, secrétaire général de la Fédération cégétiste de la métallurgie, sont restés très discrets, pour ne pas dire en retrait, par rapport à des agissements qui peuvent apparaître délictueux de responsables locaux de la CGT qualifiés de *«jusqu'aux-boutistes»*. En revanche, ces mêmes responsables cégétistes de Renault-Douai semblent avoir bénéficié du soutien, au moment d'actions *«musclées»* conduites dans la foulée du *«commando»* SKF au printemps 1985, des *«durs»* de la direction de la centrale de Montreuil. De là à voir un clivage, le pas n'est pas très grand.

OLIVIER BIFFAUD et GUY HERZLICH.

Incidents au cours d'une manifestation contre un projet sur la durée du temps de travail des employés municipaux

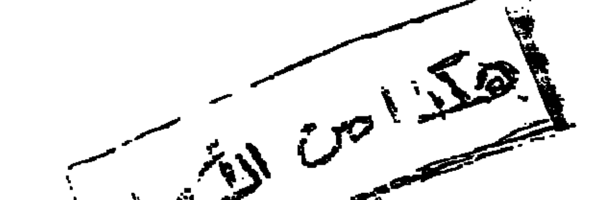
Deux blessés à la mairie de Nîmes

Deux incidents se sont produits, le 23 mars au soir, lors d'une manifestation à Nîmes, dans la salle du conseil municipal. Un journaliste de Radio France, M. François Capelier, trente-quatre ans, a perdu un œil et a dû être hospitalisé. Un manifestant a été intoxiqué par les gaz lacrymogènes.

Peu avant la réunion du conseil municipal, prévue à 18 heures, environ cinq cents personnes ont investi la salle. Les manifestants entendaient protester contre le projet que le maire, M. Jean Bousquet (apparenté UDF), avait l'intention de présenter et qui prévoit le retour à la semaine de trente-neuf heures pour les employés municipaux (*le Monde*, daté 15-16 février). Depuis 1983, et par décision de l'ancienne municipalité, le personnel communal avait obtenu un horaire de trente-cinq heures, sans réduction de salaire.

Après une discussion entre élus, M. Bousquet a décidé que le conseil municipal se tiendrait à huis clos et a demandé l'expulsion des manifestants. Les forces de l'ordre sont intervenues à 20 heures, sur ordre de la préfecture, et des grenades lacrymogènes ont été tirées. La nouvelle salle, qui devait être inaugurée à cette occasion, a subi d'importants dégâts.

C'est lors de ces incidents que le journaliste et un manifestant ont été blessés. Après leur évacuation, les manifestants ont encerclé la mairie et deux escadrons de gendarmes mobiles ont dû intervenir, à 22 heures, pour libérer les forces de l'ordre, les conseillers municipaux et les journalistes. Conseillère municipale d'opposition, Mme Georgina Dufoix, a publié un communiqué dénonçant *«l'attitude irresponsable du maire»*.



Economie

A Tokyo

La crainte d'une guerre commerciale avec les Etats-Unis provoque une forte chute du dollar

Ce mardi 24 mars, le dollar, qui, depuis l'accord du Louvre, le 22 février dernier, sur la stabilisation des parités monétaires, se maintenait au-dessus de 150 yens pour un dollar, a glissé brusquement au-dessous de ce cours pour toucher 148,50 yens, record historique de baisse. Ce vif repli, qui a surpris les milieux financiers internationaux, s'est effectué en dépit des interventions de la Banque du Japon.

Il a été provoqué à la fois par de *nouvelles déclarations* d'officiels américains et par la dégradation très nette des relations commerciales entre les Etats-Unis et le Japon.

Tout a commencé, en début de semaine, par une interview de M. James Baker, secrétaire américain du Trésor, pour la télévision britannique, au cours de laquelle ce dernier soulignait que, contrairement à ce que pensaient les milieux financiers internationaux, « *l'accord conclu à Paris entre les pays industrialisés ne définit aucun objectif de parité pour le dollar* ». M. Baker s'est refusé à donner la moindre indication sur ce que l'administration américaine pourrait considérer comme niveau souhaitable pour le « billet vert ». Il a insisté, par ailleurs, sur la « *vigueur extrême* » des tendances protectionnistes aux Etats-Unis, relayé par le délégué de la Maison Blanche, M. Clayton Yeutter, selon lequel les Etats-Unis et le Japon étaient « *au bord d'un grave conflit commercial* », *Washington se montrant* « *tout prêt* » à prendre des mesures de représailles. De son côté, M. Malcolm Baldridge, secrétaire américain au commerce, évoquait les « *nouvelles difficultés commerciales* » avec le Japon, faisant allusion au conflit sur les semi-conducteurs *(voir ci-dessous)*.

Un mois à peine après l'accord du Louvre, la stabilisation apparente des marchés des changes se trouve donc remise en cause, à la grande inquiétude non seulement des Japonais, mais aussi des Allemands, qui mesurent maintenant les effets de la baisse du dollar sur leurs exportations, en nette diminution, et sur leur croissance, sensiblement ralentie. A Tokyo, le ministre des finances, M. Kiichi Miyazawa, a bien déclaré à la presse que les nations les *plus industrialisées* devaient, maintenant, soutenir le dollar, conformément à l'accord du Louvre. Mais ce soutien ne semble guère se manifester, pour l'instant, comme si ces nations estimaient que le Japon devait résoudre, bilatéralement, ses propres problèmes avec les Etats-Unis.

F. R.

Non-respect de l'accord sur les semi-conducteurs ?

Les Japonais tentent d'apaiser les Américains

Le ministère japonais de l'industrie et du commerce extérieur a annoncé le 23 mars différentes mesures destinées à éviter des représailles américaines contre les producteurs japonais de semi-conducteurs. Les Etats-Unis accusent en effet ces derniers de ne pas respecter l'accord nippo-américain sur le commerce des semi-conducteurs signé en juillet dernier. Le MITI a notamment demandé aux producteurs nationaux de réduire de 11 % la production de diverses « *puces* » pour les trois prochains mois.

Les responsables du MITI ont également précisé que dans une lettre adressée le 20 mars au secrétaire d'Etat George Shultz, au secrétaire au Trésor James Baker, au secrétaire au commerce Malcolm Baldridge et au représentant américain aux négociations commerciales Clayton Yeutter, ils avaient proposé aux Etats-Unis une étude commune sur les pratiques de dumping qui sont reprochées aux producteurs japonais de semi-conducteurs dans les pays tiers.

Ces mesures d'apaisement présentées par les Japonais interviennent à l'avant-veille de la réunion de l'Economic Policy Council, formation restreinte de l'administration Reagan, qui doit décider de recourir ou non à des représailles contre les entreprises japonaises, notamment sous la forme de droits de douane supplémentaires.

REPÈRES

Charbon

Les propos de M. Bangemann provoquent un tollé en RFA

Une interview du ministre ouest-allemand de l'économie, M. Bangemann, au quotidien *Die Welt*, provoque un tollé en Allemagne fédérale. Selon cet entretien que M. Bangemann dément mais que le quotidien confirme, le ministre a déclaré qu'il fallait supprimer les subventions à l'acier et au charbon, « *car ces branches industrielles ne peuvent être sauvées à long terme* ».

Selon *Die Welt*, M. Bangemann affirmait encore : « *Il est possible que nous puissions provisoirement maintenir 50 000 emplois dans le charbon, mais dans le même temps nous menaçons 500 000 emplois ou plus dans d'autres secteurs.* » Le président du directoire de Thyssen, M. Spaethmann s'est déclaré prêt à marcher sur Bonn avec ses ouvriers, accusant M. Bangemann de « *menacer la démocratie* ». Pour l'opposition, le SPD affirme qu'il s'agit là d'« *un début de thatchérisation de la Ruhr et de la Sarre* ». La RFA dépense actuellement 3 milliards de deutschemarks par an pour subventionner l'extraction du charbon ; les aides fédérales à la production d'acier ont pratiquement cessé.

Production industrielle

En baisse

L'indice mensuel rénové de la production industrielle de l'INSEE, établi sur une base 100 en 1980, fait apparaître une baisse continue de la production depuis octobre dernier. L'indice est tombé d'un niveau 103 en octobre à 101 en novembre et décembre, pour finalement tomber à 99 en janvier 1987.

La production du mois de janvier a été perturbée à la fois par les grèves des transports (SNCF) et par le froid, indique l'INSEE. La production *d'électricité* et la distribution de gaz ont été élevées, mais l'activité du bâtiment et des travaux publics et de certaines industries de base a été nettement ralentie. Le nouvel indice mensuel INSEE de la production industrielle couvre désormais environ 65 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'industrie hors bâtiment (contre 49 % pour l'indice utilisé jusqu'à présent).

Pavillon des Kerguelen

Feu vert juridique

L'immatriculation de certains types de navires français sous le pavillon des Kerguelen (terres australes et antarctiques françaises, TAAF) a désormais une base légale. Le décret et les arrêtés d'application ont été signés par le premier ministre. Le Conseil d'Etat, consulté, a rendu un avis conforme, avalisant donc la légalité de ce texte. Le décret reprend les dispositions du protocole d'accord signé, le 22 décembre, avec les syndicats. Le pavillon des Kerguelen est *plus* « *économique* » que le pavillon national, puisqu'une majorité de l'équipage peut être composée de marins étrangers.

Croissance

Accélération probable en Grande-Bretagne

Dans ses prévisions économiques, la Confédération de l'industrie britannique (CBI) envisage, comme le gouvernement, une croissance de 3 % en 1987, sensiblement supérieure à celle de la moyenne des pays européens. L'organisation patronale table sur une reprise de 3,5 % des investissements après la chute de 3,6 % enregistrée en 1986. Elle prédit, d'autre part, une dégradation de la balance commerciale, dont le déficit *pourrait atteindre 2 milliards de* livres, contre 1,1 milliard en 1986 en raison d'une augmentation limitée à 3,6 % des exportations, alors que les importations, dopées par une consommation toujours dynamique comme par la reprise des investissements, progresseront de 4,6 %. La Confédération pense que le nombre des chômeurs descendra en deçà de la barre des 3 millions et demande au gouvernement de jouer la carte de la désescalade des taux d'intérêt.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICAV

BANQUE NATIONALE DE PARIS

ÉPARGNE - OBLIGATIONS
Société d'Investissement à Capital Variable

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui devait se réunir le vendredi 13 mars 1987 dans la salle n° 219 de la BANQUE NATIONALE DE PARIS, 20, boulevard des Italiens à PARIS (9e), n'a pu délibérer valablement faute de quorum.

Une nouvelle Assemblée se réunira sur deuxième convocation le jeudi 26 mars 1987 à 15 heures au même lieu (salle 203).

BNP. la banque est notre métier

SICAV

BANQUE NATIONALE DE PARIS

NATIO-VALEURS
SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires convoquée pour le mardi 17 mars 1987 n'a pu délibérer valablement faute de quorum.

Une nouvelle Assemblée se réunira sur deuxième convocation, le lundi 30 mars 1987, à 9 heures, avec le même ordre du jour, dans la salle n° 203 de la Banque Nationale de Paris, 20, boulevard des Italiens à Paris 9e

EPARGNE-VALEUR
SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires convoquée pour le mardi 17 mars 1987 n'a pu délibérer valablement faute de quorum.

Une nouvelle Assemblée se réunira sur deuxième convocation, le lundi 30 mars 1987, à 10 heures 30, avec le même ordre du jour, dans la salle n° 203 de la Banque Nationale de Paris, 20, boulevard des Italiens à Paris 9e

EPARGNE-INTER
SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires convoquée pour le mardi 17 mars 1987 n'a pu délibérer valablement faute de quorum.

Une nouvelle Assemblée se réunira sur deuxième convocation, le lundi 30 mars 1987, à 15 heures 30, avec le même ordre du jour, dans la salle n° 203 de la Banque Nationale de Paris, 20, boulevard des Italiens à Paris 9e.



AAA
ACTIONS AGRO-ALIMENTAIRE

Société d'investissement à capital variable du groupe des Banques populaires et de la Banque Eurofin

L'assemblée générale de la Société, statuant sur les comptes du second exercice, s'est réunie le 16 mars 1987, sous la présidence de M. Francis Lepâtre, qui a prononcé l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs,

Qu'il me soit tout d'abord permis, en ouvrant cette assemblée, de remercier M. Georges Plescoff, a qui j'ai l'honneur de succéder à la présidence de votre Sicav depuis le 15 avril dernier. M. Georges Plescoff, aujourd'hui votre président d'honneur, a été à l'origine de la création de AAA Actions-Agro-Alimentaire, à la vie de laquelle il continue, malgré ses nombreuses occupations, à s'intéresser de très près.

L'activité de la Sicav, au cours de son deuxième exercice, clos le 31 décembre dernier, s'est inscrite dans un environnement caractérisé pour les industries agro-alimentaires, par des tendances économiques contrastées, un paysage financier en pleine mouvance, et des performances boursières que l'on peut qualifier de brillantes.

Dans un contexte général de désinflation et de faible croissance de l'économie, les industries agro-alimentaires ont connu, comme en 1985, un marché intérieur soutenu, malgré une concurrence internationale accrue, tant sur le plan intérieur que sur le plan extérieur.

En 1986, les industries agro-alimentaires sont demeurées le premier secteur industriel français avec un chiffre d'affaires de 510 milliards de francs environ, en hausse de 3 % par rapport à 1985. La croissance de la production en volume est restée modérée, de l'ordre de 1,5 %. Cette progression se situe dans la moyenne observée ces six dernières années, bien qu'un peu moins élevée que celle qui prévalait entre 1970 et 1980 : + 3,2 %.

La consommation alimentaire domestique depuis 1980 est le reflet de l'évolution sensible des habitudes alimentaires des Français. Les ménages, la restauration, intensifient leur demande de produits élaborés et à haute valeur ajoutée au détriment des produits bruts. En particulier, les produits surgelés et les glaces, les conserves diverses, la charcuterie, les ultra-frais et les boissons non alcoolisées constituent des marchés en expansion.

Mais le phénomène le plus significatif a résidé dans le tassement de la demande mondiale, alors que s'est exacerbée la concurrence internationale en liaison avec la baisse du dollar.

Les ventes à l'étranger des industries agro-alimentaires, second exportateur de l'industrie française, se sont élevées à 85,4 milliards de francs en 1986. Les exportations, de même que les importations, ont répercuté la chute des cours mondiaux des principales denrées de base et des produits tropicaux.

Le solde du commerce extérieur des industries agro-alimentaires est resté largement positif avec 22,4 milliards de francs, en légère baisse toutefois par rapport à 1985 (+ 23,7 milliards de francs).

Globalement, les exportations se sont concentrées sur les pays de la CEE, qui ont représenté 60 % des exportations en 1986 contre 57,4 % en 1985.

Il n'est pas contestable que la compétitivité des entreprises françaises a beaucoup souffert du contrôle des prix et que la faiblesse de ses marges est imputable à la position très favorable de la grande distribution dans les négociations commerciales.

Toutefois, l'adoption de l'ordonnance sur la liberté des prix et de la concurrence constitue un facteur encourageant pour l'amélioration des comptes des entreprises et pour la reprise de leurs investissements, déjà sensibles depuis 1984.

Il est donc naturel que les cours des actions des sociétés agro-alimentaires aient enregistré ces améliorations au cours du second exercice de AAA. L'indice CAC de ce secteur a progressé de 47,7 %, soit une performance comparable à celle de l'ensemble des valeurs françaises (49,7 %).

Cette hausse des valeurs de la compétence de votre Sicav a été plus marquée au cours du second semestre 1986, pendant lequel sont intervenues un certain nombre d'opérations financières importantes : OPE de Saint-Louis Bouchon sur Lesieur, de Louis Vuitton sur Veuve Clicquot, prise de contrôle de Générale Biscuit par BSN.

L'appréciation des cours a été propice au dégagement de plus-values significatives, notamment sur les petites valeurs, permettant ainsi de procéder à des rachats lors des accidents de marché.

La valeur de l'action AAA a progressé de 35,9 % au cours du second exercice (dividende réinvesti). Son évolution a bénéficié du contexte boursier favorable aux valeurs du secteur agro-alimentaire et également à celles de la distribution agro-alimentaire, dans lesquelles, dans un souci d'équilibre du portefeuille, une partie des investissements a été réalisée. Le recours aux obligations convertibles a permis d'améliorer la performance par rapport à ce qu'elle aurait été si la partie obligataire du portefeuille, fixée légalement à un minimum de 30 % de l'actif net, n'avait été constituée que d'obligations classiques.

Depuis le début de l'année 1987, la valeur de l'action AAA a encore notablement progressé, atteignant 833,66 F le 13 mars 1987, soit une hausse de 11,3 % depuis le début du nouvel exercice et de 69,5 % depuis la création de la Société (dividende réinvesti).

Un dividende de 10,55 F assorti d'un crédit d'impôt de 3,06 F vous sera versé le 31 mars 1987. Il vous sera possible de le réinvestir sans frais en actions AAA dans un délai de six mois.

L'intérêt des investisseurs pour cette Sicav CEA Monory s'est confirmé en 1986, le nombre d'actions en circulation ayant augmenté de plus de 30 % et à nouveau de 8 % depuis le début de 1987, pour dépasser le nombre de cinq cent mille à la veille de votre assemblée.

Les perspectives offertes par un secteur fortement exportateur et maître de ses innovations technologiques me paraissent aujourd'hui de nature à conforter la confiance du public dans notre société.



LOCAMIC

Etablissement Financier de Crédit-Bail mobilier

LOCAMIC présente ses résultats 1986

Le Conseil d'Administration de LOCAMIC a arrêté les comptes de la Société et pris connaissance des résultats du Groupe.

Le bénéfice financier net consolidé 1986 s'élève à 86,5 millions incluant une plus-value nette de 42,5 millions sur la cession de titres Asystel.

Le bénéfice net courant (44 millions) est supérieur à celui annoncé en janvier à l'occasion de l'introduction du titre en Bourse. Il comprend 11,2 millions au titre de l'U.B.E. entrée dans le Groupe en septembre dernier. En 1985, il était de 27,4 millions.

A périmètre comparable, la progression est de 14 % qui se répartit de la manière suivante :

– pour les trois sociétés de crédit-bail et de location, LOCAMIC, AUTOBAIL & MULTIBAIL, elle est de 18 % ;

– l'U.B.E. enregistre un résultat identique à celui de l'année précédente ;

– enfin, la contribution des participations ASYSTEL & SOFILEASING au résultat consolidé a augmenté de 26 %, passant de 3,9 à 4,9 millions, malgré la baisse de 35 à 20 % du pourcentage détenu par LOCAMIC dans le capital d'ASYSTEL.

LOCAMIC, société mère, dégage un bénéfice net de 53 millions contre 6 millions en 1985, comprenant la plus-value nette sur titres de 42,5 millions sur cession de titres ASYSTEL.

Il sera proposé à l'assemblée de répartir entre les actionnaires une somme globale de 10,8 millions contre 5,59 millions en 1985 correspondant à un dividende unitaire de FF 6,75 par action de FF 50 nominal.

Au cours des deux premiers mois de 1987, l'activité traditionnellement modérée en cette période de l'année a été supérieure de 23 % à celle de l'an dernier, dans un climat de vive concurrence. La mise en place, au niveau de la force commerciale, de divisions spécialisées sur les marchés (informatique, transports notamment) privilégiés du Groupe sera achevée en mai : elle donnera au Groupe les moyens humains et logistiques nécessaires à l'application de sa stratégie.

Béghin Say

Le conseil d'administration, réuni le 20 mars 1987 sous la présidence de M. Jean-Marc Vernes, a approuvé les comptes de l'exercice 1986 qui seront soumis à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 2 juin 1987.

Résultats

Après une dotation de 12 millions de francs à la réserve de participation des salariés, le résultat net s'établit à 306,7 millions de francs, contre 53,3 millions en 1985.

Il est rappelé que la division Kaysersberg a été filialisée avec effet rétroactif au 1er janvier 1986 et que, de ce fait, Béghin-Say a enregistré une plus-value brute de 139,5 millions.

Le résultat courant, qui ne résulte donc désormais que des activités « sucre » et papier-carton « Corbehem », progresse de 80 % en passant de 197,5 millions à 355,9 millions après une dotation aux amortissements de 261,8 millions, contre 410,9 millions (dont 164,9 millions pour Kaysersberg) en 1985.

Les charges liées à la restructuration de la branche « sucre » s'élèvent à 130,9 millions de francs, dont 78,4 millions ont été supportés durant l'exercice 1986 et 52,5 millions ont été provisionnés.

Conformément aux dispositions en vigueur, la provision pour hausse de prix (141 millions de francs) constituée en 1980 a été réintégrée.

La charge d'impôt s'élève à 191,1 millions, contre 17,9 millions en 1985.

Dividende

En raison de l'amélioration des résultats de la société, au-delà des prévisions les plus optimistes, le conseil d'administration a proposé la distribution d'un dividende de 27 francs (avoir fiscal de 9 francs compris), contre 7,50 francs (avoir fiscal de 2,50 francs compris) en 1985.

Perspectives

Les résultats enregistrés au début de l'année 1987 permettent d'envisager une nouvelle progression du bénéfice net de la société.

Récemment Béghin-Say a acquis 44 % du capital de la société Lesaffre Frères, qui exploite une sucrerie à Nangis.

D'autre part, à la demande du monde agricole, Rhône-Poulenc va céder à Béghin-Say les actions qu'elle détient dans la SODES, société qui exploite une unité de production d'éthanol de synthèse à Lillebonne.

Le projet d'implantation d'une amidonnerie de blé en France devrait se réaliser en cours d'année sauf si les pourparlers menés actuellement par le groupe Ferruzzi en vue de l'éventuelle acquisition des unités de production de Corn Products Corp. aboutissaient.

La société a, par ailleurs, l'intention de doter sa filiale Kaysersberg de moyens lui permettant d'assurer un développement rapide en Europe de ses activités « papiers sanitaires et domestiques ».

Augmentation de capital

En vue de renforcer ses fonds propres et de lui permettre de procéder aux acquisitions et développement envisagés, la société va émettre entre le 30 mars et le 21 avril 1987, 2 045 426 actions nouvelles au prix de 500 francs et 658 105 certificats d'investissement au prix de 400 francs.

Une note d'information sur cette opération financière a reçu le visa n° 87-59 de la commission des opérations de Bourse le 3 mars 1987. Elle est gracieusement mise à la disposition du public au siège de la société.



Kaysersberg

Le conseil d'administration s'est réuni le 20 mars 1987 sous la présidence de M. Jean-Marc Vernes. Il a approuvé les comptes de l'exercice 1986 qui seront soumis à l'assemblée générale prévue le 2 juin 1987.

Au préalable, il est précisé que la société Kaysersberg a été créée le 31 décembre 1986 par apport partiel d'actifs de la société Beghin-Say. Cette nouvelle société, filiale de Beghin-Say à 100 %, regroupe désormais les activités Cartons plats, Emballages et plastiques et celles, prépondérantes, des produits Papiers sanitaires et domestiques destinés au grand public ou à l'usage des professionnels ; elle regroupe aussi des filiales françaises et étrangères participant à ces activités.

Résultats 1986

Le résultat net s'établit à 101,4 millions de francs, après impôt sur les sociétés de 71,5 millions et résultats exceptionnels de – 69,5 millions.

Ce dernier poste comprend notamment des amortissements dérogatoires pour 21,8 millions de francs, les charges du plan social liées à la suppression de cent trente emplois en 1986 pour 14,4 millions et une indemnité de 29,1 millions pour rupture anticipée d'un contrat de licence en Italie.

Par ailleurs, le résultat d'exploitation s'élève à 293,5 millions de francs, après une dotation normale aux amortissements de 142,4 millions de francs ainsi qu'une provision de 6,8 millions en prévision d'un accord de groupe sur la participation. La remontée des résultats des filiales de Kaysersberg, pour plus de 50 millions de francs, fait que le résultat financier s'établit à – 51 millions. Le résultat courant est donc de 242,5 millions.

Compte tenu de ces résultats favorables, le conseil d'administration a proposé la distribution d'un dividende global de 30 millions de francs, au bénéfice de la société mère Beghin-Say.

Perspectives 1987

L'évolution récente, dans les différents secteurs d'activité de l'entreprise, permet d'envisager une progression sensible des résultats de l'exercice en cours.

Marchés financiers

PARIS, 23 mars ↑

Record battu

La Bourse de Paris a commencé la semaine du bon pied, l'indicateur de tendance gagnant 0,60 %. La liquidation du mois boursier, effective ce lundi, s'achevait ainsi sur un gain avoisinant 9 %.

Autour de la corbeille, les opérateurs soulignaient le mouvement pondéré des valeurs du bâtiment, déclenché par la signature, prévue pour le 24 mars, de l'accord définitif sur la réalisation d'Eurodisneyland.

Parmi les valeurs les mieux orientées figuraient Screg et Jean Lefebvre (un moment réservées à la hausse), Unibail, Bouygues, Promodès, Colas, SFIM, TRT et Dumez. Bis, Ecco et Pollet étaient soutenus. L'Oréal atteignait de son côté son plus haut niveau historique.

De l'avis des observateurs, le marché est appelé à franchir de nouveaux sommets. Le succès de la privatisation de Sogenal (400 000 souscripteurs) montre combien les « petits porteurs » restent attirés par le phénomène boursier. Les gestionnaires de SICAV procèdent à des achats soutenus, afin d'employer au mieux les liquidités encore non placées. C'est le 31 mars qu'ils devraient présenter l'état de leur compte.

La place attend de surcroît une baisse prochaine des taux. Le volume d'activité restait fort lundi, alors qu'on notait des achats plus importants d'investisseurs étrangers.

Du côté des obligations, la tendance était soutenue. Le MATIF gagnait 0,09 %, à 108,20, sur le contrat à échéance décembre 1987.

Lingot : 79 750 (– 100).

Napoléon : 511, inchangé.

NEW-YORK, 23 mars ↑

Au plus haut

Après un début de séance timide, Wall Street est reparti de l'avant dans un marché très actif, battant en clôture son cinquième record consécutif. L'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles terminait à 2 363,78, en hausse de 30,26 points. 190 millions de titres ont été échangés, contre 234 millions le 20 mars. 875 titres progressaient, 696 reculaient et 422 étaient inchangés. Alors qu'autour du Big Board les professionnels s'attendaient à un mouvement de consolidation, ils ont dû réviser en hâte leur jugement : les fonds de retraite, qui ont jusqu'au 15 avril pour bénéficier des statuts de l'année fiscale 1986, placent une part importante de leurs liquidités dand les fonds spécialisés dans les investissements boursiers. Les semi-conducteurs ont, en outre, bénéficié de l'annonce du Japon qui a appelé ses fabricants de puces à réduire leur production. *« Nous allons vers les 2 400 »*, indiquait lundi un broker, sûr de son fait. Parmi les valeurs les plus traitées figuraient American Telephone (2,5 millions), Wendys International (2,46 millions) et LTU Corp. (2,4 millions).

VALEURS	Cours du 20 mars	Cours du 23 mars
Alcoa	44 3/4	44 5/8
A.T.T.	23 7/8	24
Boeing	53 1/2	52 7/8
Chase Manhattan Bank	38 1/4	38 1/2
Du Pont de Nemours	113 7/8	117 1/2
Eastman Kodak	77 1/4	78 7/8
Exxon	85 1/8	88 1/4
Ford	81 3/4	82 1/2
General Electric	107 1/4	110 3/8
General Motors	78 1/8	79 1/4
Goodyear	55	55
I.B.M.	148 1/2	149 3/4
I.T.T.	64 3/4	64 1/2
Mobil Oil	48 3/4	48 7/8
Pfizer	75 1/4	75 5/8
Schlumberger	40	40 5/8
Texaco	35	35 1/8
U.A.L. Inc.	59 5/8	58 1/4
Union Carbide	28 3/4	29
U.S. Steel	27 1/4	27 7/8
Westinghouse	65	66 5/8
Xerox Corp.	74 1/2	75 3/4

CHANGES

Dollar : 6,03 F ↓

La baisse du dollar, déjà amorcée en début de semaine, s'est accélérée mardi 24 mars, notamment à Tokyo, en raison de l'aggravation du conflit commercial entre les *Etats-Unis* et le Japon. En Europe, cette baisse, plus limitée, n'a pas encore créé de tensions, le cours du deutschemark se maintenant à 3,33 F à Paris.

FRANCFORT	23 mars	24 mars
Dollar (en DM)	1,82	1,81
TOKYO	**23 mars**	**24 mars**
Dollar (en yens)	151,50	148,50

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (24 mars)	7 3/4 %
New-York (23 mars)	6 1/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	20 mars	23 mars
Valeurs françaises	109,8	110,9
Valeurs étrangères	106,5	106,4

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	444,5	448,7

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	20 mars	23 mars
Industrielles	2 333,52	2 353,78

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	20 mars	23 mars
Industrielles	1 598,9	1 611,5
Mines d'or	362,4	367,4
Fonds d'Etat	92,04	92,19

TOKYO

	23 mars	24 mars
Nikkeï	21 588,2	21 475,35
Indice général	1 859,33	1 860,78

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 mars
Nombre de contrats : 23 395

COURS	ÉCHÉANCES Mars 87	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87
Dernier	108,45	108,25	108,35	108,05
Précédent	108,40	108,25	108,35	108,20

AUTOUR DE LA CORBEILLE

DUGUY CRÉATIONS BIENTOT AU SECOND MARCHÉ DE NANTES. – La société vendéenne Duguy Créations, spécialisée dans la confection pour enfants, sera introduite, le 27 mai, au second marché de la Bourse de Nantes. Le capital de Duguy Créations sera divisé avant l'introduction en 614 000 actions de 50 F nominales. 20 %, soit 120 000 actions, seraient proposées au public. En 1986, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 160 millions de francs, dont 15 % à l'exportation, avec un bénéfice de plus de 9 millions de francs.

FORTE HAUSSE DU RÉSULTAT NET SOCIAL DE L'UIC. – L'Union industrielle de crédit, filiale de la Banque de l'union européenne (groupe CIC), a réalisé, en 1986, un bénéfice net social de 49,5 millions de francs, contre 39,5 millions en 1985. La progression de l'activité et une baisse importante des taux ont contribué à ce résultat.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0205	6,0335	+ 60	+ 75	+ 105	+ 130	+ 350	+ 440
$ can.	4,6168	4,6234	+ 21	+ 40	+ 34	+ 61	+ 165	+ 252
Yen (100)	4,0567	4,0613	+ 120	+ 138	+ 230	+ 255	+ 733	+ 812
DM	3,3281	3,3321	+ 105	+ 123	+ 197	+ 220	+ 605	+ 675
Florin	2,9462	2,9496	+ 54	+ 64	+ 99	+ 116	+ 330	+ 383
F.B. (100)	16,0637	16,0829	+ 31	+ 114	+ 44	+ 164	+ 257	+ 603
F.S.	3,9838	3,9917	+ 124	+ 145	+ 236	+ 264	+ 768	+ 852
L (1 000)	4,6780	4,6829	– 84	– 47	– 163	– 99	– 439	– 317
£	9,7738	9,7863	– 192	– 150	– 343	– 273	– 767	– 563

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6	6 1/4	6 7/16	6 9/16	6 7/16	6 9/16	6 7/16	6 9/16
DM	3 3/4	4	3 7/8	4	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	6 1/2	7 1/2	7 1/4	7 1/2	7 1/4	7 1/2	7 1/4	7 1/2
F.S.	0 3/8	0 7/8	4	4 1/8	3 7/8	4	3 7/8	4
L (1 000)	8 3/4	9 3/4	9 1/2	10	9 1/2	10	9 1/4	9 5/8
£	10	10 1/4	9 13/16	9 15/16	9 11/16	9 13/16	9 1/4	9 3/8
F. franç.	7 1/2	8	7 3/4	7 7/8	7 3/4	7 7/8	7 13/16	7 15/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

23 MARS

Cours relevés à 18 h 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	1525	1525	1525	....
4300	C.N.E. 3%	4220	4210	4210	– 0 24
1165	B.N.P. T.P.	1209	1209	1213	+ 0 33
1137	C.C.F. T.P.	1215	1210	1210	– 0 40
1115	Créd. Lyon. T.P.	1117	1117	1117	....
2910	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2005	Renault T.P.	2114	2114	2114	....
2170	Rhône-Poul. T.P.	2275	2330	2340	+ 2 86
1229	St-Gobain T.P.	1355	1385	1370	+ 1 11
1282	Thomson T.P.	1305	1320	1325	+ 1 53
515	Accor	553	560	565	+ 2 17
2010	Agence Havas	2130	2180	2180	+ 2 35
1950	Ag. Havas C. I.	2080	2090	2090	+ 0 48
695	Air Liquide	720	740	740	+ 2 78
2200	Alcatel	2910	2950	2970	+ 2 06
1940	Als. Superm.	2341	2341	2341	....
460	A.L.S.P.I.	525	531	538	+ 2 48
380	Alsthom ★	435	438	430	– 1 14
2480	Arjom. Prioux	2580	2552	2555	– 0 20
600	Arnaudet-Rey	608	619	622	+ 2 30
1520	Aux. Entrepr. ★	1641	1630	1661	+ 1 21
1290	Avions Dassault	1295	1250	1290	– 0 38
810	BAFIP	805	800	800	– 0 62
500	Bail-Equipem. ★	494	488	494	....
1000	Bail-Investiss.	970	958	958	– 1 24
1000	Cie Bancaire	1058	1052	1051	– 0 66
540	Bazar H.-V.	631	615	617	– 2 22
680	Béghin-Say ★	729	735	723	– 0 82
715	Berger (Ma)	729	730	730	+ 0 14
715	Bic ★	852	845	837	– 1 76
1560	B.I.S.	1550	1599	1620	+ 4 52
2850	Biscuit (Géné.)	2850	2850	2850	....
2350	Bongrain S.A.	2710	2750	2750	+ 1 48
1200	Bouygues	1289	1330	1330	+ 3 18

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
465	Darty ★	535	530	528	– 1 30
275	Dév. P.d.C. (Li)	351	354	354	+ 0 85
695	D.M.C.	705	714	713	+ 1 13
2850	Docks France ★	2975	3040	3080	+ 3 52
2090	Dumez ★	2260	2295	2363	+ 4 55
1430	Eaux (Gén.)	1492	1500	1502	+ 0 67
2600	Ecco ★	2879	2895	2950	+ 2 46
1090	Electro-Finan.	1360	1370	1365	+ 0 37
345	Elf-Aquitaine	342	342 50	344	+ 0 58
310	– (certific.)	320 10	320 10	321	+ 0 28
3150	Epeda-B-Faure	3331	3255	3260	– 2 13
3400	Essilor	3550	3605	3505	– 1 27
465	Esso S.A.F. ★	515	520	514	– 0 19
3080	Eurafrance	3150	3165	3150	....
1450	Eurocom ★	1479	1470	1479	....
3250	Euromarché	3500	3500	3490	– 0 29
825	Europe n° 1 ★	926	928	930	+ 0 43
1980	Facom	1951	1975	1950	– 0 05
1170	Fichet-Bauche	1240	1235	1235	– 0 40
230	Finextel	234 80	234 80	234 80	....
250	Fives-Lille	252	250 80	250 50	– 0 60
340	Francarep	348	345	345	– 0 86
1330	Fromageries Bel	1540	1550	1538	– 0 13
1050	Gal. Lafayette	1238	1250	1250	+ 0 97
410	Gascogne	429	440	440	+ 2 56
350	Géophysique ★	415	415	415	....
2280	Gerland	2495	2540	2540	+ 1 80
680	GTM-Entrepose	706	714	717	+ 1 56
955	Guyenne-Gas. ★	881	895	888	+ 0 79
3100	Hachette ★	3255	3260	3245	– 0 30

Comptant (sélection)

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 23/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Uni-Garantie	1337 25	1311
Unigestion	941 58	898 58 ◆
Uni-Japon	1452 90	1387 02
Uni-Régions	3323 79	3173 07
Uniunte	2235 28	2258 47
Univer	174 21	174 21 ◆
Univers-Obligations	1582 57	1540 20
Valorem	541 20	528
Valabig	61098 52	60493 58
Valorg	1475 17	1473 70
Valrad	79033 82	79054 39

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 096	6 063	5 800	6 350
ECU	6 909	6 916	....	....
Allemagne (100 DM)	332 860	333	322 500	340 500
Belgique (100 F)	16 087	16 072	15 500	16 350
Pays-Bas (100 fl.)	294 660	294 750	285 500	303 500
Danemark (100 krd)	88 480	88 500	85 500	92
Norvège (100 k)	88 070	88 100	85	91 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 748	9 794	9 450	10 100
Grèce (100 drachmes)	4 538	4 529	4	5
Italie (1 000 lires)	4 679	4 681	4 500	5
Suisse (100 fr.)	397 450	397 480	385	405 500
Suède (100 krs)	95 290	95 290	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 400	47 400	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 749	4 749	4 550	5 050
Portugal (100 esc.)	4 315	4 313	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 848	4 841	4 400	4 900
Japon (100 yens)	4 020	4 030	3 880	4 080

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/3
Or fin (kilo en barre)	79600	79400
Or fin (en lingot)	79850	79750
Pièce française (20 fr)	511	511
Pièce française (10 fr)	372	.....
Pièce suisse (20 fr)	556	548
Pièce latine (20 fr)	468	468
Souverain	586	591
Pièce de 20 dollars	3010	3050
Pièce de 10 dollars	1460	1450
Pièce de 5 dollars	930	.....
Pièce de 50 pesos	3050	3100
Pièce de 10 florins	491	495
Or Londres	404 90	406 90
Or Zurich	404 50	406 50
Or Hongkong	405 65	406 65
Argent Londres	5 55	5 56

Le Monde

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Attentat à la voiture piégée contre l'armée britannique du Rhin : trente et un blessés

Un attentat à la voiture piégée contre le quartier général des forces britanniques stationnées en RFA, à Moenchengladbach-Rheindahlen (frontière néerlandaise), a fait, lundi 23 mars, selon un dernier bilan communiqué par un porte-parole militaire, trente et un blessés. Sept personnes grièvement atteintes sont en observation dans des hôpitaux militaires.

La bombe de 100 kilos, dissimulée dans une voiture, a explosé à 22 h 30, devant le mess des officiers, creusant un cratère de 50 centimètres de profondeur et de 3 mètres de large. L'explosion a également détruit une vingtaine de voitures et soufflé les vitres des immeubles situés dans un rayon de 200 mètres. Au moment de l'attentat, des officiers du groupe de l'armée nord de l'OTAN assistaient à un dîner auquel participaient des officiers britanniques et ouest-allemands, accompagnés de leurs épouses.

Peu avant l'explosion, un correspondant s'exprimant dans un anglais hésitant avait annoncé l'imminence de l'attentat à l'agence Deutsche Presse Agentur, à Dusseldorf. L'employé qui a reçu l'appel téléphonique avait seulement pu saisir que l'interlocuteur lui parlait d'une bombe, sans comprendre exactement où celle-ci avait été placée. L'attentat, qui n'avait pas encore été revendiqué mardi 24 mars, a été perpétré quelques heures seulement après la visite en République fédérale d'Allemagne de Mme Thatcher.

L'armée britannique du Rhin compte quelque soixante-dix mille soldats stationnés dans la moitié nord de la RFA ; sept mille sont basés à Moenchengladbach-Rheindahlen. L'armée britannique du Rhin est intégrée au groupe nord de l'OTAN en Europe. – *(AFP, Reuter.)*

INDE : huit morts et près de deux cents blessés

Des élections dans trois Etats sont marquées par la violence

NEW-DELHI
de notre correspondant

Huit personnes ont été tuées et près de deux cents blessées au cours des violences qui ont marqué, lundi 23 mars, les élections dans le Kerala, le Cachemire et le Bengale-Occidental. Il s'agissait, pour les 55 millions d'électeurs invités aux urnes de choisir, parmi 3 239 candidats, les 505 représentants locaux qui éliront les équipes de gouvernement de ces trois Etats (sur vingt-quatre) de l'Union indienne. Trois sièges vacants au Parlement fédéral de New-Delhi étaient également à pourvoir.

Considérée comme un test crucial pour le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, la consultation, dont les résultats ne devraient être connus que mardi en fin de journée, a fait l'objet d'une campagne particulièrement active et d'un taux de participation élevé (autour de 70 %).

Les affrontements les plus violents ont eu lieu au Kerala, l'Etat le plus alphabétisé de l'Inde et le seul de la région sud où le Congrès-I de M. Gandhi était jusqu'ici à la tête du gouvernement. Six des huit personnes poignardées à mort dans la journée étaient des militants du Parti communiste marxiste indien (CPI-M), principal adversaire du Congrès-I dans la région. Les deux autres personnes tués étaient des partisans du premier ministre. Les échauffourées qui ont suivi ces meurtres ont fait plusieurs dizaines de blessés, dont un certain nombre ont dû être hospitalisés.

P. C.

L'attentat dans un café de Djibouti

Un Tunisien aurait avoué en être l'auteur

Un Tunisien ayant avoué être l'auteur de l'attentat à la bombe perpétré le 18 mars contre le café l'Historil de Djibouti a affirmé avoir *« été recruté à Damas »* pour le compte d'une organisation terroriste moyen-orientale, a annoncé ce lundi le président Hassan Gouled.

L'homme, qui était porteur d'un passeport tunisien dont il reste à établir s'il est vrai ou faux, s'appelle Adouani Hamouda Hassan, toujours selon son passeport. Il s'agit d'un employé, né à Bizerte le 4 mai 1960, selon le président djiboutien, le jeune homme a affirmé appartenir à l'organisation des Troupes des révolutionnaires et résistants, une organisation parfaitement inconnue à ce jour.

Contrairement à des informations obtenues dimanche à Paris de bonne source, selon lesquelles un ressortissant koweïtien avait également été interpellé, une seule personne a en fait été arrêtée, précisait-on à Djibouti de source autorisée. Adouani Hamouda Hassan était arrivé à Djibouti le 8 mars et était muni d'un visa de dix jours.

A Tunis, nous indique notre correspondant, Michel Deuré, aucun commentaire officiel n'a suivi l'annonce de l'arrestation de l'auteur présumé de l'attentat de Djibouti, ni de l'interpellation de cinq autres « Tunisiens », à la suite de la découverte d'une cache d'explosifs dans la région parisienne. Dans les milieux informés, on se borne à indiquer que, jusqu'à présent, rien ne permet d'affirmer qu'il s'agit bien, dans l'un et l'autre cas, de « vrais » Tunisiens.

On rappelle aussi qu'un grand nombre de Tunisiens, sur les trente-deux mille expulsés de Libye pendant l'été 1985, s'étaient vu confisquer leur passeport, avant leur départ. Le gouvernement a d'ailleurs décidé l'an dernier de renouveler tous les passeports et les nouveaux documents – paraît-il infalsifiables – sont depuis le 1er janvier les seuls valables.

On laisse entendre à Tunis que les Iraniens en Europe, principalement en France et en Allemagne fédérale, sont très actifs dans les milieux maghrébins et auraient embrigadé des Algériens, des Tunisiens et des Marocains dans leurs réseaux.

SIERRA-LEONE

Putsch avorté à Freetown

Freetown, *(Reuter).* – Les forces fidèles au président Joseph Momoh ont fait échouer, dans la nuit de dimanche 22 au lundi 23 mars, une tentative de coup d'Etat en Sierra Leone, a-t-on appris de source gouvernementale. La révolte était apparemment dirigée par des responsables de la police, et une fusillade a eu lieu dans le quartier ouest de la capitale, Freetown, a-t-on ajouté de même source.

L'armée et la police patrouillaient, lundi, certains secteurs de Freetown. Des recherches ont été lancées pour retrouver plusieurs officiers supérieurs de police.

Les forces de sécurité ont fait échouer, tôt dans la matinée, une attaque contre un arsenal de Freetown. Le chauffeur d'un haut fonctionnaire de la police a été abattu, dimanche soir, dans des affrontements auxquels ont participé des tireurs non identifiés.

La capitale semblait calme et ses habitants sont allés lundi à leur travail comme d'habitude, ont rapporté des témoins. L'ancienne colonie britannique avait récemment été confrontée à une agitation étudiante, et la population est échaudée par l'apparente incapacité de M. Momoh à enrayer le déclin économique. Les prix des denrées et produits de base ont augmenté en flèche après la décision, en juin, de faire flotter la monnaie nationale, et le pays manque cruellement de devises et de carburant. Le président Momoh, ancien chef de l'armée, avait succédé à M. Siaka Stevens en novembre 1985.

● **Coup de théâtre au procès Demanjuk.** – Coup de théâtre, lundi 23 mars, au procès de John Demanjuk, à Jérusalem : la défense a demandé aux trois juges de démissionner, les accusant de *« partialité »* et d'*« hostilité »* à l'égard de son client. Dès le début de l'audience, qui ouvrait la sixième semaine du procès, l'un des trois avocats de celui qu'Israël tient pour le bourreau de Treblinka, M. Yoram Sheftel – un Israélien, – a déclaré, au nom de la défense : *« Nous avons abouti à la conclusion que le tribunal devait renoncer à siéger en raison de son hostilité envers l'accusé. »*

Pour étayer sa demande, M. Sheftel a rappelé que le tribunal avait, la semaine dernière, soulevé vingt et une objections contre les questions de la défense lors d'une seule audience, au cours du témoignage de Mme Miriam Radiwker, une ancienne enquêtrice de la police. *« Ces interventions étaient injustifiées,* a fait valoir l'avocat.

Après avoir délibéré pendant près de trois heures, le tribunal a rejeté lundi en fin de matinée la demande de la défense. – *(Corresp.)*

● **M. Sandro Pertini a été pris d'un malaise, le lundi 23 mars, durant les funérailles du général Giorgeri.** – Debout, dans l'église, l'ancien président, qui est âgé de quatre-vingt-dix ans, s'est brusquement affaissé sur son siège. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital où les médecins ont assuré que son état n'était pas grave. – *(Reuter.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 24 mars

Hausse : + 1,65 %

La Bourse de Paris poursuit son mouvement de hausse en cette matinée du 24 mars, avec un indicateur en progression de + 1,65 %. Les principaux titres en hausse sont : Jean Lefebvre (+ 6,26 %), BHV (+ 4,86 %), Locafrance (+ 4,22 %), Compagnie du Midi (+ 4,13 %), Aux.-Entreprise (+ 3,55 %). En revanche, sont en baisse : Maisons Phenix (– 2,36 %), TRT (– 1,56 %), Géophysique (– 1,44 %), Synthelabo (– 1,35 %) et Cofimeg (– 1,28 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	565	585	580
Agence Havas	2180	2195	2225
Air Liquide (L')	740	752	760
Bancaire (Cie)	1051	1048	1050
Bongrain	2750	2760	2760
Bouygues	1330	1352	1365
B.S.N.	5120	5200	5170
Carrefour	3892	3915	3920
Chargeurs S.A.	1885	1945	1935
Club Méditerranée	690	703	710
Eaux (Gén.)	1502	1513	1520
Elf-Aquitaine	344	348	351
Essilor	3505	3540	3540
Lafarge-Coppée	1545	1580	1580
Michelin	3350	3405	3428
Midi (Cie)	1575	1620	1640
Moët-Hennessy	2540	2580	2575
Navig. Mixtes	1200	1190	1200
Oréal (L')	4370	4360	4380
Pernod-Ricard	1084	1100	1105
Peugeot S.A.	1465	1480	1490
Saint-Gobain	447	449 50	456
Sanofi	888	900	901
Source Perrier	810	820	820
Télémécanique	3540	3650	3615
Thomson-C.S.F.	1701	1740	1740
Total-C.F.P.	480 50	483	486 20
T.R.T.	2540	2500	2500
Valéo	573	580	580

Sur le vif

Aux armes citoyens !

Tiens, j'ai engueulé mon directeur ce matin. Si, si, je vous jure, je suis restée dans son bureau après la conférence des chefs et je lui ai mis une de ces jappées ! Vous le verriez, il est encore en état de choc. Et tout ça à cause de vous. Enfin, c'est vrai, c'était nul, cette assemblée générale des lecteurs-actionnaires du *Monde,* samedi dernier, à La Villette. D'abord c'était mal organisé : il pleuvait des cordes ! Vous êtes arrivés à plus de trois mille complètement trempés. On vous a fait asseoir sur des chaises déglinguées. On vous a abreuvés de discours et, en plus, on vous a demandé des sous.

Je ne sais plus de quoi il s'agissait, d'une augmentation de capital ou d'un truc comme ça et, bon, c'est normal, vous avez renâclé. Ça n'a pas été le bel élan unanime escompté. Il y a eu trente-huit mecs pour dire niet, pas question ! Moi, à la place des responsables de ce canard, au lieu d'afficher une autosatisfaction béate, je serais inquiète, c'est un signe ! Un mauvais signe.

C'est pas aux supermachés Major que ce serait arrivé, ce cinglant désaveu. Eux, au moins, ils se décarcassent pour satisfaire le client. Eux, ils ont organisé à Saint-Germain-du-Puy le lendemain, je pompe tout ça dans un papier du correspondant à Bourges, un énorme son et lumière, une grand'messe sous chapiteau géant avec drapeaux, feux d'artifice, badges, micros tonitruants, hymnes et serments. Et qu'est-ce qu'il ont juré, tous ces vendeurs, tous ces caissiers, tous ces livreurs, tous ces bouchers, vibrants, dressés dans un même élan exalté autour de leur PDG ? De combattre pour vous mériter. Nous, on devrait faire pareil, décréter la mobilisation générale de notre clientèle et donner, à la cantine de la rue des Italiens, le coup d'envoi d'un nouvel appel à son bon cœur. Au pas de charge. Et tous en chœur. Aux accents enflammés, victorieux d'un nouveau Chant du départ dont voici le refrain : Payez, lecteurs ! Lisez, payeurs !

CLAUDE SARRAUTE.

Le général Capillon prendrait la présidence de la SNECMA

L'ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Bernard Capillon, pourrait succéder à M. Jacques Bénichou aux fonctions de président-directeur général de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA). Un conseil d'administration de cette entreprise, qui fabrique notamment les moteurs du Concorde, de l'Airbus et des Mirage, est convoqué, à cette fin, pour le jeudi 26 mars à Paris.

M. Bénichou a déjà donné sa démission du conseil d'administration. Il occupe ses responsabilités depuis 1982 et il atteint l'âge de soixante-cinq ans en mai prochain.

Au sein des cadres de la SNECMA, la proposition du ministre de la défense de nommer le général Capillon au mandat d'administrateur, avec droit de succession après le départ officiel de M. Bénichou, suscite de vifs remous dans la mesure où, selon ces critiques, l'intéressé manque d'expérience industrielle. De nombreux cadres auraient souhaité, en effet, que la succession revienne à M. Jacques Sollié, actuel président-directeur général de la Société européenne de propulsion (SEP) et, dans le même temps, directeur général adjoint de la SNECMA chargé des finances.

A ce même conseil d'administration de la SNECMA, un autre administrateur, M. Jean Barataud, pourrait donner sa démission et permettre ainsi à M. Sollié d'accéder au conseil en même temps qu'il prendrait les fonctions de directeur général.

Le débat sur la censure

M. Latournerie explique la décision du ministère de l'intérieur

Les mesures prises par le ministère de l'intérieur à l'encontre de cinq magazines et les menaces pesant sur d'autres revues continuent de soulever des remous dans la presse et le monde politique (*le Monde* du 21 et du 24 mars). Dans *le Quotidien de Paris* du 24 mars, M. Dominique Latournerie, directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'intérieur et signataire des lettres aux responsables des publications, fournit quelques réponses.

« L'administration se refuse absolument à porter le moindre jugement de valeur sur les goûts des lecteurs, la qualité de l'œuvre littéraire ou la diversité des sensualités les plus imaginatives » et *« la loi de 1949 ne permet en aucun cas d'interdire la vente d'un ouvrage, quel qu'il soit, à un adulte. Elle n'apporte de restriction – limitée – que pour les seuls mineurs. »* (...) *« Le problème qui se trouve posé,* explique-t-il, *est celui de la protection des droits de l'enfant et de l'adolescent dans une société de liberté. »*

M. Latournerie conclut en assurant que *« pour vivante que soit la législation de 1949, la pratique suivie par l'administration est empreinte d'une juste modération ». « Lorsque ces documents préalablement étudiés et sélectionnés me sont soumis, je respecte totalement la liberté créatrice de l'auteur et celle du lecteur adulte. Pourtant je me souviens qu'il y a une loi qui fait obligation à l'administration d'agir quand il y a danger pour la jeunesse. »*



Le numéro du « Monde » daté 24 mars 1987 a été tiré à 510 446 exemplaires

A B C D E F G

